LE

COMTE DUCHATEL

La tâche que j'entreprends m'inquiète et me trouble en même temps qu'un attrait puissant me force à m'y hasarder. Il s'agit de raconter la vie de mon ami le plus cher, du compagnon de mes meilleures années, du frère que je m'étais choisi, à qui jamais je n'avais cru survivre, et dont personne ne peut me rendre les trésors d'affection. Comment parler publiquement de lui? J'aurais à parler de moi-même, mon embarras ne serait pas plus grand. Et cet effort que je m'impose, qui déjà me paraît tardif, peut-être aux autres va sembler superflu. Dès le jour de la séparation et la tombe encore entr'ouverte, cet ami n'a-t-il pas reçu de solennels adieux qui, pour le soin de sa mémoire, semblent avoir tout dit? Qu'ajouter aux paroles que devant le cercueil de M. Duchâtel a fait entendre M. Guizot? Et ces deux interprètes de la science et de l'art, parlant au nom de l'Institut, MM. de Parieu et Beulé, témoins d'autant plus sûrs qu'aucun lien personnel ne les avait unis au confrère qu'ils perdaient, et qu'un des deux, grâce à la politique, lui semblait encore plus étranger, en quels termes n'ont-ils pas rappelé tout ce que le monde avait connu de lui, son noble caractère, sa grande situation, ses talens, ses services? Et plus tard, au sein de ce même Institut, à deux reprises différentes, n'a-t-on pas entendu d'autres hommages non moins sincères et plus complets encore? Qui pourra mieux que M. Cuvillier-Fleury, en meilleurs termes, sous de plus vraies couleurs, tracer la vie publique de M. Duchâtel? Et pour mettre en lumière ce que les arts doivent de reconnaissance et à l'ancien ministre et à l'homme privé, qui sera jamais plus compétent, mieux inspiré que M. Henri Delaborde? On le voit donc, je pourrais m'abs-

tenir. Disons mieux, s'il s'agissait d'un de ces hommes qui ont accompli toute leur destinée et donné la complète mesure de leur force, s'il avait eu le temps de montrer tout ce qu'il était, de devenir tout ce qu'il pouvait être, mon amitié ferait plus sagement de rester à l'écart, et de laisser à d'autres, en apparence plus désintéressés, le soin facile d'achever un portrait dont le modèle serait si bien connu; mais nous sommes ici devant une carrière interrompue dans la force de l'âge, au milieu de succès croissans, et plus d'un tiers de cette vie a dû s'écouler loin des yeux du public, dans une noble retraite où des regards intimes ont pu seuls pénétrer.

Ce n'est pas tout : M. Duchâtel, même au temps de sa vie publique, — et l'eût-il poursuivie jusqu'au bout, — n'eût jamais laissé voir que la moitié de lui-même; non qu'il gardât le reste pour lui seul, qu'il fût silencieux, concentré : loin de là, jamais personne n'eut plus que lui le goût et le besoin de répandre hors de soi sa séve et son esprit; mais il y avait en lui deux ordres et deux courans d'idées qui demandaient pour se produire deux conditions contraires. Parlait-il au public, plus l'auditoire était nombreux, plus il était à l'aise et se livrait librement aux développemens de sa pensée, mais en restant toujours sur le terrain où ses études spéciales et approfondies lui donnaient à ses propres yeux une évidente autorité. Qu'il fût question de politique ou simplement d'affaires, d'industrie, de commerce, de travaux publics, de finances, toujours, en face du public, il s'imposait la même règle et les mêmes limites, ne sortant pas de la région des faits et des idées pratiques, écartant tout hors-d'œuvre, toute généralité ambitieuse, tout ce qui pouvait gêner ou obscurcir son argumentation. A le voir persévérer dans ce système, s'y complaire avec tant de verve et d'entrain, comment n'eût-on pas supposé qu'il était là tout entier, que cette façon d'envisager les choses était non-seulement son penchant, sa tendance, mais sa vocation exclusive, son unique atmosphère et son seul horizon? tandis qu'il lui restait une réserve intarissable de vues et d'idées générales en tout genre et sur tous les sujets. Histoire, philosophie, critique littéraire, métaphysique religieuse, tout lui devenait matière aux aperçus les plus inattendus et de l'originalité la plus franche; mais dans ces récréations de son esprit, au lieu de chercher le public et de lui emprunter une influence stimulante, c'était en raison inverse du nombre de ses auditeurs que lui venait l'inspiration, jamais plus abondant, plus fécond, plus lucide, que lorsqu'en tête-à-tête il sentait son interlocuteur le suivre dans sa course et le comprendre à demi-mot. Dès lors ne voit-on pas que, pour vraiment faire connaître cette riche nature, il faut avant tout mettre au jour ce qui est chez lui resté dans l'ombre? Et d'où peut venir la lumière sinon des souvenirs de quelque intime et assidu

témoin? Me voilà donc presque mis en demeure de ne pas garder pour moi seul les secrets de cette intimité. C'est là mon titre, mon soutien dans l'essai que je tente. Je reprends confiance à me sentir nécessaire. Ne serait-ce pas, en quelque sorte, perdre deux fois celui qui m'est ravi que de laisser en oubli par ma faute la meilleure partie de lui-même?

Je tâcherai de le peindre tel que je l'ai connu, tel qu'il était vraiment: je dirai tout ce qu'il valait et à quel point, même au temps de sa meilleure fortune, il lui était supérieur. J'ose espérer qu'on me croira, non que j'aie droit d'attendre qu'on sache exactement combien la vérité m'est encore plus sacrée que la gloire de ceux même que je chéris le plus; mais, qu'on me permette de le dire, la meilleure garantie de ma véracité, ce n'est pas moi, c'est celui dont je veux faire l'éloge. Je manquerais à cette chère mémoire, je lui déplairais à coup sûr, si je me permettais de grossir ses mérites. L'art maintenant si répandu de se mettre soi-même en valeur et d'organiser sa louange, non-seulement il ne le pratiquait pas, il l'avait, j'ose dire, en dégoût. La vraie manière de le louer, le seul digne hommage à lui rendre est donc, en parlant de lui, de rester rigoureusement fidèle à la plus stricte vérité.

I.

C'est seulement vers la fin de 1822 que commença notre amitié. Nous étions presque de même âge : mes vingt ans venaient de s'accomplir, il allait atteindre les siens. Étudians tous les deux, déjà depuis quelque temps nous assistions, sans nous connaître, aux mêmes cours de la faculté des lettres, et plus d'une fois j'avais été frappé de l'air singulièrement intelligent et attentif d'un de mes voisins, svelte jeune homme, élancé, presque maigre, d'une allure prompte et vive, d'une physionomie tout à la fois pensive et animée, ouverte et réfléchie. Je n'appris son nom et ne le vis de plus près qu'en me trouvant avec lui dans une modeste chambre de la petite rue du Four, où douze ou quinze jeunes gens comme nous se pressaient autour d'un des esprits les plus fins et les plus pénétrans, d'une des âmes les plus douces et les plus droites que j'aie jamais rencontrées. On sait de qui je veux parler. Ce n'est pas la première fois que le public de nos jours est appelé à connaître et la simplicité toute philosophique de ce logement, et le charme de cet enseignement presque mystérieux, de ces conférences à huis clos où le plus pur spiritualisme trouvait un interprète aussi lucide qu'éloquent. Jouffroy venait tout récemment de subir la disgrâce qui lui enlevait cette chaire de collége où déjà son talent commençait à se révéler, et près de laquelle, dans l'année précédente, j'avais, en disciple assidu,

appris à le connaître et à l'aimer. Pour ne pas interrompre l'exercice de son professorat et la propagation de ses idées, il avait réussi à se créer chez lui ce nouvel auditoire, composé en partie d'anciens élèves, en partie de nouveau-venus. C'est parmi ces derniers qu'arrivait ce jeune homme vers lequel m'attirait une secrète sympathie. A peine dans nos rangs, il y prit une éminente place, et donna la mesure de ses puissantes facultés. Jouffroy ne préparait ses leçons que de tête, n'écrivait rien, et, la sténographie alors n'étant guère en usage, il s'était résigné d'avance à ne conserver de ses improvisations qu'une trace incomplète, soit dans son propre souvenir, soit même dans les notes de ses plus zélés auditeurs. Aussi quelles furent sa surprise et sa joie lorsque celui dont nous parlons, peu de jours après ses premières leçons, lui en remit un *fac-simile* exact, complet et vivant! Ce n'était pas seulement un effort de mémoire, une reproduction de mots; c'était la leçon même, en quelque sorte surmoulée, comprise, interprétée, rendue dans ses détails, sans la moindre lacune ni la moindre addition. Je me souviens de l'étonnement où nous jeta ce tour de force, car le nouvel adepte était jusque-là, nous le savions, étranger à la philosophie, et en parlait pour la première fois la langue abstraite et convenue. Tant que durèrent ces conférences, pendant plus de trois ans, mais surtout dans la première année et même encore dans la seconde, il s'acquitta de cette tâche avec une persévérance non moins admirée par nous que son exactitude et sa pénétration. D'autres études cependant avaient dans l'intervalle pris possession de son esprit, et toutes ses préférences s'étaient tournées vers elles : nous l'y suivrons bientôt; mais que d'abord on nous permette deux mots encore sur les premiers momens de son zèle philosophique. C'est dans l'histoire de cette vie un épisode qu'on ne peut négliger.

Quel était en effet le grand attrait des leçons de Jouffroy? Sa personne sans doute et l'agrément d'une parole nette, élégante et ferme, parfois émue, toujours transparente et limpide, mais aussi et par-dessus tout le fond de ses idées, la cause qu'il soutenait. Pour comprendre aujourd'hui ce qu'avaient de neuf en 1822 ces recherches psychologiques, ce qu'un jeune et généreux esprit pouvait y puiser de force et d'espérance, il faut se rappeler l'état d'abaissement et d'abandon où le spiritualisme était réduit chez nous depuis trois quarts de siècle. Nous venions de passer par une période étrange : l'esprit français dans son plus grand éclat, au faîte de ses triomphes, était tombé en servitude tout en croyant s'émanciper. Les théories matérialistes l'avaient conquis, le possédaient, le gouvernaient absolument, sans soulever la moindre résistance. Pour trouver quelque exemple d'un tel état de soumission mentale, il faudrait presque remonter jusqu'aux siècles les plus crédules et

chez les peuples les plus courbés sous la verge du sacerdoce. L'infaillibilité de ces tristes doctrines ne faisait plus question; nul ne se fût permis de les battre en ruine, de revendiquer les droits de l'âme en faisant le plus simple appel à la conscience de chacun. L'église seule protestait, mais pour la forme, par tradition, s'enfermant dans ses dogmes, sans rien tenter pour les défendre ni pour les expliquer, sans rien trouver qui fît justice de cette humiliante tyrannie. Si du moins l'oppression n'avait été que théorique et n'eût pesé que sur les esprits! mais, par deux fois, la France venait d'en faire la triste expérience, il en était sorti pour elle un joug de fer et des flots de sang, le joug démocratique de la convention nationale, le joug militaire de l'empereur Napoléon. Aussi lorsque M. Royer-Collard, avant même la chute de l'empire, et M. Cousin quelques années après, eurent prononcé dans leurs chaires certains mots alors oubliés, ces mots d'âme et de libre arbitre, de mérite et de démérite, de conscience et de devoir, lorsqu'à leurs auditeurs, à peu près résignés, comme tout le monde alors, à n'exister qu'à titre de machines plus ou moins bien organisées, ils eurent rappelé qu'ils étaient des personnes, des êtres responsables, des âmes libres faites pour n'obéir qu'à la souveraineté de la raison et du droit, un frémissement de juste orgueil se produisit parmi ces jeunes cœurs, une ère nouvelle commençait. Nos titres de noblesse venaient d'être retrouvés, chacun redressa la tête, et ce grand nom de liberté, déshonoré par l'anarchie, proscrit par le despotisme, ne tarda pas à prendre, grâce aux deux philosophes, grâce au spiritualisme, un sens nouveau, légitime et sacré, conciliable avec l'amour de l'ordre et le respect de tous les droits.

Or en 1822, lorsque Jouffroy commençait ses leçons, nous sortions à peine du collége, et pas un d'entre nous n'avait eu le bonheur d'entendre M. Royer-Collard, ni même M. Cousin, déjà hors de sa chaire depuis près de deux ans; ce n'en était pas moins leur esprit et leur œuvre qui se continuaient pour nous, avec moins d'éclat, moins de feu, de moins imposantes paroles, une moins haute autorité, mais dans des conditions de clarté, d'enchaînement et de méthode, de démonstrations rigoureuses, intimes et répétées, qui pouvaient à certains égards compenser ce que nous avions perdu. Je ne saurais dire l'heureuse et profonde influence qu'exerça cet enseignement sur la plupart d'entre nous. Voilà bientôt un demi-siècle que j'en ai recueilli les semences, et chaque jour je bénis Dieu de les avoir reçues, d'être né encore assez tôt pour ne pas manquer l'heure où ces nobles doctrines sortaient de leur sommeil, conservant je ne sais quelle fraîcheur que le sophisme n'avait point flétrie et qui prêtait aux vérités qu'elles proclament comme un attrait de nouveauté. C'était presque un plaisir d'exploration, de dé-

couverte, que d'en pénétrer les secrets et de retrouver les notions lumineuses qu'elles répandent sur toutes choses. Plus tard, leur fortune a grandi, le spiritualisme a eu son règne officiel; mais le public s'est refroidi, et l'a tenu pour suspect dès qu'il l'a vu trop puissant, et, quand est venu le jour de la disgrâce, ses rangs se sont éclaircis, les faux amis l'ont laissé là, et de sa suprématie passagère il ne lui est resté qu'une humble place, presque à niveau, parmi tous les systèmes conjurés à sa perte. Quand je vois aujourd'hui notre jeunesse, nos aspirans bacheliers, étudier avec le même ennui, la même indifférence, et ces systèmes plus ou moins chimériques et celui qui nous passionnait tant, quand je les vois tenir la balance égale entre des subtilités scolastiques et d'éternelles vérités qui auront toujours pour elles, même en dépit d'éclipses temporaires, la saine conscience du genre humain, je ne puis m'empêcher d'estimer à un certain prix la faveur d'être entré dans la vie à d'autres conditions, et de me rappeler avec délices la flamme presque amoureuse que ces nouveautés philosophiques avaient allumée en nous.

Personne à coup sûr n'en était plus épris et ne s'adonnait avec plus d'ardeur à ce réveil spiritualiste que la jeune intelligence qui, dès la première heure et à peine au milieu de nous, avait si bien saisi et reproduit comme au vol la parole du maître. Ce n'est pas qu'à proprement parler il eût la vocation de ces sortes d'études; l'examen minutieux des phénomènes invisibles dont la conscience est le théâtre, les recherches purement intimes, purement psychologiques dont Jouffroy faisait la base et la substance de son enseignement, ne l'intéressaient qu'à demi. Cette nécessité de se regarder en dedans comme à la loupe, ce tête-à-tête prolongé avec soi-même le fatiguait, le troublait; il aimait mieux porter son regard plus au loin, dans le champ moins resserré de la métaphysique, sur le monde invisible extérieur. A ces hauteurs, rien ne le rebutait, tant il avait le don et la puissance d'abstraire et de généraliser. Les idées même les plus rebelles se classaient, se groupaient chez lui avec une docilité merveilleuse. Aussi, tout en suivant assidûment la marche expérimentale que nous traçait notre guide, il se lançait parfois, et pour son propre compte, à la poursuite de tous ces grands systèmes qui, sous des noms et en des temps divers, chez les anciens comme chez les modernes, depuis Athènes et Alexandrie jusqu'à Gœttingue et Kœnigsberg, ont tenté de percer le mystère de notre destinée et d'expliquer l'énigme de ce monde. Dans cette exploration, il procédait avec une sûreté et une rapidité de coup d'œil tout à fait singulières. C'était l'allure de son esprit que de marcher presque trop vite. Quand il lisait, au lieu de lire, il semblait deviner; sa pensée devançait ses yeux. Il eut donc bientôt parcouru le cercle entier de ces systèmes, et, l'examen fini, sa curiosité satisfaite, il n'en devint

que plus fidèle et plus fervent au spiritualisme, s'étant bien assuré que seule cette doctrine tient suffisamment compte de tous les élémens complexes et contradictoires qui constituent notre nature, et seule promet à l'homme, en dehors des lois encore plus sûres que promulgue la foi, une règle efficace, un point d'appui moral.

Je n'insiste sur ces premiers pas, sur ces préludes de jeunesse que parce qu'ils ont, à mon avis, exercé sur la vie entière de M. Duchâtel une influence décisive. C'est dans ce noviciat philosophique si sérieusement accompli que se sont comme élaborés les convictions et les principes qui devaient plus tard régler ses opinions et présider à tous ses actes. Profond sentiment du droit, libéralisme large et sincère, élévation, franchise, netteté, modération, tout dans sa vie procède de ce point de départ, et néanmoins, je le répète, sa vocation n'était pas là, il lui fallait toute autre chose que les abstractions de la philosophie; encore moins se fût-il accommodé au régime autrement abstrait des sciences exactes, bien qu'à certains égards il y semblât prédestiné. Dès l'enfance en effet, il calculait de tête avec une prestesse et une sûreté si étranges que d'illustres savans avaient tiré son horoscope et le tenaient d'avance pour grand mathématicien. Cette faculté, qui d'ordinaire n'apparaît chez certains enfans que pour s'évanouir dès qu'ils commencent leurs études et s'exercent à d'autres sujets, chez lui s'était perpétuée et jamais ne lui fit défaut; mais il avait pour s'en défendre d'abord un certain goût des lettres auquel il fut toujours fidèle, et qui, à l'époque dont nous parlons, était dans toute sa fraîcheur, grâce à des succès de collége d'un éclat encore tout récent. Déserter pour la géométrie et pour l'algèbre ces chefs-d'œuvre qu'il avait tant aimés et qu'il savait par cœur, jamais il n'y eût consenti; puis vint la psychologie, qui lui ouvrit des perspectives de tout autre nature, et enfin la meilleure sauvegarde contre tout penchant polytechnique était la qualité même de son esprit, le goût des faits réels, des vérités concrètes, l'instinct et le bon sens pratique, sa vraie supériorité. Déjà chez lui l'homme d'état se trahissait à son insu. Il se sentait comme attiré à se préoccuper du sort de ses semblables : le spectacle des sociétés humaines, les intérêts et les besoins des peuples, leurs décadences et leurs prospérités, les conditions de leurs progrès, de leurs conquêtes matérielles et morales, sollicitaient son attention. Ce fut seulement d'abord à l'étude du droit, du droit civil et du droit naturel, du droit moderne et du droit romain, à la législation comparée qu'il demanda des lumières; mais bientôt ses efforts et ses prédilections se concentrèrent sur une science plus spéciale, encore nouvelle en France, et déjà pleine de promesses, celle dont Adam Smith en Écosse, avant la fin du der-

nier siècle, avait jeté les bases, et que M. J.-B. Say commençait à importer chez nous.

Entre l'économie politique et l'esprit de M. Duchâtel, j'oserais presque dire que l'harmonie était préétablie. Personne ne pouvait mettre au service de ce genre de science des aptitudes plus variées, plus nécessaires et plus rarement unies. Les théories économistes ne sont pas tous les jours d'une lecture courante; il y faut une intelligence rompue aux abstractions, presque aux obscurités de la métaphysique, et d'un autre côté, pour qu'elles ne soient ni vaines ni dangereuses, il est bon que des notions précises, une observation rigoureuse des faits et de la réalité, en surveillent l'application et en contrôlent la justesse. Or ces deux conditions se rencontraient à point dans cet esprit tout à la fois pratique et généralisateur. Ce fut un jeu pour lui que de pénétrer à fond et de s'approprier les trois théories principales qu'avait accueillies l'Angleterre depuis un demi-siècle, et qui régnaient alors sous l'autorité de ces trois noms : Smith, Malthus et Ricardo. Il les analysa et les décomposa pour s'en assimiler la substance, les soumit aux vérifications les plus exactes et les plus répétées, n'en acceptant qu'avec réserve les conclusions systématiques, et ne prenant en sérieuse attention que les principes incontestables, ceux qui pouvaient un jour se prêter à des applications pratiques, si jamais parmi nous, en semblable matière, venaient à prévaloir quelques idées de liberté progressive et sagement calculée. Cette façon d'entrer dans ces questions était alors originale et personnelle à lui. En général on ne s'en occupait guère, et ceux qui les traitaient étaient ou d'absolus théoriciens professant la nécessité d'un libéralisme radical, ou des protectionistes intraitables et obstinés. Pour notre jeune économiste, le problème était tout différent : il l'abordait non pas en professeur, mais en homme d'action, sans transiger sur les points nécessaires, sans oublier les droits acquis, cherchant la paix entre ces deux extrêmes : grande netteté de principes, grands ménagemens des situations.

Et tout cela sortait de ses lectures et passait dans ses entretiens avec une facilité, une vivacité dont j'aime à me rappeler les moindres circonstances. Dès ce temps-là, nous commencions à bien peu nous quitter. L'attrait que j'avais senti pour lui avant de le connaître s'était accru, on le comprend, à mesure que je l'avais connu. Dès la première rencontre, chez Jouffroy, par un mouvement presque simultané, il était venu à moi lorsque j'allais à lui; puis nous nous recherchâmes de préférence à tous, et en bien peu de jours nos vies étaient unies : entre nos esprits et nos cœurs s'établissait cette confiance absolue que rien n'a jamais troublée. Nous avions pris un tel besoin l'un de l'autre, que bientôt les journées ne se pas-

saient plus guère sans que nous eussions échangé nos pensées, et cependant il s'en fallait qu'en toutes choses nous eussions mêmes goûts, mêmes besoins d'esprit. Notre terrain commun était la philosophie; tous deux, presque au même degré nous l'avions prise à cœur, et dans le champ des idées générales, sur les principes et sur les bases de la morale, de la politique, de la critique soit historique, soit littéraire, nous étions en si parfait accord que nous touchions presque à l'identité, tandis que nos vocations personnelles semblaient se tourner le dos, l'une se dirigeant à grands pas vers l'utile, l'autre essayant d'étudier le beau. Le côté pittoresque de l'histoire, les arts dans leur essence et leurs applications, telle était ma chimère; la sienne, ou, pour mieux dire, le but certain de ses efforts était l'esprit de gouvernement, la science sociale, et avant tout, disons le mot, la politique; mais c'est le grand secret des affections profondes et partagées que, même en de telles dissidences, on ne se tolère pas seulement, on s'entr'aide et on se complète. Tel ordre de faits ou d'idées dont peut-être à vous seul jamais vous n'auriez eu souci, il faut bien que vous y regardiez, si votre ami en fait son étude habituelle, s'il s'en occupe soir et matin. Vous n'en prendrez qu'une teinture, mais au moins vous pourrez en causer avec lui. C'est ce qui nous arrivait. Le peu que j'ai jamais su d'économie politique, je l'avais appris à son intention, et si plus tard, dans la vie des affaires, aux prises avec les questions de finance et d'administration, j'eus l'avantage de ne pas me sentir absolument novice, c'est que, moitié plaisir et moitié complaisance, je m'étais prêté sans cesse à le laisser m'en exposer le mécanisme et m'en montrer pratiquement les plus secrets ressorts. De son côté, il m'en offrait autant. Je lui sais encore gré de l'intérêt qu'il s'efforçait de prendre aux questions esthétiques qui me préoccupaient; mais non, j'ai tort, ce n'était pas un effort, rien ne lui était plus naturel et plus facile que de quitter par momens Malthus et Ricardo, les statistiques officielles ou les débats des chambres, pour s'élever à des régions plus éthérées, à cette sphère tout idéale où l'esprit cherche sa nourriture dans la contemplation du beau. Il était plus sensible qu'on ne le croyait communément, plus qu'il ne s'en doutait lui-même, au spectacle des belles choses, et je ne parle pas des beautés littéraires, dont il avait, je le répète, le sentiment le plus fin et le plus exercé, je vais jusqu'aux beautés plastiques, non sans reconnaître pourtant que les beautés de la nature le touchaient infiniment plus. Ces sortes d'impressions étaient chez lui d'autant plus vives qu'elles ne duraient jamais longtemps; la rapidité, l'abondance de son esprit le ramenaient presque aussitôt à son courant habituel; mais ces jets de lumière inattendue n'en ajoutaient pas moins un grand charme à sa conversation, déjà si attrayante, même quand il

s'enfermait dans son propre domaine. On peut dire qu'avec lui, quand on croyait le connaître le mieux, on conservait encore la chance d'heureuses découvertes. Ainsi je n'ai bien su tout ce qu'il valait vraiment que lorsque, après deux ans d'étroite intimité, nous entreprîmes en commun une assez longue promenade à travers la Suisse et la Haute-Italie. Ce qui n'est plus aujourd'hui qu'une excursion banale à force de facilités était alors presque un voyage. Nous y passâmes plus de trois mois, toujours à pied, infatigables comme notre curiosité. Quel entrain, quelle ardeur cette vie nouvelle me révéla chez lui! Quelle soif de tout connaître, de tout comprendre, de critiquer parfois, mais encore bien plus d'admirer!

Nous avions débuté par une halte chez Jouffroy; pendant l'été, le professeur s'en retournait à ses montagnes, à son village des Pontets, petit amas de chalets et de maisons de bois groupés sur un pli du Jura, presque au sommet de cette longue chaîne aux formes arrondies et un peu monotones. C'étaient de modestes montagnes qui nous attendaient là, mais des tableaux de mœurs si curieux, si rares, d'une vétusté si charmante! J'ignore en quel état sont aujourd'hui ces populations pastorales; alors elles semblaient sortir de l'âge d'or. Sous le toit de notre hôte, ce n'étaient qu'habitudes presque patriarcales, et lui-même, dans cet intérieur, au cœur de sa famille, nous parut comme transfiguré. Son regard était plus profond, son expression morale plus élevée, plus pure : sans faire le professeur et sans parler philosophie, il nous donna pendant ce peu de jours des impressions, des souvenirs encore plus éloquens que ses meilleures leçons. Même fortune nous était réservée au terme du voyage. Près de Milan, dans la plaine lombarde, un ermitage presque aussi simple, une hospitalité non moins douce, nous pénétraient aussi de respect et d'admiration. L'auteur des *Promessi sposi* et d'*Adelchi*, le noble poète, le grand homme de bien, Alexandre Manzoni, sa mère, sa femme, ses nombreux enfans nous offraient le spectacle alors presque inconnu d'une vie toute chrétienne et pourtant libérale, pleine d'angoisses patriotiques et néanmoins sereine en dépit des rigueurs de la police autrichienne, alors au paroxysme de ses persécutions. Puis, dans un plus beau lieu, de l'autre côté des Alpes, nous trouvions d'autres illustrations et d'autres souvenirs. Coppet, encore tout plein de Mme de Staël, de sa pensée, presque de sa présence, Coppet, pour de jeunes esprits initiés aux idées que cette femme illustre avait si vaillamment servies, était attrayant par lui-même, il le devint encore tout autrement pour nous. Un indulgent accueil, d'aimables prévenances, l'occasion de trouver là réunis chaque soir, en face de ce beau lac, de ces majestueuses montagnes, des hommes tels que Sismondi, encore dans sa verdeur, Rossi, laissant déjà percer sous sa taciturne enve-

loppe les éclairs de son rare esprit, Fellenberg, Châteauvieux, bien d'autres que j'oublie, et avant tous les autres les maîtres de la maison, que fallait-il de plus pour que Coppet nous séduisît? On n'était pas meilleur, plus instruit, d'une bienveillance plus délicate que le baron Auguste de Staël et le duc de Broglie, dont l'attitude à la chambre des pairs, le tour d'esprit philosophique et le talent de parole excitaient toutes nos sympathies, le voir de près, autrement qu'à Paris, le faire causer tout à notre aise était pour nous un plaisir que nous faisait seul oublier le charme à la fois gracieux et sévère de son incomparable compagne, en qui la passion du bien n'éteignait pas l'esprit, pas même l'enjouement, et dont la beauté en quelque sorte séraphique était la moindre distinction.

On le voit donc, à ne parler que des personnes, nous avions fait riche moisson, et si je passais aux choses, que n'aurais-je pas à raconter! Mais je m'en garde bien : ce ne sont pas les lacs, les glaciers, les cascades, nos ascensions et nos exploits pédestres qu'il s'agit de célébrer ici; je n'insiste sur ce voyage que parce qu'il fut, je le répète, une occasion par excellence de voir sous des aspects nouveaux, de connaître encore plus à fond celui que j'essaie de peindre. Pour la première fois il prenait sa volée et sortait de la vie purement spéculative. C'était un commencement d'activité pratique où ses aptitudes naturelles ne pouvaient rester en défaut. Le gouvernement du voyage, la prévoyante direction des plans et des itinéraires, la comptabilité rigoureuse des deniers communs, toutes choses rentrant dans son ressort, il s'en acquitta sur-le-champ avec l'aplomb d'une expérience consommée, en même temps que, sans en avoir l'air, il amassait, chemin faisant, je ne sais combien de faits, de renseignemens, d'observations sur l'état du pays, des mœurs, de l'instruction, de l'industrie, de la richesse dans la république helvétique et dans chaque canton pris à part. Sagace, alerte, diligent, trouvant le temps de tout faire et de faire tout à point, le temps même de rêver, de disserter, de remuer des idées comme à Paris au coin du feu, puis tout à coup, en face de la nature, de rencontrer les mots les plus heureux et les plus pittoresques dans l'expression de ses mécomptes ou bien de ses surprises et de ses admirations, il était à la fois, pour tout dire, l'explorateur le plus insatiable, le causeur le plus fécond et le plus varié, le compagnon le plus commode à vivre et le plus attachant.

On sait que, même entre amis, c'est une épreuve qu'un long voyage. Ce genre de tête-à-tête continu et forcé n'est jamais chose indifférente; au bout d'un certain temps, il n'y a pas de milieu, ou l'amitié redouble, ou l'antipathie se déclare. Quant à nous, on le prévoit déjà, nous rentrâmes à Paris plus unis que jamais et plus nécessaires l'un à l'autre. Paris en ce moment, je devrais dire la

France, offrait un spectacle curieux. Pour la première fois depuis la restauration, le public tout entier semblait se prendre de confiance et d'espoir en son gouvernement. Si ce n'était pas la paix, c'était au moins un armistice. L'opposition avait mis bas les armes. Que s'était-il donc passé? Un règne avait pris fin pendant que nous courions les montagnes; un autre règne commençait, et, comme don de joyeux avénement, le nouveau roi, Charles X, venait d'abolir la censure. Nous trouvâmes nos amis en grand émoi de cette nouveauté. L'affranchissement de la presse leur ouvrait brusquement une carrière imprévue; ils étaient mis comme en demeure de rompre le silence et d'essayer leurs forces, de se créer sinon une tribune quotidienne et politique, du moins un moyen périodique d'émettre leurs idées et de parler au pays.

L'occasion s'en offrit bientôt. — Une petite feuille d'informations scientifiques, particulièrement destinée, comme l'indiquait son titre, *le Globe*, à des renseignemens de voyages et de géographie, venait d'être fondée sans bruit par M. Pierre Leroux, le même qui vingt ans plus tard devait jouer un rôle et acquérir un genre de célébrité que ses façons modestes et conciliantes n'auraient alors guère permis de prévoir. Il était lié depuis l'enfance avec un intime ami de Jouffroy, M. Dubois, professeur, lui aussi, et comme notre ami exclu récemment de sa chaire, esprit ardent et sensé tout ensemble, dont la verve bretonne se prêtait mal à l'inactivité. L'idée lui vint de transformer, d'accord avec M. Leroux, ce bulletin scientifique à peine éclos en un recueil philosophique et littéraire fondé sur les nouveaux principes de critique, sur les idées d'éclectisme spiritualiste dont Jouffroy, parmi nous, dans notre petit groupe, était l'inspirateur et le représentant. Celui-ci, comme on pense, prit à cœur l'entreprise, et, non content d'y travailler lui-même, demanda le concours de ses disciples les plus zélés. Ils accoururent à qui mieux mieux, et Duchâtel un des premiers, apportant pour son contingent une ample provision d'études sur l'économie politique. Chacun s'enrôla de la sorte selon ses aptitudes ou ses prédilections, et c'est ainsi que fut formée cette association intellectuelle qui pendant près de six années, non-seulement en matière de goût dans les régions de l'art, mais dans le champ de la législation, de la morale et de la science politique, combattit corps à corps les préjugés que la révolution, l'émigration, l'empire, avaient successivement enracinés chez nous. C'était un journalisme d'un genre à part, jusque-là sans exemple et depuis sans imitateurs, union désintéressée de jeunes gens à qui Goethe avait fait l'honneur, après les avoir lus, de les prendre pour des barbes grises, tandis qu'en France l'arrière-ban du XVIIIe siècle et le vieux public de l'empire les tenaient pour des étourdis. Trop théoriciens et théoriciens trop mesurés, trop raison-

nables, trop peu systématiques, trop peu passionnés pour devenir populaires dans le vrai sens du mot, les écrivains du *Globe* n'en avaient pas moins pris, pendant ces six années, en province aussi bien qu'à Paris, dans les plus humbles rangs des lettres comme dans les plus aristocratiques salons, une place considérable, et obtenu le succès le plus franc, le plus incontesté qu'une œuvre collective de ce genre eût jamais rencontré chez nous. En plein chaos romantique, dans cet amas d'idées confuses, de vagues aspirations, d'incomplètes doctrines, dont le public, faute d'y rien comprendre, commençait à se fatiguer, ils avaient apporté des principes d'ordre et de méthode, des jalons et des points lumineux, disciplinant en quelque sorte ou tout au moins coordonnant et régularisant les instincts novateurs qui entraînaient les esprits. De là leur influence. A force de lutter contre l'absolutisme de toute provenance et de toute couleur, de mettre incessamment en lumière les conditions essentielles de la vraie liberté, de la liberté pour tous, sans restrictions ni réticences, ils avaient fait de notables progrès dans l'œuvre malaisée d'acclimater chez nous cette virilité, cette indépendance d'esprit qui ne connaît que le droit et n'a pour la révolte pas plus de goût que pour la complaisance. Bientôt la digue allait se rompre sous le flot révolutionnaire imprudemment provoqué d'en haut; mais si cette tempête fut de courte durée, si l'ordre put renaître et la loi reprendre son empire sans recours à la violence, sans dommage pour la liberté, à qui le devait-on? L'histoire n'oubliera pas d'inscrire parmi les causes assurément diverses de cet apaisement l'influence exercée par *le Globe*, les semences de vrai libéralisme et de modération que les nouveautés de sa polémique faisaient germer depuis six ans.

Ce n'est pas m'être écarté de mon sujet que d'avoir parlé ainsi, presque en détail, de ce recueil et des services qu'il a pu rendre. Je ne sais rien en effet de plus étroitement lié dans mon souvenir, pendant la période dont il s'agit ici, que *le Globe* et M. Duchâtel: non que le jeune économiste fît de cette œuvre commune son affaire propre en quelque sorte, que de sa personne et de sa plume il y prît une part plus active que le plus grand nombre d'entre nous, ni même qu'il se mêlât d'en contrôler la marche et l'administration, d'empiéter sur les droits de la direction et de la gérance, il n'avait garde d'en prendre le souci; mais le succès moral de l'entreprise, l'opinion qu'on en pouvait avoir dans le public et dans les salons, les soins à se donner pour prévenir les objections et les critiques, la conduite à tenir pour concilier l'observation ferme et fidèle de nos principes avec les convenances d'une polémique modérée, tout cela lui tenait au cœur plus vivement qu'à personne. D'abord par caractère il prenait ardemment, presque avec véhé-

mence, tout ce qui lui inspirait un certain intérêt, ne réservant le calme et la tiédeur que pour les choses absolument indifférentes. Or rien ne l'intéressait plus que cette association, cette œuvre militante, où toutes ses convictions étaient en jeu. Il y trouvait une sorte de satisfaction provisoire au besoin d'activité pratique et de vie politique, à l'aptitude et au goût d'organisation qui était le fond de sa nature. Cette seule raison eût donc suffi pour qu'il portât à notre tentative un véritable attachement; un autre motif encore recommandait *le Globe* à sa sollicitude. C'était chose alors extraordinaire et contraire à tous les usages qu'un jeune homme vivant dans le monde, dans un monde d'élite, dans la haute société, prît une part assidue à la rédaction d'un journal. Il n'y avait qu'un moyen de justifier l'innovation et de réduire au silence la routine et le préjugé : ce moyen était le succès, le succès sans conteste et surtout de bonne qualité. Aussi chaque fois que dans nos colonnes paraissait un travail remarqué et bien accueilli, comme il s'en réjouissait pour l'honneur du drapeau! C'était vraiment pour lui un succès personnel, tandis qu'il ressentait une sorte de souffrance, et ne cherchait pas à le dissimuler, quand par hasard, au milieu des querelles que soulevaient dans la presse les questions littéraires, il arrivait que notre polémique, s'échauffant un peu trop, semblât pour un instant perdre ce ton de parfaite urbanité dont le public, non moins que les salons, sentait alors encore le prix, et ne pardonnait guère qu'on abrogeât l'usage. Aussi ce n'était pas un de nos moindres gages de succès que les sages exigences de notre ami et sa persévérance à nous faire éviter cette sorte d'écueil.

Mais de tous les services qu'il avait à nous rendre, le plus précieux, le plus réel, était sa collaboration. Grâce à lui, *le Globe*, dès ses débuts, avait donné à ses lecteurs sur l'histoire et sur la théorie de l'économie politique des notions aussi neuves que complètes et solides. On n'imagine pas de quelle sorte d'apprentissage notre public français avait alors besoin pour s'initier à cette science qui ne court pas les rues, même encore aujourd'hui, mais dont chacun connaît au moins l'objet, et sait ou croit savoir les premiers élémens. Il s'en fallait qu'on en fût là en 1825. L'antipathie de l'empereur Napoléon Ier pour toute espèce de théories s'était naturellement étendue aux théories économiques, et c'est un fait certain, si prodigieux qu'il soit, la seconde édition du traité de M. J.-B. Say, de ce livre purement didactique et parfaitement inoffensif, qui n'avait d'autre crime que d'importer en France les découvertes d'un homme de génie dont s'honorait l'Angleterre, la police impériale en avait interdit la vente. Ce n'était donc pas seulement l'indifférence des sujets, c'étaient les rigueurs du maître qui avaient presque étouffé cette science dès son berceau. Même sous la restauration, lorsque

rien ne gênait plus son essor, elle semblait encore engourdie, et elle avait grand besoin de réparer le temps perdu. C'est le service qu'allaient lui rendre les articles publiés par *le Globe*. Un exposé sommaire, philosophique et néanmoins d'une clarté parfaite servit de préambule à ces études. Le but, les divisions, les lois essentielles de l'économie politique considérée sous ses diverses faces, se trouvaient là nettement expliqués, et un tableau rapide déroulait toutes les conséquences que les sociétés modernes ont droit d'attendre de ces doctrines bien comprises et bien appliquées. Tout cela était dit simplement, avec une élévation et une fermeté de vues singulières; puis l'auteur, sortant des généralités, abordait les questions elles-mêmes, et avant tout l'histoire de ces questions. Il rendait amplement justice à la précoce initiative de nos économistes français du XVIII[e] siècle, mais renonçait à toute prétention de faire ni de Quesnay ni de ses disciples les fondateurs de la véritable économie politique, ne les considérant que comme d'intelligens et utiles précurseurs, et, d'accord avec nos voisins, n'attribuant l'honneur de la féconde découverte qu'à leur philosophe écossais, à l'auteur de l'*Essai sur la richesse des nations*. Le nom et les travaux d'Adam Smith n'étant pas inconnus en France grâce à M. J.-B. Say, il n'y avait pas lieu de s'appesantir longtemps sur ces notions premières, déjà classiques en Angleterre et chez nous à peu près acceptées; c'était particulièrement aux travaux plus récens et complétement ignorés de notre public, notamment aux traités de Malthus et de Ricardo, que les efforts du jeune écrivain devaient s'attacher de préférence. Cette partie de sa tâche, de beaucoup la plus difficile, fut celle aussi où les dons de son esprit se révélèrent le mieux, et qui attira le plus l'attention. Rien de plus compliqué, de plus aride et d'une démonstration plus laborieuse que la théorie de Malthus sur le *principe de la population*, si ce n'est peut-être celle de Ricardo sur *le revenu de la terre*. Ces deux maîtres ont par ces deux systèmes acquis une illustration scientifique égale à celle d'Adam Smith; mais les problèmes qu'ils se sont proposés étaient d'une nature infiniment moins accessible au commun des lecteurs que ceux qu'avait traités leur illustre devancier. L'analyse et les commentaires qui en furent donnés par *le Globe* portaient dans ce dédale de statistique tant d'ordre et de clarté que le public ne s'en effraya pas, et même y comprit quelque chose, pendant que les savans et les gens du métier reconnaissaient tout d'une voix chez le commentateur une sorte de supériorité fondée sur la qualité rare et du savoir et de l'esprit. Je me souviens qu'un homme de grande expérience, né avec le génie des questions financières, et, par une contradiction piquante, à la fois peu versé dans la métaphysique des théoriciens économistes et néanmoins grand amateur de toute nouveauté favorable

aux besoins de la société moderne, M. le baron Louis, fut si charmé de rencontrer un guide qui lui faisait commodément franchir les défilés abrupts du système de Ricardo, qu'il n'en tarissait pas d'éloges. Il voulut voir et complimenter l'auteur de ces articles, ou plutôt il voulut le revoir, car il l'avait connu enfant, et de ce jour on peut dire qu'il ne cessa d'avoir les yeux sur lui, de faire à son sujet les plus brillantes prophéties, et de lui témoigner un attachement et une estime dont les preuves publiques ne devaient pas tarder à se produire.

Ce fut après avoir terminé la série de ses études insérées dans *le Globe* que M. Duchâtel rencontra l'occasion de reprendre à nouveau une des questions traitées par lui d'une façon sommaire à propos des travaux de Malthus, et d'en faire le sujet d'un mémoire ou plutôt d'un volume plus étudié et de plus longue haleine que tout ce qu'il avait écrit jusque-là. Il s'agissait de la question de la *charité* considérée dans ses rapports avec l'état moral et le bien-être des classes inférieures. L'Académie française, sortant de ses habitudes ou plutôt usant par *interim* des anciennes attributions de la classe des sciences morales et politiques, supprimée depuis 1816 et non encore ressuscitée, avait mis au concours cette question de la charité, sans interdire aux concurrens de la traiter sérieusement, scientifiquement, pour elle-même, et non pour en faire un texte de littérature et d'éloquence. Il est vrai qu'au moment suprême, craignant de se commettre vis-à-vis des économistes de profession et sentant sa propre incompétence, l'Académie ne se hasarda pas à décerner le prix. Ce fut donc le public qui devint juge du concours. Le travail de M. Duchâtel une fois publié reçut, malgré la nouveauté des idées qui s'y produisaient, l'accueil le plus empressé, et fut placé au rang qui lui appartenait. Pour certains philanthropes, cette doctrine, qui dans l'intérêt bien entendu des pauvres trace des bornes à la charité, surtout à la charité publique, qui, par amour pour ceux dont le travail est l'unique moyen de vivre, oppose à leurs penchans de sévères et prévoyans conseils, ne pouvait guère manquer de passer pour cruelle, et c'est bien à cette considération qu'en s'abstenant l'Académie avait surtout cédé; mais tel est le sentiment sérieux et vraiment charitable qui, sous l'écorce scientifique, se trahit dans tout cet écrit, c'est si bien à l'amélioration, à l'affranchissement, à la dignité morale des plus humbles et des plus malheureux que l'auteur entend travailler, tout cela est de si bonne foi, les démonstrations sont si claires et si pertinentes, que l'impression qui en reste au lecteur, bien loin d'être pénible, est douce et consolante. Vingt ans plus tard, de prétendus réformateurs proposaient un moyen plus sommaire d'en finir avec la pauvreté; ils ne voulaient pas moins que reconstruire à neuf l'ordre social, et persua-

daient au peuple que personne avant eux n'avait seulement songé à soulager ou à guérir ses plaies. Leur impuissante panacée ne fait-elle plus de dupes? Je n'en voudrais pas répondre; mais ce qui est bien certain, c'est qu'en dépit de tous les rêves, de toutes les chimères que peut forger l'esprit humain, quels que soient les futurs triomphes de la démocratie, il y aura toujours en ce monde des masses innombrables obligées de travailler pour vivre, et que les seuls moyens d'améliorer leur condition seront toujours, sauf quelques différences d'application et de détail, ceux dont le jeune auteur du mémoire sur la *charité* recommandait modestement l'emploi, c'est-à-dire la juste élévation des salaires et la prudence individuelle, la prévoyance des travailleurs.

C'était en 1829 qu'avait paru la première édition de l'*Essai sur la charité*. J'insiste sur la date. Pour l'auteur et pour ses amis, pour toute notre cohorte du *Globe*, les circonstances venaient de prendre un caractère étrangement nouveau, et nos idées un tout autre courant. De 1824 à 1827, jusqu'au moment des élections qui renversèrent M. de Villèle, la politique ne nous avait préoccupés qu'en perspective, pour ainsi dire, et même à distance assez longue. Nos opinions n'étaient représentées à la chambre, dans le petit groupe de l'opposition, que par deux ou trois personnes tout au plus, et le pays semblait plongé dans un tel sommeil que toute sollicitude politique était pour nous plutôt une abstraction qu'une réalité. Pendant ces trois années, nous n'étions pas sortis de notre camp philosophique et littéraire, du pur domaine des idées, ne poursuivant que notre guerre aux préjugés et aux routines. La grosse affaire en ce temps-là était le succès ou la chute de ceux qui, voulant passer du précepte à l'exemple, se hasardaient sur nos théâtres à heurter les traditions reçues. Ces tentatives, pour la plupart, laissaient beaucoup à désirer; mais, par esprit de corps, il n'en fallait pas moins leur prêter assistance, et personne, à coup sûr, n'apportait à l'accomplissement de ce devoir de solidarité plus de bonne grâce et d'entrain que notre économiste. Autant, la plume en main, il se tenait de parti-pris dans les limites de son propre domaine, autant sa conversation était d'humeur plus vagabonde et ne se refusait aucune incursion sur le terrain d'autrui. Théâtre, poésie, roman, histoire, philosophie, tout lui servait de texte à de piquantes revendications en faveur des franchises du goût et de la pensée. Sans dire un mot de politique, il ne cessait de réclamer le juste et loyal exercice du principe de liberté.

Dès 1827, il ne s'en tint plus là : tout était bien changé; les événemens l'avaient lancé, comme toute notre phalange, en pleine vie publique. On sait quel retour d'opinion, quel prompt réveil venait

de se produire en France. Malgré notre âge, bien que les moins jeunes d'entre nous dussent, d'après la charte alors régnante, attendre encore près de quinze ans avant de songer pour eux-mêmes à la vie politique, nous ne pouvions assister en spectateurs oisifs à ce généreux mouvement. Nous l'avions même en quelque sorte aidé et presque provoqué. Le projet de dissoudre la chambre avant l'expiration du mandat septennal n'était alors connu qu'à Paris et de bien peu de gens. La France n'en avait pas soupçon. Que faire pour la mettre en éveil? Les journaux ne pouvaient rien dire : on avait tout exprès, pour s'assurer de leur silence, rétabli récemment la censure. Quelques-uns d'entre nous conçurent l'idée d'une association qui, à défaut de journaux, au moyen de brochures, tiendrait en garde les électeurs. En quelques jours, tout fut organisé : des nuées de petits écrits pleins de conseils et d'avertissemens, portant tous cette même devise : *aide-toi, le ciel t'aidera,* se répandirent d'un bout à l'autre du royaume avec un ensemble et une rapidité dont on ne peut s'étonner assez quand on pense aux imparfaits moyens que nous avions à notre usage. Chacun s'y mettait de cœur. Le dévoûment suppléait aux ressources. L'œuvre était entraînante et rassurante tout à la fois. Marcher à la conquête de droits si clairs et si incontestables sous la conduite de chefs expérimentés, d'un royaliste aussi fidèle, d'un esprit aussi droit et aussi profond que M. Royer-Collard, c'était faire de l'opposition en sûreté de conscience. La marge semblait si grande avant d'en venir aux imprudences et aux sérieux dangers! Néanmoins quand le but fut atteint au-delà de tout espoir, quand, après les élections générales et les réélections partielles, il devint évident que la chambre nouvelle donnait les garanties les plus réelles aux amis les plus exigeans d'une liberté sagement progressive, la mission de notre société, jusque-là légale ou tout au moins irréprochable, avait perdu sa raison d'être. D'après nos propres prévisions, nous n'avions plus qu'à nous dissoudre. C'était l'avis que Duchâtel avait émis tout des premiers, et qu'il fit prévaloir parmi nous. Seulement nous n'étions plus les maîtres de notre œuvre. L'association d'abord conçue, organisée et dirigée par nous, avait, chemin faisant, ouvert ses rangs à bien des membres d'origine diverse et de couleurs plus ou moins disparates. Il y en eut qui, trouvant là des cadres tout formés, des relations établies, tout ce qui constituait une société agissante et prospère, ne voulurent pas s'en dessaisir, espérant en tirer parti à d'autre fin que d'éclairer des électeurs. De là entre eux et nous de profonds désaccords suivis bientôt d'une rupture. Nous nous quittâmes, non sans prévoir qu'à l'avenir plus d'une fois encore nous prendrions ainsi des routes opposées.

Et je ne parle là que de cette fraction de la jeunesse libérale qui n'a-

vait pour la liberté et pour les institutions constitutionnelles qu'un amour apparent et tout de circonstance, qui au fond ne comprenait et n'aimait que la force, ne voulait que le triomphe de ses propres idées, sans respect de ceux qui en professaient d'autres; parti violent, impatient, où se confondaient pêle-mêle et des bonapartistes déguisés et des républicains obstinés naïvement fidèles au comité de salut public, les uns comme les autres ennemis-nés de tout gouvernement soucieux des droits de tous, les uns comme les autres s'arrogeant sans raison le titre de libéraux. Qu'entre eux et nous la dissidence fût profonde, qu'elle dût éclater, c'était dans l'ordre; mais par malheur là ne se bornaient point les germes de division qui commençaient à poindre et menaçaient l'avenir. Dans les rangs même des plus sincères amis des institutions libres, un pénible problème divisait les esprits. Les uns, même en dehors de toute question de sentiment et de fidélité chevaleresque, sans affection pour les personnes, sans lien d'aucune sorte avec la maison de Bourbon, par pur amour de la vraie liberté, pensaient que la meilleure chance, le moyen le plus sûr d'en fonder parmi nous le règne était de ne pas rompre avec le droit séculaire de l'ancienne monarchie, qu'il y avait dans ce droit consacré par le temps une base d'autorité que rien ne pouvait suppléer, et sans laquelle tout établissement libéral serait précaire et contesté, qu'il fallait tout au moins user d'égards et de patience, résister sans détruire, atténuer plutôt qu'envenimer la guerre, et surtout ne pas la provoquer; d'autres, non moins sincères dans leur attachement aux institutions libres, mais convaincus que jamais on n'obtiendrait non-seulement du roi Charles X, mais de tout prince régnant par droit héréditaire, la franche reconnaissance et la fidèle observation d'un pacte constitutionnel, soutenaient que c'était perdre son temps que d'en poursuivre la chimère, qu'il fallait prendre son parti, et saisir la première occasion de fabriquer du même coup le pacte tel qu'on l'entendait, et le monarque tel qu'on le souhaitait pour que la foi jurée fût à coup sûr obéie. En un mot, marchant au même but, la monarchie constitutionnelle, on se traçait pour l'atteindre deux routes opposées, l'une franchement légale, l'autre révolutionnaire. Je n'ai pas besoin de dire duquel de ces deux systèmes *le Globe* était l'organe; quant à l'autre, après s'être habilement produit pendant deux ou trois ans dans des feuilles diverses qui lui ouvraient passagèrement leurs colonnes, il eut à son tour un organe entièrement à lui, et vers les derniers jours de 1829 inaugura *le National*.

L'esprit du *Globe*, l'esprit du *National*, ce n'était pas là seulement un désaccord de circonstance, un accident de polémique éphémère, c'étaient deux façons de voir et de sentir en politique dont les contradictions devaient survivre même à la chute de l'ancienne

royauté, et perpétuer, pendant les laborieux efforts de la royauté nouvelle, dans les rangs de ses meilleurs amis, une sorte d'antagonisme plein de regrettables conséquences. Si le bonheur avait voulu que le droit héréditaire, mieux avisé, plus éclairé, au lieu de justifier comme à plaisir les prévisions du *National*, eût pris confiance en ce libéralisme qui souhaitait son maintien, si les transactions nécessaires que réclamait la partie saine et modérée de la nation n'avaient pas révolté et exalté ce prince infortuné qu'un élan de conscience irréfléchi poussait tête baissée vers l'abîme sans qu'il en soupçonnât la profondeur ni même la réalité, peut-être aurions-nous vu s'affermir peu à peu et posséderions-nous en toute plénitude ces nobles institutions sans lesquelles les sociétés modernes sont déchues désormais de toute dignité, de tout repos, de toute prospérité, inestimable bien que nous nous sommes laissé ravir dans un accès d'appréhensions puériles, et dont la revendication devient pour nous un devoir nécessaire en même temps qu'un obscur et laborieux problème.

Mais à quoi bon les utopies et les regrets? Ne sait-on pas que vers les premiers jours d'août 1829 le sort en fut jeté? *Le Moniteur* enregistra ce changement de cabinet, cette résolution dont tout le monde parlait depuis six mois et à laquelle personne ne voulait croire, véritable défi, désolant pronostic d'une lutte inévitable. La session était close; ces ministres nouveaux, dont les noms seuls semblaient une menace, eurent beau ne rien dire et presque ne rien faire, l'émotion ne se calma point. Jusqu'à l'issue fatale, pendant toute une année, la France fut dans cet état de stupeur et de fièvre, dans ce malaise et cette angoisse qui précèdent un violent orage. L'impression m'en est encore présente et ne saurait s'effacer, pas plus que je n'oublie la tristesse et les pressentimens, j'ose dire prophétiques, qui, à la nouvelle de cette incalculable faute, avaient comme envahi, sans qu'il parvînt à s'en défendre, l'ami dont nous parlons ici.

Personne assurément n'était moins engagé que lui, soit d'affection, soit de reconnaissance, soit même seulement par les liens de famille et de monde, à la fortune de cette noble race qui se trouvait lancée en de telles aventures, et ce n'étaient ni sa jeunesse, ni ses opinions, plutôt vives que timides, bien qu'au fond modérées, qui se seraient troublées à l'idée d'une lutte du moment que la violation d'un droit lui en eût démontré la triste nécessité; mais la justesse et la lucidité de son intelligence lui révélaient à point nommé ce que ce fatal coup de tête allait coûter et à la liberté et à ce pays qu'il aimait tant. Quelle que fût l'issue de la lutte, soit le divorce si la résistance triomphait, soit l'union contrainte si force restait au pouvoir, il voyait dans cette rupture en perspective plus

qu'un sujet de juste appréhension, la perte d'une ancienne espérance. C'est en effet un autre souvenir dont la trace m'est restée vivante que sa joie instinctive et comme involontaire lorsqu'à Lausanne, cinq ans auparavant, on nous annonçait de France les premiers pas du nouveau roi montant au trône, cette censure abolie, ces avances habiles, ce début libéral. « Voici donc un moment où la réconciliation va devenir possible, écrivait-il alors (le 5 octobre 1824). Je ne saurais dire combien en théorie je serais heureux que la question de la dynastie fût définitivement résolue, et que la lutte n'eût plus à s'établir que sur la marche de l'administration, comme en Angleterre, sans hostilité de la nation contre la famille régnante, ni de la famille régnante contre la nation. La fortune met l'occasion entre les mains du nouveau roi, c'est à lui de la saisir... La question de la dynastie vidée, un point de départ commun devient possible, condition nécessaire de toute fondation stable... » On voit avec quelle sagacité cet esprit de vingt et un ans appréciait le bienfait d'une dynastie hors de cause, quel espoir il en avait conçu, et de quel œil il devait accueillir ce ministère du 9 août 1829, cette déclaration de guerre qu'aucune conciliation, aucun accommodement ne pouvait plus prévenir. De part et d'autre, la confiance était morte, et la force était le seul arbitre qui désormais devait tout décider. Aussi bientôt la crise alla se précipitant. De rudes, mais sincères remontrances provoquèrent un appel au pays; puis, lorsque le pays eut confirmé les remontrances, le malheureux monarque, accomplissant sa destinée, lança son fatal défi, et la monarchie disparut.

Au lendemain de la catastrophe, que devait faire un jeune homme respectueux envers le malheur, mais fidèle avant tout aux institutions libres qu'il convoitait pour son pays? Ce n'était plus le temps des paisibles études, des controverses spéculatives, des théories philosophiques; l'esprit de révolution, ivre de sa victoire, ne se contentait pas d'avoir vengé la charte, il voulait la détruire; les idées constitutionnelles, les libertés publiques greffées sur la monarchie lui étaient odieuses non moins que la royauté même, et il entendait bien s'en délivrer du même coup. Le devoir était donc, pour la jeunesse libérale, de rompre avec cet esprit et de grossir les rangs de ceux que la société appelait à sa défense, et qui pour s'abriter venaient d'improviser une royauté nouvelle, seul simulacre de monarchie qui pût se soutenir encore. Sans doute il eût mieux valu qu'un compromis fût possible, qu'on pût laisser intact le droit héréditaire, le fondement traditionnel, et n'imposer au dévoûment du prince appelé à gouverner qu'une charge temporaire, une simple régence; mais cet expédient, facile en apparence quand on y pense après coup, n'était au moment même qu'une pure utopie. Il faut n'avoir pas vu ces terribles journées, il faut ne pas savoir combien la France

est incapable, dès que son sort est en jeu, de se donner le temps de réfléchir et de laisser en suspens, seulement pendant douze heures, sa confiance et son espoir, pour supposer que l'établissement d'une régence, c'est-à-dire, en réalité, le rétablissement du principe qui venait d'être vaincu, pût être seulement tenté au lendemain des trois journées. En s'obstinant à ce parti moyen, on risquait de tout perdre, on laissait à la démagogie le temps de faire un coup peut-être irréparable. Il n'y avait de possible qu'une résolution soudaine, une situation tranchée, une responsabilité complète, irrévocable, et ce n'était pas l'ambition d'un homme, c'était le sentiment de la conservation surexcité chez tout un peuple qui se refusait aux demi-mesures et aux atermoiemens. Aussi, tant que la sécurité, à peu près rétablie, n'eut pas comme effacé le souvenir du péril social, ce fut à qui remercierait le prince de s'être résigné au rôle ingrat qu'il avait dû subir. *Le Moniteur* est là pour témoigner de ces adhésions qui aujourd'hui nous étonnent, et certaines paroles prononcées devant la chambre des pairs par les plus honorables et les plus dévoués royalistes démontrent à quel point la royauté nouvelle était l'œuvre de tous et l'œuvre nécessaire. Le même mouvement irrésistible qui devait vingt ans plus tard appeler au pouvoir le prince aujourd'hui régnant s'était produit, au lendemain de 1830, en faveur du roi Louis-Philippe, et si le procédé dont l'empereur Napoléon Ier s'était servi deux ou trois fois en pareille circonstance, si le suffrage universel n'eût pas alors, près des vrais libéraux, paru comme entaché d'une sorte de charlatanisme, s'il n'eût pas eu l'apparence d'un expédient peu sérieux, peu sincère et peu digne, et que dans chaque commune chaque citoyen eût été appelé à déclarer si, oui ou non, il entendait que la royauté nouvelle continuât son œuvre et protégeât contre les démagogues l'ordre public menacé, soyez certain que les voix dissidentes n'eussent pas été moins rares qu'en 1851.

Pourquoi ne pas le dire? cette formalité, bien qu'illusoire et peu démonstrative aux yeux des gens sensés, n'en a pas moins manqué à ce gouvernement. Elle lui aurait rendu de notables services. En rappelant par chiffres incontestables ce qui devait s'oublier si vite, l'assentiment universel des premiers jours, elle lui aurait prêté, surtout vis-à-vis des masses, un grand moyen de force, un argument qui aurait fermé la bouche à bien des agresseurs, et à défaut du temps, qui seul consacre les pouvoirs nouveau-nés, elle eût donné à celui-ci la plausible apparence d'une consécration populaire. Il ne faut pas croire qu'on puisse impunément être toujours sincère et n'aimer que la vérité. La royauté nouvelle avait des conseillers qui songeaient trop au fond des choses. Pour réussir dans les affaires humaines, il faut, si honnête qu'on soit, penser à l'apparence et songer aux effets d'optique. Parmi ces conseillers, ceux

même qui professaient les principes de la gauche et qui croyaient de cœur et littéralement à la souveraineté du peuple, n'insistèrent que très faiblement pour cette convocation des comices, et ceux qui n'admettaient, philosophiquement parlant, d'autre souveraineté que celle de la raison, les *doctrinaires*, comme on les appelait alors, n'eurent pas même la pensée qu'on pût sérieusement chercher la moindre force dans cette comédie. Il n'en fut donc question au conseil que pour passer outre aussitôt; mais je tiens à consigner ici qu'à ce moment même, vers le milieu d'août, l'instinct de Duchâtel ne lui fit pas défaut et qu'il entrevit clairement l'occasion qu'on laissait échapper. Combien de fois, vingt ans plus tard, en face de ces millions de votes dont un autre pouvoir tirait si grand parti, ne m'a-t-il pas rappelé nos causeries de 1830, les regrets dont il m'avait fait part, et combien il eût été facile et probablement profitable à la naissante royauté de ne pas s'en fier seulement aux théories même les plus vraies et les plus scrupuleuses, et, sauf à se permettre une réminiscence impériale, ou, si l'on veut, un plagiat, d'acquérir le bénéfice de cette sorte de baptême!

Après tout, si dans le trouble des premiers momens le savoir-faire fut en défaut, si ces esprits profonds et supérieurs que consultait la nouvelle monarchie n'avaient pas une parfaite entente de la fibre populaire, il y avait chez eux quelque chose d'infiniment plus rare, et que Duchâtel, s'il eût fallu choisir, aurait prisé fort au-dessus, je veux dire un sincère et courageux désir de maintenir envers et contre tous, quoi qu'il pût arriver, les droits de la liberté légale. C'était là, au lendemain d'une catastrophe, en face de passions déchaînées, aussi sourdes qu'aveugles, et que la force seule semblait pouvoir dompter, c'était une conception hardie, originale, sans exemple dans nos fastes révolutionnaires, et qui suffit à l'éternel honneur de ce gouvernement. Ce qu'il a dépensé de dévoûment, d'intelligence, de généreux efforts pour ne pas tomber dans l'ornière de 91, pour retrouver, avec l'expérience de plus, les premières traces de 89, pour soutenir en un mot cette gageure périlleuse, si près d'être gagnée, d'une révolution jalouse des droits de tous, aimant la liberté même après la victoire, et la sauvant à ses dépens, personne aujourd'hui ne s'en doute, ou n'y prête une sérieuse attention.

C'est à cette œuvre que Duchâtel allait lier sa vie : nous l'y suivrons pendant dix-huit années, sans nous étendre outre mesure, mais sans rien négliger pour reproduire au vrai la part qu'il y a prise et la trace qu'il y a laissée.

II.

Nous sommes sur une scène et dans une atmosphère absolument nouvelles. Ce rôle, si commode, si dégagé, si doux, de redresseur

d'abus, de frondeur, de critique, ce rôle d'opposition, le voilà terminé; il faut endosser le harnais de misère, la pratique, la responsabilité. En général dans ce pays de France, et aujourd'hui plus que jamais, après un sommeil de vingt ans, la jeunesse qui se mêle de politique oublie complétement que du soir au matin, par une bourrasque imprévue, elle a toujours la chance de voir, en un clin d'œil, s'écrouler ce qui existe, ce qu'elle blâme, ce qu'elle attaque, et s'élever ce qu'elle rêve, par conséquent d'être prise au dépourvu, d'être appelée à la manœuvre sans en savoir le premier mot, et de ne pouvoir fournir, pour diriger le gouvernail, que des mains inexpérimentées. Où sont-ils ceux qui sérieusement s'exercent par avance aux fonctions qu'ils pourraient remplir, qui s'enquièrent des moyens de corriger ce qu'ils censurent, avides de détails et de notions pratiques non moins que de théories et de généralités? Ces aptitudes de précaution étaient rares il y a quarante ans au moins autant qu'elles le seraient demain : aussi les plus habiles et les plus avisés furent eux-mêmes, au premier abord, étrangement novices, et la transition entre les deux régimes ne s'opéra qu'au prix de longs apprentissages et d'assez nombreux pas de clercs. C'était donc quelque chose de rare au dernier point et dont on aurait cité à peine un autre exemple, parmi les nouveau-venus dont l'inexpérience sautait à tous les yeux, qu'un praticien consommé sachant *ex professo* ce qu'il y avait à faire, comme s'il n'eût de sa vie donné son temps à autre chose. Tel était Duchâtel au lendemain de 1830. Un administrateur en fonctions depuis longues années n'aurait pas mieux connu les rouages de l'administration que ce critique et ce théoricien. Son entrée au conseil d'état comme conseiller en service ordinaire n'étonna donc personne parmi ceux qui le connaissaient, et fut à l'instant même, dès qu'on le vit à l'œuvre, tenue pour légitime par ceux qui l'ignoraient encore. Et ce n'était pas tout que de siéger comme conseiller d'état à l'âge où d'habitude on devient auditeur, l'innovation principale était que ce conseiller de vingt-sept ans eût pris rang, dès ses premières paroles, presque de pair avec les chefs et les oracles du conseil, les Allent, les Berenger, les Fréville. Une juste déférence, une respectueuse curiosité, entouraient, comme on sait, dès qu'ils ouvraient la bouche, ces nobles vétérans, ces répertoires vivans des traditions administratives. Ceux surtout qui ne siégeaient là que de la veille, et qui, de quelque grade qu'on les eût décorés, avaient encore tant à apprendre, ne se lassaient pas d'écouter cette imperturbable abondance d'exemples, de précédens, de décisions, d'arrêts, de notions précises et sûres qui faisait le fond de ces improvisations. Eh bien! ce même caractère d'autorité et d'expérience, mêlé à un tour d'esprit et à des aperçus plus hardis et plus jeunes, s'était produit

dans les paroles du nouveau conseiller d'état dès les premières fois qu'il avait opiné; on l'avait pris pour un ancien, l'illusion était complète. Il y avait à l'entendre même profit, même sécurité. Lui aussi semblait porter dans sa mémoire le *Bulletin des Lois* tout entier, n'hésitant et ne bronchant jamais ni sur les faits ni sur les dates, toujours armé de preuves jusqu'en ses moindres assertions. On comprend qu'il n'avait fallu ni brigues ni patrons pour l'introduire, malgré son âge, en situation si haute. C'était son droit en quelque sorte. Le duc de Broglie, alors ministre de l'instruction publique et en même temps chef du conseil d'état, n'avait eu nul besoin des souvenirs de Coppet et de l'affectueuse intimité qui s'en était suivie pour provoquer cette nomination et en faire signer l'ordonnance. Tous ses collègues à l'envi, et le baron Louis plus encore que tout autre, en mémoire des articles du *Globe*, lui en auraient disputé l'idée. Ce qui ressortait d'ailleurs, même aux yeux les moins exercés, de ces débuts d'un éclat insolite, c'est qu'ils n'étaient que le prélude de destinées plus hautes. On sentait qu'éloigné pour trois années encore de l'enceinte législative, faute d'avoir trente ans, il n'y serait pas plus tôt entré que l'horizon s'élargirait pour lui, et qu'il était de ceux qui deviennent ministres en quelque sorte forcément, sans même avoir besoin d'en montrer le désir, par cela seul qu'on les voit prêts et comme équipés d'avance pour la conduite et le débat des plus grandes affaires.

D'où lui venait ce privilége? Il n'y aurait vraiment pas justice à n'en faire honneur qu'à lui seul, ni même aux heureux dons qu'il avait reçus du ciel. Une équitable part doit être faite à la tendre sollicitude qui depuis sa naissance avait veillé sur lui et tout prévu, tout disposé pour ajouter encore à ces dons de nature. Je parle d'une mère, deux fois sa mère en vérité, puisqu'elle l'avait fait vivre à force d'art, de soins, de dévoûment, au milieu des dangers dont un développement trop hâtif du cerveau avait menacé son enfance. Cette mère fondait sur son fils des espérances sans limites. Elle avait foi, une foi absolue en sa supériorité, et en lui cultivant l'esprit avec réserve, pour ménager ses forces, elle savait semer à coup sûr. C'était une rare personne, joignant à l'esprit le plus droit, au cœur le plus généreux, une imagination pleine de charme et d'imprévu. Sur son visage, au temps où je commençai à la connaître, vers le milieu de la restauration, on retrouvait les traces encore récentes d'une grande beauté, et je ne sais quelle noblesse naturelle dont le premier aspect, tant soit peu solennel, ne cachait qu'affectueuse bonté. Peu de femmes ont reçu avec cette largesse l'instinct délicat de la vie et des manières du monde, cet art qui se devine et ne s'enseigne pas. Introduite dès sa première jeunesse dans une cour où se heurtaient les façons les plus dispa-

rates, l'élégance enjouée, simple, aisée et raffinée pourtant du véritable ancien régime, les airs de parvenus, la morgue hautaine et parfois burlesque du nouveau, Mme Duchâtel s'était approprié les traditions anciennes, non sans les rajeunir d'une sorte de grâce et d'affabilité qui lui était particulière. A l'époque dont nous parlons, sans avoir oublié le temps où son mari s'était acquis une grande situation pour avoir, avec une fermeté sagace, fait sortir du chaos et fondé sur les bases qu'elle conserve aujourd'hui l'administration des domaines, cette colonne principale de notre système financier; sans avoir oublié non plus qu'elle-même elle occupait à cette cour une grande charge honorifique, conservant au fond de sa mémoire comme un poétique éblouissement des grandeurs de l'empire et un certain respect des illusions qu'elle en avait gardées, elle n'en était pas moins parfaitement convaincue que c'était à d'autres temps, à d'autres destinées qu'elle devait préparer ses deux fils, qu'un grand pays comme le nôtre ne jouerait plus le triste jeu de se donner ainsi tout entier à un homme, que c'était bon pour une fois, et que les conquêtes de la France, s'il lui en fallait encore, seraient d'un autre ordre désormais, coûteraient moins de larmes et laisseraient après elles, au lieu de sanglantes ruines, le durable bienfait d'un gouvernement établi sur le respect du droit. Voilà ce qu'elle espérait: on comprend qu'avec ces idées sagement libérales elle n'avait garde de s'opposer au genre de vie et à la direction d'études qu'avait choisis son fils aîné. Seulement, tout en favorisant ses goûts d'indépendance et son culte de la liberté, elle ne lui laissait jamais perdre de vue cet autre but toujours possible, l'exercice du pouvoir et la nécessité de s'y préparer. Elle admettait qu'on fût whig à la condition de pouvoir au besoin faire œuvre de tory. De là dans cette éducation des soins particuliers pour donner à l'esprit une maturité précoce et le nourrir en toutes choses de notions exactes et sûres. Ce qu'on raconte de certains jeunes lords qui, dès l'enfance, sont en quelque sorte dressés à la profession d'hommes d'état, elle l'avait mis en pratique par instinct maternel et sans la moindre anglomanie. On peut donc dire en toute vérité qu'au mois d'août 1830, lorsqu'il fallut passer sans transition, en quelques heures, de l'opposition au pouvoir, personne, dans les rangs de notre jeunesse, n'était autant que Duchâtel tout prêt à cette évolution, et n'avait la même avance que lui. Son âge seul ne lui permettait pas d'aborder d'emblée la tribune; mais là encore une tendre prévoyance lui avait abrégé et aplani la route.

Son père s'était dévoué à lui garder en quelque sorte son siége au parlement. Dès 1827, on avait vu ce courageux vieillard, sortant de son repos et du silence où il vivait depuis la chute de l'empire, ne pas refuser, bien que septuagénaire, le mandat que lui offraient

les électeurs de la Charente-Inférieure. Ce n'était pas la première fois qu'il siégeait dans une assemblée. Il avait fait partie du conseil des cinq-cents, où l'avaient envoyé les électeurs de Bordeaux, bien que noble, d'origine normande et descendant d'un des collatéraux du sauveur de Charles VII, qui avait lui-même arraché Vire aux mains des Anglais. Cette élection nouvelle, qui après un si long intervalle était venue surprendre M. Duchâtel, ce n'était pas pour lui qu'il l'avait acceptée; il le laissait bien voir tout en accomplissant avec scrupule ses devoirs législatifs et même en subissant la corvée fatigante de diriger, comme président d'âge, les débats d'une longue vérification de pouvoirs. Le secret de sa force était la joie de se sentir utile à ce fils, son orgueil, en lui assurant d'avance, sans les laisser tomber aux mains d'un autre, d'heureuses chances électorales. Et en effet le fils avait à peine accompli ses trente ans, le 19 février 1833, que le père déposait son fardeau, heureux de voir ses mandataires le transmettre presque sans dissidence au successeur de son choix.

Je n'insiste sur ce détail que pour mieux indiquer sous quelle heureuse étoile s'ouvrait cette carrière et à quel point la Providence semblait s'être complu à combler ce jeune homme de ses meilleures faveurs. Ce n'était pas même assez qu'il dût entrer ainsi, presque par droit héréditaire, à la chambre des députés; une fortune encore plus rare lui était advenue, celle de siéger dans cette assemblée, d'en être membre en quelque sorte, et de s'y faire connaître par les débuts les plus brillans, avant même que d'en faire légalement partie.

On se rappelle en quelle estime M. le baron Louis avait tenu ses premiers essais, et quel espoir il fondait sur lui. Lorsqu'au 13 mars 1831 M. Casimir Perier pria son vieil ami de reprendre sous sa présidence le portefeuille des finances, qu'il avait déjà tenu avec tant d'autorité et de succès dans les trois premiers mois du gouvernement nouveau et qui tombait des mains de M. Laffitte, ce fut, de la part du baron Louis, presque une condition de sa rentrée aux affaires que Duchâtel, comme conseiller d'état attaché à son ministère et commissaire du gouvernement, lui servirait d'auxiliaire et lui épargnerait ce qu'il redoutait le plus, les fatigues de la tribune, les communications orales avec les chambres. C'était un homme d'infiniment d'esprit, plein d'idées, d'aperçus et d'instincts en finances, parfaitement capable au besoin de s'expliquer, même en public, avec clarté et conviction, mais se défiant de lui, de la promptitude un peu tumultueuse de ses pensées et de la difficulté de les mettre en bon ordre à volonté, du premier coup. Grâce à un interprète à la fois jeune et expérimenté, toujours prêt à comprendre et à traduire dans un langage net et limpide ses intentions,

même à peine ébauchées, sa tâche devenait plus facile; il échappait à sa préoccupation constante et en même temps il rendait service à celui dont il usait ainsi. Aussi son offre fut acceptée et l'occasion saisie avec empressement. L'expérience s'en poursuivit pendant toute une année, année laborieuse et féconde, mémorable pour le pays lui-même, qui reprenait haleine sous l'abri d'un pouvoir résolu, d'une volonté forte et puissante. Ce que cet apprentissage du ministère des finances dans une position si favorable à tout voir et à tout étudier, ce qu'un commerce intime avec un homme d'une trempe aussi rare que le baron Louis devait faire acquérir au jeune conseiller d'état d'autorité pratique et de sûreté de jugement, je n'essaierai pas de le dire; il me faudrait le suivre dans toutes les branches du service, dans les moindres détails de l'administration : ce qu'il suffit de noter, c'est la situation que lui valut dans la chambre cette continuelle nécessité d'y prendre la parole. Il y a peu de rôles moins commodes, disons mieux, plus ingrats que celui d'avocat d'office, et tel est à peu près le sort d'un commissaire du gouvernement, parlant de loin en loin, et comme par hasard, devant une assemblée à laquelle il n'appartient pas. Ces sortes de plaidoiries sont prises rarement au sérieux. Il n'en fut point ainsi des explications toujours sobres, mais concluantes, données régulièrement au nom du ministre des finances, tantôt quand il était absent, tantôt en sa présence même. La continuité de cette mission lui avait-elle donné plus de poids? ou bien l'orateur officiel avait-il su se rendre personnellement agréable? Toujours est-il que dès l'abord on l'écouta, on l'accueillit avec une faveur marquée; bientôt le gros de l'assemblée l'avait comme adopté et lui ouvrait ses rangs en quelque sorte, si bien qu'au bout de dix-huit mois, lorsqu'il y entra tout de bon et pour son propre compte, la différence fut insensible; il n'y avait, à vrai dire, rien de changé pour lui.

Et cependant c'est à dater seulement de cette époque, du jour de son élection, de la fin de février 1833, que sa présence dans cette enceinte prend tout son intérêt et doit vraiment nous occuper. Il n'était jusque-là monté à la tribune que pour répondre à des questions de détail, fournir des explications, des éclaircissemens, ou si parfois on l'avait vu se donner carrière, si en répondant un jour à M. Laffitte, et, tout en rectifiant ses chiffres et ses assertions, il avait exposé largement les vrais principes en matière de budget, ou bien encore s'il avait défendu pied à pied, sans s'interdire les développemens qui lui semblaient nécessaires, certaines institutions financières telles que l'amortissement, par exemple, ce n'en était pas moins un rôle limité que le sien; il ne pouvait parler exclusivement que de finances et n'avait rien à voir au reste des affaires, tandis qu'une fois député, toutes les questions lui devenaient ouvertes, et

les travaux de tout genre allaient l'assaillir à la fois. Membre de maintes commissions, presque toujours choisi pour rapporteur, assidu néanmoins aux séances publiques et se mêlant souvent aux débats, sans abuser jamais de la parole, il devint en très peu de temps si utile et si agréable à la chambre, cette sorte de bienveillance qu'il s'y était acquise eut fait bientôt de tels progrès, qu'arrivé le dernier, et de tous ses collègues le plus jeune, il en était déjà un des premiers, des plus considérables et des mieux écoutés.

S'était-il donc donné cette situation commode qui dans toute assemblée assure à ceux qui s'en contentent le privilége d'être bien avec tout le monde? se tenait-il à l'écart de la politique militante? se posait-il en simple député d'affaires? Loin de là : esprit politique avant tout, par caractère non moins que par principes, il ne savait pas flotter entre deux eaux, et, sans jamais être violentes, ses opinions, en toute circonstance, étaient encore moins ambiguës. La preuve ne s'en fit pas attendre. Un mois à peine après son entrée à la chambre éclata ce célèbre procès qui devait conduire à la barre le gérant d'un journal, du plus fougueux des journaux de ce temps, *la Tribune*. Notoirement outragée, la chambre usait d'un droit incontestable, mais d'un de ces droits qui, pour être efficaces, veulent être exercés avec grand à-propos. Or certains membres de la majorité, des moins timides, et Duchâtel était du nombre, pensaient que l'occasion était loin d'être bonne, que ce genre de répression devait exaspérer plutôt qu'intimider la presse, et que la cause de l'ordre et de la vraie liberté ne gagnerait pas dans cette aventure tout ce que l'assemblée risquait d'y perdre; mais, le sort une fois jeté et la lutte engagée, la chambre aux prises avec le journalisme radical, le suprême danger était qu'elle faiblît. C'est ce qui semblait près d'arriver. Dans la confusion d'un débat préalable où se discutaient les formes de procédure qu'il s'agissait d'improviser, les juristes de l'opposition avaient la partie belle; étalant leur science, invoquant la logique, ils étaient sur le point d'entraîner l'assemblée à déclarer que le jugement serait rendu à la même majorité que les verdicts du jury, ce qui donnait des chances presque certaines d'acquittement; le désarroi était au centre, la bataille semblait perdue, lorsque, par une de ces illuminations de bon sens qui lui étaient familières, notre nouveau-venu, sans se soucier des rancunes démagogiques qu'il allait déchaîner contre lui, demanda la parole et eut bientôt fait voir à ses collègues qu'on leur tendait un piége, qu'on troublait leur conscience par une fausse analogie, que les exceptions admises en matière judiciaire n'avaient pas de raison d'être en matière politique, que ce n'était pas en vertu d'un droit judiciaire, mais seulement à titre de pouvoir politique que la chambre jugeait le gérant de *la Tribune*,

que dès lors les règles en vigueur pour valider ses propres actes, ses décisions politiques et législatives devaient seules être admises dans le procès qui allait s'ouvrir. Il n'y avait rien à répliquer, c'était l'évidence même; l'effet de ces paroles fut subit, les adversaires n'insistèrent plus que faiblement, et la majorité raffermie usa sans scrupule de son droit.

Elle dut, on le comprend, garder bonne mémoire de ce service. Celui qui l'avait rendu vit sa faveur s'accroître par ce courageux à-propos, et comme à quelque temps de là, dans une tout autre sphère, l'attention de la chambre fut encore appelée sur lui; comme la commission du budget le chargea du rapport des recettes, et qu'il sut donner à ce travail ordinairement aride un intérêt inattendu en y introduisant une sorte de tableau de toutes les innovations qu'un amour sérieux du progrès pouvait, sans utopie et sans gêne pour le service, demander à l'administration; comme les juges compétens en ces matières, même dans les rangs de l'opposition, s'accordèrent à louer dans ce rapport et l'excellence de la méthode, et la largeur des vues, et la profonde connaissance du sujet, on ne s'étonnera pas qu'à l'ouverture de la session nouvelle, au commencement de 1834, chez les meilleurs esprits de la chambre, chez ceux-là même qui par leur âge et leurs services semblaient en droit d'avoir surtout souci de leurs propres prétentions, chez les vieux, en un mot, peut-être encore plus franchement que chez les jeunes, il y eût comme un désir secret qu'une occasion se présentât de mettre à plus sérieuse épreuve tant de sagacité, de lumières, de notions acquises, et que l'art le plus malaisé et le plus nécessaire, l'exercice du pouvoir, profitât sans tarder des dons prématurés qui se révélaient chez ce jeune homme.

Quant à lui, je dois le dire, il n'avait nulle hâte que ce souhait fût exaucé. Il eût bien mieux aimé ne toucher au but que plus tard et ne pas risquer de l'atteindre, au détriment de notre cause, par un démembrement et un affaiblissement presque certain de la combinaison ministérielle qui depuis dix-huit mois conduisait les affaires, et qui, par un heureux accord d'élémens dissemblables se complétant l'un l'autre, les avait si bien rétablies. Malgré le pénible interrègne plein d'hésitation, de trouble et de sanglantes luttes qui avait suivi la mort de Casimir Perier, de toutes parts, vers la fin de 1833, la confiance et la prospérité renaissaient à vue d'œil. Ceux qui ont vécu dans ce temps-là savent seuls l'attachement presque superstitieux que tout véritable ami de la monarchie constitutionnelle avait voué à ce cabinet du 11 octobre, laborieusement enfanté, et presque né par surprise au milieu d'incidens d'un haut comique, comme jamais on n'en vit de meilleurs, même aux plus beaux temps de la fronde, mais qui une fois à l'œuvre avait offert à l'opinion tant de

prompts résultats, tant de satisfactions inespérées, qu'il semblait défier les obstacles, marchant à pleines voiles comme le navire le mieux lesté, le mieux équilibré. L'union étroite du duc de Broglie, de M. Thiers et de M. Guizot avait fait ce prodige, chacun le comprenait, et, par un instinct prophétique des difficultés de l'avenir, chacun ne demandait, pour être en sécurité sur les futures destinées de la monarchie nouvelle, que le maintien durable de cette union. Par malheur, ce que les amis voyaient si bien n'était pas moins visible aux adversaires, et autant sur nos bancs on prenait de souci à conserver intacte cette sorte de palladium, autant sur d'autres on se donnait de soins à nous l'enlever. Que d'habiles efforts, que de savantes manœuvres pour allumer la jalousie, pour semer la division dans l'intérieur de ce triumvirat, qui, venu en son temps comme M. Perier était venu au sien, réalisait si bien la théorie parlementaire, laissant à la couronne une suffisante indépendance, et la couvrant en même temps de la responsabilité la plus réelle et la plus sérieuse! Je le dis à l'honneur des trois chefs de ce cabinet, ils s'étaient tous les trois gardés de ces embûches, et auraient évité longtemps encore peut-être le divorce où on les poussait, si, comme il arrive toujours, un incident, un fait sans relation apparente avec la politique du moment, un legs de l'empereur Napoléon Ier et de ses décrets attentatoires au droit des neutres, un vieux procès diplomatique, ajourné depuis un quart de siècle et sorti des cartons des affaires étrangères sous forme de traité, ne fût venu dissoudre en un clin d'œil, sans que personne en eût soupçon, une alliance qui, en se prolongeant, pouvait affermir tant de choses et changer tant de destinées. Ni le puissant orateur qui porta le coup mortel à cette transaction aussi équitable au fond que politiquement opportune, ni ceux de ses adversaires habituels que fascinèrent ce jour-là ses chiffres, sa parole, sa mise en scène incomparable, ne soupçonnaient que le traité courût un sérieux péril. Si l'adoption en eût semblé douteuse, j'ose dire que l'article premier, c'est-à-dire le traité lui-même, n'eût jamais été rejeté, faute seulement de huit voix. On ne vit clair qu'après le vote, lorsque le duc de Broglie ne voulut à aucun prix garder son portefeuille. Ministre des affaires étrangères, il se tenait pour engagé personnellement au succès de la loi, c'était sa signature qui venait d'être protestée, tandis que ses collègues, surtout devant l'émeute qui recommençait à gronder à Paris et qui allait éclater à Lyon, avaient d'autres devoirs. Ils pouvaient dignement ne pas quitter leur poste, et en effet ils y restèrent; mais l'œuvre du 11 octobre n'en fut pas moins à jamais ébranlée, et la monarchie de juillet, par contre-coup, profondément atteinte. Cette brèche était de celles qui vont s'élargissant. En attendant, il fallait la fermer, et de tous les côtés, dans toutes les

fractions de la majorité, les regards se portèrent sur le jeune rapporteur du budget des recettes. Lui seul semblait en situation, non pas de remplacer le duc de Broglie, mais d'empêcher, en entrant au conseil, un défaut d'équilibre entre les forces diverses qui le constituaient. M. Guizot surtout devait insister sur l'à-propos et l'excellence de ce choix, puisqu'à défaut de l'illustre et intime ami dont le concours lui échappait, c'était un ami encore, professant les mêmes convictions, qu'il allait retrouver pour collègue.

Depuis sept ou huit ans, depuis l'apparition du *Globe*, bien qu'il n'eût pris lui-même aucune part directe à ce recueil, M. Guizot était en relation fréquente avec un certain nombre de ceux qui le rédigeaient, et Duchâtel entre autres, par son goût pour la politique, avait auprès de lui comme un titre de plus à ce commerce bienveillant. Ce n'étaient pas encore les relations étroites que devait plus tard établir entre eux l'exercice en commun du pouvoir; une différence d'âge d'environ seize années, bien plus sensible alors que huit ou dix ans plus tard, excluait l'intimité proprement dite aussi bien que l'égalité de situation; mais la confiance était dès lors entière de part et d'autre, et l'unité de vues comme de doctrines complète ou peu s'en faut. M. Guizot avait alors l'esprit aussi puissant et presque autant de charme qu'après son passage au pouvoir; mais il était, il le dit bien lui-même, plus doctrinaire et de beaucoup, tandis que son jeune ami, arrivé sur le tard dans ce milieu intellectuel, n'en avait pris les habitudes qu'à moitié et ne s'était donné qu'avec quelques réserves. Chez lui, l'emploi de l'abstraction et les façons métaphysiques d'apprécier les choses et les hommes, de tout convertir en idées, étaient déjà largement mitigés par les besoins pratiques de son esprit, par ses instincts administratifs et gouvernementaux. Quoi qu'il en fût, c'était comme allié naturel et presque nécessaire du ministre de l'instruction publique, en même temps que par la faveur et l'élection, pour ainsi dire, de la plus grande partie de la chambre des députés, que le 4 avril 1834 il prit place dans le cabinet du 11 octobre, reconstruit à nouveau ou du moins restauré.

Il ne fallait pas moins que cette façon encourageante de parvenir au pouvoir pour lui rendre moins rudes les obstacles qui l'y attendaient. Je ne parle pas de ce genre de difficultés que les circonstances ménageaient à ses collègues aussi bien qu'à lui, difficultés générales à braver en commun; celles-là ne laissaient pas que d'être assez sérieuses : prêter serment le 4 avril, et dès le 5 se trouver en présence de l'insurrection lyonnaise à moitié maîtresse de la ville, lui disputer pendant trois jours cette grande cité, étouffer la révolte éclatant à la fois sur dix autres points du territoire, et retomber de là en face d'un procès gigantesque, impraticable en apparence et

encore plus nécessaire qu'impossible, ce n'était certes pas un début engageant. Là pourtant n'étaient point les plus gros embarras : les difficultés dont je parle lui étaient personnelles. Ni son âge ni le genre d'aptitude qui l'avait jusque-là fait connaître n'avaient permis de lui donner directement la succession du duc de Broglie; l'amiral de Rigny était passé de la marine aux affaires étrangères, et c'était au département du commerce et de l'agriculture, tel qu'il avait existé un instant de 1829 à 1830, tel qu'il est de nouveau rétabli depuis quelque temps, c'est-à-dire sans les travaux publics, que Duchâtel venait d'être appelé. M. Thiers, dans la combinaison nouvelle, échangeant le portefeuille du commerce contre celui de l'intérieur, que M. d'Argout, sans trop de déplaisir, quittait pour devenir gouverneur de la Banque, avait souhaité que les travaux publics, détachés du commerce, passassent à l'intérieur avec lui. Cette division d'attributions n'avait assurément rien de défavorable à la bonne conduite des affaires, car les questions commerciales et agricoles suffisaient dès lors largement à occuper tous les momens de la plus active intelligence, mais elle mettait notre jeune économiste plus exclusivement et plus directement aux prises avec de délicats problèmes sur lesquels il avait pris déjà publiquement parti, que sa conscience et son honneur ne lui permettaient pas d'éluder, et que sa situation nouvelle semblait pourtant lui interdire de résoudre comme il l'aurait voulu.

J'ai déjà dit que par conviction, par la nature de son esprit, jamais dans ses théories il ne s'était montré ni absolu ni radical. Au temps même où la possibilité de présider un jour à l'application de ses idées ne pouvait être que le plus vague et le moins sérieux des rêves, simple écrivain, libre de ses allures, toujours on l'avait vu, même en soutenant l'urgence et la nécessité de certaines réformes, demander pour les accomplir la plus grande prudence, un ménagement extrême des droits acquis; mais il n'en était pas moins partisan déclaré de la liberté commerciale : l'abaissement des tarifs, la levée des prohibitions, l'établissement de droits graduellement réductibles, étaient sa foi, son but, son idéal. Pouvait-il en changer parce qu'il était ministre du commerce? Sans parler du monde économiste, qui l'attendait à l'œuvre et lui demandait de brûler ses vaisseaux en l'honneur de ses théories, député d'un département limitrophe de la Gironde, aimé et prôné à Bordeaux, où les meilleurs champions de la dynastie nouvelle n'entendaient guère raison en matière de douanes, et menaçaient tout simplement la France de se séparer d'elle et de couper le royaume en deux, si nos vins restaient en Angleterre frappés de certains droits, pouvait-il se croiser les bras, ne rien tenter, ne pas donner quelque éclatante preuve de sa fidélité

à ses convictions? Et d'un autre côté se rappelle-t-on bien sous quelle citadelle et derrière quel rempart le régime protecteur était alors comme embossé au cœur même de la chambre? Il y avait là les hommes les plus considérables, des dévoûmens à toute épreuve que le régime nouveau ne pouvait à aucun prix froisser ni même inquiéter, et qui, représentans d'immenses industries, d'intérêts florissans, n'entendaient pas raillerie en matière de tarifs, et repoussaient d'avance toute témérité et toute innovation. C'était même un miracle qu'ils eussent accueilli avec tant de faveur l'avénement de ce jeune homme. Il fallait tout l'attrait qu'il avait exercé personnellement sur eux pour qu'ils lui pardonnassent son libéralisme théorique. Ils se flattaient sans doute que l'esprit politique ferait chez lui bon marché des scrupules de l'écrivain, et qu'il s'arrangerait pour être inconséquent. Ce n'était pas encore tout : au sein même du conseil, vis-à-vis de ses propres collègues, que de ménagemens ne devait-il pas garder! Son prédécesseur immédiat, si justement puissant dans l'assemblée par les merveilles de sa parole, avait un penchant décidé pour le système protecteur et n'en faisait pas mystère; professer hautement la doctrine opposée, prendre le contre-pied de tout ce qu'il avait fait, n'était-ce pas un rôle à peu près impossible? Et de la part de ses autres collègues, de ceux même qui étaient de son avis, quel secours pouvait-il attendre? Ce qu'il lisait sur leur visage à tous, c'était cette recommandation : surtout rien de compromettant, point de campagne téméraire, ne nous créez pas d'embarras.

On conviendra que la position n'était ni simple ni commode, et les plus expérimentés s'y seraient pris à deux fois pour en sortir à leur honneur. Quant à lui, dès le premier jour, grâce à son prompt regard, à sa netteté de coup d'œil, il avait si bien su en quelle juste mesure il voulait se commettre, jusqu'où il prétendait aller, et ce qu'à aucun prix il voulait ne pas faire, qu'il était parfaitement exempt de trouble et d'hésitation. Interpellé publiquement, peu de temps après sa nomination, par un député de la gauche, et de la gauche bordelaise, qui croyait fort l'embarrasser en le priant de dire ce qu'il comptait faire désormais de ses opinions économiques, il répondit avec une rare aisance que ses actes encore mieux que ses paroles satisferaient bientôt à la curiosité de l'honorable interpellateur.

Et en effet son parti était pris : avant même qu'il prêtât serment et se mît en possession de son portefeuille, il m'avait annoncé qu'il n'entrait aux affaires qu'avec la résolution d'instituer dans un court délai une grande enquête industrielle et commerciale sur le modèle des enquêtes anglaises. Il voulait que les intéressés vinssent de tous les points du royaume soutenir publiquement et contradictoirement leurs droits et leurs idées, attaquer ou défendre le système existant. Sans parler des motifs personnels qui lui faisaient comme une

nécessité de s'ouvrir cette voie, il était convaincu que c'était le meilleur moyen de ne rien compromettre, de se donner du temps, de calmer les impatiences, de redresser les idées fausses, et de couper court aux espérances exagérées en mettant les théories aux prises avec les faits, en leur imposant une sorte de quarantaine d'où les plus saines et les plus applicables avaient seules chance de sortir. La distance était grande, comme on voit, entre ce procédé légal de recherches et d'informations, cette mise en demeure de tous les intérêts, cet appel à la vérité, à la lumière, à la justice, et la façon sommaire, brutale et souterraine dont ces mêmes problèmes, il y a maintenant dix ans, ont été brusquement tranchés. Faire despotiquement même de la liberté est une triste méthode. Le meilleur, le plus vrai des systèmes s'affaiblit et se déconsidère à triompher ainsi, sans profit pour personne, de ce côté du moins de la frontière, et à la ruine de beaucoup.

Mais si sage et mieux avisé que fût le projet d'enquête, ce n'en était pas moins, en 1834, une nouveauté presque effrayante pour bon nombre de gens, et, quand le bruit s'en répandit, bien des visages s'assombrirent. Le promoteur de la mesure s'en était dès l'abord expliqué franchement en conseil. Le roi, qui n'était pas toujours exempt de préventions sur certains procédés du régime parlementaire, tout décidé qu'il fût à ne jamais enfreindre ses devoirs constitutionnels, avait heureusement le goût des faits, aimait la statistique, et par voie de conséquence une enquête ne lui déplaisait pas. Quant aux ministres, ceux qu'on aurait pu croire les plus récalcitrans à cette tentative usèrent de bonne grâce, et laissèrent carte blanche à leur nouveau collègue, n'approuvant pas, s'opposant encore moins, se fiant à son discernement et à sa discrétion.

Il se mit donc à l'œuvre, et dès le 2 juin, comme entrée en matière, comme préface à ses projets, il faisait rendre une ordonnance qui modifiait certains tarifs et levait quelques prohibitions. Ce n'était qu'une escarmouche sans grave conséquence; personne, ni aucun intérêt n'en pouvait être froissé. On y sentait une tendance et un esprit nouveaux, mais pas d'autre intention que de mettre au rebut dans le vieil arsenal de la douane quelques armes rouillées, tarifs depuis vingt ans hors d'usage, rigueurs sans nécessité, ne servant qu'à grossir les primes de la contrebande. L'ordonnance, il est vrai, faisait pressentir des changemens d'un autre ordre en les subordonnant à une étude préalable de faits encore douteux et de renseignemens contestés. C'était, à mots couverts, parler du projet d'enquête. Déjà même cette nécessité de documens certains, de pièces de conviction, le jeune ministre l'avait portée devant la chambre, quelques semaines auparavant, dans la discussion du budget de son département, et la chambre avait si bien compris et partagé son

sentiment qu'un supplément de crédit en quelque sorte improvisé fut alloué sur l'heure pour établir dans les bureaux du ministère du commerce un service spécial et complet de statistique industrielle et agricole, — fondation aussitôt accomplie et d'où devaient sortir tant d'utiles travaux. Enfin le 10 juillet suivant parut au *Moniteur* un rapport au roi sur les douanes où le projet d'enquête était officiellement annoncé, rapport empreint d'un tel esprit d'impartialité que tout le monde s'en loua, et que les partisans du *statu quo* ne purent eux-mêmes s'empêcher de l'approuver. Il exposait le but de la mesure, l'urgence et la nécessité pour l'administration non moins que pour le public d'avoir enfin le cœur net de tant de récits contradictoires, de tant d'assertions inconciliables dont l'industrie française était l'objet, et notamment de savoir à quelles conditions la lutte lui était possible avec les industries des nations étrangères.

Quant à l'organisation et à la mise en œuvre de l'enquête, elles ne devaient souffrir aucune difficulté. Le conseil supérieur du commerce et des manufactures était l'intermédiaire naturel et tout trouvé entre les délégués des industries, les témoins, les acteurs de l'enquête, et d'une part l'administration, de l'autre le juge en dernier ressort du débat, le public, à qui par la voie de la presse toutes les dépositions devaient aboutir. Telle était en effet l'originalité de ce projet soumis à l'approbation royale que la publicité n'était pas réservée, comme il arrive dans les enquêtes ordinaires dirigées par l'administration, seulement à l'esprit, à la substance des dépositions résumées ou analysées par les commissaires enquêteurs, mais que tous les dires, toutes les assertions, toutes les paroles prononcées devant la commission d'enquête, c'est-à-dire devant le conseil supérieur du commerce, devaient être imprimés *in extenso* dans *le Moniteur*.

Ce programme une fois connu, les villes manufacturières, les places de commerce, les centres de production et d'échange, se mirent en devoir de répondre à l'appel qui leur était fait de se choisir d'intelligens organes, de bons et habiles représentans. Le rapport leur donnait trois mois pour se préparer; puis une circulaire du ministre adressée aux chambres de commerce vint compléter les instructions, fixer l'époque exacte de l'ouverture de l'enquête, et annoncer que la question des tissus serait la première à l'ordre du jour.

Nous ne dirons pas que ce fut là un de ces événemens qui passionnent les esprits comme certaines discussions politiques, ou même seulement comme certains grands drames judiciaires; mais dans tous les rangs du public où ces questions industrielles avaient quelques racines l'attente était excitée. Le 8 octobre 1834, la première séance fut tenue, et aux questions concertées entre le ministre

et le conseil supérieur les délégués commencèrent à répondre. Les chambres étaient absentes, les colonnes des journaux presque vides, elles s'ouvrirent à l'enquête, lui donnèrent ample publicité, et bien qu'il n'y eût pas le moindre mot pour rire dans ces sortes de discours, bien que la matière fût souvent plus qu'aride, les renseignemens précis, les données neuves ou lumineuses dont abondaient quelques dépositions et le talent réel d'un certain nombre de délégués donnèrent à ces séances un intérêt inattendu. Elles se continuaient depuis bientôt un mois, lorsque l'inspirateur de cette nouveauté, l'âme de l'enquête, le ministre du commerce, cessa subitement d'en suivre les travaux et même d'habiter l'hôtel du ministère. Par une de ces évolutions du pouvoir déjà si fréquentes en ce temps-là, mais compensées du moins par le rare avantage d'un vrai régime de liberté, les membres principaux du cabinet restauré en avril, M. Thiers comme M. Guizot, M. Humann, M. de Rigny, et avec eux M. Duchâtel avaient dû dès novembre faire accepter leur démission. On leur avait donné des successeurs, mais qui, à peine installés, avaient abandonné la place sans attendre l'assaut, si bien qu'au bout de trois journées force fut aux cinq démissionnaires de reprendre leurs portefeuilles. Pendant cet interrègne, l'enquête avait suivi son cours : le ministre réintégré lui donna, comme on pense, une impulsion de plus en plus active. Les séances se prolongèrent jusqu'à la mi-décembre; elles avaient duré plus de deux mois. Près de cent délégués avaient pris la parole. Tous les faits contestés et obscurs avaient été contradictoirement éclaircis. Les convictions les plus rebelles n'avaient plus mot à dire devant ces témoignages si compétens et si bien contrôlés. Un véritable progrès venait donc de s'accomplir dans les esprits et dans les faits, grâce à l'intelligente initiative et à l'action persévérante de ce ministre à ses débuts. Il n'eut garde d'en rester là, d'abandonner son œuvre. Ce n'était rien d'avoir mené à terme l'audition des témoins, il fallait que l'arrêt fût rendu, que les résultats fussent légalement consacrés, que le public entrât en possession des avantages qu'il avait droit d'attendre, et que l'industrie en même temps fût rassurée sur les limites où la réforme devait se maintenir. Une ordonnance longtemps élaborée, puisqu'elle ne vit le jour que le 10 octobre 1835, satisfit à toutes ces conditions. Elle était le complément de cette autre ordonnance (du 2 juin 1834) dont nous avons parlé; mais les tarifs qu'elle abaissait et les prohibitions qu'elle levait étaient d'une tout autre importance. Des objets de grande consommation, comme la houille, les fers, les laines, le lin, recevaient de notables diminutions de droits, et certains numéros de coton filé anglais étaient pour la première fois admis à s'introduire en France autrement que par la fraude. Quelque impatient que fût

l'auteur de ces réformes de les voir inscrites au *Bulletin des Lois*, il avait eu la prudence de ne pas triompher trop tôt, de s'interdire toute précipitation, afin de ne pas faire des cadeaux gratuits aux autres nations, notamment à l'Angleterre, qui profitait le plus de tous ces changemens. Sa lenteur calculée ne fut pas sans récompense; nos plus importans produits obtinrent des concessions au moins équivalentes à celles que nos voisins devaient rencontrer chez nous. En un mot, le succès fut complet. Ces nouvelles relations commerciales, ces remaniemens de nos tarifs, tant redoutés des uns, tant exigés des autres, s'accomplirent sans secousse et furent acceptés sans murmure par ceux même qui pouvaient en souffrir le plus. Les théories se tinrent pour averties qu'elles avaient encore à compter avec des faits respectables; l'industrie comprit de son côté qu'elle devenait d'un âge à se passer de protection, et qu'il fallait se préparer à voler de ses propres ailes. Des deux parts, l'émotion se calma, toute acrimonie disparut, grâce au discernement, au tact, à la mesure de celui qui avait tout conçu et tout organisé.

Je devais insister sur ces réformes et sur l'enquête qui en fut la base et la préparation, puisque c'est là, sans nul doute, le trait le plus saillant du passage de M. Duchâtel au ministère du commerce; mais il s'en faut que dans ces deux années il n'eût donné son temps qu'à des questions de douanes, et qu'il se fût comme enfermé dans ce cercle restreint. Sans parler de bien d'autres problèmes compris aussi dans son département, et par exemple de cette question des céréales qu'il sut à plusieurs reprises si nettement élucider, sans le suivre non plus dans tous ces engagemens de tribune qu'il soutenait sans cesse soit pour son propre compte, soit pour celui de ses collègues, la politique générale et les affaires du cabinet trouvaient à toute heure en lui, soit au conseil, soit à la chambre, une sollicitude aussi infatigable qu'éclairée. Par goût non moins que par devoir, l'esprit tendu sur la chose publique, il en faisait sa propre affaire. Dans ces crises trop répétées où la conduite de chacun était si difficile, nul n'avait l'œil plus exercé non-seulement à trouver sa route, mais à ne pas laisser les autres s'égarer. Nul n'était d'un conseil plus ferme et plus conciliant tout ensemble. Bien des fois, dans la première année, il en avait donné la preuve et avait dû gémir de cette instabilité; mais une satisfaction lui était enfin venue, et la combinaison qu'il désirait le plus avait, en se réalisant, presque assuré l'heureuse chance d'un pouvoir plus durable et vraiment affermi. Le duc de Broglie, qu'il avait vu avec tant de regret sortir du ministère le jour même où il y entrait, avait repris possession des affaires comme président du conseil. Le cabinet du 11 octobre s'était vraiment reconstitué dans ses conditions premières, et déjà le malaise, l'indécision, les tiraillemens, semblaient avoir cessé.

Le pouvoir et la majorité, se prêtant mutuelle assistance, avaient mené à terme des lois pratiques, fécondes, libérales, l'espoir et l'attente du pays. Le procès des insurgés d'avril, en dépit d'impuissantes menaces et de prophéties furibondes, avait été conduit et terminé avec fermeté et sagesse. Il n'y avait pas jusqu'à l'exécrable attentat de Fieschi qui n'eût servi la cause que ce fanatique croyait anéantir. En semant ainsi la mort autour du roi et de ses fils, sans les atteindre, il avait, à force d'horreur, rallié plus d'un dissident et donné l'éclatante occasion d'admirer ceux qu'il voulait frapper, de les voir tels qu'ils étaient, à la hauteur de leur mission, simplement et vraiment courageux. On pouvait donc, sans trop de présomption, compter sur de meilleurs jours, sur l'affermissement de nos institutions, sur l'apaisement des esprits, et la machine gouvernementale semblait enfin avoir repris ses mouvemens réguliers, lorsqu'un nouveau grain de sable vint se jeter dans ses roues, le plus imprévu des obstacles, une question secondaire, un petit moyen de finances, la conversion des rentes, autre traité américain, exploité comme lui, et comme lui s'emparant par surprise des novices de la majorité, si bien que le cabinet sombra dans le scrutin, et que tout fut remis en question.

Ce n'était plus, cette fois, comme deux ans plus tôt, au 4 avril; personne ne pouvait prendre la défaite à son compte et tout sauver en se retirant. Il n'y avait plus de pièces de rechange, aucun moyen de sauver les apparences et de ressusciter le cabinet en le remaniant. Cette excellente combinaison des deux élémens essentiels de la majorité réunis au pouvoir et l'exerçant en commun, il fallait y renoncer. Certaines gens disaient à la couronne que ce serait tout profit pour elle, qu'au lieu d'un cabinet unique avec lequel il lui fallait compter, elle pouvait s'en ménager deux, dont un toujours en réserve et prêt à remplacer l'autre. Ces conseils ne furent que trop suivis, la couronne tenta l'expérience qui lui était suggérée, et appela d'abord au pouvoir la partie je ne dirai pas la plus libérale, mais la moins résistante de l'ancien 11 octobre. Quant à la cause de sa chute, la question financière, la conversion des rentes, personne n'y pensait plus : elle fut, comme de juste, ajournée. C'était un changement de politique que la chambre avait non pas voulu, mais laissé faire, changement presque insensible à ce premier moment, d'une portée difficile à prévoir pour peu que l'expérience se prolongeât. Notre ministre du commerce en comprit aussitôt les conséquences inévitables. A ne consulter que le souvenir des plus amicales relations, il regrettait sincèrement de ne pas s'associer au nouveau président du conseil, qui l'en priait avec instance; mais ses plus fermes convictions lui commandaient la retraite. Sans faire à tout propos de la politique à outrance, il ne croyait pas le temps

venu d'essayer de la concession. Il était sans illusion sur les doctrines de la gauche, ne s'en dissimulait pas les périls, et trop incliner vers elle lui semblait un danger infiniment plus redoutable que résister même un peu trop. Il se retira donc le 22 février 1836 avec MM. de Broglie et Guizot.

Pendant près de deux ans qu'il venait de passer aux affaires, sa situation avait notablement grandi. Non-seulement toutes les espérances conçues à son sujet s'étaient réalisées, mais on l'avait connu sous des aspects nouveaux. Il avait révélé des qualités de gouvernement, une aisance à traiter avec les hommes, une sûreté de commerce, une promptitude de coup d'œil, qui lui assuraient désormais en toute circonstance la position la plus considérable et la plus efficace influence. Aussi cette majorité qui, à ses débuts, l'avait comme adopté et porté au pouvoir, qui l'en voyait descendre avec regret et déplaisir, sembla redoubler pour lui de bienveillance affectueuse. A peine avait-il repris sa place sur son banc comme simple député, qu'il fut spontanément élu vice-président, faveur qui s'adressait sans doute principalement à sa personne, mais qui n'en était pas moins presque en contradiction avec le vote de la veille, et qui n'annonçait pas au nouveau ministère une carrière facile ni de longue durée. Le cabinet se soutint tant que la chambre fut réunie, grâce à l'appui toujours un peu précaire d'une partie de l'opposition; mais la session finie, six mois à peine après le 22 février, la couronne et ses conseillers tombèrent en désaccord. Ceux-ci prétendaient tous, à l'exception d'un seul, que la France devait intervenir à main armée dans les affaires d'Espagne; la couronne s'y refusait absolument. De là des démissions offertes, acceptées, et une combinaison nouvelle formée, le 6 septembre 1836, sous les auspices de M. le comte Molé. Dans ce cabinet, qui par malheur ne devait aussi durer que six mois environ, M. Guizot avait simplement repris possession de son ministère de l'instruction publique; M. Duchâtel au contraire ne rentra pas au commerce, où les questions de douane, tout récemment réglées, ne laissaient, pour un certain temps, rien d'important ni de neuf à résoudre, tandis qu'il y avait aux finances, sinon de grandes réformes, du moins de fécondes mesures, d'utiles innovations à tenter.

Ce fut donc comme ministre des finances qu'il fit sa rentrée aux affaires. Cette seconde phase de sa vie ministérielle devait n'être pas moins heureuse que la première, et lui faire, j'ose dire, même encore plus d'honneur. Pour ma part, j'ai toujours regretté qu'elle eût été si courte, et que les circonstances n'eussent pas permis qu'elle se renouvelât. Personne assurément n'était en mesure comme lui, par ses dons naturels et par sa position, de remplir, à la satisfaction de son parti, ce poste si difficile, le ministère de l'intérieur,

que plus tard et à deux reprises il devait occuper; mais une moins grande supériorité d'esprit, pourvu qu'il s'y mêlât une certaine dose de tact, de mesure et de discernement, pouvait suffire à faire encore un excellent ministre de l'intérieur, tandis qu'une aptitude financière comme la sienne, à la fois inventive et prudente, toujours active et toujours contenue, pénétrant dans les moindres détails et s'élevant aux idées les plus hautes sous le contrôle d'un esprit politique aussi ferme qu'étendu, c'était une rencontre si heureuse et si rare qu'il est à jamais regrettable de n'en avoir usé que pour trop peu de temps. Si de ces huit ou dix années qu'il devait encore passer au pouvoir, il en eût pu donner seulement la moitié spécialement aux finances, les mesures qu'il aurait fait prendre, les effets qui en seraient résultés, auraient, je n'en doute pas, autrement honoré son nom que les services non moins réels qu'il a pu rendre à sa cause en s'imposant tant de soins éphémères et ce travail incessant de surveillance et d'administration qui absorbe et assiége un ministre de l'intérieur.

Je dis plus, pour la cause elle-même le profit eût été plus grand. Le gouvernement de juillet est loin d'avoir mérité le reproche qu'on lui a souvent fait de ne s'être préoccupé que des intérêts matériels du pays; je l'accuserais plutôt de n'en avoir pas fait l'objet assez constant de sa sollicitude et de sa vigilance. Il était un gouvernement de paix, il devait avant tout fonder et féconder la paix. Son but, sa mission, son honneur, devaient être de doter la France du plus grand développement possible de la fortune publique et de lui assurer du même coup cette prépondérance qui désormais appartient en Europe à toute puissance qui a les meilleures finances et la prospérité la plus vraie. Ce but, il l'a bien poursuivi, il l'a même en partie atteint : il a fait, pour la satisfaction légitime de cette sorte d'intérêts, infiniment plus qu'on ne veut avoir l'air de s'en souvenir aujourd'hui, il a semé avec abondance ce que d'autres ont recueilli; mais au lieu d'accepter nettement et franchement son rôle, de ne prodiguer ses ressources qu'aux travaux productifs, de ne glorifier que les bienfaits de la paix, il s'est parfois passé la fantaisie de certaines attitudes à demi guerroyantes, détruisant d'une main ce qu'il avait fait de l'autre, alarmant, décourageant les entreprises qu'il avait provoquées, et s'aliénant ainsi pour les jours de péril des adhésions, des dévoûmens, qui auraient été sa sauvegarde et son rempart. Sait-on ce qu'il eût fallu pour échapper à ce danger? Ne pas donner peut-être aux affaires étrangères autant d'éclat et de retentissement, ne pas leur laisser prendre en quelque sorte le pas sur toutes les autres questions, les reléguer au contraire à leur vraie place sous un gouvernement de paix, dans une sorte de demi-jour et presque d'*incognito* purement bureaucratique.

Je ne veux certes pas dire que, si les deux puissans orateurs qui, pendant ces dix-huit années, se sont livré tant d'illustres assauts, n'avaient pas tour à tour, l'un aussi bien que l'autre, pris possession par préférence de notre *foreign office* et n'en avaient pas fait leur terrain de bataille, la monarchie que tous deux ils voulaient servir serait encore debout; mais bien des passions qu'allumait cet éclat se seraient calmées peut-être, surtout si la même éloquence, la même émulation, avaient vivifié et mis dans tout leur lustre d'autres questions moins attrayantes et plus modestes, mais autrement vitales et à coup sûr plus opportunes. Tout au moins aurait-il fallu, au plus fort de la lutte, vers 1840, donner pour interprète à ces questions quelque jeune et vigoureux esprit, vif, alerte, éloquent à force de clarté, apte à les faire comprendre, à les mettre en lumière sous leurs plus grands aspects au lieu de les laisser languir en second ordre et comme à l'arrière-plan. Ce qui devait être l'honneur et le salut du règne n'en fut que l'embarras ou l'accessoire vulgaire. Les finances firent parler d'elles, mais tantôt par les raideurs fiscales qui furent presque un péril en 1841, tantôt par les habiletés stériles de l'esprit de comptabilité substitué à l'esprit de finance, pendant que d'un autre côté l'essor de l'industrie privée demeurait à la chaîne sous la domination d'un corps privilégié, exigeant, ombrageux, voulant tout faire, faisant le moins possible et nuisant à qui voulait faire. Or c'étaient à la fois et nos travaux publics et nos finances que j'aurais voulu voir tour à tour, et mieux encore, de front et simultanément, sous l'impulsion d'un homme vraiment prédestiné à cette double tâche. Si ces deux grandes sources de vie et de progrès s'étaient pour quelque temps concentrées sous sa main, dirigées et gouvernées par lui, je ne voudrais pas répondre, tant il en serait sorti d'effets inattendus, que bien des chances désastreuses n'auraient pas pu en être conjurées.

Ce n'est pas là de ma part une simple conjecture. En plus d'une occasion, bien que ministre de l'intérieur, M. Duchâtel dut prendre une part active à des débats de finances ou de travaux publics, et chaque fois avec une autorité, une largeur de vues, une abondance d'idées, qui laissaient voir ce que ces grands intérêts auraient pu devenir sous sa direction immédiate et constante, si au lieu de n'en parler que par hasard et comme au dépourvu, pour pallier une faute ou soutenir un projet en détresse, il avait étudié lui-même les questions, préparé, combiné les projets qu'il aurait dû défendre. J'ai d'ailleurs une preuve encore plus directe, qui justifie mes regrets et les absout de tout soupçon d'hyperbole : c'est son passage, si court qu'il fût, au ministère des finances, c'est l'usage qu'il y fit de son temps, l'action qu'il y exerça, les souvenirs qu'il y laissa, les traces qui en sont restées.

Dès 1836, il sentait l'urgente nécessité d'occuper les esprits de ces sortes de questions, de les intéresser aux travaux de la paix, de leur en donner non-seulement le spectacle, mais le bienfaisant usage. Déjà trois ans auparavant M. Thiers s'était fait grand honneur en obtenant des chambres, dès le premier retour de la confiance publique, un crédit de 100 millions, chiffre considérable alors, pour l'achèvement d'un certain nombre de grands travaux, routes, canaux, ports, monumens, etc.; il s'agissait de continuer son œuvre, mais sur une plus grande échelle, non plus pour achever, pour entreprendre. L'heure était solennelle, les imaginations travaillaient : quelques fragmens de chemins de fer déjà livrés au public éveillaient d'immenses espérances, de grands et utiles projets cherchaient à se produire; mais où trouver l'argent? Soit que l'état se chargeât de tout faire, soit qu'il se contentât d'aider l'industrie privée, il n'en fallait pas moins des centaines de millions. Duchâtel se posa ce problème : ne pas augmenter la dette, ne pas accroître les impôts, ne pas troubler l'équilibre du budget ordinaire, et néanmoins créer un fonds considérable, sorte de réservoir commun où tout projet utile approuvé et voté par les chambres trouverait des voies et moyens assurés. Ce tour de force, qui serait aujourd'hui parfaitement chimérique, n'était en ce temps-là, pour qui savait s'y prendre, nullement impossible, grâce aux soins prévoyans des financiers de la restauration et aux vaillans efforts du baron Louis après 1830, grâce au maintien du fonds annuel d'amortissement, qui, au milieu des plus grandes crises du trésor, avait toujours été intégralement respecté. L'action quotidienne ne s'en exerçait plus que sur le 3 pour 100, le 5 ayant dépassé le pair; mais la partie de la dotation afférente à cette ancienne nature de rente, provisoirement non rachetable, n'en était pas moins exactement payée et mise en réserve chaque jour pour un emploi ultérieur. Or c'est cette partie sans emploi de la dotation de l'amortissement que le nouveau ministre des finances proposait d'affecter à l'exécution de travaux productifs, lesquels, devant augmenter notablement les revenus du trésor, offraient sous une autre forme un moyen de racheter la dette et de dégrever l'avenir. Cette combinaison, aussi pratique que savante, avait le triple avantage de rendre à la circulation un capital improductif, de faire exécuter, sans que les contribuables en sentissent le fardeau, un grand ensemble de travaux devenus nécessaires, et au lieu de laisser à chaque loi autorisant quelque nouveau travail le soin de déterminer d'une façon plus ou moins disparate par quelles ressources ce travail serait exécuté, d'établir à l'avance, pour tous les cas, avec ordre et méthode, un système financier uniforme et harmonieux. Ce qui n'était pas facile, c'était de faire admettre et surtout de rendre intelligible à une assemblée peu familière au mécanisme

des finances la loi où ce système était développé, loi dont les dispositions nécessairement abstraites et presque métaphysiques prêtaient à l'opposition bien des prétextes de querelles et de malentendus; mais l'auteur du projet écarta ces obstacles avec tant de souplesse et de lucidité que la victoire fut complète. Il fit voter sa loi, qui aurait sombré peut-être en d'autres mains, et lui-même il n'en fut qu'en plus grande faveur auprès des juges compétens sur tous les bancs de l'assemblée.

Il est vrai que peu de jours auparavant un succès plus inattendu avait dû lui donner confiance et en son crédit sur la chambre et en ses propres forces. Il avait emporté presque de haute lutte une loi proposée par lui, simple mesure de bonne administration commandée par l'accumulation croissante et onéreuse des fonds que les caisses d'épargne, de plus en plus prospères, versaient au trésor public. Il s'agissait de transporter ces fonds à la caisse des dépôts et consignations, qui seule avait qualité pour les utiliser et les mettre en valeur. Cette innocente innovation, favorable au commerce, puisqu'elle rendait la vie à des fonds immobilisés, était en outre hautement approuvée par les patrons les plus sincères et les plus éclairés de l'institution des caisses d'épargne. Ce ne fut donc pas sans surprise qu'au milieu de la discussion on vit se démasquer une attaque dirigée, non par les coryphées habituels des différentes oppositions, mais, ce qui était plus grave, par des collègues de la veille, des membres du cabinet du 11 octobre, et notamment par un ancien ministre des finances, affectant vis-à-vis de son jeune successeur des airs graves et sentencieux, et ne lui épargnant pas le reproche de vouloir toucher à trop de choses et de mettre en péril aussi bien le trésor lui-même que les caisses d'épargne. Ce ne fut pas tout : une voix autrement éloquente, le chef, le président de l'administration précédente, se mit aussi de la partie, et, par trois fois montant à la tribune, s'efforça de dresser comme une enceinte infranchissable où il pensait avoir réduit et enfermé son contradicteur. Celui-ci en sortit pourtant et avec les honneurs de la guerre, déjouant sans se déconcerter les argumens et les dilemmes, toujours maître de lui, stimulé par la solennité imprévue du débat, et rencontrant dans ses répliques une propriété, une finesse, un bonheur d'expression qu'il eût négligés peut-être, s'il se fût cru plus à son aise. Je sens encore comme un secret plaisir au fond de mon cœur d'ami en me rappelant cette journée. Il a depuis retrouvé maintes fois, et dans des occasions assurément plus graves, d'aussi heureuses inspirations et des succès non moins francs, mais jamais, je dois le dire, à ma satisfaction aussi pleine et aussi complète. Il était là sur un terrain où rien ne lui manquait pour atteindre à la perfection du genre.

J'avais donc bien quelque raison de regretter tout à l'heure que ce ministère des finances, soit alors, soit en d'autres occasions, ne fût pas resté plus longtemps en ses mains.

Peu de jours après ces deux succès, un accident parlementaire mit subitement à nu le défaut d'homogénéité de la constitution, dès l'origine mal établie, du cabinet du 6 septembre. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer à ce sujet dans d'intimes détails. Les deux hommes qui s'étaient réunis pour fonder cette combinaison, M. Guizot et M. le comte Molé, ne se connaissaient alors que trop imparfaitement pour marcher facilement ensemble. Quinze ans plus tard, en d'autres circonstances, cherchant à réparer les torts et les malheurs passés, se voyant de plus près, poursuivant une même espérance, ils s'étaient mieux compris, mieux appréciés, et les maintenir unis n'aurait plus été un problème; mais en 1837, de part et d'autre, ils n'avaient nulle envie de se faire d'utiles concessions et de cimenter leur alliance. Le hasard les avait mal servis : pas un ami commun habile à prévenir les froissemens, à éveiller les sympathies, et au contraire bon nombre d'intermédiaires officieux attisant la discorde et provoquant les dissidences. La rupture était inévitable. Après l'échec de mesures répressives proposées à la chambre, le courant portait à l'indulgence, aux idées de conciliation, que M. Molé passait pour favoriser. Ce fut donc à lui que s'adressa la couronne; il fut chargé de composer un ministère, et le 15 avril 1837 le cabinet nouveau entreprit l'œuvre difficile de se maintenir dans les voies et dans les principes du parti de l'ordre, tout en rompant avec ses chefs, et de s'appuyer sur l'opposition sans en adopter les maximes.

De là une situation compliquée et nécessairement fausse, pleine d'embarras et de périls pour peu qu'elle durât quelque temps. Dans les premiers momens, ces sortes d'entreprises ont le vent favorable, tout semble s'aplanir. Les alliés qu'on vient d'abandonner se doivent à eux-mêmes, à leur dignité personnelle, de ne laisser éclater ni dépit ni rancunes, d'observer sinon tout à fait le silence, du moins la plus grande mesure, de s'effacer, de s'abstenir de tout blâme direct et ostensible; les opposans, de leur côté, trop heureux de n'avoir plus affaire qu'à un pouvoir affaibli, se gardent bien de l'ébranler et s'interdisent toute exigence qui le ferait échouer dès le port; mais ces beaux jours s'envolent et ne reviennent plus. Au bout d'une session ainsi passée en ménagemens et en calculs, chacun reprend sa pente; le naturel revient, les conservateurs évincés trouvent l'oisiveté aussi pesante qu'injuste; les opposans, alléchés, commencent à perdre patience, et le ministère, qui croit avoir pris racine, cherchant à s'affranchir, devient moins accommodant. Alors il tombe entre deux feux qui ne le tuent pas encore, mais qui le blessent et le mutilent. Ces deux sortes d'attaques,

d'abord distinctes et séparées, ont la ferme intention de ne pas se confondre. Les uns reprochent au cabinet de n'être pas assez fort, de trop peu gouverner, les autres de gouverner trop. Il semble que jamais, partant de ces points extrêmes, on ne pourra s'entendre dans un effort commun : il n'en est rien. L'union s'établit sans qu'on sache comment. A force de viser ensemble au même but, les assaillans perdent de vue les différences qui les séparent : ils évitent de s'y heurter ; ils ont entre eux des ménagemens, des égards instinctifs qui achèvent de tout confondre, et peu à peu se forme un pêle-mêle où les plus clairvoyans, les plus fermes, les plus honnêtes, sont comme emportés malgré eux.

Quand on a traversé cette crise, et qu'après trente années on sent encore les combats intérieurs qu'on s'est livrés, les scrupules qu'on a dû vaincre pour s'exposer jusqu'au bout aux hasards de cette association, par point d'honneur, par attachement à ce drapeau du 11 octobre qu'on s'obstinait à vouloir redresser, et par fidélité à des chefs dejà comme engagés au fort de la mêlée, on se demande si, quoique soldat obscur dans ce groupe de trente amis et collègues vraiment conservateurs et vraiment libéraux, aguerris aux nécessités du gouvernement libre et jouant résolûment ce jeu d'une coalition, on n'aurait pas mieux fait et mieux servi sa cause, la noble cause de la vraie liberté, en bravant le respect humain et déclarant franchement et tout haut ce qu'on sentait au fond du cœur. La moindre dissidence, de quelque part qu'elle vînt, ne pouvait-elle, surtout au début de la lutte, changer bien des résolutions et faire prendre au conflit un tour inattendu? Je me suis fait souvent cette question tardive, et chaque fois, tout bien pesé, j'ai vu qu'un tel éclat, sans profit pour la cause, n'aurait servi qu'à nuire à celui qui l'aurait tenté. On se serait mépris sur cette résistance, on l'eût flétrie du nom de défection. Personne ne se fût détaché, tout au plus deux ou trois indécis. Le gros du bataillon aurait continué l'attaque : les esprits étaient trop montés, et si parmi les causes de cette animation il y en avait d'exagérées, même d'imaginaires, comme les prétendus actes de gouvernement personnel qu'on reprochait à la couronne, vraies peccadilles, simples malentendus, imprudences de langage travesties en réalités, d'autres griefs, il faut le dire, ne laissaient pas que d'être graves : nous avions sur le cœur certains actes d'hostilité, tout au moins malhabiles, qui, aux dernières élections, avaient atteint quelques-uns de nos meilleurs amis. Une transaction sérieuse et digne n'était vraiment plus possible, et le parti le plus sage pour ceux dont la retraite n'aurait rien empêché était encore de ne pas affaiblir, dans les rangs des coalisés, les représentans des idées modérées et conservatrices.

Il n'y avait guère que Duchâtel qui, en s'abstenant dès l'origine,

en prenant une position à part, aurait jeté dans notre groupe, et partant dans la coalition même, un véritable désarroi. Son exemple aurait au moins coupé en deux les dissidens du centre et rendu la situation de ceux qui auraient persisté singulièrement plus difficile. L'idée ne lui en vint pas, parce qu'avant tout il redoutait de rompre avec des amis, parce que la moindre apparence d'un jeu double, d'un défaut de franchise, d'une préoccupation personnelle et intéressée, lui causait une invincible répugnance. Au fond de l'âme, il n'était, lui aussi, que très médiocrement tenté de faire campagne, non pas avec le centre gauche, genre de coalition qu'il appelait de tous ses vœux, — le 11 octobre tant regretté n'était pas autre chose, — mais avec la gauche elle-même et, qui plus est, avec ces fractions extrêmes notoirement hostiles au principe et à l'existence du gouvernement qu'il avait servi et qu'il voulait défendre. Bien que chacun dans cette agrégation conservât ses idées, ses convictions et sa couleur, l'union, l'intimité publique avec tant d'adversaires, étaient une attitude contradictoire et compliquée pour laquelle il n'avait aucun goût. Les premiers pourparlers entre le centre gauche et quelques-uns de nos amis s'étaient passés en son absence. M. Guizot lui-même ne les avait connus que lorsqu'un lien étroit s'était déjà formé presque en dehors de son influence. Il eut un moment de doute, puis, une fois sa résolution prise et l'idée de ses amis adoptée, il la fit sienne, la conduisit lui-même, et ne laissa plus voir la moindre hésitation. Pendant ce temps, Duchâtel, quoique rentré à Paris, ne prenait à ces préliminaires qu'une part assez peu active. De tristes préoccupations absorbaient ses momens. Marié depuis un an et père depuis quelques jours, il avait vu sa jeune femme atteinte après ses couches d'une maladie grave, et à plusieurs reprises entre la vie et la mort. Lorsque enfin il sortit d'inquiétude, la session commençait, la commission de l'adresse venait d'être nommée, le Rubicon était franchi. — Passer sur l'autre rive avec armes et bagage, ce n'était pas possible; ce rôle de transfuge lui convenait encore moins que celui de mécontent un peu trop téméraire. — Il lui arriva d'ailleurs ce qui jamais ne manque à qui s'enrôle sans entrain; la lutte l'anima. Il prit part à la discussion, ne s'attaquant de préférence qu'à certains actes de politique étrangère où le blâme pouvait se circonscrire, et se gardant de rompre sur les questions intérieures avec les traditions et les instincts de la masse conservatrice qui défendait le cabinet. Malgré ces précautions et ces réserves, il n'en soutint pas moins le combat jusqu'au bout, s'associant à la commission dans tous les votes, quelquefois même avec ardeur, si bien qu'après un certain temps, toute émotion calmée, et jugeant de sang-froid les résultats de l'entreprise, maintes fois, seul à seul, je le vis s'étonner et ne pouvoir com-

prendre, non pas qu'il eût agi, parlé, voté comme il l'avait fait, la lutte une fois engagée, mais qu'il n'eût rien tenté pour la prévenir ou l'arrêter quand l'occasion le permettait encore. La seule chose qu'il se pardonnât était de n'avoir pas cru au genre de résistance opiniâtre et passionnée que devaient rencontrer les assaillans. Quelque idée qu'il se fût toujours faite des talens, de l'esprit, de l'habileté de M. Molé, il était loin d'attendre et ce sang-froid, et cet aplomb, et cette fermeté persévérante que pendant douze jours, constamment sur la brèche, le président du 15 avril parvint à communiquer à ses soldats et à ses alliés; mais tout le reste, ajoutait-il, un enfant l'aurait prophétisé. Comment ne pas prévoir que, même en supposant le plus entier succès, la gauche, après la victoire, serait intraitable et oublieuse, que les engagemens pris en son nom ne seraient jamais tenus, qu'elle ne voudrait donner à ces conservateurs, véritables auteurs du triomphe commun, qu'une mesquine part d'influence et d'autorité? Et d'un autre côté comment d'avance n'avoir pas aperçu que ce parti de gouvernement qu'on prétendait reconstituer en le lançant dans cette échauffourée en sortirait comme en lambeaux, qu'on semait à pleines mains les colères, les rancunes, et qu'il faudrait des peines infinies et de longues années pour rétablir quelque harmonie dans ce chaos, sans jamais en pouvoir reconstruire une majorité telle qu'on l'avait rêvée? Tout cela lui semblait si clair et si visible qu'il s'en voulait sérieusement de ne l'avoir pas vu, d'avoir failli aux premiers dons de sa nature, la prévoyance, la perspicacité. C'était presque un devoir pour cette intelligence que de n'être jamais en défaut, et les reproches qu'il s'adressait m'auraient semblé fondés sans le souvenir toujours présent de ces anxiétés incessantes qui, au moment suprême, l'avaient comme privé de toute liberté d'esprit.

On sait dans quelles péripéties, dans quelle inextricable confusion furent jetés tous les pouvoirs publics à l'issue de cette discussion de l'adresse de 1839. Personne n'était ni vainqueur ni vaincu, tout le monde était blessé. La chambre des députés se divisant en deux parts presque égales, la couronne avait dû charger les électeurs de dire à quelles mains les affaires du pays devaient appartenir. La réponse fut claire en ce seul point, que le cabinet du 15 avril devait céder la place; sur tout le reste, l'obscurité restait la même, et la nouvelle chambre disait si peu, à première vue, ce qu'on devait attendre d'elle, que personne ne s'aventurait à prendre le pouvoir. Vingt sortes de combinaisons furent vainement tentées, et pour que le mécanisme purement administratif ne cessât pas de fonctionner, pour que l'expédition des plus simples affaires n'en fût pas suspendue, il fallut installer dans les huit ministères huit hommes de bonne volonté, huit modestes intérimaires, et près de deux mois

se passèrent ainsi; mais l'occasion sembla trop belle aux sociétés secrètes pour que l'envie ne leur vînt pas de la mettre à profit. Un coup de main fut comploté. Les plus ardens, les plus aveugles s'en mêlèrent seuls; par une belle matinée de mai, ils descendirent en bandes dans la rue, brusquement, sans prétexte, de la façon la plus inexplicable. Les passans les prenaient pour des fous, mais des fous le pistolet au poing, tuant sans pitié quiconque leur barrait le passage. Heureusement l'exemple ne fut point contagieux. La résistance s'improvisa, et au bout de quelques heures tous ces promeneurs incommodes étaient sous les verrous. Ils n'avaient obtenu de leur équipée que ces deux résultats : une immense frayeur dans certains quartiers de Paris, et l'éclosion d'un ministère. La capitale, qui commençait à croire ce phénomène impossible et qui assistait non sans tristesse à l'impuissance de son gouvernement, fut surprise agréablement, le 13 mai au matin, en apprenant par les journaux qu'un cabinet parlementaire et vraiment sérieux, représentant les nuances principales de la majorité, s'était enfin formé pendant la nuit.

Les deux illustres chefs des deux fractions du centre n'y figuraient ni l'un ni l'autre, mais ils s'engageaient à l'appuyer. Cette combinaison que la couronne, de guerre lasse et non sans quelque ironie, avait imaginée peu de jours auparavant et qui n'avait alors aucune chance d'être accueillie, devint sous le coup de l'émeute subitement facile. Seulement, pour que les conservateurs libéraux, qui dans la coalition avaient fidèlement suivi M. Guizot, acceptassent avec sécurité une combinaison d'où il était exclu, il fallait qu'un autre lui-même, que Duchâtel ne refusât pas d'y entrer sans lui, et que de plus il se chargeât du poste politique, de la clé de la place, du ministère de l'intérieur. Ce n'était pas déchoir, il s'en fallait; néanmoins c'était un sacrifice, l'abandon de ses plans, de sa vraie vocation. Il ne céda que par devoir devant l'impossibilité d'imaginer une autre issue à une situation devenue périlleuse. Quand il revint des Tuileries et m'apprit que tout était fait, que sa parole était donnée, je me gardai de laisser paraître l'involontaire regret qui me traversa l'esprit à le voir ainsi lancé dans une voie nouvelle, moins facile, moins sûre, peut-être moins féconde; puis, comme il était enclin sinon à l'optimisme, du moins à une prompte et saine appréciation du bon côté des choses qu'il ne pouvait changer, il se prit aussitôt de confiance et d'ardeur pour ses devoirs nouveaux, modifiant tous ses plans, se faisant ministre de l'intérieur comme s'il n'avait jamais poursuivi d'autre but, et dès le premier jour commençant l'œuvre réparatrice que les circonstances lui commandaient et qui allait devenir sa constante pensée, unir, refondre, reconstituer l'ancienne majorité, ce fondement nécessaire de l'édi-

fice qu'il s'agissait de soutenir, et depuis trois années, dans ces tristes tempêtes, presque dissoute et dispersée.

Il avait pour cette entreprise des aptitudes, j'ose dire, naturelles, une façon attrayante de traiter avec les personnes, de leur parler pertinemment, sachant toujours aussi bien qu'elles-mêmes, quelquefois mieux, les affaires qui les amenaient à lui; mais, indépendamment de ces dons qui lui étaient propres, il avait récemment reçu d'autres faveurs qui venaient, par surcroît, faciliter sa tâche et le prédestiner en quelque sorte à ce poste difficile et brillant. Tout à l'heure, en passant, j'ai dit un mot de ce changement survenu dans sa vie, vers la fin de 1837, quelques mois après qu'il eut quitté le ministère des finances. Si ce mariage ne lui avait apporté qu'une des plus belles fortunes de France, il en aurait déjà, dans sa carrière et dans sa situation, recueilli les heureux effets. Autre chose est l'indépendance même la plus complète, celle que par lui-même il possédait déjà et qu'exige toute vie politique qui prétend rester toujours digne et maîtresse de ses mouvemens, autre chose cette largeur d'existence, ces garanties puissantes que la démocratie même la plus jalouse aime à trouver chez un homme d'état; mais la richesse, on peut le dire, n'était que la moindre part des biens que son étoile venait de lui départir. La personne qui s'unissait à lui était une âme peu commune, d'un sens droit, simple et ferme, nature loyale et franche, capable de résolution, d'énergie et au besoin de dévoûment. Avec ces qualités, elle aurait pu, presque en bonne justice, se passer d'un charme extérieur qui suffisait à la faire remarquer, l'héritage eût-il été modeste. Je dois dire cependant que pour Duchâtel c'était la condition première qui seule lui avait permis de souhaiter cette grande fortune. Sans être romanesque, il avait l'âme si fière et si délicate que toute femme qui aurait semblé ne pouvoir pas lui plaire, fût-elle encore dix fois plus riche, ne l'aurait jamais fait sortir du célibat. Et même il lui fallait cette condition de plus, que sa compagne s'accommodât aux exigences de la vie politique. Sur ce point, comme sur tous les autres, le ciel s'était montré jaloux de le pourvoir. Cette personne de vingt ans se plia sans efforts et presque avec plaisir aux fatigantes contraintes, aux fastidieux devoirs de la vie officielle. Bientôt elle y excella, se formant à l'exemple et pratiquant les traditions d'un parfait modèle en ce genre, sa bienveillante belle-mère, qui naguère dans les salons soit du commerce, soit des finances, avait, à force de bonne grâce, donné presque un attrait à ces froides réceptions, et entretenu sans cesse autour de ce fils qu'elle voulait servir une atmosphère amie et favorable, heureux secret qui allait se continuer au ministère de l'intérieur en se rajeunissant.

Ainsi rien ne manquait pour que le fardeau de ce ministère de-

vint presque léger à celui qui l'avait accepté, et pour que cette troisième phase de sa vie de ministre ne fût pas moins heureuse, moins en progrès que les deux autres. A la tribune, au conseil, aussi bien que dans ses salons, son influence allait croissant, et le rapprochement des fractions divisées de l'ancienne majorité semblait sous ses auspices s'opérer de lui-même; mais l'existence du cabinet n'en était pas moins chancelante. C'était un composé d'excellens élémens qui, pris à part, inspiraient presque tous confiance au public, et dont l'ensemble avait une apparence fragile et provisoire. La direction manquait, chacun dans son domaine était actif et vigilant; sur le terrain commun, on se laissait surprendre, témoin ce vote étrange, inexplicable, silencieux, qui, le 20 février 1840, fit sombrer du même coup la dotation demandée pour un prince et le cabinet qui l'avait proposée. La moindre discussion préalable eût évité l'échec en démasquant l'embûche et ramené, sinon toutes les voix prêtes à se déplacer, du moins plus que le nécessaire pour n'être pas battu. Personne ne parlant, le cabinet craignit de paraître agresseur en rompant le silence. Le piége était bien dressé. Aussi la confusion fut grande après le dépouillement du vote. Ceux qui avaient fait le coup sciemment et par malice souriaient et se frottaient les mains; les dupes et les crédules, dans la consternation, se frappaient la poitrine et prétendaient offrir au ministère telle revanche éclatante, tel vote qu'il aurait voulu. Duchâtel coupa court à ces promesses équivoques; il déclara que, fût-il seul à se retirer, il se retirerait. Ses collègues n'étaient pas moinsdécidés que lui; ils repoussèrent toute transaction, et la couronne dut chercher des ministres.

C'était encore un assemblage d'élémens plus ou moins divers qu'il s'agissait de combiner, puisque aucune section de la chambre n'était par elle-même assez forte pour composer un ministère et surtout pour le soutenir; mais les opinions voisines de la gauche allaient fournir cette fois le plus gros contingent. Le mouvement s'accélérait. Dans le cabinet du 12 mai, les parts étaient encore égales, l'opinion conservatrice avait moitié des portefeuilles; elle n'en eut pas le quart dans la combinaison du 1er mars : — deux ministres sur neuf, pas davantage, — et encore un de ces deux ministres ne cherchait guère à se donner pour un représentant fidèle et obstiné des traditions du centre droit. C'était pourtant de ce côté que les voix, à tout prendre, étaient encore les plus nombreuses, et, pour ne pas tomber absolument à la merci de la gauche, le cabinet avait besoin, surtout à son début, de ne pas les perdre toutes. Il en garda un certain nombre, grâce au duc de Broglie, qui dès l'abord avait encouragé et patronné la présidence de M. Thiers, grâce aussi à M. Guizot, qui, à peine arrivé à Londres comme ambassadeur de la précédente administration et entré en fonctions seulement de la

veille, crut devoir ne pas se retirer à la simple lecture d'une liste de noms propres, pour des raisons purement personnelles, et sans attendre, à supposer que sa retraite devînt nécessaire, qu'elle fût justifiée par des actes publics et compris de tous. On lui faisait un tel grief de ses prétendues exigences et de son esprit d'exclusion, qu'il lui était bien difficile d'entrer si brusquement en guerre lorsque le cabinet ne lui demandait, après tout, que de ne pas l'abandonner au seul patronage de la gauche. Duchâtel, au premier moment, avec ce goût des situations nettes qui était le fond de sa nature, eût préféré un retour immédiat. Le changement de politique lui paraissait assez flagrant pour motiver une rupture, et, selon lui, attaquer le mal à sa naissance, c'était l'empêcher de grandir. Il se rendit pourtant aux raisons toutes de circonstance que lui donna M. Guizot, et l'approuva de rester à Londres, mais convaincu que c'était pour peu de temps. Dans sa pensée, dès le début de la session suivante, les événemens auraient fait de tels pas et les situations seraient devenues si claires que la place de M. Guizot ne serait plus qu'à Paris, dans la chambre, à la tête des conservateurs.

Les événemens marchèrent en effet et encore plus promptement qu'on ne l'avait pensé. Le ministère du 1er mars n'ouvrit pas la session nouvelle. Je n'ai pas à raconter ici les causes de sa chute, ni les étranges phases de cette question égyptienne, qui lui devint fatale; ce n'était d'ailleurs pas lui qui l'avait inventée. Il n'avait fait que suivre, comme ses prédécesseurs, les ministres du 12 mai, un de ces mouvemens d'opinion où les esprits en France se laissent emporter sans trop savoir pourquoi, sauf à n'en reconnaître la vanité et l'imprudence qu'après s'être engagés trop avant. Je ne sais rien aujourd'hui de plus inexplicable que l'espèce d'engouement pour le pacha d'Égypte et pour son fils qui, à cette époque (vers 1839 et 1840), s'empara comme une contagion, non-seulement de tous nos journaux, quelle qu'en fût la couleur, mais de nos politiques les plus sages et les plus avisés. Il me souvient cependant qu'à plus d'une reprise je trouvai Duchâtel en très grand doute sur Méhémet-Ali, sur sa puissance et même aussi sur sa personne, sur cette fermeté, cette opiniâtreté de courage et d'ambition dont tout le monde alors le gratifiait si largement. Sans trop s'en rendre compte, il soupçonnait quelque méprise, trouvant parfois bien téméraire de nous lier ainsi, seuls contre tous, à la fortune de ce vieillard, et d'exiger obstinément pour lui la possession de la Syrie. Que nous importait qu'il l'obtînt, et qu'avions-nous à y gagner? Fallait-il, comme à un enfant gâté, tout lui céder pour éviter l'éclat de sa colère? Était-il donc de taille à mettre l'Europe en feu, à détrôner son suzerain et à précipiter ce partage de l'Orient, dont tout le monde avait si grand'peur? N'étaient-ce pas au contraire nos

complaisances et nos admirations qui encourageaient sa résistance, et n'aurions-nous pas pu le rendre raisonnable en l'appuyant plus froidement? Ces vues si justes, ces lueurs de bon sens passaient alors pour jeux d'esprit, pour paradoxes, et Duchâtel lui-même n'insistait pas, surtout en face du parti-pris, du ton railleur et du mauvais vouloir qui poussaient l'Angleterre à contredire nos sympathies. De part et d'autre, on en était venu à n'écouter que la passion, et, une fois l'orgueil national en jeu, tout changement de front devenait impossible. Il n'y avait plus que l'expérience, l'inexorable voix du fait accompli qui, en nous révélant la faiblesse de notre protégé, devait dissiper nos chimères et peu à peu nous faire rentrer dans des voies plus saines et plus vraies.

Tout compte fait, cette méprise de notre politique, si regrettable et si coûteuse à tant d'égards, ne fut pas sans compensation, puisqu'il en dut sortir une grande mesure de défense nationale, un gage de paix et de force, une garantie de notre honneur, les fortifications de Paris. Pour faire triompher dans les chambres cette patriotique entreprise, les ministres du 1er mars et ceux qui, le 29 octobre, avaient bravement pris le fardeau de leur succession, mirent en commun leurs efforts. On entendit cette fois encore, après les déclamations et les lieux-communs de la gauche, ne rêvant que bastilles et complots contre la liberté, un concert de solides réponses partant comme à l'envi des deux centres de la chambre; on entendit deux voix illustres marier encore leur éloquence et ne lutter que par émulation; pour un instant, on eût pu croire le 11 octobre ressuscité, mais l'illusion ne dura guère. Si les hostilités pendant un certain temps restèrent encore courtoises, c'est que l'état de l'Europe demeurait incertain. Ne fallait-il pas laisser un peu de force au cabinet pour qu'il fît disparaître ce traité qui avait ému la France et cet isolement qui l'inquiétait et l'irritait? On voulait bien le laisser vivre tant que son héritage eût semblé lourd à recueillir. Une fois le concert européen rétabli et l'ordre rentré dans la diplomatie, la guerre ne tarda pas à devenir ardente, et l'alliance avec la gauche de plus en plus étroite et passionnée.

Duchâtel, depuis le 1er mars et surtout depuis la fin de la session, s'était tenu constamment à l'écart. Longtemps éloigné de Paris, il n'y était rentré que vers le 20 octobre, et s'était d'abord abstenu de paraître aux Tuileries pour ne donner au cabinet aucun sujet d'ombrage; mais du jour où l'exécution facile du traité du 15 juillet en Orient et la soumission présumée du pacha eurent brusquement changé la scène politique, et où l'immensité de nos préparatifs militaires, perdant toute raison d'être immédiate, ne fit plus que surexciter, au lieu du sentiment de la défense nationale, les idées, les passions, les violences révolutionnaires, à tel point que 1840 pre-

nait de plus en plus l'aspect et la mauvaise allure de 1831; du jour où les ministres, devant ce danger nouveau, se sentirent affaiblis et comme désarmés par l'appui que leur prêtait la gauche, situation fausse et intenable qu'un des plus clairvoyans d'entre eux ne cessait de signaler au roi en lui disant : « Renvoyez-nous, sire, nous ne pouvons plus rien, et nous empêchons tout; » de ce jour, les scrupules ne furent plus de saison, et Duchâtel, aussi alerte et diligent qu'il était réservé jusque-là, dut instamment presser M. Guizot de hâter son retour et de venir, de Londres, fonder, d'accord avec lui, avec le maréchal Soult, avec M. Villemain et M. Humann, M. Cunin-Gridaine et M. Martin du Nord, un cabinet dont la tâche peu séduisante était de recommencer, au bout de neuf années, dans des circonstances presque aussi périlleuses, l'œuvre ingrate et impopulaire, bien que vraiment libérale, l'œuvre antirévolutionnaire et antibelliqueuse de Casimir Perier. Entrer dans ce cabinet en de telles conjonctures, sans autre perspective que des succès plus que douteux et des échecs presque certains, c'était un devoir sévère, surtout pour Duchâtel, qui était tenu de reprendre le poste que par dévoûment il avait déjà récemment occupé, — le ministère de l'intérieur. Ce n'était pas le moment de consulter ses goûts, d'obéir à ses aptitudes et de se dérober à la responsabilité politique en s'isolant dans sa spécialité. Plus la tâche était incommode, moins il pouvait s'y soustraire. Lui seul, à certains égards, semblait en position d'en braver les difficultés; sans hésiter, il s'en chargea, et pendant huit années il y donna toute sa vie.

On sait par quelle série de laborieux succès, par quels combats renouvelés sans cesse, et grâce à quels efforts d'éloquence et de courage, de clairvoyante activité, de franche et ferme discussion, ce cabinet parvint non-seulement à dégager la France du mauvais pas où elle était entrée, mais à recouvrer contre tout espoir, en deux ou trois années, presque tout le terrain que la monarchie constitutionnelle et le parti de gouvernement avaient perdu depuis 1835. On est tenté de ne pas s'en souvenir quand on songe à la catastrophe qui était là si voisine et qui allait tout engloutir; le regard s'attache au désastre et glisse sur les conquêtes qui l'avaient précédé. Mais à voir plus froidement les choses, l'omission se répare; on tient plus juste compte et du labeur et de l'œuvre accomplie; les vrais amis du gouvernement libre ne peuvent refuser quelque reconnaissance aux hommes qui osèrent alors tenir tête à l'orage, et qui si promptement triomphèrent et des menaces de la démagogie et du mauvais vouloir européen. Lorsqu'en octobre 1844 le roi Louis-Philippe revenait de Windsor, où il avait rendu cette visite de famille, sorte de gage de réconciliation que la jeune souveraine était venue la première lui porter au château d'Eu, quel chemin n'avions-

nous pas fait depuis 1840! quel changement et quel contraste! Sans qu'il en eût coûté le moindre sacrifice, la plus légère atteinte à nos plus ombrageuses exigences, la bonne intelligence de la France et de l'Angleterre, cette condition première du maintien de la paix en Europe, était aussi complétement rétablie que naguère elle semblait compromise, et, d'un autre côté, si les partis à l'intérieur n'avaient pas désarmé, s'ils se tenaient toujours sur le *qui vive!* l'immense majorité du pays reprenait confiance, la richesse publique grandissait à vue d'œil, partout d'heureux symptômes succédaient aux sinistres indices qui s'étaient un instant révélés. Ce retour de fortune, ces résultats inattendus, à qui les devait-on? Avant tout à celui qui était le véritable chef du cabinet, à ce puissant esprit dont la force oratoire tenait parfois du prodige, et qui, à mesure que les questions devenaient plus délicates et paraissaient plus insolubles, trouvait en lui comme un fonds nouveau de talent, de ressources et de supériorité; mais, sans rien atténuer de l'honneur qui lui revient, on ne peut méconnaître qu'une influence moins éclatante, un autre genre de supériorité s'ajoutant à la sienne, la complétant en quelque sorte, avait aussi sa large part dans le tour favorable qu'avaient pris les affaires en ces premiers momens. Pour rappeler tous les services que le ministre de l'intérieur rendit alors à ses collègues et à sa cause, il faudrait pouvoir dire tout ce que la vigilance d'un esprit toujours en travail, la rectitude d'un bon sens à peu près infaillible, un coup d'œil pénétrant, une imperturbable mémoire, peuvent éviter de fautes, signaler de dangers, émettre d'idées justes, d'informations précises, d'objections salutaires, de précieux avertissemens. Également soigneux des hommes et des choses, il avait fait comme un progrès de plus dans cet art qui lui était naturel et dont déjà nous avons parlé, — l'art de traiter avec les personnes, de ramener les dissidens, de retenir les fidèles, de satisfaire à peu près tout le monde, encore moins par l'à-propos de ses souvenirs et de ses attentions que par la loyauté et la sûreté de son commerce. A la tribune aussi, sa situation depuis 1840 avait pris encore plus d'ampleur. Toujours prêt, toujours clair et précis dans les questions de son propre domaine, son action s'étendait, en quelque sorte malgré lui-même, en dehors de son département. Chaque fois qu'un problème un peu considérable en matière de finances, de commerce ou de travaux publics partageait les esprits, le vœu de la chambre l'appelait à la tribune, et le forçait à donner son avis. C'est ainsi qu'il avait, à vrai dire, conduit et gouverné le débat dans cette discussion mémorable qui, en 1842, décida de l'avenir des chemins de fer en France. Le parti qu'il fit prévaloir contre un éloquent adversaire et contre les efforts de toute l'opposition devait bientôt, en moins de dix années, recevoir une

sanction nouvelle, encore plus décisive qu'un vote parlementaire, la sanction de l'expérience. C'était au nom du véritable état de nos finances et du grand avenir réservé, selon lui, à cette viabilité nouvelle, qu'il s'était refusé à n'en laisser tenter qu'un essai timide et partiel, sur un seul point du territoire, contrairement aux règles de justice distributive qu'une équitable administration ne doit jamais enfreindre. Le réseau complet et simultané qu'il fit adopter par la chambre, aussitôt entrepris, conduit avec autant d'activité que de persévérance, sans qu'il en résultât le moindre trouble financier, touchait presque à son terme en 1848, et si le bienfait de cette vaste entreprise ne put éclore en son entier sous les auspices du pouvoir qui l'avait préparée, si l'empire s'en attribua l'honneur, et fit croire à un pays fasciné et crédule que ces gigantesques travaux venaient de naître au premier coup de sa baguette pour son joyeux avénement, l'histoire est là qui fait justice de cette usurpation et rend à chacun sa part, en rappelant que l'œuvre était aux trois quarts faite, et justifiait déjà les calculs et les pronostics de ceux qui sans charlatanisme l'avaient conçue, défendue et fait exécuter.

Cette précoce confiance en l'avenir des chemins de fer n'était pas un médiocre exemple de justesse d'esprit. Il s'en fallait qu'en ce temps-là tout le monde eût si bien deviné; même parmi les gens qui passaient pour les plus habiles, la nouvelle invention n'était guère en faveur. On s'effrayait de la dépense, on se défiait des produits, on tenait pour chimériques toutes lignes d'un long parcours, on niait que les marchandises pussent jamais en profiter; le scepticisme allait jusqu'à douter de la vitesse; on prétendait que la vapeur, même pour les voyageurs, n'aurait pas sur les chevaux de poste un avantage assez marqué pour qu'il fût raisonnable de l'acheter si cher; on ne voyait dans cette découverte qu'un instrument commode de promenade aux environs des grandes villes. Ces jugemens superficiels, à peine croyables aujourd'hui, n'avaient jamais ébranlé Duchâtel ni modifié ses prophéties. Depuis qu'en 1836 il avait vu en Angleterre les premières voies ferrées, son opinion s'était faite sur ce genre de locomotion; il en avait compris la portée, la puissance, les ressources même les plus cachées, et notamment cette loi de progression presque géométrique dans le mouvement des populations et des affaires qui forcément se traduit au bout d'un certain temps en accroissement de trafic. Aussi depuis cette époque, sans jamais varier un seul jour, il fut le propagateur le plus actif et le plus convaincu de ces fécondes entreprises, sachant bien qu'il en devait sortir, outre une immense révolution économique, toute une transformation pour ainsi dire de la société européenne.

Il avait à la fois le goût du neuf et le besoin du raisonnable. S'il accueillait avec empressement toute innovation applicable et prati-

que, il traitait sans pitié les idées vagues et pompeuses, les projets vides et sonores. Également exempt de routine et d'utopie, il ne cessa d'introduire dans les services dont il avait la surveillance et la tutelle, les prisons, les hospices, les établissemens de bienfaisance, je ne sais combien d'heureuses nouveautés écloses sous son patronage et bientôt reconnues nécessaires; mais ce qu'il tenait à bon droit pour sa meilleure fortune en ce genre, c'était d'avoir pendant son ministère assisté et présidé aux premières tentatives de ces deux découvertes les plus extraordinaires et les plus populaires qui depuis l'invention de la machine à vapeur aient étonné et illustré ce siècle, l'application de l'électricité à la transmission de la parole, l'emploi de la lumière à la reproduction des objets, la télégraphie électrique et le daguerréotype. Ce fut grâce à son intervention, à son intelligent concours, grâce aux essais qu'il prit sur lui d'autoriser, aux subsides et aux récompenses qu'il sut obtenir des chambres, que ces deux merveilleux procédés passèrent si rapidement du cerveau de leurs inventeurs en la possession du public, qui bientôt à son tour devait en obtenir de si ingénieux perfectionnemens.

On le voit donc, sous tous les aspects, il n'avait qu'à se féliciter de la périlleuse campagne commencée le 29 octobre 1840. Elle avait dépassé tout espoir; personnellement il y avait gagné; sa cause, ses idées, son parti, en avaient reçu comme une vie nouvelle; les adhésions les plus encourageantes se succédaient de tous côtés; il avait vu avec bonheur un de ses meilleurs amis, M. Dumon, entrer dans le cabinet, et lui apporter un concours aussi éloquent que dévoué; pourquoi dès lors, au fond de l'âme et sans jamais en laisser rien paraître dans ses actes ni dans ses paroles, était-il malgré lui, même après les journées les plus décisives et les succès les plus incontestables, inquiet, soucieux et plein d'incertitude sur l'issue dernière de tant d'efforts? Cette disposition, qui ne fit que s'accroître à mesure que les années se succédèrent et que la lutte se prolongea, je la vis poindre chez lui, dans notre intimité, dès 1844, justement à l'époque où le roi revenait d'Angleterre et où par conséquent la fortune du cabinet semblait à son apogée; mais c'était cette fortune même qui causait son principal souci. Ce succès persistant, résistant à toutes les attaques, s'éternisant depuis quatre ans, lui semblait gros d'orages. « Remarquez-bien, me disait-il, que, si chaque fois qu'on nous livre bataille, nous la gagnons, le lendemain c'est à recommencer. Tantôt l'un, tantôt l'autre attache le grelot; mais, pour le détacher, c'est toujours notre tour. Ils ont des relais, nous n'en avons pas. Je reconnais que la fortune nous a presque gâtés depuis quatre ans, à la condition toutefois de ne jamais nous délivrer d'une difficulté sans nous en mettre une autre aussitôt sur les bras; après la question d'Orient, la question du droit de visite; après

le recensement de M. Humann, la proposition de M. Ganneron. C'est un métier de Sisyphe que nous faisons là. La vie publique n'est pas autre chose, je le sais; seulement il y faut du repos. Plus nous durons, plus la corde se tend. Nos amis ne sont plus ce qu'ils étaient il y a trois ans. Ils ont perdu ces craintes salutaires, ces souvenirs de 1840 qui les rendaient vigilans et dociles. Sans un peu de crainte, point de sagesse. Ils se passent leurs fantaisies, se donnent à nos dépens des airs d'indépendance, convaincus, quoi qu'ils fassent, que nous devons durer toujours : il n'y a pas jusqu'au roi qui ne commence à nous croire éternels et à trouver tout possible; mais ce que les amis perdent en discipline, les adversaires le gagnent en hostilité. Plus nous durons, plus ils s'irritent, ceux-là surtout qui, avant le 1er mars, étaient nos meilleurs amis. Ils nous avaient prédit que nous en avions à peine pour six mois; je comprends leur mécompte, et qui sait où il les peut conduire! Déjà les voilà lancés hors des voies modérées et prudentes qu'ils s'étaient certainement tracées; ils n'en resteront pas là, si nous-mêmes nous restons où nous sommes. Ils embrigaderont toutes les oppositions, même les plus radicales, lesquelles pour un moment cacheront leurs desseins et se laisseront conduire à cet assaut soi-disant monarchique. C'est là le vrai danger. Les révolutionnaires à visage découvert n'ont jamais fait de révolution; c'est quand ils sont masqués et semblent obéir à ceux qui ne prétendent infliger au pouvoir qu'une simple leçon, c'est alors qu'il en faut tout craindre. Cette royauté de juillet ne peut vivre et se fonder qu'en s'appuyant sur les deux centres; dès qu'un des deux s'isole, et par entraînement, à son insu, sert d'avant-garde à la révolution, comment ne pas prévoir de sérieux malheurs! »

Notez bien qu'en parlant ainsi il ne lui venait à la pensée rien qui ressemblât le moins du monde au 24 février. Aucun esprit tant soit peu sain ne pouvait alors concevoir un rêve aussi fantastique, pas plus dans les rangs de la gauche et de l'opposition, même la plus radicale, que sur les bancs de la majorité. Ce qu'il entendait par « de sérieux malheurs, » c'était un de ces échecs parlementaires qui auraient forcément entraîné, outre la chute du cabinet, la désorganisation systématique du parti de gouvernement, bouleversé l'administration, déplacé toutes les influences et lancé le pays dans une de ces crises où les trônes sont si vite menacés et si vainement défendus. Cette perspective suffisait pour qu'il lui prît un sérieux désir de couper court au mal en abrégeant les jours du cabinet. « Dès la session suivante, ne pouvait-on saisir la première occasion d'un vote un peu douteux et s'en faire honorablement une porte de sortie? Il fallait en finir, interrompre une lutte irritante qui lassait le pays, se donner à soi-même un repos bien gagné, amasser des forces nouvelles, détendre, rajeunir, renouveler la situation. » Ce qu'il se

disait là, le duc de Broglie, vers cette même époque et presque dans les mêmes termes, avec la conviction et la sollicitude d'un véritable ami, l'écrivait à M. Guizot (1). Rien n'était plus sensé, plus désirable en théorie que cette abdication volontaire; rien par malheur non plus, rien en pratique n'était plus impossible. Étions-nous donc en Angleterre pour nous permettre impunément ce genre d'évolution? Existait-il chez nous deux grands partis vivant chacun de sa vie propre, capables de constance, d'abnégation, de sacrifices, divisés seulement d'opinion, unis de respect et d'attachement aux institutions du pays, résolus l'un et l'autre à les maintenir et à les défendre, deux partis à qui la couronne pouvait, à tour de rôle, confier les affaires sans courir la moindre aventure? Chez nous, si le cabinet, même à bonne intention, eût déserté son poste, qu'aurait pu faire le roi? Appeler le centre gauche; il y était bien forcé, toute nuance intermédiaire, toute combinaison moins tranchée faisant absolument défaut, ou ne pouvant fournir que d'insuffisantes doublures. Or, depuis quatre années, le centre gauche s'était lié de si près à la gauche, qu'appeler l'un c'était se donner à l'autre, et le roi, qui par expérience savait l'impuissance absolue de la gauche en face de la moindre émotion populaire, n'avait, on le comprend, aucune envie de se livrer à elle. Fallait-il donc, dans l'intérêt de sept ou huit personnes, pour user moins leurs forces et ménager leur avenir, dans l'intérêt aussi d'une tactique plus ou moins judicieuse, d'un calcul au moins problématique, réduire sans nécessité et de gaîté de cœur la couronne à cette extrémité? Et la cause conservatrice, et tous ces députés qui portaient son drapeau, avait-on le droit de les abandonner ainsi, de leur enlever leurs chefs, leurs défenseurs et la possession du pouvoir, sans qu'ils eussent rien fait pour les perdre, sinon peut-être une faute légère, une méprise pardonnable? Pour la majorité de la chambre aussi bien que pour la couronne, que le cabinet se retirât ou qu'il fût renversé, qu'au lieu d'une déroute ce fût une retraite, le résultat n'était pas moins le même. Traitée, dans les deux cas, comme une armée vaincue, ne serait-elle pas licenciée, hors de service, en proie aux représailles, aux rancunes, aux réactions locales et subalternes? Ce parti modéré, politique et vraiment libéral, ce parti de résistance et de légalité fondé par Casimir Perier, et depuis quatorze ans maintenu à si grand'peine, une fois dissous et dispersé, qui serait jamais de taille à le reconstituer? Et sans lui, sans ce frein, sans cette sauvegarde, à quelle politique ne tomberait-on pas? C'était donc jouer à croix ou pile les destinées du pays que de quitter son poste, sans compter que le grief éternel des ennemis de nos institutions était le

(1) Lettre de M. le duc de Broglie citée par M. Guizot, *Mémoires*, p. 23, t. VIII.

changement trop fréquent des personnes, l'instabilité du pouvoir. Lors donc qu'un ministère avait l'insigne chance d'avoir duré déjà plus que tout autre et de pouvoir durer encore, était-ce à lui de faire comme à plaisir de l'instabilité factice? En tout cas, l'honneur lui commandait d'ajourner toute idée de retraite jusqu'à l'issue des élections, qui commençaient à devenir prochaines, la chambre ayant fourni déjà près de moitié de sa carrière. Si l'épreuve était favorable, le cabinet en recevrait comme un nouveau baptême; si le scrutin lui était contraire, ou seulement s'il était douteux, sa retraite était de droit, il n'avait plus ni scrupules à se faire, ni reproches à redouter.

Comme c'était sur le ministre de l'intérieur que le fardeau de ces élections devait principalement peser, Duchâtel était tenu, plus encore peut-être que ses collègues, à ne pas s'y soustraire. L'instinct chez lui persistait à souhaiter une retraite anticipée, et maintes fois, en tête-à-tête, sa verve à ce sujet devenait intarissable; mais le côté pratique de la question, l'impossibilité de laisser à l'abandon et ses amis et la couronne, puis surtout cette nécessité de ne pas déserter la lutte qui allait s'ouvrir, le ramenaient bien vite et sans hésitation à continuer sa lourde tâche. C'était la seconde fois, depuis l'origine du cabinet, qu'il présidait à un renouvellement de la chambre. Dans la première épreuve, en 1842, une approbation non douteuse de la politique du 29 octobre était sortie de l'urne; mais le jour même où ce résultat à peine proclamé semblait donner aux partisans de la royauté nouvelle un gage d'affermissement, la déplorable mort de M. le duc d'Orléans était venue tout détruire et tout mettre en question. Si nombreuse et si riche en dons de toute sorte que fût la royale famille, celui que la mort venait de frapper était le seul qui par son âge, ses qualités, par ses défauts même, pouvait avoir l'heureuse chance d'affermir et de perpétuer l'œuvre de 1830. Cette mort étendait encore comme un voile lugubre sur l'avenir, bouleversait toutes les prévisions, desséchait toutes les espérances, lorsqu'au bout de quatre ans, en 1846, la chambre née sous ces tristes auspices, touchant presqu'à son terme, dut être renouvelée. Sans avoir eu jamais de sérieux désaccords avec le cabinet, elle l'avait quelquefois mollement soutenu. Le travail souterrain que tant d'oppositions combinées ne cessaient d'exercer sur elle l'avait rendue presque hésitante. C'était au corps électoral de dissiper l'incertitude. Qu'allait-il faire? confirmer ou proscrire cette politique déjà vieille de six années, longévité non moins rare qu'importune à bien des gens? Les adversaires du cabinet, surtout le centre gauche, n'admettaient pas le doute. Je n'ai jamais vu si complète assurance, et quand on se rappelle le degré de crédulité que rencontraient alors dans l'opinion surexcitée

les contes les plus absurdes, et comment, par exemple, à propos d'un docteur Pritchard, on avait allumé la plus factice des colères et l'émotion la plus dénuée même de l'ombre d'un prétexte, il n'est pas très extraordinaire que l'opposition eût la foi si robuste en la bonne volonté du scrutin. Quant au cabinet, bien qu'il eût fait, cent fois pour une, justice de ces pauvretés, il savait trop quelle trace la moindre calomnie laisse toujours après elle pour se promettre un succès triomphant. Il se fût contenté, tout imparfaite qu'elle était, qu'on lui rendît la même chambre réélue pour cinq ans : avec elle, il était presque sûr que certaines barrières ne seraient pas franchies. Jusqu'au dernier moment, les conjectures les plus diverses furent également plausibles. Je dois dire toutefois que, surtout vers les derniers jours, le ministre de l'intérieur, dont rarement en ces matières le tact était en défaut, avait la ferme confiance que le cabinet l'emporterait. La victoire dépassa son attente : elle fut complète. En tenant compte de part et d'autre des pertes et des gains, l'opinion conservatrice, déjà en majorité dans la chambre précédente, comptait dans celle-ci de vingt-cinq à trente voix de plus.

On aurait cru qu'après cet arrêt tout allait marcher sur roulettes. Eh bien! non : cette fois encore il était dit que le succès serait pour le cabinet comme un présent fatal, et ne ferait qu'ajouter à ses périls et à ses embarras. Un résultat moins clair, un reste d'incertitude, en laissant à ses adversaires une ombre d'espérance, eût tempéré chez eux l'étonnement et le dépit : ils seraient restés plus sages, ou la violence de leurs efforts se serait concentrée dans l'enceinte du parlement sans se transporter dans la rue. Il me souvient qu'un de nos anciens amis avec lequel je me plaisais encore, malgré nos dissidences, à échanger parfois quelques paroles, un de ceux qui vers la fin de la session, avec la plus sincère et la plus imperturbable assurance, m'avait, en nous séparant, prédit tous les triomphes de l'opposition sur le terrain électoral, la première fois que nous nous rencontrâmes dans la chambre nouvelle, me dit avec un accent étrange : « Vous êtes les plus forts, c'est évident; votre compte est exact, je l'ai vérifié. Ici plus rien à faire, plus rien à dire pour nous : nos paroles seraient perdues. Nous allons ouvrir les fenêtres. »

Ce ne fut que trop vrai : à partir de ce temps, l'opposition changea subitement de mot d'ordre et de plan de campagne. Avant les élections, sa confiance était telle, elle se croyait si sûre de la victoire, que ces mots : réforme électorale, réforme parlementaire, avaient presque perdu pour elle tout à-propos. A quoi bon changer l'instrument dont on attend un bon service? Par habitude, de loin en loin, quelques comparses se complaisaient encore à réclamer et l'extension des incompatibilités et l'adjonction aux listes électorales des secondes listes du jury; mais les habiles n'insistaient pas. Le

cabinet du 1er mars, lorsqu'il avait eu besoin d'un certain appoint dans le centre, avait si hautement nié toute opportunité de ce genre de réforme, qu'il devenait difficile d'en professer si vite l'urgence et la nécessité; puis ce corps électoral qu'on croyait tenir dans la main et qui allait tout à l'heure prononcer sa sentence, ne le blesserait-on pas en parlant de le réformer? Aussi n'en fut-il plus question, ou peu s'en faut, dans les dernières sessions de la législature, justement celles où, à supposer que ce genre de réforme eût sérieusement excité l'attente du public, c'eût été pour l'opposition un devoir de le demander sans retard et à grands cris, puisqu'il n'y a que les assemblées dont les pouvoirs expirent qui soient aptes à rendre des lois électorales, tout vote de ce genre, pour celles qui ne font que de naître, équivalant à un suicide, à la nécessité d'une réélection. C'était donc avant le scrutin qu'il fallait prêcher la réforme, si la réforme était vraiment ce qu'on voulait : loin de là, on la laissa dormir jusqu'à la veille, jusqu'au jour même, jusqu'au dépouillement des votes; mais le lendemain, après la bataille, quand chacun eut compté ses morts et fait son dénombrement, il fallut voir comme on traita ce corps électoral naguère si ménagé! Il déjouait tous les pronostics, donc il ne pouvait être que fraude et corruption. L'opposition n'admettait pas qu'elle pût être battue tout simplement parce que la masse du pays, inoffensive et un peu timorée, la trouvait excessive et passionnée dans ses attaques. Comme ces chevaliers des anciens temps qui ne se croyaient jamais vaincus que par des maléfices et des enchantemens, l'opposition ne s'expliquait sa défaite que par l'emploi de moyens illicites. Elle commença donc par déclarer que ces élections de 1846 étaient nécessairement entachées de mensonge. Quand le débat s'ouvrit, quand il fallut en venir aux preuves, elle eut beau recueillir, grossir et envenimer tous les petits faits plus ou moins regrettables qui avaient pu, dans quelques localités, donner une assez pauvre idée et de l'intelligence des agens de l'administration et de l'indépendance de quelques électeurs, comme il fut démontré d'une façon tout aussi claire que dans maint autre lieu, en fait de séduction, de pression et d'intimidation, il s'en fallait que l'opposition fût restée en arrière, et que de part et d'autre, sans avoir après tout rien de bien grave à s'imputer, on pouvait au moins compenser les reproches, ce côté de l'accusation ne tarda pas à s'évanouir.

Et en effet, je tiens à le dire en passant, ces élections de 1846, malgré l'extrême ardeur de la lutte, étaient restées franches et libres; elles exprimaient fidèlement la pensée du corps électoral. Ce n'est pas parce qu'en ce genre il s'est produit plus tard, sous un autre régime, de vraies énormités, qu'ici, par comparaison, tout me semble irréprochable; non, ces élections de 1846, comme celles de

1842, je les ai vues de près, j'en puis parler en conscience ; je sais quelle scrupuleuse observation de la loi, quel respect des droits de tous y présidèrent du côté du pouvoir, et je tiens, pour ma part, qu'on n'en trouverait guère d'aussi sincères, d'aussi vraiment exemptes de sérieux abus, soit chez nous depuis 1814, soit même dans les pays les plus libres du monde, l'Angleterre par exemple ou les États-Unis. Si la cause conservatrice venait de remporter un notable avantage, elle le devait d'abord, sans autre sortilége, au surcroît de vigilance, de discipline et d'énergie dont un bon nombre de conservateurs, contrairement à leurs habitudes, avaient fait preuve cette fois ; elle le devait surtout au concours éclairé, à l'impulsion intelligente de celui qui par ses fonctions, non moins que par sa foi politique, avait l'incontestable droit d'intervenir dans la lutte, non pour donner l'attache cyniquement officielle à certaines candidatures, mais pour concentrer les efforts du parti de gouvernement et soutenir, dans la mesure discrète d'une juste sympathie et d'une loyauté scrupuleuse, les candidats qui professaient les mêmes principes que lui. Il n'y épargna point sa peine. Je puis dire que pendant trois mois il ne cessa de suivre du regard, d'aider, de stimuler, de réveiller, parfois aussi de tempérer plus de quatre cents candidats dont il savait par cœur, grâce aux ressources de sa mémoire, toutes les situations personnelles, et que sans cesse, avec un à-propos qui les frappait d'étonnement, il éclairait sur leurs oublis, leurs négligences, leurs imprudences, en un mot sur toutes les fautes qui compromettaient leur succès. Ce n'était pas seulement le sentiment du devoir, c'était un certain plaisir de déjouer les trames de tant d'habiles adversaires de toute provenance et de toute couleur, qui lui donnait cette sorte de fièvre de surveillance et d'exhortation. Si le succès le dédommagea de ce luxe de fatigues, sa santé par malheur en souffrit quelque atteinte ; mais il avait la conscience d'avoir rendu à sa cause le plus grand des services, de lui avoir donné un gage d'avenir et de sécurité, et peut-être à lui-même une chance de repos.

Cependant, lorsque après la vérification des pouvoirs il fut bien démontré qu'il n'y avait pour l'opposition aucun moyen d'infirmer les résultats de sa défaite, et que cette chambre était bien le produit légitime de la majorité des électeurs, ce fut contre le corps électoral lui-même que les batteries se dressèrent aussitôt. Ces mots : réforme parlementaire, réforme électorale, reprirent tout à coup faveur. Il fallait à tout prix modifier l'instrument dont on avait tant à se plaindre ; mais comment réussir ? Les voix les plus habiles eurent beau rajeunir, en les prenant cette fois à leur compte, les deux propositions de réforme, ce n'était là dans cette chambre, devant cette majorité compacte, que de simples passes d'armes néces-

sairement sans résultat. Il n'y avait à tenter qu'un moyen, mais un moyen extrême, intimider la couronne et la chambre elle-même par la pression du dehors, parler les fenêtres ouvertes, comme on me l'avait prédit, en appeler de la discussion légale à l'agitation populaire. Pour ce genre de besogne, les esprits modérés n'étaient guère suffisans; il y fallait de vrais agitateurs, et il s'en présenta plus qu'on n'en eût voulu. Comment les écarter? comment s'en séparer? Qu'auraient fait sans les radicaux tous les opposans monarchiques? L'alliance était nécessaire, elle s'opéra fatalement, presque à l'insu des uns comme des autres; mais dès la première heure on put en pressentir les inévitables dangers. A mesure que les banquets, où cette agitation prit naissance, se succédaient de ville en ville, ils devenaient de plus en plus violens et menaçans. On n'y proscrivait plus seulement les *toasts* monarchiques, les *toasts* libéraux avaient le même sort; la pureté, la sincérité des institutions de 1830 étaient honnies et conspuées à l'égal de la santé du roi; puis vinrent les utopies républicaines, les glorifications serviles de la montagne, l'exaltation des insurgés d'avril, le culte béat des noms révolutionnaires les plus odieux et les plus sanglans. Le pays stupéfait prit l'alarme, et parmi les opposans monarchiques il y en eut, et des plus illustres, qui témoignèrent quelque dégoût et firent quelques pas en arrière. Sans avoir vu l'abîme dans toute sa profondeur, sans aller jusqu'au blâme public et jusqu'au désaveu qui peut-être aurait tout sauvé, ils prirent au moins assez de soin de leur honneur pour rester à l'écart et n'associer leur nom à aucun acte de violence; d'autres persévérèrent, ne virent pas ou ne voulurent pas voir, trouvèrent des excuses à tout, et s'engagèrent enfin à figurer de leur personne au banquet solennel qui devait clore la campagne, le banquet de Paris.

La crise grandissait : elle aurait avorté, le pays s'en serait à peine ému, et ces folies démagogiques n'auraient pas même osé se produire sans un concours de circonstances qu'il est permis d'appeler fatales, tant elles semblaient se succéder et se combiner comme à dessein pour jeter dans l'esprit des masses et même à tous les rangs de la société le trouble et le découragement. C'était d'abord la suite inévitable d'une insuffisante récolte qui, vers la fin de 1847, se faisait encore sentir. Les souffrances avaient été vives, les désordres assez fréquens, la répression sévère : il en restait dans les populations un fonds d'inquiétude et de ressentiment, un penchant à la désaffection qui préparait la tâche aux fauteurs de révolte; puis, par une coïncidence tout au moins malheureuse, à ce même moment on venait de voir coup sur coup, dans les hautes régions de la société, éclater des scandales de bas étage, des exemples d'immoralité comme il en apparaît isolément à toutes les époques et sous tous

les gouvernemens, mais qui, groupés en quelque sorte et servant de cortége à un crime éclatant, au plus odieux assassinat, frappaient les imaginations de je ne sais quelles lueurs sinistres dont un art infernal doublait encore l'éclat. Le pouvoir avait beau livrer à la justice les coupables, quels qu'ils fussent, et, par la rigueur inflexible de poursuites criminelles, démontrer son intégrité et la fausseté des calomnies inventées contre lui, le public n'en conservait pas moins une impression mensongère et malsaine, voisine de l'hostilité, tout au moins de l'indifférence, et que rien ne pouvait effacer.

Pendant que ces plaies morales troublaient et agitaient la France, l'Europe, on s'en souvient, n'offrait pas un spectacle plus rassurant. Partout la révolution levait la tête et se mettait à l'œuvre; un vent contagieux soufflait avec violence et commençait à ébranler les trônes; mais ce qu'il y avait pour nous de plus grave dans ce triste état de l'Europe, c'était que la puissance qui la première et dès le premier jour avait reconnu notre gouvernement et accueilli nos institutions naissantes, qui, depuis dix-sept ans notre alliée fidèle, avait encore tout récemment, par d'opportunes concessions, mis fin aux questions irritantes dont les ennemis de notre royauté comptaient tirer si grand profit, que l'Angleterre en un mot fût devenue tout à coup, dans ses rapports avec la France, froide, ombrageuse et presque hostile. L'avénement à Londres d'un nouveau ministère ou plutôt d'un ministre avait fait tout le mal; il faut bien dire aussi qu'une des questions qui, entre les deux pays, risquaient le plus de réveiller les querelles séculaires, venait de recevoir une solution si soudaine et tellement française que l'amour-propre britannique ne pouvait guère manquer de s'en montrer froissé. Aussi ces mariages espagnols, qui chez nous rencontrèrent d'abord, de la part du plus grand nombre, un accueil favorable, justement parce qu'on les savait peu agréables à l'Angleterre, et qui à ce titre avaient valu pour un instant à ceux qui les avaient conclus presque un retour de faveur populaire, bien des gens ne les avaient vus qu'avec un certain regret et n'en avaient tiré, même au premier instant, que de fâcheux augures. Pourquoi ne pas le dire? de ce nombre était celui dont nous parlons ici. Rarement je l'avais vu plus soucieux et plus sombre que le jour où il avait appris que la parole de la France venait d'être subitement engagée. « C'est jouer, disait-il, gros jeu pour peu de chose; c'est risquer de perdre une amitié puissante pour s'assurer une alliance vermoulue, sacrifier à des satisfactions de famille et à un éclat apparent les sérieux intérêts du pays, en d'autres termes, subordonner la grande politique à la petite. » Aussi se plaignait-il que le caractère de la négociation n'eût pas permis d'en parler au conseil et qu'un tel acte se fût conclu

sans qu'il eût pu, au moins en particulier, en discuter le mérite et en signaler le danger. « Se brouiller avec l'Angleterre, à moins que l'honneur de la France ne le commande impérieusement, jamais, ajoutait-il, il n'y faut consentir, et aujourd'hui moins que jamais. N'avons-nous pas assez de nos révolutionnaires sans nous mettre encore sur les bras tous ceux qu'elle peut lancer de toutes les parties du monde? Plus les temps deviennent difficiles, moins il faut s'isoler et perdre ses points d'appui. »

Il était trop certain et de l'amitié de M. Guizot et de la confiance du roi pour supposer que de leur part l'ignorance où on l'avait laissé pût être volontaire : il croyait donc, et, j'ose dire, il avait la preuve, que tout s'expliquait par un malentendu; mais, à ne voir que le fond des choses, ce changement considérable dans notre politique extérieure, changement dont les fâcheuses conséquences lui apparaissaient si clairement, pouvait-il l'accepter, en devenir responsable, sans y avoir participé? En d'autres termes, devait-il continuer à siéger dans le cabinet? Il n'eut d'abord aucune hésitation, et bien peu s'en fallut que sa démission ne fût remise au roi. N'était-ce pas la porte qu'il cherchait, l'occasion qu'il avait appelée? Il venait d'accomplir sa grande tâche électorale, il en était sorti à son honneur; n'était-ce pas le moment de recouvrer sa liberté? L'obligation de soigner sa santé, une fièvre tenace et sans cesse renaissante, lui en faisaient presque une nécessité. Cependant lorsqu'il vit, au plus léger soupçon d'un désaccord possible entre le cabinet et lui, combien certains visages devenaient radieux, combien d'officieux se pressaient d'applaudir aux intentions qu'on lui prêtait et quelles espérances les adversaires avaient peine à cacher, il se donna le temps de réfléchir. De vrais amis, loin de le modérer, l'excitaient plutôt, eux aussi, à suivre son penchant, et, par exemple, un homme de grande expérience, qu'il écoutait et consultait avec autant de déférence que de plaisir, tant cet esprit lucide semblait en vieillissant prendre de jour en jour plus d'étendue, de charme et de bienveillance, le chancelier, M. Pasquier, insistait plus vivement que personne pour qu'il sortît du cabinet; mais ce conseil, l'eût-il donné, si judicieux qu'il pût être, sans je ne sais quel fonds de vieille hostilité qu'à son insu depuis la restauration il nourrissait contre M. Guizot? Duchâtel en douta, et, malgré lui, n'attacha pas la même autorité que de coutume aux paroles du chancelier; puis il se demanda si le vrai motif de sa retraite serait suffisamment compris, s'il ne passerait pas pour avoir écouté une susceptibilité mesquine, et laissé là bien promptement ses collègues et sa cause pour une question personnelle. Quelle serait d'ailleurs sa situation, soit que la chute du cabinet suivît de près sa retraite, soit qu'au contraire elle fût différée? Ne serait-il point, dans les deux

cas, comme entraîné fatalement hors de sa voie? Si opposé qu'il fût au traité qu'on venait de conclure, s'en faire un moyen de retraite n'était-ce pas, lui aussi, sacrifier les grands motifs aux petits? Il se résigna donc et réprima son déplaisir, sans le laisser paraître ni au roi ni à ses collègues; mais, à vrai dire, rien ne lui avait tant coûté. Bientôt les circonstances prirent une gravité telle qu'une autre occasion se fût-elle présentée de déposer son fardeau, il n'aurait pu songer à la saisir; sans compter qu'à ce même moment, sur la demande et par la retraite volontaire du maréchal Soult, la présidence du conseil passait aux mains de M. Guizot, et que pour rien au monde son collègue n'eût voulu par sa propre retraite se donner l'apparence de ne pas consentir de grand cœur à cette juste reconnaissance d'un fait déjà vieux de sept ans.

Que de fois, depuis cette époque, me suis-je demandé si d'autres sentimens moins scrupuleux, moins délicats, une moins noble nature, plus touchée de ses griefs et de son intérêt, se donnant la satisfaction de disloquer le ministère, n'aurait pas rendu par là même un immense service au pays! Quand les choses ont tourné de la pire façon, on s'imagine malgré soi qu'à suivre n'importe quel autre cours, elles auraient moins mal abouti; mais le plus souvent on se trompe à raisonner ainsi. Pour peu qu'on regarde au fond la catastrophe de février, on reconnaît bien vite que la durée plus ou moins prolongée du cabinet, la concession plus ou moins tardive d'une extension de droits électoraux n'y joue que le plus faible rôle. Ce n'est pas par là que l'édifice a croulé. Pour que la royauté de 1830 restât debout et traversât cette crise des banquets comme elle en avait franchi tant d'autres non moins redoutables au début, il eût suffi que, sous le poids de l'âge, le roi n'eût rien perdu de cette vigueur morale, de ce sang-froid devant le danger dont il avait fait preuve en tant d'occasions; tout au moins aurait-il fallu que son héritier fût d'âge à payer de sa personne, qu'aucun membre de sa famille ne pût sembler autorisé à négocier avec l'opposition, et que les faiblesses et les hésitations de la couronne ne fussent pas révélées de si près à ceux qui travaillaient à la détruire. Comme aucune de ces conditions, par malheur, ne se trouvait réalisée en l'année 1847, il n'y a pas lieu de regretter que, par la retraite accidentelle d'un de ses membres les plus nécessaires, le cabinet n'eût pas été comme contraint de se dissoudre. Forcée de s'appuyer sur l'opposition, d'entrer par conséquent dans un régime de concessions successives sans chances sérieuses d'un temps d'arrêt énergique et opportun, la royauté n'en eût pas moins subi le même sort, moins brusquement et par degrés, mais voilà tout. Or qu'entre l'abdication morale et la chute, entre le 20 juin et le 10 août, il n'y ait, comme en février, que vingt-quatre heures d'intervalle, ou

que quelques mois les séparent, je tiens, pour moi, que c'est même chose. Et que fût-il arrivé, si le naufrage se fût produit sous cette forme plus lente? On en eût accusé celui qui, le premier, eût donné le signal de la faiblesse et de l'abandon. Mieux vaut donc, si profondément triste que soit cette page de notre histoire, ne pas avoir à se méprendre quand on fait à chacun sa part de responsabilité.

Jusqu'au 23 février, vers le milieu du jour, ce n'était qu'une émeute ordinaire ou plutôt une simple émotion, un désordre sans but. Les plus factieux n'avaient encore aucun projet d'attaque à main armée; l'insurrection par elle-même n'était pas en état d'éclater. Le gouvernement au contraire avait ses mesures prises et pouvait au besoin réprimer un mouvement sérieux. Pourvu qu'aux Tuileries on fît bonne contenance et qu'on y laissât voir la ferme résolution de ne point céder à ce tumulte, sauf à donner le lendemain à l'opposition modérée telle satisfaction qu'on eût jugée possible, le succès était assuré. Aussi, rien ne peut rendre l'étonnement qui éclata, avec un mélange de colère chez les uns et chez tous de stupeur, lorsque ce même jour, 23 février, entre deux et trois heures, se répandit cette nouvelle : le roi cède à l'émeute, il congédie son ministère! On s'attendait à tout, sauf à la défaillance et à l'abandon de ce côté. Les adversaires du cabinet eux-mêmes, les membres les plus vifs du centre gauche, comme frappés d'une lumière subite sur leur situation personnelle, laissaient voir une vraie consternation. Ceux-là seuls semblaient moins étonnés qui, dès la veille, dès le 22 au soir, avaient comme entrevu que, s'il y avait danger, ce n'était pas où l'on devait le craindre, pas au bureau du *National*. Ce jour-là, vers la fin de la matinée, au moment même où le désordre semblait près de s'éteindre, Duchâtel avait vu la reine, et ce grand cœur, cette âme courageuse, toujours ferme en de telles occasions, lui avait paru comme abattue sous le coup de faux bruits aussi absurdes qu'effrayans semés à plaisir autour d'elle. Bien qu'il comprît que ces machinations, dont il soupçonnait l'origine, n'avaient pas dû s'attaquer seulement à la reine, ce n'en fut pas moins pour lui une pénible surprise, lorsque, le lendemain, entrant vers deux heures chez le roi, qu'il avait déjà vu dans cette même matinée, et quitté plein de confiance et de courage, il le trouva perplexe, agité, laissant clairement entendre que la retraite du ministère le soulagerait d'un grand poids, qu'au dire de bien des gens c'était son seul salut, et semblant consulter du regard son interlocuteur, comme si poser, en un tel jour, une telle question, n'était pas du même coup la résoudre. Il est vrai qu'une heure auparavant une nouvelle, qui par malheur n'était pas fausse cette fois, avait dû brusquement le faire passer de la sécurité aux plus sinistres inquiétudes. On venait d'entendre dans la rue ce cri de *vive la réforme!* poussé non par les

émeutiers, mais par de soi-disant amis de la monarchie qui avaient endossé, au mépris de toute discipline, leur habit, symbole de l'ordre et du respect des lois, pour obéir, sans s'en douter, aux meneurs de cette république dont ils ne voulaient pas, que bientôt ils allaient maudire, et dont personne alors ne prononçait encore le nom. Si peu nombreux que fussent ces prétoriens d'un nouveau genre, comme eux seuls se mettaient en avant et que l'immense majorité de la milice citoyenne restait, par apathie ou par indifférence, au fond de ses boutiques ou au coin de son feu, on comprend que le roi fût tout à coup frappé d'un péril formidable; mais ce n'était pas le remède, ce n'était pas le moyen de salut, c'était un vrai suicide que de se montrer faible à ce moment suprême, et de supprimer tout gouvernement.

Ceux qui après coup ont prétendu que le cabinet avait perdu la monarchie en acceptant si vite et en divulguant à la chambre les intentions du roi, que son devoir était de les tenir secrètes, de redoubler d'énergie et de sauver la royauté malgré elle, ceux-là font preuve d'une étrange ignorance en matière de gouvernement. L'union patente, incontestable de la couronne et des ministres aurait suffi peut-être, et je le crois pour ma part, à dissiper l'orage sans lutte sérieuse, sans effusion de sang; mais du moment qu'on aurait su (et qui dans tout Paris l'eût ignoré au bout d'une heure?) que cette union n'existait pas, que le ministère était désavoué, qu'il s'imposait à la couronne, quels ordres efficaces aurait-il pu donner? qui aurait obéi? Le devoir était donc de s'incliner promptement devant une faiblesse irréparable, d'en laisser le bénéfice à la couronne, à supposer que les passions populaires voulussent bien lui en savoir gré, et en tout cas d'ouvrir à d'autres par une prompte retraite une chance meilleure de faire un gouvernement.

Quant à ceux qui ont cru que sans de malheureux hasards tout aurait bien tourné, et que la royauté se serait applaudie d'avoir suivi les timides conseils et obéi aux influences obstinées qui en un quart d'heure avaient détruit le cabinet du 29 octobre, c'est un autre genre d'illusion peut-être moins sérieux encore. Que le coup de pistolet du boulevard des Capucines et les cadavres promenés aux flambeaux aient puissamment aidé à l'avénement de la république, personne n'en saurait douter; mais, à défaut de ces hasards plus ou moins volontaires, il s'en fût trouvé d'autres dont les mêmes hommes auraient tiré même profit. Ce qui donne le mot de cette inexplicable journée du 24 février, ce qui devait nécessairement nous faire tomber en république, quelque imprévue qu'elle fût une heure auparavant et sans qu'il fût possible de s'arrêter dans cette chute, c'était que la royauté se fût elle-même dépouillée de tout moyen de résistance. A l'instant même, sa cause fut perdue. Les chefs républicains, jusque-là derrière le rideau, à l'arrière-plan,

laissant tout faire et tout conduire, au moins en apparence, par la gauche et par le centre gauche, de peur en se montrant d'épouvanter la bourgeoisie, se démasquèrent aussitôt. Avec un rare instinct de la situation, ils comprirent qu'il y avait interrègne, interruption forcée de tout commandement, que l'occasion était unique, à la seule condition d'aller vite, de ne pas laisser au bon sens public le temps de se réveiller. Ils tentèrent l'aventure, et pendant que leurs associés de la veille s'évertuaient et s'agitaient à composer un ministère, ils firent un formidable effort et jetèrent bas la royauté.

Fut-il jamais plus grand supplice que d'assister à ce désastre les mains liées, sans pouvoir se permettre la moindre tentative, la moindre résolution suprême? Tel fut pourtant pendant vingt-quatre heures le sort de ces ministres condamnés au repos sous peine d'immixtion illicite et relégués à leur poste en simples spectateurs. Duchâtel seul dut sortir un instant de cette inaction forcée. Dans la nuit du 23 au 24, le roi l'envoya chercher. Il n'y avait pas encore de ministère, et le danger devenait pressant; à défaut de gouvernement, il fallait un chef militaire de taille à tenir tête au flot grossissant d'heure en heure. Le maréchal Bugeaud était naturellement désigné. Seulement, pour l'investir immédiatement du commandement supérieur de la garde nationale et de l'armée, il fallait que l'ordonnance portât un contre-seing. Le roi demandait avec instance à Duchâtel d'oublier qu'il n'était plus ministre et de lui prêter sa signature. De tels services ne se refusent pas. Il y eut pourtant des objections, mais non pas de sa part. Un des témoins de cette scène s'efforça de faire ajourner la mesure, et, ne parvenant pas, malgré son ascendant, à persuader le roi, il prit le ministre à part et le supplia de refuser son concours. Cette insistance étonna Duchâtel plus qu'elle ne le toucha. Il retourna vers la table où était déposé le projet d'ordonnance, prit la plume et signa.

C'était le dernier acte de sa vie politique, son dernier tribut à la conservation de ce régime libéral, de ces institutions tutélaires qu'il avait tant aimées et si constamment servies. Au milieu des angoisses de cette journée fatale, une conviction le soutenait, celle d'avoir mis en œuvre pour prévenir la catastrophe, pour signaler le précipice, pour éclairer d'honnêtes aveuglemens et confondre de coupables manœuvres, tout ce qu'il y avait en lui d'activité, de force et de prudence. Si la postérité s'enquiert avec quelque scrupule des mérites de chacun dans ces rudes momens, si elle pèse les raisons données de part et d'autre pour justifier et pour combattre la campagne des banquets, et notamment si son regard pénètre dans la question incidente du droit d'interdiction, la seule qui fût alors sérieusement agitée, je sais d'avance quel jugement elle rendra, et combien s'élèvera de plus en plus dans son estime celui sur qui de-

vait porter le principal fardeau de cette discussion. Qu'on relise d'abord les débats de l'adresse où, par cinq fois occupant la tribune, il repoussa tous les assauts, et ne laissa debout pas un seul argument de ceux qui se révoltaient qu'on les traitât d'aveugles au moment même où ils mettaient le pied dans l'abîme qu'ils ne voyaient pas; qu'on relise dix jours plus tard, la veille même du 22 février, ces brèves et simples paroles où il indiquait à la chambre l'attitude que le pouvoir comptait prendre dans ce conflit; jamais il n'avait parlé avec autant d'autorité, de mesure et de clairvoyance. S'il fallait peindre au vrai son talent, son action sur une assemblée, la sûreté, l'aisance, la souplesse de son bon sens, les ressources de son argumentation, toutes les aptitudes de gouvernement qui se révélaient dans sa parole, ce sont ces derniers discours, ces jets de la dernière heure que je voudrais donner à lire. Il est là tout entier. Les discussions d'affaires même les plus brillantes, celles qui lui avaient valu ses succès les plus incontestés, ne l'avaient pas encore mis ainsi dans tout son jour. Et ce n'était pas seulement l'orateur qui à cet instant suprême n'avait pas failli à sa tâche, le politique aussi n'avait rien négligé pour déjouer la fatale influence qui menaçait le pays. Sans irritation ni rancune contre ceux qui dans sa pensée avaient déchaîné l'orage et qu'il tenait pour responsables de tout, lorsqu'il les vit, comme effrayés du chemin qu'ils avaient déjà fait et des périls qu'ils commençaient à entrevoir, proposer une sorte d'accord ou de contrat d'honneur pour terminer sans collision, par les voies judiciaires, la controverse élevée entre l'opposition et le gouvernement sur la question du droit illimité de réunion, loin d'opposer à ces projets les prétendues raideurs et l'humeur irréconciliable qu'on attribuait au ministère, il s'y prêta de bonne grâce, et celui qui écrit ces lignes reçut de lui pouvoir de les adopter en son nom, mission conciliatrice acceptée sans réserve, bien que sans illusion. Personne assurément ne prévoyait alors jusqu'où le mal devait aller, mais il était bien clair que nous stipulions avec des généraux peu maîtres de leur armée, et qu'en dépit de nos promesses et de nos engagemens il ne faudrait pas moins en venir à la répression. J'ajoute que ces négociations avaient ce côté fâcheux, que, pour rester fidèle aux paroles données, il fallut s'abstenir de toutes précautions qui auraient paru provocatrices, comme, par exemple, l'arrestation préventive de certains chefs républicains, fabricateurs d'émeutes, dont l'absence aurait suffi peut-être à tout paralyser. Eût-il donc mieux valu refuser tout contrat, toute transaction? Mais que n'eût-on pas dit! quel concert de malédictions! quel prétexte d'imprécations et très probablement de violences! Plus je scrute heure par heure ce qu'en ces tristes jours a fait ou conseillé ce ferme et lucide esprit, plus je comprends qu'aucun regret tardif

n'ait jamais, que je sache, troublé ses souvenirs. Tout ce qui pouvait prévenir la lutte et détourner la tempête, il l'avait essayé, et, lorsque l'énergie seule devint possible et nécessaire, ce ne fut ni lui ni ses collègues qui se défendirent d'en user.

III.

Nous entrons dans la dernière phase de cette vie jusque-là si active et si pleine, si riche d'avenir, si bien servie par la fortune. A ne consulter que l'apparence, le bonheur va lui rester fidèle; ce sera toujours, même dans la retraite, la vie d'un heureux de ce monde. Les compensations les plus douces et même aussi les plus brillantes n'y feront pas défaut; mais au fond quel contraste, quel changement, quel vide! Dans la force de l'âge, en pleine séve, l'esprit encore si jeune et si fécond, sentir en soi ces facultés puissantes, ces trésors d'expérience et de maturité, ce besoin de la vie publique et des grandes affaires, surexcité par l'habitude, par quinze années d'émotions, de préoccupations, de responsabilité, et tout à coup tomber dans le repos forcé, le calme plat, quelle accablante épreuve! Ajoutez-y l'exil, autre épreuve moins longue, mais en de tels momens plus dure encore peut-être; quel surcroît d'amertumes et d'angoisses au milieu du désastre commun! N'était-ce pas assez d'avoir vu s'écrouler en un jour cette œuvre de trente années de patience et de lutte, ce régime loyalement libéral et franchement conservateur dont vainement on a tenté de dégoûter la France, qu'elle a compris après l'avoir perdu, qu'elle revendique avec ardeur, et qu'en ce moment même elle travaille à reconquérir? N'était-ce pas assez de ce spectacle navrant d'un grand pays tombé sans coup férir aux mains d'aventuriers, de songe-creux, de tribuns utopistes, dont quelques heures auparavant à peine savait-il les noms? Je vois encore, au moment de la chute, la stupeur sur tous les visages; quelques rancunes invétérées ont beau crier victoire, leur joie est sans écho et promptement éteinte; il n'y a d'égal à la consternation des vaincus que l'étonnement, le trouble, l'embarras des vainqueurs. C'est la révolution la plus morne, la moins enthousiaste, la plus désenchantée, même à la première heure, que la France ait encore subie, et depuis 1814, depuis l'invasion du sol de la patrie, je ne crois pas qu'un plus grand nombre de Français ait éprouvé en même temps une anxiété plus douloureuse et un plus grand serrement de cœur; mais nous tous qui souffrions ainsi et qui portions ce deuil, nous n'étions, pour notre propre compte, ni inquiétés ni poursuivis, nous n'avions personnellement à craindre ni procédure ni détention : qu'était-ce donc lorsqu'à tous ces mécomptes, à ces douleurs patriotiques, il fallait joindre l'odieux ennui de veiller à

son propre salut, de s'occuper de sa personne, de se sentir proscrit, d'avoir à combiner des moyens d'évasion, et, pour les rendre plus efficaces, de se briser le cœur en s'isolant des siens!

Ce fut déjà pour Duchâtel presque un retour en France lorsqu'au bout de deux jours il retrouva sur le sol d'Angleterre sa femme et ses enfans. Dans ce libre pays, les marques d'intérêt, de sympathie, d'estime, les soins hospitaliers, les ressources d'esprit ne pouvaient lui manquer, pas plus que les sujets d'étude dès que le cœur lui dirait de les mettre à profit; mais aux premiers momens la France seule attirait ses regards comme elle absorbait ses pensées. Il est vrai que la France méritait bien alors qu'on lui prêtât quelque attention. C'était une noble gageure qu'elle avait entreprise : après s'être laissé surprendre, elle tentait de se délivrer. Rien dans l'histoire ne fera plus d'honneur à cette bourgeoisie si mal inspirée, si coupable le 23 février, que son effort, j'ose dire héroïque, pour secouer le joug après l'avoir subi. Je ne parle que de la bourgeoisie, bien qu'une foule d'ouvriers aient eu le courageux bon sens de prendre aussi leur part de cette délivrance; mais ils n'avaient rompu avec leurs frères les turbulens et les agitateurs, ils ne s'étaient armés contre eux qu'à l'exemple de la bourgeoisie et soutenus par elle, car c'est d'elle, après tout, que dépend, quoi qu'on fasse, le sort de notre pays. Elle y sera longtemps encore, je pourrais dire toujours, l'arbitre de nos révolutions. Tant qu'elle tient bon, rien n'est à craindre, mais plus de frein possible dès qu'elle lâche pied.

La victoire fut sanglante; l'ordre une fois rétabli, le péril écarté, que restait-il à faire pour assurer l'avenir, pour réparer l'erreur de février en fondant quelque chose? Notre exilé, qui suivait avec admiration dans ses terribles luttes cette société reprenant possession d'elle-même, ne cessait de s'interroger sur cet obscur problème. Fallait-il essayer d'améliorer la république et d'y accommoder nos mœurs? comment faire? Dans les classes moyennes, personne n'en voulait, hormis quelques sectaires, quelques théoriciens obstinés, et dans les ateliers elle n'avait pour elle que la partie la moins saine et la moins laborieuse de la population. Était-ce donc la monarchie qu'il fallait restaurer? mais laquelle? Celle qui venait de succomber aurait-elle meilleure chance une fois rétablie? pousserait-elle de plus fortes racines? Pouvait-on se flatter que dans les mêmes conditions, sur le même terrain, toujours entre deux feux, pourchassée par le haut, assaillie par le bas, elle ne risquerait pas d'être encore emportée par un coup imprévu? Quant à celle dont la chute était moins récente et le principe plus ancien, ce principe à lui seul l'avait-il garantie? n'avait-elle pas subi la même catastrophe? Et pour la rétablir dans sa pureté native, dans son isolement, que d'obstacles insurmontables, que d'invincibles préjugés!

Si ces deux sortes de monarchies persistaient à ne pas s'entendre et à s'exclure mutuellement, si d'un autre côté personne n'acceptait le terrain neutre de la république, qu'allait-il arriver? Ne fallait-il pas craindre qu'un pouvoir d'un tout autre genre, se donnant à la fois des allures monarchiques et des semblans républicains, populaire et despote, parodiant les anciens césars, ne se glissât dans ce conflit et ne mît à son tour la main sur cette société justement dégoûtée d'anarchie? La crainte en était légitime, puisque le nom de Bonaparte commençait à reprendre faveur, et bien qu'au 10 décembre le nouveau président n'eût reçu qu'un pouvoir temporaire et de courte durée, bien qu'une constitution parût lui lier les mains, ce n'était ni s'alarmer trop tôt ni forger des chimères que de s'attendre à quelque usurpation et de prévoir qu'un régime de compression et de bon plaisir pourrait peser sur le pays.

Même avant qu'un arrêt de justice lui permît de rentrer en France, Duchâtel s'était préoccupé de ce genre de péril et avait pris à cœur la seule combinaison vraiment propre à la déjouer. On sait que le descendant de nos rois, le représentant du principe de l'hérédité monarchique, était le seul des princes de sa maison qui n'eût pas d'héritier, tandis que tous les autres, en qui la royauté de fait s'était personnifiée, comptaient une lignée nombreuse. N'était-ce point comme une invitation du ciel à réunir leurs chances, à grouper leurs intérêts et leurs forces, à faire cause commune en un mot? Sans doute, après de si longues discordes, un certain fonds de défiance et d'ombrage devait subsister encore dans les deux camps, toutes les rancunes n'étaient pas éteintes, on n'avait pas sur toute chose les mêmes façons de voir, on n'était pas du même monde, on ne parlait pas toujours la même langue, et les malentendus, au moins autant que le mauvais vouloir, risquaient de tout empêcher; mais en présence de la démagogie et de la dictature, ces deux plaies menaçantes, comment ne pas compter qu'un éclair de bon sens et de patriotisme luirait à tous les yeux? Les amis de la monarchie, quelle qu'elle fût, ancienne ou nouvelle, traditionnelle ou élective, ne feraient-ils pas enfin violence à leurs préjugés? ne sentiraient-ils pas le besoin de s'unir? Divisés, ils ne pouvaient rien, leur défaite était sûre; réunis, non-seulement ils étaient plus nombreux et plus forts, mais le public, le gros de la nation, qui ne tournait au bonapartisme qu'en désespoir de cause, reprendrait confiance rien qu'à les voir marcher ensemble, et se donnerait à eux.

Ce n'était ni par entraînement ni par goût personnel que Duchâtel s'était épris de ce projet conciliateur. Sa raison seule le lui recommandait comme le moyen le plus honnête, le plus neuf et par là même le plus sûr de parvenir chez nous à cet établissement d'un gouvernement libre vainement tenté à deux reprises par chacun des

deux partis monarchiques qu'il s'agissait de fondre. Sans un grain de nouveauté, point de succès en ce monde, et rien n'était plus vraiment neuf, moins usé et plus probablement fécond que cette tentative de fusion qui consistait à faire abdiquer de part et d'autre toutes prétentions exclusives et à se faire de mutuelles concessions. Il y eut dans les deux camps des esprits politiques qui comprirent cette nécessité et qui l'acceptèrent sans réserve. On vit les plus fidèles amis de la monarchie héréditaire proclamer que le droit traditionnel sans l'assentiment national n'était que lettre morte, et que si le prince qu'ils appelaient de leurs vœux montait jamais au trône de ses pères, il ne daterait son règne que du jour où il deviendrait roi, et ne se donnerait pas pour octroyer le pacte qu'il jurerait de maintenir; mais, ce que la saine raison conseillait à ceux-ci, la passion le défendait à d'autres. L'instant était critique : on approchait de cette année 1852 où la possibilité légale de réviser la constitution ouvrait un libre champ aux plus diverses tentatives. Le rappel de tous les princes en exil spontanément voté par l'assemblée pouvait déterminer un immense mouvement d'opinion et changer les destinées de la France. Par malheur, l'égoïsme et l'aveuglement l'emportèrent : on hésita, on se tut, on s'abstint, et la dictature triompha.

Il fallait s'y attendre, et Duchâtel en ressentit plus de regrets que de surprise. Tout en restant fidèle au but qu'il poursuivait, sa perspicacité n'avait pu méconnaître que dans les deux partis monarchiques c'était le courant contraire à ses espérances qui gagnait du terrain, et dès les premiers jours de mars 1851, une fois manquée l'occasion décisive, souvent je l'entendis, avant même que la tribune eût retenti de ces mots prophétiques, dire entre nous : L'empire est fait. Ce fut alors qu'il ressentit vraiment, sans cependant jamais s'en plaindre, le changement survenu dans sa vie, ce vide, ce néant que le soin de sa sécurité, les soucis de l'exil, la crise sociale, les dangers du pays, puis la poursuite et les péripéties d'un généreux dessein lui avaient d'abord plus ou moins déguisés. L'illusion désormais devenait impossible, un infranchissable fossé le séparait de la vie politique, et lui interdisait, pour un temps sans limite, toute participation au gouvernement de son pays. Résolu à faire bonne contenance et à se garantir du découragement, il dut chercher quelques nouveaux moyens d'occuper l'activité de son esprit et de remplir sa vie. Sa grande fortune semblait une ressource; mais le soin de l'administrer, bien que toujours il s'en fût chargé seul sans reculer devant aucun détail, ne lui avait jamais pris, quand il était dans les affaires, qu'une mince partie de son temps. Allait-il s'y appesantir maintenant qu'il en serait libre? Non, l'habitude était prise; en un clin d'œil, il avait étudié les plus grosses questions, pris son parti, expliqué ses idées, dicté ses ordres, expédié ses réponses; ce

genre d'occupation ne pouvait jamais être qu'un accessoire dans sa vie. Il s'attacha pourtant et prit un goût sérieux à l'amélioration d'un grand et beau domaine où chaque année, grâce au charme du climat, il menait jusqu'à l'arrière-saison la vie la plus active et la plus hospitalière. L'idée lui était venue d'appliquer en Médoc, à cette culture de la vigne déjà si riche et si perfectionnée, certains procédés d'assainissement du sol dont l'Angleterre pour ses céréales et ses herbages commençait à sentir les excellens effets. Novateur avec prudence et perspicacité en agriculture comme en économie politique, il obtint de tels résultats que son exemple eut bientôt d'innombrables imitateurs. A le voir diriger ces travaux avec tant d'amour et d'entrain, tant de méthode et de vigilance, puis introduire dans le mécanisme financier de cette grande exploitation les notions les plus perfectionnées de la comptabilité publique, jamais on n'aurait cru que quelque chose lui manquât, qu'il ne fût pas là tout entier. On oubliait cette lacune, ce mal caché que rien ne trahissait, et lui-même, je le crois, dans ce lieu de prédilection, au moins par intervalle, il l'oubliait aussi; mais rentré à la ville, sur le théâtre de la politique, d'une politique éteinte, monotone, à huis clos, ses souvenirs se réveillaient et par contraste redoublaient sa tristesse. Il ne pouvait se consoler bien moins de son propre sort que de l'état somnolent du pays et de l'étrange et insolent triomphe d'un pouvoir sans frein, sans contrôle, disposant des trésors et du sang de la France comme de son patrimoine, la lançant par caprice dans de désastreuses folies, et s'assurant l'impunité par le silence d'une presse déchue de toute liberté, si ce n'est de celle de diffamer les gens, de troubler la paix des foyers, et d'insulter par ordre les institutions libérales et leurs plus illustres défenseurs. Devant cet humiliant spectacle que pendant plus de quinze ans nous avons enduré et qu'il y a quelques mois nous subissions encore, on comprend ce que devait souffrir celui qui avait rêvé et préparé pour son pays des destinées si différentes, et quel dégoût venait aggraver en lui le poids déjà si lourd de son inaction.

Mais ces souffrances, il ne les montrait pas et se les cachait presqu'à lui même. Il fallait pour les découvrir un œil intime et exercé; rien dans sa vie ne les laissait voir. Il portait au contraire dans le monde, près des nombreuses relations qui lui étaient restées fidèles, l'humeur la plus égale, l'esprit le plus alerte, le plus facile à s'animer et à prendre intérêt aux moindres incidens du jour. Depuis sa rentrée en France, il avait ouvert sa maison comme s'il eût continué d'être ministre et ne négligeait rien pour la rendre encore plus agréable. Aussi l'affluence était grande. Deux courans différens de la société parisienne, inconnus jusque-là l'un à l'autre, se rencontraient chez lui sans y jeter ni froideur ni contrainte, et sans trop s'obser-

ver, donnant seulement à ces réunions une physionomie toute particulière qu'ailleurs on eût vainement cherchée. C'était là par malheur tout ce qui restait d'un noble rêve : cette *fusion*, qui dans l'état n'avait pu voir le jour, était éclose au moins dans ces salons. Elle n'en était d'ailleurs ni l'attrait principal, ni la seule originalité. Attirer la foule à Paris, même la foule du grand monde, en lui offrant des plaisirs peu vulgaires, et par exemple des soirées de musique, dont les chefs-d'œuvre de l'harmonie instrumentale la plus pure et la plus sévère faisaient exclusivement les frais, c'était une entreprise qui n'eût pas réussi partout, mais qui était là, j'ose dire, à sa place et comme un complément naturel aux productions d'un autre art pris également au sérieux.

On ne pouvait en effet fréquenter ces salons sans observer que peu à peu les murs se couvraient de remarquables toiles provenant pour la plupart des anciennes écoles ou de nos peintres modernes les plus fidèles aux grandes traditions. C'était le maître du logis qui, çà et là, chemin faisant, recueillait ces trésors. Le goût éclairé de la peinture a tenu trop de place dans cette dernière phase de sa vie et lui a fait un trop juste honneur pour ne pas en dire quelques mots. Assurément, s'il fût resté ministre, ou seulement si la vie publique eût continué d'absorber tout son temps, sa galerie ne se fût pas formée. L'argent ne suffit pas pour composer un tel ensemble, il faut encore des soins persévérans, par conséquent un grand loisir, et parfois même, comme chez celui dont nous parlons, il faut que le désir, le goût de ces raretés ait le temps de germer et de croître. Ce n'est pas que les arts, même à l'époque de sa vie la plus active, n'eussent exercé sur lui aucun attrait. Il avait trop de délicatesse et d'élévation dans l'esprit pour que l'expression du beau, sous quelque forme qu'elle se produisît, lui fût indifférente, et nul ne savait mieux que lui à quel point il importe à l'honneur et à la bonne renommée d'un siècle et d'un pays que les arts y jouent un noble rôle. Aussi dès 1839, dès la première fois qu'il prit possession du ministère de l'intérieur, où la direction des beaux-arts était alors comprise dans le simple domaine d'un chef de division, il en fit le sujet d'une étude autrement sérieuse et attentive que son renom d'économiste ne permettait de l'espérer. Il avait adopté vis-à-vis des artistes cette règle de conduite : s'occuper beaucoup d'eux, les tenir en véritable estime, et ne rien décider par lui-même de ce qui les concernait, se réservant de consulter sans cesse les hommes compétens dont il savait recueillir les avis. Ce fut ainsi qu'en peu de temps, dans cette république parfois si difficile de l'art contemporain, il se vit entouré d'une respectueuse sympathie, et lorsque l'Académie des beaux-arts lui fit l'honneur de l'appeler au nombre de ses membres libres, l'hommage parut s'adresser moins au per-

sonnage officiel, au grand distributeur des travaux et des grâces, qu'aux lumières d'un bienveillant patron et presque d'un confrère. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer toutes les sages mesures et les créations fécondes auxquelles dans cette sphère il attacha son nom; mais comme type de la manière dont il traitait cette sorte d'affaires, et de sa résolution d'introduire la discussion et le contrôle, l'esprit parlementaire en un mot jusque dans l'esthétique, je ne puis m'empêcher de rappeler ce *Comité des monumens historiques* qu'il avait établi comme un conseil consultatif dont les avis et les propositions, dictés par le seul intérêt, par le pur amour des monumens, furent constamment et religieusement adoptés par lui sans que jamais ni la politique ni aucune influence étrangère à l'archéologie y fît la moindre invasion. Ce que cette institution en moins de dix années, par une intelligente distribution d'un fonds peu abondant, a fait vivre de monumens menacés d'une mort prochaine, ce qu'elle en a soutenu, réparé, achevé, ce qu'elle a créé d'artistes spéciaux, respectueux observateurs du style de chaque époque, le public, même le plus indifférent, a pu s'en apercevoir. Ce qu'elle est devenue depuis, je ne le cherche pas; mon seul but, en parlant ici de l'administration de M. Duchâtel en matière de beaux-arts est de faire sentir par quelle transition naturelle, lorsque lui en vint le loisir, il était préparé à aimer les tableaux. Mais ce n'était rien de les aimer : pour se plaire à les acquérir, à en poursuivre la conquête, il fallait s'y connaître, en savoir le mérite, en apprécier la valeur, talent qui ne s'acquiert qu'à force d'expérience, après longues années. Grâce au don de sa nature, qui abrégeait pour lui toute espèce d'apprentissage, il n'eut pas plus tôt suivi quelques ventes et comparé quelques musées, que son éducation fut faite. La sûreté de son goût, la justesse de ses observations, émerveillaient les plus fins connaisseurs. Sans parti-pris dans ses admirations, résolu seulement à ne jamais accepter le médiocre et le faux, il se laissait toucher par les talens les plus divers; mais son penchant, sa prédilection instinctive le ramenait toujours aux nobles maîtres et aux œuvres de style. Il avait eu le rare bonheur d'en rencontrer un certain nombre, vrais chefs-d'œuvre, qui feraient la gloire des plus illustres musées d'Europe, et, pour les entourer d'un cortége d'élite, il guettait l'occasion sans se hâter jamais, aspirant moins au nombre qu'au choix et à la qualité. Cette collection, qui ne ressemble à aucune autre et vraiment faite à l'image de celui qui l'a créée, vivra, nous l'espérons. Le tendre respect qui en ce moment la conserve ira se perpétuant, ne fût-ce qu'en souvenir des nobles joies dont elle fut cause et des regrets qu'elle avait adoucis.

Je dois le dire pourtant, il ne faudrait pas croire que la contemplation ni même la possession de chefs-d'œuvre eût remplacé tout

ce qui lui manquait. Il s'était créé la ressource de quelques émotions nouvelles; qu'était-ce auprès du vide qu'il y avait à combler? Je n'ai vraiment connu qu'une chose qui chaque jour et souvent pendant de longues heures se soit emparée de lui et l'ait complétement absorbé sans lui laisser le moindre sentiment du cercle étroit où il était réduit, je veux parler de la lecture. Sa faculté de lire était puissante; aussi prompt de regard que d'esprit, il parcourait les pages, et du même coup se les assimilait. Si vous l'interrogiez lorsqu'il fermait le livre, vous en saviez bientôt le contenu; d'un mot il vous disait l'ensemble et ne tarissait plus sur les détails. Cette passion ne lui était pas venue seulement avec le loisir: même au temps de ses plus grands labeurs, non-seulement il trouvait moyen d'avoir lu, toujours avant tout le monde, et les journaux et les revues et les ouvrages les plus récens, mais chaque fois qu'il pouvait prendre quelques jours de liberté destinés par exemple à la chasse, son exercice favori, il lui fallait encore donner le reste de son temps à quelque livre de longue haleine où il se plongeait tout entier. Ainsi, même à la fin de 1847, presque à la veille de la catastrophe, au plus fort de ses préoccupations, en m'écrivant de Rambouillet une lettre pleine de pressentimens, et me disant comment lui, « d'ordinaire si optimiste, il voyait en ce moment les choses comme à travers ces verres de couleur qui montrent la campagne sombre et menacée d'orages, » il ajoutait : « Je lis beaucoup pour me distraire un peu. Je suis en ce moment dans le théâtre des Grecs; je le relis tout entier. Que c'est admirable! et au point de vue où nous sommes maintenant que de surprises et de découvertes! Le bon sens d'Aristophane en politique, même lorsque je suis seul, me fait rire tout haut malgré moi. » Si dans de tels momens il se donnait de tels ébats, que fut-ce donc lorsqu'il fallut remplir le temps et que le délassement devint régime nécessaire! — Je n'ai connu que chez le duc de Broglie une aussi grande puissance de lecture. — Il s'imposait des tâches, formait d'immenses entreprises, par exemple toute une étude des *Lettres* de Cicéron et de la politique de son temps. Commentaires, scolies, fragmens contemporains, rien n'échappait à sa curiosité. Au bout de quelques mois, il en avait la tête pleine, et des yeux de l'esprit voyait comme en relief, sous un rayon de lumière intense, les derniers temps de la république, le césarisme à sa naissance, les suprêmes efforts des pompéiens et du patriciat; il vivait au milieu de ce monde, émerveillé des ressemblances que l'analogie des situations lui révélait à chaque pas entre ces temps et le nôtre, et trouvant pour exprimer de continuels rapprochemens les plus pittoresques paroles. Aussi, longtemps avant que M. Gaston Boissier eût mis au jour ses piquantes peintures de cette même époque, j'en avais eu en quelque sorte la primeur dans

d'abondantes et récréantes causeries. Une autre fois c'étaient des livres tout modernes, comme les grands travaux de Prescott ou ceux de Motley, qui, après l'avoir captivé, le lançaient en plein XVI[e] siècle et lui faisaient dévorer tous les mémoires, toutes les confidences des grands témoins de ce temps. Il en composait dans sa tête un tableau saisissant de la réforme en Europe, de ses vraies causes et de ses effets. Je l'ai vu se nourrir ainsi avec avidité, et toujours avec suite et méthode, de tous les témoignages qu'en tout genre les deux derniers siècles nous ont légués. Sa passion première en histoire était les sources, les documens originaux, et avant tout les correspondances. Ce que les lettres d'Henri IV, par exemple, et celles de Napoléon lui ont donné de plaisir d'esprit, lui ont fait rencontrer d'aperçus lumineux, de remarques profondes, de commentaires nouveaux sur ces deux hommes et sur leur temps, j'en ai la mémoire encore pleine, et suis inconsolable que jamais il n'en ait rien écrit.

Le genre d'effort qu'exige toute composition écrite lui était devenu de très bonne heure incommode et fastidieux. Il n'aimait pas à s'y assujettir, et depuis son entrée dans la vie politique l'habitude de la tribune, l'usage constant de la parole, l'avaient de plus en plus déshabitué d'écrire. Des lettres au courant de la plume, écrites comme on parle, il en faisait tant qu'on voulait, toujours pleines de mouvement et de naturel, d'une clarté limpide et parfois étincelantes de mots heureux, jamais cherchés. C'était l'image de sa conversation, une des plus attrayantes, des plus nourries, des plus variées et des plus rapides qu'il fût possible d'imaginer. Cette façon d'exprimer ses idées, de leur donner un corps, de les répandre, de les mettre en valeur, était assurément la plus prompte et la plus commode, par malheur elle lui suffisait. Quand il avait dit deux ou trois fois sous des formes plus ou moins variées, selon les gens qu'il rencontrait, certaine pensée qui lui passait en tête, il n'avait plus la moindre envie de la jeter sur le papier, ou bien, s'il essayait de s'y contraindre, cette pensée en appelait d'autres qui venaient à leur tour si vite et de tant de côtés que la plume n'y pouvait suffire, même en ne traçant plus que d'illisibles pieds de mouches. De cet excès d'abondance résultait forcément certaine confusion, et quand la page était écrite et qu'il la relisait, elle lui semblait interpréter si peu ce qu'il avait voulu dire que d'impatience il la déchirait. Voilà comment de proche en proche il en vint à se contenter d'être un causeur, mais un causeur incomparable, renouvelant son fonds à tout moment et amassant assez de provisions pour écrire des volumes sur les sujets les plus divers, car l'histoire n'était pas son unique ressource : les théories et les questions économiques avaient encore pour lui tout leur ancien attrait. Personne, même parmi ses confrères de l'Académie des sciences morales, n'était mieux au cou-

rant des nouveautés que la France et surtout l'Angleterre produisaient en ce genre, et dans la sphère politique, bien que les débats du corps législatif fussent alors quelque chose d'assez peu sérieux, il ne négligeait pas d'en tenir compte, et, par un reste d'habitude, il suivait pas à pas, dans les moindres détails, notre situation financière, si bien qu'en maintes circonstances il aurait pu enseigner plus d'un chiffre à certains rapporteurs du budget; mais le cœur lui manquait pour ce genre de besogne en face des subterfuges du régime nouveau en matière de finances. Ces viremens élastiques, ces expédiens de toute sorte inventés pour faire perdre la piste des millions détournés de leur destination première, cet abandon systématique des sauvegardes du trésor, ces sommes effrayantes enfouies sans rien produire que des monumens qui révoltent le goût ou des folies guerrières qui offensent l'honneur, tout cela le blessait, l'ulcérait; il n'endurait pas longtemps ce spectacle, et ce n'était qu'en retournant encore à l'histoire, en se réfugiant dans le passé, qu'il parvenait à s'en distraire.

Mais, s'il ne se lassait pas de l'histoire, il professait à son sujet certaines opinions que je ne puis omettre d'indiquer en passant, car elles achèvent de le peindre. Il fallait, selon lui, tout chercher dans l'histoire, dans l'infinie variété de cette grande comédie humaine, tout, hormis des leçons de politique, des règles de conduite pour les gouvernemens, des pronostics tant soit peu sûrs de l'avenir des peuples et du salut des états. Ce fatalisme historique, dont on accepte aujourd'hui les arrêts, ces enseignemens de l'histoire qu'on nous donne comme d'infaillibles lois, il les tenait pour des guides trompeurs et d'une déplorable influence. Par exemple, il était convaincu que la similitude apparente de notre révolution de 1830 avec celle de 1688 en Angleterre n'était pas une des moindres causes qui en avaient compromis le succès. N'avait-elle pas donné, même aux plus clairvoyans amis de la monarchie nouvelle, la plus aveugle confiance? Ne s'étaient-ils pas, à leur insu, persuadés que cette ressemblance devait aller jusqu'au bout, qu'un même ordre de faits avait toujours la même issue, que, le drame étant presque le même, le dénoûment ne pouvait pas changer? Au lieu de s'alarmer de leurs discordes intestines, ils s'y étaient livrés sans scrupule. Que risquaient-ils à guerroyer entre eux, à se faire whigs et tories à outrance? La royauté chez nos voisins n'en avait pas souffert, donc elle pouvait chez nous survivre à ces assauts : prophétie malheureuse, ils l'ont appris, hélas! à nos dépens. Richelieu, Mazarin, disait-il, savaient tout juste assez d'histoire et de géographie pour ne pas se tromper sur les limites et sur les droits des états dont ils réglaient les destinées; mais la philosophie de l'histoire n'était pas

inventée, ils ne s'amusaient pas, heureusement pour leur génie, à demander au passé la clé de l'avenir, la bonne ou mauvaise issue des affaires qu'ils entreprenaient. Ils réservaient toute la vivacité de leur coup d'œil à bien voir leurs contemporains, à bien juger leur temps, à saisir l'occasion, et à savoir du premier coup, chaque matin et à chaque heure, ce qu'il y avait à faire d'utile et d'opportun.

Je ne donne là que l'informe squelette d'une de ces thèses que, dans nos causeries, il se plaisait à soutenir avec une abondance de preuves et d'exemples, un éclat, une force de raison que j'essaierais en vain de reproduire. J'hésite même à le suivre plus loin à travers cette même idée, tant les choses que j'aurais à dire prendraient un air de circonstance qui les rendrait suspectes, et sembleraient presque inventées, tandis que je les emprunte seulement à ma mémoire. « Faut-il croire, disait-il, que nous marchions au bas-empire, comme les lois historiques semblent nous l'annoncer, puisque déjà nous en sommes à notre second césar? Mais aujourd'hui le césarisme en face de l'esprit moderne et de la raison émancipée, n'est-ce pas un pur accident? Il faudra bien que le césar lui-même sorte de son ornière et marche avec son temps. Il le reconnaîtra, ce qu'il a nommé le couronnement de l'édifice en est la véritable base: d'autant moins excusable, s'il refusait de le comprendre, qu'il pourrait mieux qu'un autre établir parmi nous ce bienfait de la vraie liberté dont des gouvernemens, sans lui faire aucun tort, très supérieurs au sien, n'ont pas pu nous pourvoir. Il a ce privilége, qu'il est fils de la révolution, qu'il peut la contenir dans de justes limites sans jamais lui devenir suspect, et que, si pour la contraindre à respecter toujours le droit il faut de temps en temps être un peu dur pour elle, elle est assez sa mère pour le lui pardonner. » Voilà ce que souvent il lui échappait de dire, prophétisant sans le savoir, mais se trompant aussi, car, je dois l'avouer, tout en disant ces choses, il n'avait pas au fond le moindre espoir que celui dont il constatait si bien le privilége devînt jamais d'humeur à l'exercer.

C'est au milieu de ce mouvement d'esprit, de cette lutte contre la destinée, entremêlée sans doute d'une sourde tristesse, mais ranimée sans cesse par tant de nobles plaisirs, c'est presque au lendemain d'autres joies plus nouvelles, le mariage d'une fille chérie, un fils de plus entrant à son foyer, noble de cœur encore plus que de race, et le bonheur si doux, par lui si tendrement goûté, de devenir grand-père; c'est à l'apogée, j'ose dire, d'une position qui depuis sa sortie du pouvoir était devenue de plus en plus considérable par le seul ascendant de sa personne et de son esprit, et qui l'avait comme entouré d'une atmosphère plus pure d'estime et de respect, que tout à coup survint une altération grave dans sa santé, à peine éprouvée jusque-là par de passagères atteintes. On était aux

premiers jours d'avril 1866. Il se disposait à partir et à passer la mer pour assister aux funérailles de la reine Marie-Amélie. Il dut renoncer au départ et laisser à son fils le soin de le représenter à Claremont. Son état cependant n'excitait pas encore de sérieuses alarmes; mais le mal était mystérieux, et sous la simple apparence d'un violent rhumatisme cachait un trouble plus profond. Les tentatives les plus diverses restèrent toutes impuissantes, et bientôt l'infirmité fut complète, les jambes refusèrent à peu près tout service. Cette cruelle épreuve, il la soutint avec calme, se résignant sans trop de peine aux privations de tout genre que sa grande activité lui rendait plus pénibles, se plaignant peu, même au sein de la plus confiante intimité, mais laissant par moment échapper de ces mots, surtout de ces regards où se trahit comme un suprême adieu et qui déchirent un cœur d'ami.

Ce triste état, sans s'aggraver beaucoup, durait depuis plus d'une année; les souffrances n'étaient pas plus vives, l'esprit conservait sa force et sa lucidité; tout semblait permettre l'espoir de prolonger sa vie encore longtemps. Vers le milieu d'octobre 1867, on lui recommanda de fuir l'hiver dont on sentait l'approche, de s'établir dans un climat plus doux; lui-même il souhaitait et hâtait le départ, souriant d'avance au soleil qu'il allait retrouver, lorsqu'une crise subite menaça presque aussitôt de devenir fatale. Il ne l'avait pas attendue pour faire avec lui-même et devant les hommes les apprêts d'un autre départ autrement sérieux. Depuis longtemps, ses convictions spiritualistes l'avaient élevé par degrés au besoin et à l'intelligence des vérités chrétiennes. L'adversité lui avait appris les douceurs de la prière, il en acceptait l'occasion, même en public, sans toutefois s'être encore affranchi d'un reste de respect humain et sans avoir donné à cette foi latente qui s'allumait en lui une solennelle consécration; mais dès les premiers temps de la maladie, se défiant de la fausse tendresse qui écarte du lit des malades tout avertissement sincère, il avait pris ses précautions pour ne pas être surpris. La compagne de sa vie avait reçu sa confidence. Il l'avait vue devant l'émeute, au dernier jour de la monarchie, oser protéger son départ, veiller même au salut de ses plus illustres amis; il lui savait l'âme assez ferme pour l'avertir à temps : il en exigea la promesse, et quand l'heure fut venue, elle eut la force de lui tenir parole; mais il était tout préparé, les voies étaient ouvertes. Un saint prêtre, esprit éminent, cœur compatissant et tendre, par quelques mots échangés avec lui, avait gagné sa confiance. Les entretiens se prolongèrent comme entre deux croyans. Celui qu'il s'agissait d'instruire s'était sans bruit initié lui-même aux vérités qu'on lui demandait de croire et pouvait en parler presque en théologien. Il était calme devant la mort, soumis et prêt au sacrifice. Aussi, par une juste

grâce, ces consolations dernières qui trop souvent ne descendent sur nous qu'au milieu des ténèbres de la mort, il lui fut donné de les recevoir dans la pleine lumière de sa conscience et de sa raison. Un jour plus tard, le coup qui le frappait lui enlevait presque tout sentiment, et c'est dans cet état de demi-somnolence qu'après deux jours d'une douce agonie il rendit le dernier soupir le 5 novembre 1867.

L'émotion qu'excita cette mort prématurée ne se renferma pas dans un cercle d'amis, ni même dans ces salons où un si grand vide allait se faire; elle s'étendit plus loin : le public, les indifférens, n'y furent pas étrangers, et Tacite aurait encore pu dire comme en parlant de son beau-père : *extraneis etiam, ignotisque non sine cura fuit*. C'était comme un instinct mêlé de souvenir qui révélait à ce public, renouvelé depuis vingt ans, qu'une vive lumière venait de s'éteindre, qu'il perdait un loyal serviteur du pays, un exemple vivant de probité et d'honneur politiques; mais quels regrets plus vifs et plus durables n'eût-il pas sentis, s'il avait vraiment su tous les trésors cachés qui venaient de disparaître, et à quel point celui dont la carrière s'était fermée si tôt était au fond supérieur à ce que le monde avait connu de lui! Si l'imparfaite esquisse qu'on vient de lire réparait en partie cette lacune, ou, pour mieux dire, cette ignorance, ce serait un adoucissement à l'amertume de mes regrets; mais ces regrets, par malheur, tout les ravive, tout, jusqu'aux nouveautés heureuses dont nous sommes témoins. J'ignore si l'expérience qui se tente aujourd'hui aura du premier coup le sort que je lui souhaite, si la France, sans plus attendre, reprendra possession de ce gouvernement d'elle-même qu'elle avait si négligemment, si follement abandonné; ce que je sais, c'est qu'elle s'achemine, et que plus ou moins vite elle atteindra le but, sans le dépasser, je l'espère. Eh bien! ne sent-on pas que c'est un surcroît de peine que d'assister seul au réveil, à la réhabilitation de nos plus chères idées? Il aurait tant joui de cette réparation tardive, lui qui, dans les tristes jours où ses forces l'abandonnaient, avait encore si vivement senti la déloyauté de certaines attaques dirigées contre un fils, sa meilleure espérance, ou, pour mieux dire, contre lui-même, au mépris de tant de services que tout pouvoir jaloux de sa propre dignité se serait empressé d'honorer; mais s'il n'a pu, vivant, recevoir cette consolation, espérons que bientôt dans cette paix où il repose il verra se réaliser le vœu de sa vie entière, sinon comme il l'aurait voulu, du moins en assurant à la patrie le bien qu'il lui souhaitait avant tout, le bien qu'avec persévérance il avait toujours poursuivi, la libre disposition d'elle-même, sous l'empire de la loi, sans trouble ni violence, et à l'abri des caprices humains.

L. VITET.

MONSIEUR MARGERIE

I.

François Dulac était, à trente ans, un des jeunes maîtres du barreau. Son esprit était à la fois vif et réfléchi, son éloquence émue, et il portait dans sa profession un ardent amour de la vérité. Sa perspicacité surtout, ingénieuse et profonde, lui avait valu parmi ses collègues une sorte de célébrité. Au physique, il était bien fait de sa personne, grand et brun, avec d'impétueuses allures qui rendaient d'autant plus remarquable l'expression concentrée et pour ainsi dire intérieurement éclairée de son regard. On disait de lui, avec un peu de jalousie, qu'il voyait clair au milieu des entraînemens les plus puissans, et que dans ses plus éclatans triomphes d'attendrissement ou d'indignation sa raison ne cessait jamais de gouverner son cœur. Et de fait il en était ainsi, bien que ce fût de sa part entièrement sincère et nullement médité. Il ne subissait en quelque sorte avec passion que l'émotion, irrésistible pour lui, de la logique et du vrai.

Un matin qu'il travaillait dans son cabinet, on lui annonça M. Margerie; ce nom lui était tout à fait inconnu. Celui qui le portait était un homme de trente-cinq ans, à la physionomie douce et fine, aux cheveux châtains un peu rares, et dont les yeux bleus avaient une extrême limpidité. L'attitude de ce visiteur était triste et résolue. Il s'inclina poliment, presque affectueusement, devant François Dulac.

— Monsieur, lui dit-il, d'après tout ce que j'ai entendu de vous, j'ai la plus grande estime pour votre caractère et pour votre talent; je viens donc vous trouver en toute confiance.

L'avocat ne répondit que par un salut et montra un siége à son interlocuteur. — Monsieur, fit alors M. Margerie, je désire me séparer de ma femme, et je viens vous prier de plaider pour moi.

— Veuillez, monsieur, me mettre au courant de votre situation

vis-à-vis de Mme Margerie et des motifs qui vous font prendre une aussi grave détermination.

M. Margerie se recueillit quelques instans. — Nous sommes mariés depuis huit ans, dit-il, et jamais le plus léger nuage n'avait troublé notre union. Nous avons deux enfans, et j'aimais profondément ma femme. Je suis riche et j'habite près de Poitiers une grande propriété que je fais valoir moi-même. Il y a trois mois environ, — c'était en juin, — par une chaude journée, j'avais dirigé en personne les ouvriers qui faisaient la fenaison, et le soir venu, après le dîner, je m'étais assoupi dans mon fauteuil. Au bout de quelques minutes, il me sembla que ma femme se penchait vers moi comme pour s'assurer de mon sommeil et me disait : « Dors-tu? » Je ne répondis pas, et je dormis réellement assez longtemps. Quand je me réveillai, la nuit était tout à fait arrivée, et, le souvenir de ce que m'avait dit ma femme me revenant à l'esprit, je la cherchai auprès de moi. Elle n'y était pas. Je pensai qu'elle pouvait être dans la chambre des enfans. J'y allai. Les enfans étaient couchés et dormaient. J'appelai Mme Margerie, qui ne me répondit pas. Je n'étais cependant nullement inquiet. J'entendis la pendule sonner dix heures, et je m'approchai machinalement de la fenêtre qui ouvrait sur le jardin. Il faisait un clair de lune admirable, et je tambourinais distraitement de mes doigts sur les vitres. Tout à coup, à l'extrémité de la grande avenue plantée d'arbres qui conduit à la grille, j'aperçus ma femme causant avec un homme. Cet homme, que je voyais très distinctement et dans les moindres détails de son costume, est un de nos voisins de campagne avec qui j'étais fort lié. Il venait nous voir souvent, et je n'avais par conséquent aucune défiance à avoir de lui. Je n'en avais effectivement aucune, et je me contentais de le regarder ainsi que ma femme, quand, après lui avoir tendu la main pour prendre congé d'elle, il l'attira vers lui et l'embrassa tendrement. Mme Margerie, loin de faire aucune résistance, s'abandonna dans ses bras et parut ne le quitter qu'à regret. Je la vis revenir à petits pas et toute pensive vers la maison. Ce dont je venais d'être témoin était pour moi si étrange que je ne voulais pas y croire. Je demeurais stupide et cloué au sol.

— Pardon, monsieur, interrompit François, vous avez vu, bien réellement vu Mme Margerie en compagnie de votre voisin de campagne?

M. Margerie parut étonné. — Comme je vous vois, dit-il à l'avocat.

— Continuez, monsieur.

— Mais j'étais tellement pris au dépourvu par le malheur qui m'arrivait que je résolus de ne rien témoigner de ce qui se passait en moi; j'en eus le courage. Ma femme entra gaîment dans le salon

et m'embrassa. Je domptai un vif sentiment de répugnance indignée. Elle ne s'aperçut de rien. Je lui demandai si elle m'avait effectivement dit : « Dors-tu? » avant d'aller se promener au jardin. Elle me dit que oui et ne nia point être sortie de la maison. Elle me vanta même la beauté de la nuit et la charmante fraîcheur des arbres. Certes c'était bien hardi de sa part, ou j'avais été le jouet d'un rêve; mais, hélas! sur ce dernier point je ne pouvais me faire illusion. Trop de circonstances impossibles à mettre en doute me faisaient honteusement toucher la réalité. J'attendis néanmoins le lendemain. Je me proposais de la mener chez son amant et de voir quelle serait en ma présence l'attitude des coupables. Notre voisin nous avait justement invités à dîner chez lui pour ce jour-là. J'eus soin de ne pas les laisser seuls afin que leur entente secrète se révélât par la contrainte à laquelle ils seraient soumis. Vraiment ils me croyaient aveugle, et j'avais dû l'être jusque-là. Je ne pus me méprendre aux paroles à double sens qu'ils s'adressaient, aux regards qu'ils échangeaient, à leurs alternatives de tristesse inquiète et de joie un peu fébrile. Ma présence leur devint à la fin tellement à charge qu'ils renoncèrent à se parler devant moi et que nous tombâmes tous les trois dans un grand silence. J'avais d'ailleurs la certitude de ce que je voulais savoir, et je cherchais seulement comment j'allais en arriver à un éclat.

— Pardon, fit encore François Dulac, vous me dites que vous aviez une certitude, et je veux bien vous croire; mais je vous ferai remarquer que cette fois votre certitude n'avait d'autre base que des présomptions.

— Vous allez voir, reprit M. Margerie, qui parlait avec une émotion calme, sans aucun ressentiment apparent, et comme s'il eût voulu simplement produire à son avocat les pièces du procès. — Jusqu'à un certain point, continua-t-il, j'avais lieu, comme vous m'en faites la remarque, de douter de moi; mais, en rapprochant ces présomptions du spectacle auquel j'avais assisté la veille, j'avais tout au moins le droit d'interroger ma femme et de voir ce qu'elle me répondrait. Nous revînmes à pied et je sentais son bras trembler sous le mien. Quand nous fûmes seuls dans notre chambre, je regardai Mme Margerie bien en face, et, marchant sur elle, je lui dis : Vous êtes une misérable!

— Moi! fit-elle en pâlissant d'une façon extraordinaire sous mon regard.

— Vous me trompez avec M. de Lorédan. N'essayez pas de le nier, je le sais!

— Jean! dit-elle en me jetant mon nom dans un cri d'angoisse.

— Je le sais, vous dis-je. Ne vous ai-je pas vue l'embrasser hier près de la grille? N'ai-je pas deviné toute cette journée ce que vous

étiez pour lui? Est-ce que je ne lis pas en ce moment votre infamie dans le désordre et la pâleur de vos traits?

Elle était haletante, ne me quittait point des yeux, et se renversait à demi en arrière, les bras étendus vers moi comme pour conjurer mon courroux.

Je la laissai un moment ainsi. — Allons, lui dis-je, j'ai songé à ce que je devais faire. Heureusement pour vous, nous avons des enfans, et je me suis résolu à vous faire grâce de la honte pour cette fois.

— De la honte! C'est vrai, continua-t-elle en courbant la tête, j'ai mes enfans.

— Je verrai plus tard comment je dois agir avec votre séducteur; mais, quant à vous, vous allez me confesser votre faute par écrit et vous en remettre à ma clémence.

Je la forçai à s'asseoir et poussai devant elle une feuille de papier.

— Et elle a écrit? demanda François.

— Voici sa lettre, répondit M. Margerie.

L'avocat prit un papier que M. Margerie lui tendait et le lut à haute voix :

« Je ne puis pas vous résister, disait Mme Margerie, je ne l'ose pas, je ne le dois pas. Oui, puisque vous l'exigez de moi, M. de Lorédan et moi nous sommes coupables. »

— Il y a là une interruption dans le tracé de la lettre, dit l'avocat.

— C'est qu'en effet elle n'en voulait point écrire davantage; c'est moi qui lui ai dicté ce qui suit :

« Je suis une femme perdue, et je ne puis que m'en remettre, non à votre pardon, mais à votre pitié. »

— Désormais, lui ai-je dit, je vous tiens avec cette lettre, et je me réserve d'en user selon les circonstances.

Il s'arrêta. — Veuillez la prendre, monsieur Dulac, pour la joindre au dossier de l'affaire.

— Mais cette lettre, par cela même que Mme Margerie a consenti à l'écrire, est une sorte de compromis entre elle et vous. Vous ne pouvez en faire usage.

— Ce serait parfaitement juste, si Mme Margerie ne m'avait dégagé de ma parole en me donnant de nouveaux motifs de plainte.

— Ah! fit Dulac.

— Je me suis aperçu que ses relations avec M. de Lorédan n'avaient point cessé. Elle l'avoue d'ailleurs elle-même dans cette seconde lettre que voici :

« Je suis retombée dans la même faute, dans le même crime. Si ce nouvel aveu de ma part, en vous laissant absolument maître de disposer de moi, peut vous amener, au nom de nos enfans, à diffé-

rer de quelque temps encore mon châtiment, je vous remercierai du fond du cœur. »

— Cette prière est touchante, monsieur Margerie; pourquoi ne vous y rendriez-vous pas?

— Parce que Mme Margerie m'écrirait sans doute une troisième lettre et qu'il faut en finir.

— Une dernière question. Qu'avez-vous fait à l'égard de M. de Lorédan?

— Rien. J'avais désiré qu'il ne soupçonnât point que j'étais au courant de ses amours.

— Mais Mme Margerie a dû l'en instruire?

— Je le crois, bien que j'eusse exigé d'elle qu'elle ne le fît point. C'est même ainsi qu'elle a dû le déterminer à partir.

— A partir! Où?

— Je n'en sais rien. Il est parti.

— Je vous parle plus en homme du monde qu'en homme de loi. Comptiez-vous donc laisser impunie l'offense que vous a faite M. de Lorédan?

— Oh! que non, répondit en souriant avec beaucoup de placidité M. Margerie; mais ceci, monsieur Dulac, ne regarde que moi.

— C'est juste, dit François.

— Maintenant que j'ai répondu sur tous les points où vous avez cru nécessaire de m'interroger, voulez-vous accepter de plaider pour moi?

— Oui, monsieur. Faites choix d'un avoué et veuillez me mettre en rapport avec lui. Je serai prêt quand l'affaire viendra.

M. Margerie remercia l'avocat et se retira aussi tranquillement qu'il était venu. François Dulac, l'ayant laissé partir, se mit aussitôt à réfléchir à cette affaire. C'était d'ailleurs son habitude. Il se formait d'abord une opinion à grandes lignes, sans approfondir les détails, sous l'impression de ce que ses cliens lui avaient dit. Volontairement ensuite il évitait de creuser cette opinion, afin de la retrouver plus tard avec la vivacité de la première heure. Dans l'intervalle, des circonstances diverses, le plus souvent imprévues, mettaient pour lui en relief les points douteux qu'il n'avait pas négligé de noter, mais auxquels il n'avait attaché de parti-pris que l'importance secondaire qu'ils paraissaient avoir. Or, dans le cas présent, M. Margerie lui apparut comme un parfait honnête homme trompé par sa femme. Sous l'enveloppe calme de ce mari, il découvrit les désolans chagrins, les irrésolutions et les combats de cœur qui avaient abouti à une décision implacable et froide. Cet homme de bien, indignement trahi, avait raison de se séparer de la créature à laquelle il avait inutilement pardonné une première fois. Tout au plus la rédaction des deux lettres de Mme Margerie, qu'il

avait entre les mains et qu'il se mit à relire, le fit-elle légèrement hésiter. La femme qui n'ose ou ne peut nier une liaison adultère ne trouve généralement pas d'elle-même une formule pour en faire l'aveu. Elle attend passivement que l'époux outragé lui dicte et la contraigne à tracer ces seuls mots, sans commentaires, qui résument la situation : « je suis la maîtresse de M. un tel. » Là, au contraire, Mme Margerie avait imaginé ce qu'elle devait écrire, et, ce faisant, elle avait obtenu un premier sursis à la peine qu'elle avait encourue. La seconde fois, il est vrai, elle avait échoué; mais cette façon de procéder n'était que la marque d'une duplicité plus grande et d'une hypocrisie plus consommée. Il était probable qu'elle s'était crue absolument sûre de son empire sur M. Margerie, et qu'elle avait à ne le point quitter un intérêt considérable.

Bien que l'avocat, voulant détourner son attention de cette affaire, se promît de l'étudier plus à loisir quand il en aurait reçu le dossier de l'avoué de M. Margerie, il ne put s'empêcher d'y penser plusieurs fois dans la journée. Ce qui le préoccupait pourtant, c'était moins l'affaire en elle-même que la patience du mari à ne pas venger son affront. Tel qu'il l'avait vu, tel qu'il le jugeait, ce mari n'était pas homme à ne recourir qu'à la loi et à ne se contenter que d'une séparation judiciaire. Quelle vengeance alors méditait-il contre M. de Lorédan? car certainement il en préparait une. Ne le lui avait-il pas d'ailleurs donné à entendre? Et alors son devoir d'avocat, à lui, François Dulac, au lieu de se borner à un plaidoyer vigoureux en faveur du mari dans une cause très simple et très claire, n'était-il pas de ne s'engager que sous toutes réserves, en prévision des conséquences ultérieures et probablement fort graves qu'entraînerait la séparation judiciaire une fois obtenue.

Ces considérations diverses le sollicitaient encore quelque peu le lendemain matin quand son valet de chambre vint le prévenir qu'une femme élégamment vêtue, mais très voilée, demandait à le voir. Il donna ordre de l'introduire. Elle entra aussitôt, attendit pour parler que la porte se fût refermée derrière elle. — Monsieur, dit-elle alors, vous avez accepté de plaider pour M. Margerie contre sa femme?

— Madame, fit Dulac, avant de vous répondre, je voudrais savoir à qui j'ai l'honneur de parler.

La visiteuse leva lentement son voile : — Je suis Mme Margerie.

François tressaillit, la salua, approcha d'elle un fauteuil, se rassit et se mit à la regarder avec curiosité. Mme Margerie, sans baisser les yeux, mais sans forfanterie, sembla se prêter volontiers à cet examen.

C'était une femme de vingt-six à vingt-huit ans, plutôt grande que petite et d'une taille charmante. L'avocat l'avait vue debout et

avait été frappé tout d'abord de la dignité de sa démarche. Elle avait des cheveux noirs séparés en épais bandeaux, un front haut et pur, légèrement fuyant. Le regard était profond, difficile à deviner, couvert par une paupière un peu lourde et par de longs cils. Bien qu'il s'offrît de face, d'une manière franche et loyale, il ne se livrait pas. Peut-être aussi hésitait-il à le faire. L'ensemble du visage, ovale et régulier, s'estompait sur les joues du duvet de la jeunesse. La bouche avait des lèvres pleines, entr'ouvertes en ce moment par un sourire indécis. La physionomie tout entière de cette jeune femme offrait une expression vague de chagrin, d'inquiétude et d'espérance. Elle paraissait, du reste, devoir être très mobile et prompte, sinon experte, à refléter les mouvemens intérieurs de l'âme. En somme, Mme Margerie était belle, mais sa beauté avait pour François Dulac, qui la considérait non sans défiance, un caractère mal défini et presque inquiétant.

Il s'était écoulé un certain temps quand Dulac reprit la parole. — Que désirez-vous de moi, madame? dit-il à la jeune femme.

— Je viens vous prier de ne point plaider pour mon mari.

— J'ai promis à M. Margerie, et, pour que je ne tinsse pas ma promesse, il faudrait que vous me fournissiez une raison grave, péremptoire.

— C'est une raison semblable que je vous apporte, monsieur. Mon mari est fou.

II.

L'avocat eut un soubresaut d'étonnement, mais presque aussitôt un sourire ironique plissa ses lèvres. — Je ne puis, madame, tenir pour vrai ce que vous avancez que si vous me donnez des preuves. M. Margerie m'a paru parfaitement sain de corps et d'esprit.

— Cela ne me surprend pas, monsieur; mais, si vous consentez à m'écouter, j'espère réussir à vous convaincre.

— Parlez, madame.

— Je sais, monsieur, tout ce que mon mari a pu vous dire. Je commence par vous déclarer que je le regarde comme le meilleur des hommes et que je lui dois huit années de bonheur. Jamais non plus je n'avais découvert en lui aucun germe de sa maladie, qui a éclaté de la façon la plus brusque et la plus inattendue. Un soir, — il y a environ trois mois de cela, — M. Margerie a prétendu qu'il m'avait vue causer à la grille de notre jardin avec un homme de notre connaissance et que cet homme m'avait embrassée.

— M. Margerie me l'a en effet raconté.

— Eh bien! monsieur, ce soir-là je me suis promenée, mais je

n'ai rencontré absolument personne, et je ne me suis même pas approchée de la grille.

— Avant de sortir de la chambre où votre mari sommeillait, ne vous êtes-vous pas penchée vers lui et ne lui avez-vous point demandé s'il dormait?

— Oui, monsieur.

— Pourquoi lui avez-vous fait cette question?

— Parce que j'eusse désiré l'emmener avec moi.

— Veuillez continuer.

— Lorsque je rentrai, je lui trouvai un visage extraordinaire. Le lendemain, il m'accompagna chez M. de Lorédan, et je remarquai, sans pouvoir m'expliquer pourquoi, qu'il nous observait avec le plus grand soin. A tout hasard, — cette pensée-là vient aux femmes, — je m'imaginai qu'il pouvait être jaloux. Je me promis même de l'en plaisanter. Quand nous fûmes de retour à la maison, il me fit une scène horrible. J'étais glacée de douleur plus encore que d'effroi. Je le voyais dans un tel état que je craignis de l'exaspérer, j'avais peur que sa raison ne lui échappât pour toujours. Il exigea que je lui fisse par écrit l'aveu de ma faute. Je me hâtai presque de lui obéir. J'espérais le contenter avec quelques phrases, les premières venues, dont le désordre même et l'incohérence attesteraient mon innocence.

— Vous pensiez donc, malgré votre trouble, que quelqu'un pourrait les lire un jour?

— C'était pour s'en servir qu'il me les demandait.

— Vous étiez bien prévoyante.

— Ah! monsieur, vous êtes injuste, s'écria Mme Margerie, qui se dressa toute droite, et dont le regard, chargé d'émotion et d'éclairs, éblouit l'avocat. Je n'ai songé qu'à le calmer parce que je le voyais souffrir, parce que je l'aimais, parce que j'ai des enfans aussi et que je ne voulais pas qu'on pût dire un jour que leur père était fou.

— Et c'est la même raison qui vous a déterminée plus tard à écrire une autre lettre dans un sens analogue?

— Oui, monsieur, et je la terminais par un appel suprême à sa pitié, que M. Margerie n'a point écouté.

— Est-ce avant cette lettre ou après que vous avez décidé M. de Lorédan à partir?

— C'est avant.

— Vous regardiez donc comme urgent de l'éloigner?

— Je prévoyais tous les malheurs.

— Que lui avez-vous dit pour obtenir de lui qu'il partît?

— Rien qui eût trait à M. Margerie ou à moi. M. de Lorédan avait depuis longtemps des intérêts qui l'appelaient loin de Poitiers. Je lui ai conseillé de s'en occuper.

— Vous aviez alors avec lui une grande intimité?

— M. de Lorédan était notre voisin de campagne, et, comme tel, avant que mon mari ne tombât malade, nous voyait souvent; il m'avait rendu quelques soins, les plus respectueux du monde, à ce point que j'ai toujours pu les ignorer. Je crois qu'il est parti uniquement parce que j'ai paru le désirer.

— Et il ne se doute en rien de l'état de M. Margerie?

— En rien. Il n'y a que moi qui sache que mon mari est fou, et je ne l'ai dit qu'à vous.

Ils cessèrent un instant de parler. Mme Margerie s'était rassise et considérait anxieusement l'avocat, qui avait baissé les yeux et qui frappait à petits coups réguliers, avec son canif, sur le bord de sa table de travail.

Il releva soudain la tête, et avec un visage froid, d'une voix sans expression aucune, il dit à Mme Margerie : — Ainsi, madame, bien décidément pour vous, dans le cas qui nous occupe, votre mari est fou, et vous êtes parfaitement innocente?

Mme Margerie eut un mouvement de fierté offensée. Elle se leva, baissa d'une main tremblante son voile sur sa figure, mais ne put cacher à l'avocat les larmes qui roulaient dans ses yeux.

— Je croyais vous l'avoir dit, monsieur, murmura-t-elle faiblement.

François Dulac alla vers elle. — Je vous demande pardon, dit-il, de vous avoir blessée.

Ce changement, qui était cependant moins ému que poli, dans les façons et dans la voix de l'avocat fit éclater en sanglots Mme Margerie.

— C'est à mon tour de vous demander pardon, dit-elle à François; mais c'est que j'ai bien du chagrin. Puis-je compter sur vous? — Elle lui tendit la main par un geste familier, plein de noblesse pourtant. On eût dit que, depuis qu'elle avait pleuré devant cet homme, il ne lui semblait plus possible qu'il ne crût pas en elle.

— Madame, lui répondit François, je ne me déciderai point à plaider dans cette affaire avant d'avoir revu M. Margerie. Je suis très respectueusement votre serviteur.

Quand Mme Margerie fut partie, l'avocat demeura livré aux réflexions les plus contraires. Où donc était la vérité? C'est ce qu'il cherchait inutilement. Quelle apparence y avait-il à ce que ce mari qui lui avait parlé avec tant de sens et de tranquillité fût privé de sa raison? Et cependant Mme Margerie qui, à plusieurs reprises, avait eu de vrais élans de dignité généreuse, n'était certes pas une intrigante; mais ce pouvait être une personne très habile, et c'est surtout lorsqu'il s'agit de rendre la justice qu'il faut se défier du charme et de la beauté d'une femme. Elle lui avait laissé d'ail-

leurs une impression singulière, presque douteuse. Il ne lui semblait pas qu'elle lui eût montré son vrai caractère. Peut-être n'avait-elle point osé s'ouvrir complétement à lui. N'était-il pas un jeune homme? et il était question pour Mme Margerie des côtés les plus délicats de l'affection conjugale. Dulac, sans s'arrêter à cette hypothèse qui ne le satisfaisait point, était plutôt tenté de croire à une hostilité secrète entre lui et Mme Margerie. Il ne lui avait pas inspiré confiance, et elle ne l'avait pas conquis. Quoique ce fût là un motif d'être tout à fait impartial à son égard, il avait l'intention de l'être et n'y parvenait pas. En quelque garde que le mît sa conscience contre une supposition hâtive, il subissait une conviction plus forte. C'était M. Margerie qui avait dit la vérité, et Mme Margerie ne se confiait pour son salut qu'à un hasardeux mensonge.

Néanmoins il ne cessait point de songer à elle. S'il avait pu sans trop de difficulté ajourner les préoccupations que lui causait l'affaire Margerie lorsqu'il ne s'agissait que du mari, il ne pouvait écarter de lui la pensée de cette femme si malheureuse ou si coupable. Il la revoyait dans ses vêtemens élégans et sombres, avec sa démarche hardie et séduisante, lui offrant tour à tour les traits savamment composés d'une accusée qu'on interroge, ou le visage éloquent et bouleversé de l'innocente faussement soupçonnée. Dulac comprit bientôt qu'il serait oiseux à lui de se débattre en d'inutiles recherches loin des acteurs de ce drame intime, et puisqu'il avait promis à Mme Margerie, — il s'étonnait, en y réfléchissant, d'avoir pu faire une pareille promesse, — de ne rien entreprendre avant d'avoir revu M. Margerie, il se résolut à écrire à ce dernier pour lui proposer un rendez-vous.

Comme on était en septembre, c'est-à-dire à l'époque même des vacances de la magistrature, et que François était tout à fait libre de son temps, il offrait à M. Margerie de se rencontrer avec lui à Poitiers. Il comptait sans doute que son client l'inviterait bien plutôt à venir chez lui, et en effet M. Margerie n'y manqua point. Il pressait très amicalement son avocat de venir à La Berthelière, qui n'était qu'à deux petites lieues de la ville, par des chemins commodes, et s'offrait à l'aller chercher en voiture à la gare de Poitiers.

L'avocat déclina poliment cette dernière offre, car il n'était pas absolument certain du jour où il pourrait se mettre en route. Le fait est qu'il préférait arriver à l'improviste et prendre ainsi, autant qu'il serait possible, Mme Margerie au dépourvu. Il partit d'ailleurs dans les meilleures dispositions pour tirer au clair cette ténébreuse affaire. Il s'était endormi seul, le soir, dans son wagon, quand, le matin, en se réveillant, il se vit en présence d'un compagnon de route. Les deux hommes, après s'être regardés quelques instans

comme s'ils eussent voulu remonter à de lointains souvenirs, se rapprochèrent vivement et se serrèrent la main. Ils avaient été camarades de collége et ne s'étaient pas vus depuis quinze ans. Ils s'enquirent naturellement de ce qu'ils étaient devenus tous les deux. Dulac eut pourtant le plaisir de voir que son nom d'avocat n'était pas ignoré de son ami. Quant à celui-ci, des goûts modestes et un héritage qu'il avait fait l'avaient dispensé de chercher la célébrité du barreau.

— Et où vas-tu dans ce moment? dit-il à Dulac. Sans doute plaider quelque grande affaire à Poitiers.

— Non, mon cher Chapuis, je suis en vacances, et je vais faire une visite à un de mes cliens, ou plutôt à un de mes amis, qui demeure près de Poitiers, à La Berthelière.

— Tu as raison de dire un de tes amis, car je doute que l'excellent M. Margerie soit jamais un de tes cliens.

— Le connais-tu donc?

— Si je le connais! Je suis depuis dix ans son voisin de campagne.

— Tu demeures donc près de La Berthelière?

— A deux pas, à Lorédan; car je ne t'ai pas dit que je m'appelle maintenant Chapuis de Lorédan. Mon oncle m'a transmis son nom en même temps que son héritage.

François Dulac fut surpris au dernier point du hasard qui le mettait en présence de ce M. de Lorédan, qu'il s'était représenté sous des aspects tout différens, et dans lequel il retrouvait un ami d'enfance; mais il voulut profiter de l'avantage que les circonstances lui donnaient sur cet ami, à supposer toutefois que Mme Margerie ne l'eût pas instruit de tout ce qui s'était passé.

— Je t'ai dit, reprit-il, que M. Margerie était un de mes amis, j'aurais mieux fait de m'en tenir au titre de client que je lui avais donné d'abord, car, bien que je n'aie pas à plaider pour lui, je viens le voir pour une affaire à laquelle il peut être mêlé. Quel homme est-ce en somme?

— Vous êtes bien, au barreau, dit en riant M. de Lorédan, les plus singulières gens du monde. Suivant les besoins de votre cause, vos cliens deviennent vos amis, et vos amis deviennent des cliens. Eh bien! comme je te l'ai dit, M. Margerie est un excellent homme, de beaucoup de mérite, du sens le plus droit et le meilleur. Il a deux enfans et est marié à une femme qu'il adore.

— Mme Margerie est, m'a-t-on dit, très jolie.

— Tu ne la connais pas?

— Je ne l'ai jamais vue.

— Elle est aussi bonne que belle. C'est une femme d'une grande vertu et d'un grand courage.

— Pourquoi d'un grand courage?

— A te parler franchement, je ne sais trop pourquoi je t'ai dit cela. Il me semble qu'elle doit être ainsi. Quand je l'ai quittée, — et c'est elle-même qui m'a conseillé ce voyage où j'avais à débattre d'assez graves intérêts, — elle m'a paru avoir quelque chagrin secret qu'elle supportait vaillamment. Je lui suis tout dévoué, et, si elle n'y avait mis autant d'insistance, je ne serais point parti.

— Et tu ne te doutes pas du chagrin qu'elle peut avoir?

— En aucune façon. Elle est aimée de son mari; elle l'aime, elle est riche, elle a des enfans qui sont charmans.

Il fit une pause. — C'est peut-être l'affaire dont tu as à entretenir son mari qui la tourmente.

— Oh! je ne pense pas, répondit François Dulac, qui regarda tranquillement M. de Lorédan.

Celui-ci ne témoigna aucun trouble. Avait-il été sincère ou n'avait-il répondu si complaisamment aux questions de l'avocat que pour le dérouter? La première supposition était la plus probable, car, Dulac n'ayant prévenu personne de son départ de Paris, sa rencontre avec son ami était nécessairement toute fortuite. Ils parlèrent encore des Margerie, mais sans insistance de part ni d'autre. Quand ils arrivèrent à Poitiers, M. de Lorédan, que sa voiture attendait, offrit à Dulac de le conduire à La Berthelière. L'avocat accepta. Il était assez curieux de voir quel effet produirait leur arrivée au château.

Ce fut M. Margerie lui-même qui les reçut au bas du perron. Ils étaient entrés par une grille ouverte, à l'extrémité d'une avenue de grands arbres, juste en face de l'habitation. C'était celle dont M. Margerie avait parlé à Dulac, et il avait dû les voir venir de ce côté. M. de Lorédan et M. Margerie se saluèrent cordialement, échangèrent quelques phrases de politesse, ne se donnèrent pourtant pas la main. Très peu de temps après, M. de Lorédan, sans manifester aucun embarras, demanda à M. Margerie si sa femme était visible, et, sur la réponse affirmative du mari, il se dirigea vers la maison. M. Margerie, indécis, le suivit des yeux; puis, prenant assez brusquement le bras de l'avocat : — Ne nous occupons pas de cela, lui dit-il. Pourquoi avez-vous désiré me voir?

— Mais tout naturellement pour vous entretenir une fois encore, avant de voir votre avoué, de la très grave situation où nous sommes.

— Ne vous ai-je pas dit que j'en avais pris mon parti?

— D'une façon irrévocable?

— Oui.

— Alors il est une autre question que je voulais vous adresser. Vous m'avez dit que votre intention était de vous venger de M. de Lorédan.

— En effet, mais vous n'avez point insisté quand j'ai ajouté que cette vengeance ne regardait que moi. Auriez-vous donc changé d'avis à ce sujet?

— Oui. J'ai réfléchi qu'une séparation judiciaire facilitant cette vengeance telle que vous paraissiez la concevoir, j'avais le droit et même le devoir de savoir quelle elle était, car j'y prête indirectement les mains.

— C'est juste. Voici donc ce que je me propose. Je ne méprise pas assez Mme Margerie ni M. de Lorédan pour ne pas croire qu'ils soient profondément épris l'un de l'autre. Quand la séparation aura été prononcée, ils continueront sans nul doute de se voir et de s'aimer et ne tarderont pas à oublier un pauvre hère tel que moi. C'est alors que je me rappellerai à leur souvenir et que je les frapperai en plein bonheur. Je tuerai son amant, à Mme Margerie.

— A moins qu'il ne vous tue.

— Ce serait tant pis pour moi; mais que non! Je le tiens là, au bout de mon pistolet, à trois pas.

Il fit le geste d'ajuster son homme et se mit à rire.

Dulac le regardait attentivement.

— C'est un peu fou, reprit M. Margerie, d'avoir ainsi une foi aveugle dans son bon droit, mais je l'ai. Vous ne nierez point d'ailleurs que cette vengeance, pour n'en être que plus complète, ne soit loyalement celle d'un homme du monde.

— Elle est sinistre, murmura François Dulac.

— Et moi donc, dit M. Margerie, est-ce que je n'ai pas mortellement souffert?

Il devint très pâle. — Après tout, monsieur, si vous ne croyiez point, dans cette circonstance, devoir m'assister de votre ministère...

— Vous vous adresseriez à quelqu'un de mes confrères?

— J'aurais ce regret. Oui, je l'aurais, et véritable, poursuivit-il en changeant de ton avec une émotion vive, car vous êtes un homme d'honneur et le seul à qui j'aie pu être tenté de confier mes chagrins.

Il tendit ses deux mains à Dulac, qui les prit et les serra. — Je resterai votre conseil, dit-il à M. Margerie, mais à une condition.

— Laquelle?

— Il ne s'agit plus d'une simple séparation judiciaire qui n'eût entraîné que des malheurs ordinaires, il y a mort d'homme dans l'avenir. Je veux être sûr, non point seulement par les preuves que vous m'avez apportées, mais par mes propres yeux, par une conviction qui soit à moi, que Mme Margerie est coupable.

— Oh! elle l'est bien, soyez tranquille, fit amèrement M. Margerie.

— Je n'en sais rien, je n'en veux rien savoir quant à présent, dit François avec autorité.

— Que comptez-vous faire?

— Rester quelques jours ici, sous votre toit, et surtout en agir à ma guise vis-à-vis de M. de Lorédan.

— Il est votre ami, dit avec soupçon M. Margerie.

— Non, fit nettement François Dulac. Il n'était que mon camarade de classe, et il y avait quinze ans que nous nous étions perdus de vue, tandis que j'ai pour vous, monsieur Margerie, la plus réelle, la plus sincère sympathie.

Ce fut à son tour de tendre la main à M. Margerie. Celui-ci tressaillit d'abord, puis, haussant les épaules avec une sorte de résignation attristée : — Faites donc ce qu'il vous plaira, répondit-il.

III.

François Dulac exprima le désir de n'apporter aucun dérangement aux habitudes du château et de n'y être considéré que comme un de ses hôtes, le plus indépendant à la fois et le moins gênant. Il s'installa de préférence dans une chambre du second étage, qui avait vue, ainsi que le salon, sur le jardin et sur la grille, et passa quelque temps seul à disposer çà et là ses effets de voyage. Au bout d'une heure, il s'en fut se promener sous l'avenue et guetta la sortie de M. de Lorédan.

Le jeune homme descendit le perron d'un air joyeux et délibéré, ayant encore son chapeau à la main et passant les doigts dans ses abondans cheveux légèrement bouclés qui se soulevaient à la brise. M. de Lorédan était vraiment un beau garçon, grand, bien fait, d'une physionomie ouverte et franche, plus naïvement énergique que spirituelle. Il aperçut l'avocat et vint aussitôt de son côté. — J'ai dit à Mme Margerie que tu étais arrivé avec moi, et elle s'attendait à ce que tu vinsses la saluer.

— J'ai causé avec son mari. Il me présentera à sa femme au moment du dîner. Et puis, fit-il avec intention, j'aurais craint de vous déranger.

— Nous déranger? demanda d'un ton sérieux M. de Lorédan.

— Sans doute, puisque tu es amoureux de Mme Margerie.

M. de Lorédan fronçait les sourcils, tout prêt à se fâcher. Dulac le prévint. — Tu es amoureux, car M. Margerie est jaloux de toi.

— Lui!

— N'as-tu donc jamais donné prise à cette jalousie?

Il le regarda bien en face en souriant. Lorédan rougit. — Je n'en sais rien. Mme Margerie, je ne te l'ai pas caché, m'a toujours paru

charmante; mais je ne crois pas avoir jamais dit un mot ou fait quoi que ce soit qui pût déplaire à M. Margerie.

— C'est ce qui te trompe, et il serait heureux que tu cessasses tes visites.

— T'a-t-il chargé de me le dire?

— Oui.

— Je vais le voir, fit impétueusement Lorédan.

— A quoi bon? Ce qu'il y a de mieux en pareil cas, c'est de n'en point arriver à un esclandre. Viens moins souvent, tout simplement.

— Tu es donc bien son ami? Je croyais qu'il n'était que ton client.

— Je suis l'ami de mes cliens, voilà tout.

— Et l'affaire qui t'amène ici, peux-tu me la dire?

— Ce n'est pas mon secret, c'est le sien.

M. de Lorédan partit fort désappointé. Il y avait eu dans ses dernières paroles de l'ironie et du soupçon. Il avait envie de parler et cependant se contint. — Je verrai ce que j'ai à faire, dit-il froidement.

— Je te le conseille, répondit Dulac.

L'avocat ne vit Mme Margerie qu'au dîner. Il lui fut présenté sans explications par M. Margerie. Les rapports des deux époux étaient discrets et polis. Le mari évitait de regarder sa femme ou de lui adresser directement la parole. Mme Margerie au contraire épiait son mari. S'attendait-elle donc à ce qu'il donnât quelque signe de violence ou de folie? Dulac fit très aimablement les frais de la conversation. Il aborda, comme à dessein, les sujets les plus divers, et trouva dans M. Margerie un partner plein de vivacité, de bon sens et d'enjouement. Après le repas, il resta seul avec Mme Margerie. — Vous voyez, lui dit-il, que j'ai tenu ma promesse.

— Oui, fit-elle sans chaleur, vous voici.

— Eussiez-vous donc préféré que je ne vinsse pas?

— Oh! non; mais c'est que je suis bien accablée, bien découragée. Il faut que vous soyez un ami pour moi plus qu'un juge. J'aurais honte autrement de m'être adressée à vous.

Elle leva sur lui des yeux humides, d'une douceur extrême, et qui ne se dérobèrent point à son examen.

— Pourquoi aujourd'hui avez-vous reçu si longtemps M. de Lorédan?

— Pour qu'il ne s'aperçût de rien, et, si sa visite a été longue, c'est qu'il avait à me raconter son voyage.

— Je l'ai vu quand il sortait de chez vous, et je l'ai congédié. Il ne reviendra plus que rarement, s'il revient.

— Oh! vous avez bien fait.

— M. Margerie le tuerait peut-être.

— Vous voyez bien qu'il est jaloux de lui.

— Je n'en ai jamais douté.

— Mais il faut que je vous prouve que mon mari a tort d'être jaloux de moi, n'est-ce pas?

Dulac ne répondit que par son silence. — Et vos enfans, reprit-il, je ne les ai pas vus?

— J'ai obtenu qu'ils quittassent la maison. Ils ne doivent pas être témoins de ce qui se passe entre leur père et moi. Ils sont, l'un au collége, l'autre au couvent.

— Loin d'ici?

— A Poitiers.

— Qu'avez-vous dit à M. de Lorédan, fit-elle au bout d'un instant, pour qu'il s'abstînt de revenir?

— La vérité, que M. Margerie voyait défavorablement ces visites.

— Et il vous a cru?

— A peu près.

Quand François Dulac, ce soir-là, se fut retiré dans sa chambre, il demeura fort perplexe. Tout se passait-il naturellement, ou les deux amans, après s'être concertés, étaient-ils sur leurs gardes? Leur attitude, leurs réponses, le faisaient pencher autant vers une hypothèse que vers l'autre. Certes ils devaient avoir pour premier soin de paraître parfaitement innocens; mais, comme il leur était relativement facile d'y parvenir, ce point-là, pour un observateur tel que l'avocat, devenait secondaire. Ce qui était d'une importance bien plus grande, c'était de les amener à quelque démarche, à quelque imprudence qui les trahît. Aussi Dulac les avait-il séparés. Il se réservait, dût-il prolonger son séjour, de les frapper à l'improviste dans leur amour d'un coup qui les lui livrât. Maintenant, s'ils n'étaient point coupables, c'était évidemment en dehors d'eux qu'il fallait chercher la preuve de leur innocence. Or M. Margerie, à en juger par ses actes et par ses paroles, n'était pas de ces fous candides qui se laissent surprendre. Il se renfermait dans son idée fixe comme dans une forteresse, avait ses preuves en main, son parti-pris habilement médité de vengeance. Il ne s'en était rapporté qu'au témoignage de ses yeux, aux déclarations écrites de sa femme, et s'était si bien établi dans son rôle de justicier que, sans l'intervention de l'avocat, il eût paisiblement supporté, pour quelques jours au moins, la présence de M. de Lorédan sous son propre toit. Son cœur, qui s'était subordonné à son cerveau ou à son intelligence, suivant qu'on l'estimât ou non dénué de raison, avait cessé de battre, et ce n'était point par des émotions purement morales qu'on arriverait à le raviver. C'était la sensation même du fait où sa lucidité d'esprit avait fait naufrage qu'il se fût bien plutôt agi de lui rendre, car il y eût accusé de nouveau sa perception égarée

ou maladive. François Dulac agitait et pesait confusément ces différentes idées, et, ne sachant à laquelle s'arrêter, s'en remettait à de prochaines circonstances du soin de le guider et de l'éclairer.

Les jours qui suivirent se passèrent tranquillement. Il ne fut pas question de M. de Lorédan, qui d'ailleurs ne se montrait point. Quoique François Dulac se fût imposé comme un devoir d'exercer autour de lui la plus stricte surveillance, ce rôle d'espionnage et de défiance commençait à lui peser. Au fur et à mesure qu'il pénétrait dans l'intimité de Mme Margerie, le caractère de cette jeune femme, obscur pour lui au début, s'éclairait à des lueurs vives et sereines. Elle se fût volontiers abandonnée à ses premiers mouvemens, qui étaient d'une générosité presque impétueuse, et elle n'osait le faire. C'était d'instinct une femme passionnée qui avait quelque honte de l'être. Le chagrin que lui causait son mari, sa situation douloureuse vis-à-vis de l'avocat qu'elle n'avait aucun moyen de convaincre et qu'il n'était pas de sa dignité d'implorer, l'exposaient à de subits retours de contrainte et de réserve qui ressemblaient à de la duplicité. Elle sentait cependant que les heures étaient pour elle d'un prix inestimable et qu'une solution, presque toujours menaçante, sous quelque aspect qu'elle l'envisageât, était imminente. Ces anxiétés la rendaient touchante, et Dulac, à de certains momens, inclinait à la croire aussi malheureuse qu'innocente.

Toutefois il passait la plus grande partie de son temps avec M. Margerie, et s'efforçait en vain de découvrir en lui quelque défaillance d'esprit ou de caractère. Cet homme, que sa femme accusait d'être fou et d'être arrivé à la folie par la violence, était d'un grand bon sens pratique et d'une douceur inaltérable. C'était à tel point qu'il devait se surveiller pour cela, car on n'est ainsi maître de soi que par une volonté soutenue. Dulac le pensait d'autant plus qu'il entrevoyait chez son hôte le désir ardent, presque inquiet, d'en finir avec sa situation présente. M. Margerie devait souffrir de cœur, tout autant, plus même que sa femme. Si grande que fût son avidité de vengeance, il redescendait parfois dans ses souvenirs, revoyait le passé, et le revoyait plus cruel d'illusions détruites et de bonheur perdu sous les traits de cette créature belle et perfide auprès de laquelle il vivait encore et qu'il allait bientôt chasser de sa maison. Alors, soit chagrin, soit faiblesse, il se livrait tacitement à Dulac, l'écoutait, le retenait près de lui, avait à son égard de très légers abandons de sensibilité émue. Si cela se produisait, ce n'était point qu'ils parlassent de Mme Margerie, tout au contraire, ils en étaient à n'importe quel sujet de conversation ; mais il semblait qu'à l'improviste la blessure de M. Margerie se rouvrît, et que le stoïcisme, non de l'âme, mais de la chair, lui fît défaut pour ne

point chanceler. Plusieurs fois, sans motif apparent, il priait alors Dulac de ne le point quitter, se remettait vite et lui souriait avec une expression affectueuse et reconnaissante dont l'avocat avait lieu de s'étonner.

Ces dernières observations, si minimes qu'elles fussent, décidèrent François à étudier avec le soin le plus minutieux l'état mental de M. Margerie. La seule chose qu'il put constater, c'est que M. Margerie se cherchait quelquefois et se retrouvait promptement; mais ce très faible symptôme d'un manque d'équilibre entre l'âme et le corps pouvait résulter bien plus évidemment de la secousse douloureuse que le mari avait subie qu'il n'avait dû lui être antérieur et la déterminer par une illusion soudaine de l'esprit ou des sens. Il fallait autre chose à Dulac pour asseoir sa conviction, et, ne sachant à quel expédient recourir, partagé de sympathies égales pour Mme Margerie et pour M. Margerie, voyant le muet désespoir de l'une, la maladive impatience de l'autre, il se désespérait que les heures et les jours se succédassent sans lui apporter quelque indice irrécusable de la sombre vérité qu'il s'épuisait à poursuivre.

Une après-midi que François Dulac et M. Margerie se promenaient ensemble dans le jardin, derrière la maison, ils entendirent sonner à la grille de l'avenue. C'était l'annonce d'une visite. M. Margerie s'arrêta court, et posant sa main sur le bras de l'avocat : — C'est lui, fit-il.

— Qu'en savez-vous?

— Je le sens là, dit M. Margerie en touchant sa poitrine. Allez, je ne me trompe pas. Ainsi, continua-t-il avec une ironie amère, vous voyez qu'il revient.

— Je ne vous ai pas dit qu'il ne reviendrait point. Ce qui me surprend, c'est qu'il ait autant tardé.

— Ah! oui, c'est possible, mais moi j'en ai assez. Il me semble, monsieur l'avocat, que je vous ai fourni dès le début des preuves suffisantes pour que vous marchiez. Il faut marcher.

— Un avocat digne de ce nom, monsieur, ne commence une affaire qu'avec la conviction de la bonté de sa cause.

— Allez donc chercher cette conviction, puisque les circonstances vous l'apportent.

Il lui désignait la maison du doigt et parlait avec une certitude singulière. Il se ravisa, s'approcha cauteleusement de l'avocat et lui dit à demi-voix : — Ne faites pas le tour pour monter le perron. Entrez de ce côté-ci de la maison. Une fois au premier étage, prenez le couloir qui est derrière le salon, car c'est au salon qu'ils doivent être. Il y a, en vous servant d'une chaise, un œil-de-bœuf par lequel vous pourrez les voir.

Et comme Dulac hésitait : — Mais allez donc! lui dit-il en colère.

L'avocat suivit presque machinalement les instructions de M. Margerie. Il subissait malgré lui son influence, et s'avançait, pour sa part, tout remué de curiosité. Il ne rencontra personne des gens de la maison et parvint au couloir en étouffant le bruit de ses pas. Il entendit alors distinctement deux voix qui étaient celles de Mme Margerie et de M. de Lorédan. Le mari ne s'était donc pas trompé. Dulac cependant ne saisissait point le sens des paroles et s'apercevait seulement qu'elles se suspendaient ou se précipitaient avec une intonation émue. Après être resté quelques instans indécis, il venait d'approcher un tabouret de l'œil-de-bœuf, lorsque la honte le prit de l'action qu'il allait commettre. Il se résolut simplement à entrer au salon, assuré qu'il était de ne pas être attendu et de surprendre M. de Lorédan et Mme Margerie dans l'attitude même où ils se trouveraient.

Il tourna en effet avec rapidité le bouton et entra. Mme Margerie, vêtue d'une robe de mousseline blanche brodée avec une large ceinture bleue dont les bouts flottaient, était languissamment assise sur un canapé. Elle avait un mouchoir sur les yeux et pleurait silencieusement. M. de Lorédan, auprès d'elle, tenait entre ses mains la main qu'elle avait de libre. Il était extraordinairement agité et ne paraissait pas avoir conscience de ce qu'il lui disait.

Il se retourna brusquement quand François entra dans le salon et se dressa sur ses pieds. Mme Margerie ne bougea point, mais elle ôta le mouchoir qui lui couvrait le visage et regarda fixement l'avocat. Celui-ci, après avoir fait quelques pas, s'était arrêté et les examinait tous les deux. Ce fut M. de Lorédan qui courut à lui. — Ah! mon ami, s'écria-t-il, je sais tout. Quelle épouvantable chose! Mme Margerie est bien malheureuse. Et moi qui me défiais de toi! Tu n'es venu au contraire ici que parce qu'elle t'en a prié et dans une pensée de bienveillance et de justice. Pardonne-moi, cher ami, pardonne-moi.

Il lui prit les mains presque de force, sans remarquer la demi-résistance de François Dulac, qui se demandait si l'on ne jouait point devant lui pour l'abuser une détestable comédie.

— Vous avez donc appris à M. de Lorédan, fit-il d'un ton de reproche en s'adressant à Mme Margerie, le secret que vous ne vouliez confier à personne, que vous n'aviez dit qu'à moi?

— Oh! ne l'accuse pas, reprit Lorédan. Ce secret lui est échappé dans ses angoisses, dans ses larmes. Lorsque je l'ai revue pour la première fois il y a quelques jours, j'ai bien deviné qu'il pouvait y avoir un malheur dans cette maison; mais lequel? j'étais à cent lieues de le pressentir. Un instant d'ailleurs elle m'avait donné le change par sa gaîté, par son courage. C'est alors que je t'ai rencontré et que tu m'as congédié au nom de M. Margerie. Il ne m'é-

tait pas toutefois défendu de revenir. J'ai songé à ta présence, à la nature de tes fonctions, aux soupçons, à la jalousie de M. Margerie. Si étrange que me parût une semblable trame, je fus sur la voie: il voulait se séparer de sa femme; mais ce dont je ne me fusse jamais douté, c'est la folie de M. Margerie. Ah! le pauvre homme!

Il s'exprimait avec volubilité, dans une sorte de désordre qu'il ne pouvait dominer. François Dulac l'écoutait sans lui répondre, et ses regards allaient, tout chargés de méfiance, de M. de Lorédan à Mme Margerie. — Madame, dit-il à la jeune femme, qui ne baissait point les yeux devant lui, il eût été plus digne de vous de ne point parler.

— Vous vous trompez, monsieur, fit-elle en se levant. C'eût été vrai si dès votre entrée dans cette maison vous eussiez été franchement un soutien, un ami pour moi qui vous avais appelé et qui vous confiais mon honneur, mieux encore, le bonheur de ma vie. C'eût été vrai si, vous en remettant à ma loyauté plus qu'à votre sagacité, vous aviez cherché la vérité avec moi, et si même vos efforts avaient abouti à quelque résultat; mais au moment où je les vois impuissans, et vous ne pouvez nier qu'ils ne le soient, puisque vous hésitez aussi bien devant ma culpabilité que devant la folie de mon mari, au moment où l'aveuglement insensé de M. Margerie va suivre son cours, il est juste que M. de Lorédan, qui sera mis en cause avec moi, sache au moins à quelle accusation il devra répondre, car, sur ma parole, il l'ignorait.

Mme Margerie avait, en achevant ces mots, cette fierté souveraine et cette douleur éloquente que François Dulac lui avait déjà vues. Cette fois cependant il n'en fut point touché.

— Il eût été plus convenable, madame, que vous lui apprissiez ce secret, debout comme vous l'êtes maintenant, avec ces éclairs dans les yeux et ce courroux sur le front, que de la façon qu'a dite M. de Lorédan, dans les angoisses et dans les larmes.

— Pour ceci, vous avez raison, reprit Mme Margerie avec une humilité subite. Il m'est venu un moment de faiblesse quand au nom de son affection, — de l'affection, hélas! je n'en ai plus autour de moi, — il m'a suppliée de ne lui rien cacher. Je me suis attendrie à ses paroles, je ne m'en suis point offensée, car je le connais et je le tiens pour un homme de cœur incapable de détour et de calcul égoïste.

Elle marcha droit à M. de Lorédan, à qui elle tendit sa main, qu'il baisa respectueusement en disant : — Vous m'avez bien jugé, madame.

L'avocat ne répondit rien. Il se maintenait impassible et réfléchissait. — Et à présent, monsieur Dulac, s'il n'y a plus de malentendu entre nous trois, voulez-vous que nous nous unissions de vo-

lonté, d'intelligence, de dévoûment, pour détourner les tristes effets de la détermination de mon mari et pour essayer de le guérir?

Sa voix avait autant de caresse que de prière. Elle attendait avec une anxiété que partageait M. de Lorédan la réponse de l'avocat.

— Je ne le puis, madame. M. Margerie est seul, et, lui aussi, il a un profond chagrin dont aucune affection ne lui allége le poids. Je dois rester de son côté. Je serais un mauvais ami pour lui, si, même dans son intérêt, je faisais alliance avec vous.

— Oh! dit-elle en laissant tomber ses bras, est-ce donc la guerre que vous me déclarez?

— Oui, madame, dit alors nettement François Dulac, une guerre loyale, mais sans faiblesse et sans merci.

IV.

François Dulac sortit profondément irrité et, ce qui l'étonnait, attristé jusqu'au fond de l'âme. Ce n'est pas qu'il tînt absolument pour fausses les paroles de Mme Margerie. Ainsi que Lorédan, elle pouvait être sincère. Il avait pu ne surprendre à ce rendez-vous de deux prétendus coupables que l'expansion vive de sentimens honorables; mais il s'était fait de cette jeune femme une opinion plus haute. Il ne l'eût pas crue accessible à ces compromis de la douleur, à ces défaillances d'une âme un peu vulgaire. En sa qualité d'avocat, cet étalage de vertu et d'amitié chaste le laissait froid. C'est par là qu'on commence à déserter le devoir et à glisser vers le mal. Il voyait de plus se manifester cette fois, plus acerbe que par le passé, entre lui et Mme Margerie, l'hostilité secrète dont il avait dès le premier jour eu le pressentiment. Qu'est-ce donc qu'elle attendait de lui? Le voulait-elle pour complice ou s'indignait-elle seulement qu'il la méconnût? Quoi que ce pût être, la seule idée qui le préoccupât au fond, c'était de se venger noblement de Mme Margerie en la sauvant. Au moment même où il venait de lui dire qu'il prenait fait et cause pour son mari, il ne songeait plus qu'à la trouver parfaitement innocente, ou tout au moins à lui épargner les conséquences du passé et les dangers de l'avenir.

Cependant aussi, à mesure qu'il réfléchissait à cette situation qui lui paraissait insoluble, le découragement s'emparait de lui. Il ne plaiderait pas cette affaire. Quoiqu'il eût, au point de vue de son métier et de la légalité, des preuves suffisantes et des présomptions assez fortes en faveur de M. Margerie, il sentait trop qu'il n'aurait à son service ni sa liberté d'esprit ni sa liberté de conscience. Il avait, même pour son propre compte, trop vécu dans l'intimité de ces douleurs et de ces combats. Il donnerait quelques heures encore à ses recherches, peut-être aussi à l'espoir de ces découvertes inat-

tendues qui résultent du hasard; puis, si la lumière ne se faisait point, il prendrait congé de M. Margerie en le priant de confier ses intérêts à quelque autre avocat dont l'indépendance et la lucidité d'esprit seraient intactes.

Ces différentes réflexions l'avaient absorbé assez longtemps. Il s'était promené dans la grande avenue, avait distraitement salué M. de Lorédan, qui partait, et n'avait songé qu'alors à rejoindre M. Margerie. Il le retrouva sous une tonnelle, assis sur un banc, la tête dans ses mains et ne s'apercevant point, bien que l'avocat n'eût mis aucune précaution à s'approcher, que sa solitude était troublée. François Dulac passa quelques instans à l'observer. Les traits de M. Margerie étaient détendus et sans expression, l'œil ouvert, mais atone, la bouche tombante aux commissures des lèvres. Certes ce pouvait être la physionomie d'un homme navré de chagrin, ce n'était pas celle d'un fou; mais il y avait peut-être à tirer parti de ce chagrin, à le surexciter, à le pousser à des manifestations violentes. Jusque-là Dulac n'avait vu cet homme que se contraignant au calme et cachant, on pouvait le supposer, sous l'idée fixe inexorable de la première heure la démence inquiète qui s'agitait au fond de lui. L'avocat se résolut donc à tenter l'épreuve, sauf à conjurer plus tard par sa décision, par son énergie, les conséquences de cette colère qu'il voulait éveiller.

M. Margerie n'avait point encore bougé. Dulac le toucha doucement à l'épaule et ne le tira pas de son accablement. Il le prit alors assez brusquement par le bras en l'appelant par son nom. La commotion fut immédiate et vraisemblablement douloureuse. M. Margerie se leva, comme mû par un ressort; un long frisson parcourut ses membres, son visage tressaillit tout entier, et son regard s'emplit de lueurs intelligentes. — Ah! fit-il avec un soupir, je rentre en moi-même.

— N'y étiez-vous donc plus? demanda Dulac en souriant.

— Non. Mon ami, continua-t-il d'une voix un peu craintive, il ne faut pas me laisser seul ainsi. Le chagrin m'a fait la solitude mauvaise. Je ne sais plus où je m'en vais.

Il tressaillit encore. — Cela va bien maintenant.

— Ce n'est pas la solitude qui vous est mauvaise, reprit Dulac, c'est la vengeance que vous méditez qui vous est trop lourde à porter.

— Oh! non pas, elle est mon idée fixe, c'est elle qui me fait vivre.

— Vivre! répéta l'avocat. Appelez-vous donc vivre l'existence indécise que vous menez? Êtes-vous donc en possession de vous-même que vous n'avez plus, comme tout à l'heure, le sentiment de votre individualité, et qu'il vous faille, pour vous ressaisir, un effort de tout votre être?

— Ah! vous vous êtes aperçu de cela.

— Et il ne faudrait pas que d'autres que moi s'en aperçussent, car ils pourraient dire que vous n'avez plus votre raison.

— Allez donc, que je suis fou, n'est-ce pas? dit-il avec un grand sang-froid et en haussant les épaules.

— Qui sait?

M. Margerie ne répliqua rien, mais il prit le bras de Dulac et se mit à marcher à ses côtés. — J'espère, mon cher maître, lui dit-il bientôt, que maintenant, au sujet de notre affaire, vous n'avez plus rien qui vous arrête.

— Qu'est-ce qui vous le fait supposer?

— C'est que vous devez avoir à présent la conviction qui vous manquait et que je vous ai envoyé chercher. Ils étaient ensemble, vous les avez entendus, vous les avez vus.

— Je les ai vus, je les ai entendus, c'est vrai; mais je suis moins que jamais persuadé qu'ils soient coupables.

— Ah! ceci est trop fort. Il se peut que je sois fou, comme vous le prétendiez il n'y a qu'un instant, mais je ne suis pas du moins aussi faible d'esprit que vous paraissez le croire. S'ils ne sont point coupables, si vous n'avez rien surpris qui les condamne à vos yeux, pourquoi donc avez-vous mis tant de temps à revenir auprès de moi? Êtes-vous donc de ceux qui pensent que les bonnes nouvelles s'apprennent toujours assez vite? Vous êtes un homme de conciliation, et vous eussiez pensé que c'était là une nouvelle heureuse à m'annoncer.

— Je n'ai pas à vous convaincre, répondit froidement l'avocat. Croyez coupables, si cela vous plaît, M. de Lorédan et Mme Margerie. Quant à moi, je les crois innocens, et je ne me charge plus de plaider pour vous. Je vous aurai quitté demain.

— Vous me quittez, vous! s'écria M. Margerie avec une agitation qu'il ne put maîtriser, vous me quittez! Que deviendrai-je alors? Vous prétendez m'aimer, et vous me laissez seul, et, je vous l'ai dit, je me sens mal à l'aise, j'ai peur quelquefois quand je suis seul! Non, vous avez pour m'abandonner quelque raison que vous ne me dites pas.

— C'est vrai. Je conçois qu'un homme de cœur, et je vous ai cru tel, coure, en un ardent mouvement de passion, à la défense de son honneur, qu'il punisse à la fois et l'ami qui l'outrage et la femme qui le trompe. Je ne comprends pas qu'il ourdisse lentement une trame pour étaler sa honte à tous les regards, et qu'il retarde, pour le mesurer plus froidement, le coup qu'il doit frapper.

— Jusqu'à présent, vous ne m'aviez rien dit de cela!

— Je vous ai dit tout d'abord que votre vengeance était sinistre, je vous ai dit tout à l'heure qu'elle vous était lourde à porter. J'es-

pérais qu'un sentiment noble et prompt s'éveillerait en vous. Il n'en est rien. Je me retire et ne vous prête plus mon aide.

— Pourquoi m'avez-vous dit que vous les croyiez innocens, pourquoi vous jouez-vous de moi?

— Parce que je ne veux pas marcher avec vous dans une voie de dissimulation et de ténèbres.

— Je ferai ce que vous voudrez; mais, je vous en prie, dit d'un ton presque suppliant M. Margerie, ne me quittez pas.

— Je ne veux rien.

— Si, vous m'excitez à la vengeance telle qu'elle m'était venue à l'esprit en premier lieu; mais j'avais laissé échapper l'occasion. Elle ne s'est plus présentée. Je ne les ai plus vus ensemble comme la première fois, et j'ai attendu parce que je voulais les atteindre l'un et l'autre, l'un par l'autre.

Il se rapprocha. — Ils ont renoué, n'est-ce pas? Ils sont peut-être sur le point de se livrer. Elle ne le fera plus partir.

— Je n'ai rien à vous dire. Je ne sais ce qu'ils ont fait autrefois, mais ils sont aujourd'hui plus près de s'aimer qu'ils ne l'ont jamais été.

— Merci. Je vais voir, je vais agir. Je les surprendrai, puisqu'ils se placent à ma portée, et je n'attendrai plus. Attendre! c'est là vraiment ce qui me tuait.

Il passa la main sur son front. — J'ai bien souffert, je souffre beaucoup encore. Les infâmes! moi qui croyais en eux! Et elle, je l'aimais tant!

M. Margerie se calma, devint presque gai; puis, comme la cloche du dîner se faisait entendre : — Ah! ah! dit-il en riant à Dulac, vous êtes un homme, vous, vous n'êtes pas un avocat ordinaire et n'allez pas au but par quatre chemins! Vous avez raison.

François néanmoins n'était pas sans inquiétude. Il avait déterminé chez M. Margerie la réaction qu'il se proposait d'amener, il avait contraint l'homme intérieur à se répandre au dehors en saillies saccadées, impétueuses, mais redoutables et subites. Était-il fou dans la véritable acception du mot? C'est ce qui demeurait douteux encore; mais, à coup sûr, sa raison était vivement ébranlée. Ce qui restait plus obscur, c'était la part que Mme Margerie avait dans cette folie. Y avait-il eu une hallucination soudaine, suivie de l'idée fixe, ou la faute de la jeune femme avait-elle amené par la commotion et le chagrin le dérangement d'esprit de son mari? C'était ce qu'un accident, improvisé selon la logique même de cette situation bizarre, pouvait sans doute éclaircir. François Dulac se demandait comment il le ferait naître et n'en savait rien encore. Toutefois, ne voulant pas assumer sur lui seul la responsabilité des événemens, il laissa entrevoir à Mme Margerie que le dénoûment de

la crise qu'ils subissaient était proche, lui recommanda vis-à-vis de M. de Lorédan la plus extrême prudence, et exigea qu'elle lui obéît à lui-même en toutes choses.

— Êtes-vous donc enfin un ami pour moi? lui demanda-t-elle.

Cette fois encore il plongea son regard dans celui de la jeune femme, n'y vit rien qui l'alarmât et répondit : — Je l'espère.

— Et vous sauverez mon mari? reprit-elle.

— Si vous n'avez pas été coupable, oui, madame.

— Oh! encore! fit-elle en rougissant. Tant mieux si j'ai quelque danger à courir, vous regretterez au moins d'avoir douté de moi jusqu'au bout; mais c'est égal, vous êtes un honnête homme.

Deux grosses larmes coulèrent de ses yeux et tombèrent sur les mains de l'avocat.

— Madame, dit Dulac, faites revenir vos enfans; il faut que vous les ayez près de vous, près de lui.

Il écrivit également un mot à M. de Lorédan et ne ferma point l'œil de la nuit. Il couchait dans la chambre voisine de M. Margerie et surveilla tous ses mouvemens. Il remarqua que M. Margerie, dont le sommeil était ordinairement agité, dormit parfaitement cette nuit-là. Il lui avait témoigné le désir de chasser dans la journée du lendemain et s'en fut l'éveiller de très bonne heure. Ils partirent en chasse par une très fraîche matinée de brouillard. La terre était toute détrempée de rosée, et les fils de la Vierge, qui flottaient en nombre infini dans la brume, les arrêtaient parfois au visage et leur faisaient ainsi un léger obstacle. M. Margerie était fort gai, excitait les chiens, caressait son fusil, et, le frappant de la main d'un air capable, le faisait sonner quand il avait tiré un beau coup. — C'est une bonne arme, disait-il.

Le soleil ne tarda pas à paraître, et, à mesure qu'il montait sur l'horizon, la chaleur, annoncée par la buée épaisse du matin, se faisait sentir davantage; au milieu du jour, elle fut brûlante, presque intolérable. Ils s'étaient laissé entraîner fort loin de La Berthelière, et après un léger repas pris dans la maison d'un garde et quelques gorgées d'eau-de-vie ils revenaient quand même, la démarche un peu lourde et le carnier plein. Comme ils étaient harassés de fatigue, ils ne se parlaient pas. A la lisière d'un bois, ils aperçurent M. de Lorédan à cheval. Le jeune homme les salua de loin, mais ne les accosta point. Il était en jaquette blanche et en chapeau de paille, et tenait un fouet à la main. M. Margerie tressaillit, et, se tournant vers Dulac : — C'est de cette façon-là qu'il était vêtu, lui dit-il.

Ce fut tout d'ailleurs. Ils continuèrent à marcher et n'arrivèrent que vers six heures à La Berthelière, pour se mettre à table. Le repas fut copieux, et ils y firent largement honneur. Mme Margerie

paraissait préoccupée, Dulac était calme. M. Margerie, qui avait bu plus que d'habitude, parlait avec un peu d'emphase de son adresse et de ses exploits cynégétiques. Il avait un air résolu, des instans de réflexion concentrée, de petits gestes insoucians, et regardait parfois sa femme à la dérobée avec des regards aigus, impatiens et décidés. Après le dîner, on monta au salon, au premier étage, et l'on prit le café. M. Margerie s'était assis dans un grand fauteuil et parut s'assoupir. Mme Margerie, qui s'était acquittée jusqu'au bout de ses devoirs de maîtresse de maison, laissa les deux hommes ensemble et sortit. Ils étaient dans une longue pièce à trois fenêtres dont les rideaux de damas de soie rouge, tombans et fermés, renvoyaient sur le parquet les lueurs du foyer. François Dulac avait suivi l'exemple de son hôte en s'allongeant commodément sur un canapé près de la cheminée. Il entendit bientôt la voix de M. Margerie, qui lui disait : — Est-ce que vous dormez?

— Non, répondit-il.

— A la bonne heure!

M. Margerie était debout près de l'avocat, un doigt sur ses lèvres. — Mme Margerie est sortie, comme vous l'avez vu, et M. de Lorédan doit être à rôder par là. Je suis descendu tout à l'heure, et j'ai trouvé les portes fermées. Ils sont dans le jardin sans doute, et ne veulent pas être surpris. A tout hasard, j'ai monté mon fusil.

— Pour quoi faire?

M. Margerie se mit à sourire. — Mais vous le savez bien!

— Oh! répondit Dulac avec une sorte de défi calme, ces choses-là se disent et ne se font pas.

— Vous croyez? Tenez, il y a ce soir un grand clair de lune comme l'autre fois; il suffirait que je les aperçusse, et alors...

Il s'approcha de la fenêtre du milieu et disjoignit quelque peu les rideaux, sans pourtant regarder au dehors. — C'est d'ici que je les ai vus, et c'est là peut-être encore qu'ils se seront donné rendez-vous, car ils me croient endormi. — Il s'arrêta. — Croiriez-vous, dit-il en tremblant légèrement, que, malgré mon désir de vengeance, je n'ai jamais osé, à cette heure-ci, depuis le jour fatal, regarder par cette fenêtre!

— C'est donc cela, fit Dulac, que chaque soir j'ai remarqué qu'on en laissait tomber les rideaux.

— Je le voulais ainsi. Il me semblait que s'ils eussent été ouverts, j'eusse vu les deux coupables comme au premier instant de leur crime, et vraiment alors j'avais trop souffert. Ce serait cependant un moyen bien simple de les surprendre... Pstt! fit-il à Dulac, éteignez les bougies et couvrez le feu, pour que cette fois, s'ils y étaient, je puisse ouvrir la fenêtre sans leur donner l'éveil.

François obéit. M. Margerie, tout en attendant, lui disait : — Je

me les rappelle si bien; ils se tenaient embrassés. Les misérables! je crois que je les vois toujours!

Il tira brusquement les rideaux, ouvrit la fenêtre et fut frappé en plein au visage par la fraîcheur de la nuit et le blanc rayonnement de la lune. Il eut alors comme un éblouissement, donna les marques de la plus grande surprise, passa la main à plusieurs fois sur son front. — Mais, dit-il, les insensés y sont encore; mais regardez-les donc! Ma vengeance est à moi! Dieu me les livre.

— Eh bien! lui dit sourdement Dulac, puisqu'ils sont là, qu'hésitez-vous? Tuez-les!

— Vous avez parbleu raison, fit M. Margerie. C'est mon droit.

Il sauta sur son fusil, l'arma, mit en joue et fit feu deux fois coup sur coup. Ensuite il recula en chancelant, et, pris d'un tremblement nerveux, s'affaissa sur lui-même en criant : — Je les ai tués! hélas! je les ai tués!

Mais au même instant, et pendant que Dulac rallumait les bougies, il se sentit serré dans les bras de sa femme, tandis que ses deux enfans se suspendaient à son cou et que M. de Lorédan lui prenait les mains. — Non, mon ami, lui disait Mme Margerie tout en pleurs, tu ne nous as pas tués. Nous sommes tous là, bien vivans, pour être aimés de toi et pour t'aimer!

— Vous n'avez tué que les fantômes qui vous tourmentaient, lui dit doucement François Dulac.

— Mais alors, fit M. Margerie en tremblant plus fort et en promenant autour de lui des yeux égarés, si rien n'est vrai de ce que j'ai vu pendant si longtemps, c'est que moi... moi... je suis fou.

— Monsieur Margerie, interrompit Dulac avec autorité, on n'est jamais fou tant qu'on croit l'être; on n'est jamais fou quand on pleure, et vous avez envie de pleurer sur les chagrins que vous avez eus, sur ceux que vous avez causés. Allez, allez, ne vous contraignez pas.

M. Margerie avait en effet les yeux pleins de larmes. Il se mit à sangloter dans la poitrine de sa femme.

— Il est sauvé, dit à celle-ci François Dulac.

M. Margerie avait entendu. — Mais l'avenir? demanda-t-il.

— Oh! repartit Dulac, ne vous en préoccupez pas. Aimez votre femme et soyez heureux. Une hallucination dont on a guéri ne revient pas. Elle est de ces dangers qui s'évanouissent dès qu'on marche à eux. Et puisque, étant votre avocat, je me suis, par hasard, fait aussi votre médecin, je puis vous appliquer doublement cet axiome de droit qui nous est familier et qu'on n'invoque jamais en vain : *non bis in idem.*

HENRI RIVIÈRE.

LA

PRUSSE ET L'ALLEMAGNE

V.

LES AMBITIONS ET LES DANGERS DE LA POLITIQUE PRUSSIENNE [1].

I.

Hegel cite quelque part un proverbe souabe dont il fait une application très osée que nous n'avons pas à discuter. Ce proverbe, qui ressemble à un paradoxe, est plus raisonnable qu'il n'en a l'air. Les Souabes, en parlant de vieilles histoires et d'aventures du temps jadis, ont coutume de dire : « Cela est vrai depuis si longtemps que cela n'est bientôt plus vrai. » Combien de découvertes scientifiques qui ont fait époque ne sont plus aujourd'hui que des demi-vérités ou des demi-mensonges! Combien d'institutions politiques et sociales, enfantées par l'esprit de progrès, sont devenues à la longue de grands obstacles au progrès! Combien de traités internationaux, qu'ils eussent été conclus à Osnabruck, dans l'île des Faisans ou à Vienne, ont donné la paix au monde, et plus tard, par l'invincible effet d'un ferment caché, ont engendré de nouveaux litiges et de nouvelles tueries! Les Souabes ont raison : la géométrie exceptée, les vérités humaines ont, comme la lune, leurs phases et leurs quartiers.

La paix de Prague n'est pas vieille; elle n'a pas quatre années d'existence. Est-elle encore une vérité? Sans vouloir incriminer

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1870.

personne, il faut bien reconnaître que, parmi les clauses de l'instrument de Nikolsbourg, les unes ne sont plus vraies, les autres ne l'ont jamais été. Si l'on ramène ces clauses à leur plus simple expression, qu'en devait-il sortir? Une nouvelle Allemagne d'où l'Autriche était exclue et qui aurait compris deux confédérations distinctes, l'une au nord du Mein, l'autre formée des états allemands du midi, et à laquelle on garantissait « une existence indépendante et internationale. » Or la première n'est qu'une confédération fictive et transitoire dont le véritable caractère devient d'année en année plus manifeste; la seconde n'a jamais existé, et, selon toute apparence, n'existera pas de longtemps.

Pourquoi le *Südbund* s'est-il dissipé en fumée? Ce n'est la faute de personne, disent les uns, il ne faut s'en prendre qu'à la résistance des choses. C'est la faute de tout le monde, disent les autres, mais surtout de Baden et de la Prusse, bien que sur ce point la Prusse réclame quittance et décharge. Il semble, à la vérité, qu'il était dans son intérêt de faire avorter un projet qui fortifiait l'indépendance du sud, et sanctionnait le partage de l'Allemagne. Il faut convenir cependant que, quels que fussent ses désirs ou ses appréhensions secrètes, le cabinet de Berlin n'a pas eu besoin de se remuer; les circonstances travaillaient pour lui. Ce n'est pas que le *Südbund* n'eût ses partisans et ses avocats. Vienne a de bonnes raisons pour souhaiter l'entière exécution du traité de Prague; il ne peut lui convenir d'en laisser certains articles en suspens et en souffrance; il lui importait que toutes les situations fussent définitivement réglées, que les populations du midi eussent un domicile fixe et assuré; il lui déplaisait qu'elles demeurassent dans la rue, soucieuses du lendemain et en quête d'un gîte. La France aussi était favorable en principe au *Südbund*, ne pouvant voir que de bon œil tout ce qui est propre à garantir la durée du *statu quo*; mais son désir n'était pas une de ces passions de feu qui affrontent les difficultés et les périls pour se satisfaire. Tout compté, la confédération du midi, à s'en tenir aux termes du contrat, n'était pas faite pour inspirer à ceux-ci des craintes sérieuses, pour être souhaitée ardemment par ceux-là; à la bonne heure si l'on eût stipulé à Nikolsbourg que cette confédération, à laquelle on reconnaissait une existence internationale, jouirait aussi, comme la Suisse ou la Belgique, d'une neutralité cautionnée par l'Europe. Non-seulement les traités se taisaient sur cet article; de peur qu'on n'arguât de leur silence même, la Prusse se hâta de conclure une alliance offensive et défensive avec les gouvernemens du sud. Bien qu'elle ne s'abusât point sur l'utilité pratique de cette alliance, elle était bien aise de poser en principe que le midi de l'Allemagne n'était pas un terri-

toire neutre, de couper court aux illusions dont on aurait pu se bercer. Elle disait aux Souabes et aux Bavarois en passant contrat avec eux : « Mettez-vous en mesure et laissez à la Suisse ses milices. L'Europe l'a dispensée de prendre parti dans les compétitions à main armée des grandes puissances. C'est une sûreté et un privilége auxquels vous ne pouvez prétendre. Toutes les fois que je ferai la guerre pour l'Allemagne, vous serez derrière moi et avec moi. »

Au surplus, pour se confédérer, il faut s'entendre, et les états du sud ne s'entendaient pas. L'une de ses provinces ayant été incorporée au *Nordbund*, le grand-duché de Hesse se souciait peu de se partager entre deux confédérations, craignant, non sans raison, de s'exposer à bien des embarras, à un excès de dépendance, et de se trouver un jour tiré à deux chevaux. Impatient d'accéder au *Nordbund*, le grand-duché de Baden désirait ne point aliéner la liberté de ses résolutions en les soumettant à l'agrément de confédérés moins impatiens que lui; il ne voyait dans ce monde qu'une confédération désirable, il méprisait les autres comme Israël les idoles des Moabites. Quant au ministère wurtembergeois, sa sagesse un peu narquoise était plus frappée des difficultés que des avantages; il considérait la diversité des caractères et des intérêts nationaux, l'impossibilité de trouver un compromis qui satisfît tout le monde, la prépondérance qu'exercerait la Bavière dans le gouvernement commun, les sacrifices d'indépendance qu'il faudrait s'imposer sans profit évident. La Bavière seule montra quelque disposition à entrer dans la voie qu'ouvrait aux états du sud l'article 4 du traité de Prague, estimant qu'il leur importait de s'unir et de faire corps pour se dérober au conflit des influences, aux dangers de l'isolement. Dans la pensée du prince de Hohenlohe, une confédération du sud, reliée au *Nordbund* par un acte conventionnel, et entretenant d'autre part avec l'Autriche des relations amicales, eût servi de trait d'union entre Vienne et Berlin, remédié en quelque mesure au déchirement de l'Allemagne. Le prince ne tarda pas à se convaincre que les circonstances étaient contraires à ses désirs, que la Hesse ne pouvait pas, que Baden ne voulait pas, que le Wurtemberg, plus accommodant, consentait à discuter, à raisonner, mais qu'il abondait en objections, et que ses objections étaient solides. Il ne s'obstina point, personne n'étant de son avis, et lui-même après tout n'en étant peut-être qu'à moitié; mais il est singulier que certains partisans du *Südbund* s'en prennent à lui de leur mécompte; il a tout fait pour le leur épargner; il a parlé, agi. Le gouvernement bavarois peut dire à ses voisins ce que disait à son parlement le Salomon de l'Angleterre, Jacques Ier : « j'ai joué de la flûte, et vous n'avez pas dansé. »

On ne voit pas que les populations aient témoigné dans cette

affaire plus d'empressement que les cabinets. Le grand *meeting* que le parti démocratique tint à Stuttgart en septembre 1868 démontra que le *Südbund* n'avait guère d'amis fervens que parmi les Souabes, race généreuse, à la tête et au cœur chauds, qui s'éprend fortement des idées, sans se laisser refroidir par les difficultés. Les délégués des autres états objectaient qu'une confédération du sud était une chimère tant que le grand-duché de Hesse n'avait pas recouvré son entière indépendance et que le royaume de Saxe demeurait incorporé au *Nordbund*. Le moyen de soustraire Darmstadt et Dresde à la suzeraineté de la Prusse, qui, en les enchaînant à ses destinées, avait prouvé une fois de plus son habileté, la justesse de ses combinaisons, ses longues prévoyances? Les démocrates wurtembergeois répondaient que les commencemens sont tout, que l'exemple est contagieux, que les minorités qui ont la foi gouvernent le monde, qu'opposer à la confédération militaire et centralisée du nord une autre confédération qui consacrerait toutes les libertés, c'était travailler pour l'avenir, ébaucher l'Allemagne nouvelle, empêcher le sud de se donner à Berlin. — L'Allemagne, disaient-ils, ne peut demeurer éternellement dans l'état où elle est, ses tronçons tendent à se rejoindre; un jour Berlin lui imposera la monarchie militaire, ou elle imposera à Berlin la démocratie fédérative. La Prusse déclare et répète qu'il n'y a de possible que ses institutions brevetées par Sadowa; montrons, en faisant autre chose, qu'autre chose est possible; comme le philosophe, prouvons le mouvement en marchant.

Malheureusement pour les démocrates, le cabinet wurtembergeois n'a pas goûté leurs raisons; il considère leur programme comme une utopie dangereuse. M. de Varnbüler sait toujours très bien ce qu'il veut et pourquoi il le veut. Il disait à quelqu'un : « Ceux qui désirent le *Südbund* me font l'effet de gens qui souhaiteraient un rhumatisme, faute de bien comprendre ce que c'est. » Non-seulement il estime qu'en l'état des choses la confédération du sud est impossible; fût-elle possible, il n'en voudrait pas. Elle compromettrait, selon lui, la cause même qu'elle est destinée à défendre, et son raisonnement peut se résumer ainsi. « Vous voulez opposer une barrière aux empiétemens de la Prusse, répondait-il aux partisans du *Südbund*. Votre projet pourrait bien aller à contre-fin. Berlin est obligé de traiter aujourd'hui avec plusieurs gouvernemens qui ont tous le sentiment net de leurs intérêts et auxquels il est difficile de faire prendre le change. Qui vous dit que Berlin ne trouverait pas plus commode d'avoir affaire à un directoire dont les désunions pourraient donner prise à ses habiletés? Aussi bien toute confédération demande des sacrifices d'autonomie; les états dont elle se compose subrogent le pouvoir central à quelques-uns de leurs droits

de souveraineté, ils grèvent leur bien d'une hypothèque, et l'hypothèque est un commencement d'aliénation. Demander aux Souabes de n'être plus tout à fait Souabes, aux Bavarois d'être un peu moins Bavarois, n'est-ce pas les préparer à de plus grands changemens, leur donner des habitudes de renoncement dont la Prusse pourrait un jour profiter? Les traités nous ont rendus à nous-mêmes; jouissons du moins de notre pleine indépendance, du droit que nous possédons de régler nos affaires de ménage comme il nous plaît. Nous avons des voisins; entretenons avec eux des relations cordiales et intimes; délibérons ensemble sur tous les intérêts communs, entendons-nous et donnons de l'éclat à notre entente. C'est la seule politique sage et pratique. »

M. de Varnbüler ne se flattait pas de convaincre les démocrates. Ils ont une arrière-pensée dont ils ne font pas mystère. Au nord du Mein, les petites couronnes et leurs petits parlemens ont été médiatisés par la Prusse au profit de sa dictature militaire; le rêve des démocrates est de médiatiser les couronnes du sud au profit d'un parlement fédéral, qui pourrait bien quelque jour se transformer en un parlement républicain. « Ce que vous désirez est possible, leur dit M. de Varnbüler dans une séance qui est une page mémorable de l'histoire parlementaire du Wurtemberg. Une république de l'Allemagne du sud, se rattachant peut-être à la confédération suisse et peut-être aussi invoquant plus tard le protectorat d'une grande puissance, n'est pas un rêve irréalisable. Il suffit pour cela de sacrifier quelques couronnes; mais je me souviens d'un serment que j'ai prêté, et, quel que soit mon désir de vous être agréable, je ne puis, en vérité, disposer de la couronne de mon roi. » Ce procès est toujours pendant, chacune des deux parties ayant raison à son point de vue. Les démocrates continueront de soutenir dans la chambre des députés de Stuttgart les trois articles de leur programme : dénonciation du traité d'alliance, l'armée permanente remplacée par des milices, fondation d'un *Südbund.* Ce qu'ils proposent est une aventure ou, pour ne rien dire de trop, un essai, et depuis 1866 l'Allemagne du midi est peu disposée aux essais. Elle éprouvait naguère comme un étonnement de vivre dont elle n'est pas tout à fait remise; elle se dit que le mieux est l'ennemi du bien et qu'il est bon de s'en tenir à ce qu'on a. Il en est des peuples comme des individus : il y a des jours où tout leur semble facile; le lendemain tout leur paraît malaisé, ils ne se fient plus à la fortune, et l'inconnu les effraie.

Chose remarquable, personne en Europe ne s'est étonné de voir que plusieurs des clauses du contrat de Prague ne s'exécutaient point, que la confédération du sud n'existait que sur le papier, que d'année en année celle du nord ressemblait un peu moins à une

confédération, que la Prusse n'avait garde non plus de prendre au sérieux l'article 5 et de restituer au Danemark les districts du Slesvig dont elle avait promis de se dessaisir. Et pourtant ce contrat avait été placé comme tant d'autres sous le patronage de la très sainte Trinité et déclaré valable jusqu'à la fin des siècles, — vaine formalité, la politique n'admettant pas les engagemens indéfinis, les vœux perpétuels. Toutefois l'histoire nous offre l'exemple de nombreux traités qui ont été non-seulement exécutoires, mais exécutés, et qui ont procuré à l'Europe de longues années de repos. Ce n'est pas un médiocre avantage que de croire à la paix, les affaires s'en trouvent bien; pour prospérer, elles ont besoin d'être assurées du lendemain. Jamais contrat international ne fit moins illusion à l'Europe que celui de Prague. On l'a tenu dès le principe pour une sorte de cote mal taillée qui avait le mérite de mettre un terme à l'effusion du sang, mais qui ne prescrivait de limites certaines à aucune prétention. Étrange effet d'un traité de paix! les plumes qui l'avaient signé n'étaient pas encore sèches que toutes les puissances s'occupaient de perfectionner leurs fusils et d'accroître le nombre de leurs baïonnettes. De toutes parts, on s'armait jusqu'aux dents, non qu'on fût pressé de remettre en question ce qui venait d'être décidé; la sagesse prévalait à Berlin comme à Paris et à Vienne. On pensait d'un côté : « Nous avons les mains nanties, nous pouvons attendre. Abstenons-nous de tout ce qui pourrait ressembler à une provocation. Profitons de notre victoire sans paraître en abuser, et soyons assez modérés et assez adroits pour qu'on n'ait contre nous que des demi-griefs. » Ailleurs on se disait : « Nous ne tirerons l'épée que si l'offense en vaut la peine. Fermons les yeux sur l'inexécution de certains articles, sur des empiétemens sourds et clandestins, sur des délits d'interprétation que nous ne saurions absoudre, mais qui peuvent invoquer en leur faveur une opinion probable. Bien que nous soyons résolus à ne rien ignorer, il nous convient de laisser grossir silencieusement notre dossier; si jamais il est plein, nous aviserons. » C'est ainsi que depuis 1866 on vit en paix, se faisant bon visage, mais s'observant les uns les autres et l'arme au pied, paix précaire qui est à la merci d'une imprudence, paix bien différente de celle que glorifiait Aristophane, de cette déesse « qui verse dans les esprits le breuvage divin de l'amitié, qui les dispose à la douceur et réprime l'humeur soupçonneuse, mère des injurieux bavardages. »

II.

On a prétendu que la paix de Prague était venue trop tôt, que la guerre qu'elle a terminée avait été trop courte, que les belligé-

rans n'avaient pas eu le temps de donner la vraie mesure de leurs forces, que par un concours inoui de circonstances favorables la Prusse avait eu trop aisément gain de cause, que des victoires peu disputées enflent le cœur et poussent à de nouvelles entreprises. On a soutenu que la médiation française, utile en apparence au vaincu, avait tourné à l'avantage du vainqueur, qu'elle l'avait préservé de ses propres témérités, et lui avait épargné les difficultés qui l'attendaient. Cette campagne de sept jours, a-t-on dit, n'a rien prouvé, sinon que l'armée prussienne était excellente, et que l'Autriche n'était pas prête; mais le succès qui l'a couronnée est la plus éclatante surprise qu'aient enregistrée les fastes militaires, la paix de Prague est le résultat d'un accident. Il s'ensuit que le vainqueur, ébloui des rapidités de sa fortune, s'est grisé de son triomphe et s'abandonne à des ambitions démesurées, se flattant que désormais rien ne lui est impossible. Qu'y a-t-il de vrai dans ce jugement? Se demander ce qu'il serait advenu si l'Autriche, après Sadowa, obéissant à de mâles conseils, s'était résolue à une résistance désespérée, c'est ouvrir le champ aux conjectures, et en pareille matière les conjectures sont bien trompeuses. Après tout, si l'on n'avait à reprocher à la guerre de 1866 que d'avoir été trop courte, à la paix de Prague que d'avoir été prématurée, puissent toutes les guerres et toutes les paix à venir mériter le même reproche!

Prématurée ou non, la paix de Prague est entachée d'un vice grave et malheureusement irrémédiable. Aucun traité ne fut conçu dans des termes plus vagues, plus louches, plus élastiques. Un philosophe amoureux des idées claires a déclaré que les idées confuses étaient la source de toutes les misères, de tous les désordres qui affligent la pauvre humanité. Le traité de Prague est un chef-d'œuvre de confusion. Ceux qui l'ont inventé et qui en profitent ont sans contredit l'esprit très clair et très lucide; il faut croire que leur habileté trouvait son compte à équivoquer. En dictant leurs conditions, ils se sont étudiés à parler tour à tour deux langues et à brouiller toutes les idées, parce qu'ils y voyaient un moyen de concilier toutes leurs ambitions.

Les partis ont une singulière façon d'écrire l'histoire : ils assouplissent les faits, les accommodent à leurs vues. Si l'on en croyait certains publicistes du parti national, il n'y aurait pas de distinction à faire entre les intérêts prussiens et les intérêts allemands. A les entendre, la Prusse fut dès l'origine le champion dévoué de l'Allemagne, qu'elle s'appliquait à rendre forte et libre; ses princes, électeurs ou rois, ont tous eu l'âme allemande, *das deutsche Bewusstseyn*, ils ont toujours représenté l'*idée nationale*, avant même que l'on eût découvert ce que c'est qu'une âme allemande ou qu'une idée nationale, dans un temps où l'habile conseiller du grand-électeur,

le comte Waldeck, écrivait : « Ne laissons pas soupçonner aux petits princes allemands que, sous le nom d'alliance, nous aspirons à la domination, » — ou alors que le grand Frédéric, ayant le pied à l'étrier pour aller conquérir la Silésie, disait à l'ambassadeur de France, le marquis de Beauvau : « Je vais jouer votre jeu; si les as me viennent, nous partagerons. »

Il n'est pas douteux que la Prusse n'eût des intérêts communs avec les princes allemands; elle les aidait à défendre *les libertés du corps germanique*, c'est-à-dire leurs droits de souveraineté, garantis par la paix de Westphalie, contre les envahissemens de la maison d'Autriche et ses aspirations *à la monarchie*. Toujours attentifs à déjouer les intrigues de l'empire, on vit les électeurs de Brandebourg et les rois de Prusse se réconcilier parfois avec leur grand ennemi et l'assister dans ses détresses pour en obtenir quelques faveurs, plus souvent brider ses convoitises, traverser ses plans, lui susciter des embarras. Tirant parti des querelles religieuses, s'érigeant en patrons de la cause protestante tout en rassurant les catholiques par leur tolérance, tantôt ils projetaient d'enlever aux Habsbourg la couronne impériale et de la transférer à la Bavière, tantôt ils s'appliquaient à grouper autour d'eux les états allemands du nord, et rêvaient de substituer à ces rapprochemens passagers une ligue permanente qui eût brisé à jamais l'unité politique de l'Allemagne. Cela s'appelait, du temps du grand-électeur, *une union des princes*, du temps de Frédéric II *un projet de ligue entre les princes allemands*, plus tard *une union étroite*, — et le but de ces unions et de ces ligues était toujours le même. La Prusse aspirait à détacher de l'empire le nord de l'Allemagne, à le faire graviter tout entier autour d'elle, à l'enchaîner à sa politique, en attendant de se l'incorporer. Qu'importait à un Frédéric II l'unité allemande et l'*idée nationale?* Il travaillait à faire la Prusse et non l'Allemagne, il se proposait de construire l'édifice dont ses ancêtres avaient jeté les fondemens, et dans cette vue, après avoir enlevé la Silésie à l'Autriche, il dépeçait la Pologne, afin de réduire en un tout compacte toutes les provinces orientales et slaves de son royaume. Ses alliés, il les cherchait où il s'en présentait; France, Angleterre ou Russie, son âme allemande ne le gênait point dans ses choix. Qui peut expliquer mieux que lui sa politique? — « Ce qu'il y avait de fâcheux, a-t-il dit, c'est que l'état n'avait point de forme régulière. Des provinces peu larges et pour ainsi dire éparpillées tenaient depuis la Courlande jusqu'au Brabant. Cette situation entrecoupée multipliait les voisins de l'état sans lui donner de consistance, et faisait qu'il avait bien plus d'ennemis à redouter que s'il avait été arrondi. La Prusse ne pouvait agir qu'en s'épaulant de la France ou de l'Angleterre. »

Fonder dans le nord de l'Allemagne une grande puissance européenne, en reculer les limites aussi loin qu'on pouvait porter ses désirs et ses bras, prendre au midi tout ce qui était prenable pour assurer fortement ses derrières et pour réduire la partie de l'empire qu'on abandonnait à la domination de l'Autriche, d'autre part conquérir de proche en proche tout le littoral de la Baltique et pousser de toutes ses forces vers la Mer du Nord, parce que la mer c'est le chemin du monde et qu'il n'est point de grande puissance sans marine, voilà ce que les Hohenzollern ont voulu faire, voilà ce qu'ils ont fait. La conquête de la Silésie et le partage de la Pologne avaient donné à la Prusse, du côté de l'orient, une ferme assiette et la consistance territoriale; à l'occident, elle était encore loin de compte, elle avait trop d'enclaves, trop de voisins, et des voisins assez puissans pour lui créer de sérieux dangers. Elle avisa, et tous les moyens lui furent bons. Après s'être détachée de la coalition, en 1795, par le traité de Bâle et avoir laissé l'Allemagne poursuivre seule le procès commun, elle cultiva la bienveillance de la république française et de son héritier, évitant toutefois de s'engager, prête à s'arranger avec qui lui offrirait davantage. A la veille d'Austerlitz, Frédéric-Guillaume III était sur le point de s'allier à la Russie et à l'Autriche contre la France; le lendemain, il traitait avec Napoléon et acceptait de lui le Hanovre, inappréciable présent. A la vérité il l'acceptait en pleurant; mais on n'a jamais su s'il pleurait d'être obligé de le prendre ou du dépit de n'avoir pu obtenir en outre les villes hanséatiques. Les temps n'étaient pas encore mûrs, la Prusse perdit le Hanovre à peine acquis; elle vit s'évanouir aussi le rêve un instant caressé de réunir l'Allemagne du nord dans une confédération placée sous son protectorat. Son étoile ne l'abandonna pas longtemps. Les traités de Vienne lui rendirent tout le patrimoine du grand Frédéric, lui donnèrent plus de la moitié du royaume de Saxe, la portion de la Poméranie qui restait encore aux mains des Suédois et tout ce qui lui manquait pour posséder en leur entier la Westphalie et la province du Rhin. En 1866, la Prusse a consommé son travail séculaire, grâce à la neutralité bienveillante de la France. Ce qui fermentait sourdement dans la tête de ses électeurs et de ses rois, ce qu'ils osaient à peine entrevoir dans leurs plus audacieuses rêveries s'est accompli. S'appropriant les états qu'il lui importait le plus de posséder et faisant reconnaître à tous les autres sa suzeraineté, du Memel jusqu'au Rhin, la Prusse est maîtresse chez elle. La cinquième grande puissance s'est débarrassée de tout ce qui pouvait gêner ses mouvemens, elle possède des ports dans la Baltique et dans la Mer du Nord, désormais elle a les mains libres et une autorité égale à ses prétentions. Depuis Sadowa, la Prusse est faite.

Si la paix de Prague n'avait pas eu d'autres résultats, elle eût été maudite par les populations qu'on a annexées sans les consulter, elle n'eût point agréé non plus aux esprits jaloux qui se sentent diminués par les agrandissemens d'autrui; mais l'Europe serait tranquille et rassurée sur l'avenir. Malheureusement la Prusse n'avait pas achevé son œuvre qu'elle s'est mise en tête d'en commencer une autre. Elle ne s'est pas contentée de *faire la Prusse* aux dépens de l'Allemagne, elle se réserve de *faire l'Allemagne* aux dépens du repos public.

Le patriotisme germanique existait à peine au XVIIIe siècle et Frédéric II n'a pas eu à compter avec lui. Il est né avec la grande littérature allemande, parce que les grands écrivains ont pour patrie leur langue, et qu'en les lisant leur nation acquiert le sentiment et l'orgueil de son génie; il a été fortifié par la politique napoléonienne, par les sécularisations, par la suppression d'une foule de petites souverainetés qui morcelaient l'Allemagne; il a été surexcité par de communs revers, par une haine commune pour le commun oppresseur, par le besoin de s'unir pour se mettre désormais hors d'insulte. Plus tard, l'idée nationale trouva un puissant allié dans le libéralisme, qui ne pouvait espérer de vaincre les résistances aveugles et obstinées des princes qu'en formant des liens plus étroits entre les peuples. La constituante révolutionnaire de Francfort se proposait de donner à l'Allemagne un parlement national qui tiendrait les souverains en bride, et assurerait à tous les états les garanties constitutionnelles. A la majorité de quatre voix, elle décerna la couronne impériale à la Prusse. Le roi Frédéric-Guillaume IV recula devant les hasards de cette aventure. La constitution à laquelle il aurait dû prêter serment n'était pas de son goût. Il refusa ce dangereux présent, et, reprenant la politique traditionnelle de sa maison, il essaya de fonder une union étroite des princes du nord, projet que l'Autriche fit avorter. Après Sadowa, la Prusse, forte de ses annexions directes et de ses annexions déguisées, se sentait en état de dicter des lois à l'Allemagne et de réaliser à son profit l'idée nationale, sans lui rien sacrifier. Le nord du Mein et la politique du grand Frédéric ne lui suffisent plus; elle brûle de porter ses aigles au-delà du Danube; elle dit tout haut : L'Allemagne, c'est moi.

La Prusse joue deux personnages différens et les joue à merveille. Elle est tout à la fois l'une des cinq grandes puissances et un état allemand. En sa qualité de grande puissance, elle est cosmopolite, les questions d'origines et de races la touchent peu; Polonais, Danois, tout lui est bon pour s'arrondir, elle n'a pas de préjugés, elle fait passer les affaires avant tout; elle l'a bien prouvé en s'alliant avec l'Italie contre l'Autriche et contre la diète. En sa qualité d'état

germanique, elle est animée de tout autres sentimens; elle a la fibre allemande, l'idée nationale lui est chère; elle ne pourrait se résigner à demeurer à jamais séparée de ses frères du midi, son cœur saignerait si l'Allemagne était condamnée à une éternelle scission.

En 1866 et depuis, le cabinet de Berlin s'est montré maître passé dans l'art des contradictions volontaires et utiles. On fait des conquêtes en Allemagne comme en pays étranger, et on se pose en protecteur naturel des intérêts allemands. Ne pouvant détruire l'Autriche, on l'exclut de l'Allemagne, on retranche de la communion des fidèles plusieurs millions d'Allemands très authentiques, et d'autre part, malgré leurs vives réclamations qui se renouvellent chaque année, on y englobe de force des Danois et les provinces polonaises de la Prusse qui ne faisaient point partie de l'ancienne confédération germanique. On a réalisé au nord du Mein l'*union étroite*, et, la rendant chaque année plus étroite, on travaille à la convertir en une grande monarchie unitaire au moyen d'une constitution à nœud coulant qui aura bientôt raison de ce qui reste d'autonomie aux petits états; en même temps on appelle à soi tous les états du midi, on leur déclare que tous les Allemands sont frères, et on traite d'amis de l'étranger ceux qui s'avisent de demander des garanties. On a reconnu à ces états, par l'article 4, *une existence indépendante et internationale;* mais on a eu soin d'ajouter qu'on pourrait se lier avec eux non-seulement d'amitié, mais *nationalement* (*eine nationale Verbindung bleibt vorbehalten*), véritable amphigouri, aussi ténébreux pour le moins que la grâce suffisante qui ne suffit pas et que la grâce nécessitante qui ne contraint pas. On en conclut que, le traité ne s'expliquant point, on le peut expliquer à son gré et que les états du sud sont libres de se donner à la Prusse. — Mais, répondent les ergoteurs, que devient alors leur existence internationale? — Nous ne sommes pas chargés de vous le dire, réplique la casuistique prussienne. Il y a en tout cas quelque chose de supérieur à la foi des traités, ce sont les liens de famille et le droit naturel. Malheur à qui voudrait séparer ce que la nature elle-même a uni!... Cependant que les états du sud s'avisent de prendre la Prusse au mot, qu'ils lui disent : De votre aveu, nous sommes frères. Nous vous reconnaîtrons, si vous le voulez, le droit d'aînesse, et nous nous contenterons d'une portion de cadets; mais votre confédération du nord est une vraie société léonine : si vous avez à cœur de nous y faire entrer, modifiez-en les clauses. Vous avez trop d'esprit de famille pour vouloir nous traiter en vassaux ou en sujets! — Permettez, leur répond la Prusse. Je ne suis pas seulement l'un de vos frères et le plus considérable des états allemands; je suis aussi la Prusse, l'héritière du grand Frédéric et l'une des cinq grandes puissances. A ce titre, j'ai mes intérêts propres et mes ambitions particulières, j'entends rester abso-

lument maîtresse de ma politique étrangère et employer mes soldats, prussiens ou allemands, comme je le voudrai, sans avoir à consulter personne. J'ai fait accepter cette clause aux petits états du nord, il faudra bien que vous l'acceptiez à votre tour, et que vos princes reconnaissent avec ma dictature militaire le droit que je m'arroge de les engager dans telle entreprise qu'il me plaira, sans leur permettre de discuter mes plans. Je suis trop allemande pour ne pas désirer m'unir des liens les plus étroits avec Baden, le Wurtemberg et la Bavière; je suis trop prussienne pour vous admettre à discuter ce que la Prusse doit faire des soldats de l'Allemagne. J'entends que vous vous battiez pour moi, à ma manière et sur mon ordre.

On sait toutes les difficultés, toutes les controverses que souleva dans l'église la définition des deux natures miraculeusement unies dans la personne du Christ, les hérésies qu'elle fit naître et à quel point elle exerça la subtilité des théologiens et des conciles. La Prusse offre un mystère pareil; elle réunit en elle deux natures, et partant deux ambitions, l'une qui ne reconnaît d'autre loi que les intérêts prussiens, l'autre qui invoque les droits des familles et du sentiment. Si la Prusse se considérait simplement comme une puissance allemande, ce serait un grand repos pour le Danemark, à qui elle se fût empressée de restituer le Slesvig; mais point : non-seulement elle l'a gardé, il pourrait lui convenir de s'emparer du Jutland tout entier. Et que la Hollande aussi se tienne pour avertie! On lui a déjà donné des inquiétudes, on lui a témoigné, selon l'expression biblique, qu'on avait tourné vers elle « le regard de son désir. » La Prusse a une marine, il lui plairait d'avoir des colonies. La Hollande est la Hollande, ce qui est déjà beaucoup; elle est aussi Java, Sumatra, Bornéo, et le reste. Le même jour où la Prusse demandera Java, elle aura de bonnes raisons à faire valoir pour réclamer également le Tyrol. En tant que chef de la grande famille allemande, elle a des devoirs domestiques à remplir, des questions d'hoirie à vider. En vertu du droit sacré des nationalités, elle aura, le cas échéant, quelque chose à prétendre en Courlande, et les états du sud sont ses appartenances naturelles; quand elle les aura pris, qui l'empêchera d'introduire une action pétitoire en revendication des provinces allemandes de l'Autriche? C'est pousser, dira-t-on, les choses à l'extrême. Sans doute, il est rare dans ce monde qu'on aille jusqu'au bout de son raisonnement; mais la Prusse a-t-elle rien fait pour tranquilliser les esprits inquiets? A-t-elle rempli ses engagemens envers le Danemark? A-t-elle déclaré nettement ce qu'elle entendait par l'Allemagne et où s'arrêteraient ses revendications? Comment s'étonner que ses voisins surveillent avec quelque perplexité cette politique hybride qui a deux visages, qui parle tour à tour allemand et prussien, et tour à tour se donne pour l'héritière du grand

Frédéric ou pour le fidéicommissaire des Hohenstaufen, qui s'attribue une mission qu'elle n'a garde de définir et concilie les prétentions les plus opposées? N'attendez pas qu'elle choisisse; elle veut tout, pareille à ces enfans auxquels on propose d'opter entre deux plaisirs et qui les demandent tous les deux. Ajoutez qu'il lui suffit de frapper la terre du pied pour en faire sortir un million de baïonnettes. Voilà qui justifie les inquiétudes et condamne l'Europe aux charges pesantes de la paix armée.

Le traité de Prague ne pouvait rassurer personne. Dès le lendemain du jour où il fut signé, on s'aperçut que, s'il était pour ceux-ci un arrêté de compte définitif, les autres le considéraient comme la feuille de route de leur ambition, et que la seule question qui s'agitait en Prusse était de savoir si l'on ferait halte à l'étape ou si on la brûlerait.

III.

L'inévitable conséquence des fausses solutions est d'engendrer des situations fausses. C'est là qu'en est l'Europe en ce qui regarde les affaires d'Allemagne. La Prusse veut tout et trouve des raisons pour tout vouloir; à l'appui de ses prétentions, elle invoque tour à tour l'ancien droit et le nouveau, sans avoir peur de se contredire. Aussi la paix de Prague n'est pas seulement une source d'anxiétés et d'alarmes, elle a répandu beaucoup de trouble dans les esprits et dans les idées. Impossible de s'engager envers un adversaire qui lui-même décline tout engagement. Il ne reste qu'à vivre au jour le jour, attendant les événemens et se promettant de régler sa conduite sur les circonstances. Elles sont aujourd'hui les maîtresses de l'Europe. Plaise à Dieu que leur règne soit bénin et pacifique !

En tout ce qui touche à leurs relations réciproques, les peuples en sont encore plus ou moins au simple droit de nature, qui n'est que le droit des habiles et des forts. L'Europe a un droit social et politique, lequel se résume dans ce qu'on appelle les principes de 89 : non que la France de 1789 ait inventé ces principes; mais elle les a gravés sur des tables d'airain et proposés à l'univers au milieu des éclairs et des tempêtes d'un nouveau Sinaï. Malheureusement la révolution n'a point tenu école de droit international. Le terrible dictateur qui a fini par la confisquer à son profit n'a jamais servi d'autres principes que ceux qui servaient ses intérêts, — étonnant génie qui avait une admirable intelligence de certaines conditions vitales des sociétés modernes, mais qui dédaignait trop de choses, ayant appris de la révolution à faire bon marché des droits héréditaires et historiques, de sa fortune à mépriser les idéologues et les idées, et de son ambition à profiter de tout pour tra-

vailler, comme le disait Lafayette, *à la construction de lui-même.*

Faute d'un droit international, on recourt aux traités, lesquels sont des contrats fondés sur des faits accomplis et reconnus de tous. Ces contrats créent un droit provisoire, ils substituent pour quelque temps le règne de la loi aux caprices et aux témérités des intérêts. Tel a été pendant près d'un demi-siècle le rôle des traités de Vienne. Si critiquables qu'ils fussent, quelques abus qu'ils aient sanctionnés, ils ont servi de règle à l'Europe et lui ont procuré de longues années de paix, qu'elle a utilement employées à travailler, à s'enrichir et à penser. Comme toute chose, les traités vieillissent, quand toutefois on leur en laisse le temps; ils se cassent, s'affaissent, deviennent caducs. Avant de les violer, on les élude clandestinement, il se commet des fraudes, des dols, et les abus l'emportent sur la somme des avantages.

On avait fini par ne plus croire qu'à moitié aux traités de Vienne; mais on n'osait les dénoncer, on craignait, en les ébranlant, de provoquer quelque écroulement. Cependant on éprouvait le besoin de mettre quelque chose à la place. Les uns adoptaient pour règle l'équilibre européen, règle incertaine, mouvante, l'état de l'Europe ayant changé de siècle en siècle sans qu'elle cessât de se trouver en équilibre. D'autres se réfugiaient dans le principe des nationalités; mais qu'est-ce que les nationalités? à quoi les reconnaît-on? ont-elles toutes les mêmes droits? Que deviendrait l'Europe, si on adoptait la division par races ou par langues comme la norme suprême de la politique? Un Provençal et un Alsacien sont-ils de moins bons Français qu'un habitant de l'Ile-de-France? Et ne voit-on pas au centre de l'Europe un petit pays très prospère, habité par trois races qui ont toutes les trois leur langue, leurs mœurs, leur caractère, leurs usages, et dont chacune a moins d'affinités d'humeur avec les deux autres qu'avec l'étranger son voisin? Le Suisse a pour patrie ses institutions, qu'il préfère à tout ce qu'il voit ailleurs. D'autres enfin pensaient résoudre toutes les difficultés par le principe de la souveraineté populaire; ils professaient que les peuples étaient majeurs et en conséquence maîtres de leurs destinées, que, libres de se constituer chez eux comme ils l'entendaient, ils étaient libres aussi de se donner à qui ils voulaient : doctrine très contestable. Si l'on reconnaît aux peuples le droit absolu de décider de leur sort, il faut leur reconnaître aussi, sous peine de limiter leur liberté, le droit de se repentir de leurs résolutions et d'en changer, car les peuples ne sont pas des individus, ils ne sauraient engager leur avenir. Une nation devenue majeure peut, par l'exercice régulier de ses droits légaux, modifier son gouvernement intérieur; mais si elle accepte une dépendance étrangère et qu'elle s'en trouve mal, lui permettra-t-on de se dédire? Son nouveau maître s'oblige-

t-il à tenir compte de ses repentirs? Si l'on admet, par exemple, que le Tyrol aurait le droit, s'il le voulait, de se donner par un vote à la Prusse, admettra-t-on en retour que les 2,500,000 Polonais qu'elle retient malgré eux dans sa puissance ont aussi le droit de reprendre par un vote leur liberté? Qui se chargera d'en aller faire la proposition à Berlin?

C'est la France qui a pris sur elle de déclarer qu'elle tenait les traités de Vienne pour périmés. Ils avaient été faits contre elle, et ceux qui les avaient faits les avaient violés à ses dépens. C'est elle qui, la première, proclama ce qu'elle appelait le droit nouveau. Quand, après la guerre d'Italie, elle se paya de ses dépenses d'hommes et d'argent par un agrandissement, elle y mit toutes les formes anciennes et nouvelles. Jamais conquête ne fut plus correcte : on avait pour soi la cession volontaire du possesseur, un transfert de propriété en toute règle, le principe des nationalités et de l'unité de langue, le vote des populations. Le tort du gouvernement français fut de vouloir remplacer les traités de Vienne par des dogmes encore mal approfondis et dont on n'avait pas prévu toutes les conséquences. Il professa publiquement son droit nouveau, il se piqua de l'enseigner à l'Europe. Professer des doctrines, c'est quelquefois travailler pour le compte d'autrui. Parmi les auditeurs que la France endoctrinait, il s'en trouvait un qui a l'oreille fine, l'esprit souple et délié, et qui suivit le conseil du moraliste : « écoutez tout, et retenez ce qui est utile. » Son intelligente docilité l'a conduit à de merveilleux résultats. Il n'a pas appliqué les nouvelles maximes à tort et à travers, il les a accommodées à ses convenances; il a distingué soigneusement les cas. C'est au nom du principe des nationalités qu'il a revendiqué le Holstein; mais il ne songe point à le pratiquer dans le Slesvig. Est-il bien sûr que les Danois soient une nation? C'est au nom du principe de la volonté nationale qu'il dénie à l'Europe le droit d'empêcher les Allemands du sud de se donner à lui; mais il n'a eu garde de consulter les Hanovriens et les Hessois avant de les prendre; il n'a voulu les posséder que par le droit de l'épée. Est-il bien sûr que le Hanovre et la Hesse-Électorale aient une volonté? Il est vrai qu'en revanche il a promis aux Slesvigois de les faire voter; mais, les traités n'ayant rien stipulé sur le mode de votation, on ne s'est pas mis en peine de le trouver. Est-il bien sûr après tout que les votations prouvent quelque chose?

La paix de Prague n'a pas seulement détruit les traités de Vienne sans les remplacer, attendu que ceux à qui elle profite ne l'ont acceptée que sous bénéfice d'inventaire; elle a aussi enterré toutes les doctrines nouvelles par lesquelles on cherchait à suppléer à ces traités désormais prescrits et caducs. La paix de Prague est une

grande école de scepticisme. En 1866, l'Europe a eu d'instructifs étonnemens; elle a vu la même main détrôner le vieux droit dans la personne de trois princes légitimes et fermer la bouche au nouveau en bâillonnant 200,000 Danois qui ne peuvent oublier qu'on a juré de les rendre au Danemark. En matière de droit international, l'Europe n'admet plus qu'une chose vieille comme le monde, à savoir qu'il y a des puissans et des petits, des habiles et des dupes. Elle admet aussi que les visées ambitieuses d'un prince mystique qui ne croit qu'à sa mission sont bien redoutables quand il se laisse diriger par un ministre sceptique qui a toutes les opinions utiles.

Aux premiers jours de printemps, on voit sortir les papillons; survient-il une brouée, ils disparaissent et se tiennent cachés. C'est ainsi qu'après Sadowa s'est éclipsé brusquement le droit nouveau, qui s'était trop hâté de croire au printemps. Les principes ont été discrédités par l'usage qu'on en a fait, par celui qu'on se propose d'en faire. Ceux qui ont pâti de la paix de Prague ou qui ont sujet d'en redouter les conséquences ont compris qu'il n'y a de possible et de convenable qu'une politique de simple bon sens et de sagesse pratique, décidée à ne point compromettre la paix pour des vétilles, très résolue aussi à ne se point laisser jouer, sachant d'avance où s'arrêteront ses concessions, ne se piquant pas de dogmatiser, prenant conseil de ses intérêts, s'efforçant de les concilier avec les intérêts généraux, et d'avoir pour soi l'opinion publique de l'Europe.

L'Autriche a sa voie toute tracée; il s'agit pour elle de se conserver. Par la constitution nouvelle qu'elle s'est donnée, elle s'est mise hors d'état de revenir sur le passé, de défaire ce qui s'est fait. Le régime dualiste qu'elle expérimente repose sur une sorte d'équilibre intérieur; si elle reprenait pied en Allemagne, cet équilibre serait rompu aux dépens de la Hongrie, et la Hongrie ne le souffrirait pas. En revanche, l'Autriche ne peut souffrir que le midi de l'Allemagne soit transformé en une province prussienne. Qui veut se conserver ne se contente pas de rester chez lui et de clore sa porte; il ne faut pas confondre les frontières d'un pays avec sa ligne naturelle de défense, et ce n'est pas assez de garder la place, il en faut protéger aussi les approches. La Bavière et le Wurtemberg sont les approches de l'Autriche, et sa ligne de défense est sur le Mein. Le jour où Munich serait une ville prussienne, la Bohême et le Tyrol seraient en l'air, et Vienne ne s'appartiendrait plus. Menacée d'un procès en expropriation ou d'un démembrement, que pourrait-on offrir à l'Autriche pour la dédommager? Est-ce avec des Roumains et des Serbes qu'on la consolerait de perdre 6 ou 7 millions d'Allemands? Ceux qui lui proposent bénévolement de vider les lieux et de se replier à l'est en parlent à leur aise. Une Au-

triche-Hongrie est l'une des quatre grandes puissances civilisées de l'Occident, une Hongrie-Valachie serait à peine en Europe, et son action dans le monde se bornerait à disputer à la Russie, au milieu d'embarras sans nombre, ces terrains vagues où finit l'Orient, où commence l'Europe.

L'existence de l'Autriche est un intérêt européen. La France le sait bien, elle sait aussi que tout ce qui menace l'Autriche la menace elle-même, elle sait encore que son gouvernement s'est abusé dans ses calculs, elle l'approuve d'en avoir pris philosophiquement son parti, d'avoir fait bonne mine à mauvais jeu, parce qu'après tout erreur n'est pas compte; mais elle désire qu'il ne se trompe pas deux fois. Assurément il y a en France des esprits jaloux qui ont peine à se consoler des succès et des Marengos d'autrui, des esprits courts qui posent hardiment en principe que la France ne peut être grande que si ses voisins sont faibles, des amateurs d'aventures qui convoitent le Rhin, qui rêvent d'attacher aux flancs de leur pays une Vénétie allemande, éternel objet d'inquiétudes et de revendications. Le gros de la nation pense autrement. Consultez le bon sens français, et demandez-lui si la France doit faire la guerre pour mettre à néant les résultats de 1866, pour empêcher qu'il n'y ait dans le nord de l'Europe une Prusse forte, maîtresse de ses mouvemens et du choix de ses alliances, assez puissante pour que désormais il soit impossible de rien régler en Europe sans compter avec elle : le bon sens français répondra que non. Demandez-lui si d'autre part son gouvernement, le cas échéant, devrait s'opposer par la force à l'établissement d'une grande Allemagne fédérative et constitutionnelle, assez unie pour assurer son indépendance contre toute ingérence étrangère et donnant aussi, par ses institutions, des garanties à la paix de l'Europe : il répondra qu'il n'aurait garde, pourvu que cette grande Allemagne s'engage à ne chercher à personne des querelles d'Allemand; mais livrer le centre de l'Europe à une ambition obscure, tortueuse et sophistique, qui refuse de se lier, qui s'applique à ne rassurer personne, et dont le rêve est peut-être de s'étendre de la Baltique à l'Adriatique, voilà ce que le bon sens français ne saurait admettre. Aussi conseille-t-il à son gouvernement d'être attentif et de se joindre à l'Autriche pour dire à la Prusse : « Nous ne discuterons plus vos principes, vous en avez trop; mais vous avez signé un contrat, nous l'interprétons au pied de la lettre, comme il convient. Vous nous avez fait descendre de nos nuages, nous avons pris terre; nous nous en tiendrons avec vous à une politique de légiste ou de procureur. »

Ce n'est pas seulement en France que le traité de Prague a dérangé les idéologues et fait tort aux doctrines. L'Allemagne aussi est désorientée; son ciel est vide, elle n'y trouve plus d'étoile qui

lui marque son chemin. L'histoire a ses cruautés. Il arrive souvent que les peuples nourrissent pendant de longues années certaines aspirations dont ils se font comme une idole; ils attendent, ils espèrent, et quand leur rêve s'accomplit enfin, l'idée qu'ils aimaient se montre à eux sous des traits grimaçans et difformes; ce n'est plus elle, c'en est la parodie ou la caricature. Les Allemands appelaient de leurs vœux une nouvelle Allemagne, forte et libre à la fois; en 1848, ils avaient cru la posséder, mais elle s'était refusée à leurs désirs. Ils n'avaient point perdu courage, ils comptaient sur leur fortune; qu'ils étaient loin de s'attendre à ses trahisons! Cette unité, après laquelle ils soupiraient, leur apparaît aujourd'hui incarnée dans un gouvernement militaire qui, tel qu'il est, n'a rien à leur donner que le service universel, un nouveau fusil et la manière de s'en servir.

Ce n'est pas tout. L'Allemand porte en lui deux instincts qui semblent contraires et qu'il sait accorder. Il joint au goût des théories, à la liberté souvent téméraire de la pensée, un grand respect, un pieux attachement pour les antiques maximes et pour les vieilles coutumes qui réglaient la vie de ses pères et qui règlent encore la sienne. C'est par quoi sa littérature ne ressemble à aucune autre. Elle ouvre à l'intelligence des horizons infinis, des échappées lumineuses à perte de vue, et l'on y respire cependant un esprit d'ordre quelquefois minutieux, je ne sais quoi de patriarcal et de casanier, l'amour des sentimens réguliers, des innocens souvenirs et des longues habitudes. Les poètes et les philosophes de l'Allemagne laissent leur pensée courir librement et déployer ses ailes dans l'espace; mais eux-mêmes sont assis et bien assis. Comme les Kant et les Hegel, les Schiller et les Goethe sont des bourgeois olympiens. En politique aussi, l'Allemand se complaît aux systèmes, aux spéculations, ce qui ne l'empêche pas d'avoir la religion du passé, de l'histoire. Dans aucun autre pays, le sentiment, non de la justice, mais du droit traditionnel, n'était si vivace ni si profond. Et voici qu'un monarque de droit divin, invoquant le principe jacobin de la raison d'état et du salut public, a brisé sans scrupule trois couronnes légitimes! Le roi Guillaume y a-t-il bien songé? n'a-t-il pas craint de porter atteinte à ce culte de la légitimité qui était le principal rempart de l'Allemagne contre la révolution? Quel exemple il a donné! quelles réflexions dangereuses il a fait faire! Au point de vue du droit, il n'y a pas de grandes et de petites couronnes, elles ont toutes le même poids, et l'or en est au même titre. La Prusse était un gouvernement fondé sur le respect; mais on n'est respecté qu'à la condition d'être fidèle à son principe et de le respecter dans autrui. Ces couronnes brisées en mettent d'autres en péril; ces pous-

sières parlent et prophétisent. La main qui a frappé ce grand coup n'a-t-elle éprouvé ni frémissement ni remords? Les anciens croyaient à Némésis, déesse des représailles; il est permis aux modernes de croire que les principes se vengent et qu'il est des souvenirs funestes. Dans les cœurs allemands, le respect est en baisse : l'Allemagne a vu ce qu'elle pensait ne voir jamais, quelque chose d'étrange et de peu séduisant, — le droit divin devenu révolutionnaire et la révolution sans la liberté.

C'est en Prusse surtout que le traité de Prague a porté le trouble dans les idées, la confusion dans les partis, et produit une situation qui ne saurait être durable. Pendant les quarante premières années de ce siècle, la Prusse, sans avoir une constitution, jouissait d'une assiette solide, de cette liberté de fait que créent les contre-poids et les garanties tacites, de ces franchises de l'esprit que protége un gouvernement éclairé. Père de ses peuples, le roi de Prusse était aussi leur chef militaire et leur évêque; mais sa puissance était limitée par les prérogatives de la noblesse, par les priviléges octroyés aux villes, par les droits des corporations bourgeoises et industrielles; son pouvoir épiscopal était balancé par cette liberté philosophique qui a fait la grandeur de Berlin, et l'on voyait une maison croyante favoriser l'autonomie de la science et de la raison. La Prusse était une grande famille sagement et équitablement gouvernée; elle possédait à sa manière ce bonheur politique qui, selon le mot d'un publiciste, « est le fils de la paix, de la tranquillité, des mœurs, du respect, des anciennes maximes du gouvernement et de ces coutumes vénérables qui tournent les lois en habitudes et l'obéissance en instinct. » La révolution avortée de 1848 troubla cet équilibre. Contrainte à des concessions qui lui pesaient, anxieuse, voyant l'avenir en noir, la royauté prussienne se tint sur le qui-vive, sur le pied de guerre. Ce qu'elle avait jusqu'alors toléré ou protégé lui devint suspect; elle fit de la conservation à outrance, et s'appuyant fortement sur ces deux grands étais d'une monarchie menacée, l'armée et le clergé, elle engagea une lutte sourde avec la constitution qu'elle s'était laissé imposer. Les débats suscités par la réforme militaire transformèrent cette lutte sourde en un conflit déclaré. C'était une situation gâtée; cependant c'était encore une situation nette et franche. Le gouvernement avait contre lui les libéraux, qui étaient de vrais libéraux; il avait pour lui la chambre des seigneurs et tout ce grand parti conservateur que nous avons essayé de dépeindre, et qui met au service de son roi, de ses priviléges, de ses préjugés d'un autre âge, l'autorité que donnent des convictions fortes, la vigueur du caractère et un dévoûment actif à la chose publique.

La guerre de 1866 et ses conséquences ont tout changé. La Prusse

est en proie aux incertitudes; toutes les doctrines y sont vacillantes, tous les intérêts y sont inquiets et soucieux. Les événemens ont déchiré le parti libéral, rejetant à gauche les progressistes, qui estiment que la liberté est le premier des biens et que rien n'en peut tenir lieu, à droite les nationaux, qui professent que, si le bonheur est la liberté, il est des consolations plus précieuses encore que le bonheur. Conséquence plus grave, le gouvernement a perdu ses alliés naturels, il n'a plus personne derrière lui. Sa conduite inspire à ses vieux amis du parti conservateur d'invincibles appréhensions, d'insurmontables défiances. Leur royalisme ne se croit point tenu d'approuver indistinctement tout ce que fait leur roi. La royauté qu'ils vénèrent et pour laquelle ils ont livré de si rudes combats, c'est une monarchie par la grâce de Dieu, légitimiste et féodale, « dans laquelle on ne saurait trouver le plus petit grain des idées de 1789, de 1848, de 1866, » une couronne jalouse de ses droits, esclave de ses devoirs et de sa parole, qui honore la chambre des seigneurs « comme un époux honore son épouse légitime, » et qui consulte la chambre des députés « comme un père consulte ses fils devenus majeurs. » Cette royauté, et nulle autre, représente la Prusse qu'ils aiment, leur vieille Prusse élevée et dressée par ses souverains et par ses malheurs, avec ses souvenirs, ses lois particulières, sa hiérarchie, ses corporations, l'antique constitution de ses villes et de ses villages. La politique que suit leur roi depuis 1866 froisse tous leurs sentimens, heurte toutes leurs idées. Ils ne peuvent admettre que la Prusse répudie son caractère et ses traditions pour s'unir à l'Allemagne et la conquérir subrepticement; c'est à leurs yeux un commerce illicite, une sorte d'adultère politique. L'éloquent pamphlétaire (1) qui s'est chargé d'exprimer leurs chagrins et leurs anxiétés déclare qu'il veut vivre et mourir à l'ombre du vieux drapeau blanc et noir, que la Prusse est la Prusse et ne doit pas être autre chose, qu'elle a été créée de toutes pièces par des princes qui n'avaient cure de l'unité allemande, qu'elle est faite pour protéger l'Allemagne, non pour se confondre avec elle, que cette confusion leur serait fatale à l'une et à l'autre et les perdrait. Aussi ne croit-il pas à l'avenir de la confédération du nord; il lui prédit de courtes et fâcheuses destinées. Un gouvernement joue gros jeu quand il inquiète et aliène ses amis sans pouvoir s'en faire de nouveaux, et le gouvernement prussien mécontente les conservateurs par des changemens qui les menacent, sans réussir à se concilier les libéraux, auxquels il refuse les garanties constitutionnelles.

Ce qui atténue le vice et la gravité de cette situation, c'est que

(1) *Deutschland um Neujahr 1870*, vom Verfasser der Rundschauen, Berlin 1870.

la Prusse a le bonheur de posséder l'un de ces hommes qui dominent les circonstances et qui remplacent pour un temps les institutions. Les partis prussiens offrent, dans leurs rapports avec M. de Bismarck, un spectacle qui touche par instant à la haute comédie : ce ne sont que chamailleries, reproches aigres, récriminations amères, puis des rapatriemens, des réconciliations, des baisers de paix bientôt suivis de nouvelles brouilleries. Tantôt les conservateurs rompent en visière au grand-chancelier, et les feuilles nationales chantent victoire et se pavoisent; le lendemain, elles murmurent, elles gémissent, elles ont essuyé quelque mécompte ou quelque avanie, et c'est au tour des conservateurs de triompher. Quant à lui, ce jeu le fatigue, mais ne laisse pas de lui plaire; il se tire de ces imbroglios en citant son Shakspeare, le poète de la passion fiévreuse et de l'ironique fantaisie. Parfois il se fâche, il menace; il dit à ses anciens amis : « Nous pourrions bien nous devenir si étrangers les uns aux autres que nous ne nous reverrions plus. » Avec les nationaux, il le prend sur un ton moins grave, il les traite en écoliers mutins : « qui d'entre vous, leur demande-t-il, se chargera d'être chancelier à ma place? » Et ce mot termine tout. Le secret de sa puissance, c'est qu'il est nécessaire à tous les partis, les conservateurs craignant que, s'il succombe, il ne les enveloppe dans sa ruine, les nationaux jugeant que lui seul est capable de parachever le grand œuvre, de guider à travers les récifs, les bas-fonds et les orages la barque qui porte le césar allemand et sa fortune.

Il n'en est pas moins vrai que le gouvernement prussien est comme suspendu dans le vide; il n'a pas réussi à former un parti ministériel. Vivant au jour le jour, il en est réduit à une politique, non de conciliation, mais de bascule. M. de Bismarck a son but et son outil; mais il est à lui-même son seul ouvrier, et son œuvre est de longue haleine. Il sait très bien que les agrandissemens qu'il a procurés à son pays et ceux qu'il lui promet encore lui imposent des conditions nouvelles d'existence. Peut-être, s'il s'écoutait, refondrait-il hardiment toutes les institutions civiles et religieuses, il les remettrait au creuset, il infuserait du sang américain dans les veines de la vieille Prusse étonnée; mais une volonté supérieure à la sienne le lui interdit. Aussi bien il faudrait s'appuyer sur la liberté, et il n'en veut pas; il ne peut non plus toucher à l'arche sainte de l'armée; il importe à ses desseins que la Prusse ait la libre disposition de son épée et un budget militaire qui ne dépende point des votations d'un parlement. Il se voit ainsi contraint à conserver beaucoup de choses qui désagréent à son libre génie; il ne fait pas assez de changemens pour satisfaire les uns, il en fait trop pour ne pas alarmer les autres. Cet homme qui dans sa politique étrangère procède par surprises, par grands coups, au dedans est condamné

à un éclectisme timide, aux demi-mesures, à la demi-révolution et à la demi-conservation. Il est obligé de respecter les gros murs; mais, s'il n'a garde de tout renverser, il ébranle tout. — M. de Bismarck, disait un Prussien, aura passé au milieu de nous comme un redoutable météore. Ses créations ne sont que des expédiens provisoires, *mais ses désorganisations dureront*. Il nous laissera tout à la fois agrandis et détruits, ne sachant à quoi nous prendre, avec des institutions ruinées, l'armée seule debout.

Il y a quelques années encore, la Prusse était un pays remarquable et original; en attendant mieux, elle est aujourd'hui un pays étonnant, qui ne représente plus rien, mais qui possède un homme qui lui tient lieu de tout. Par malheur, les hommes nécessaires ne sont pas immortels. Si celui-ci venait à manquer, Berlin serait le théâtre d'une crise plus grave et plus orageuse que celles qui agitent la France et l'Autriche. On peut dire de l'héritage du grand Frédéric ce que Wellington disait jadis de l'Espagne : « on travaille à détruire dans ce pays-là tous les vieux moyens de gouvernement, et on ne les remplace par aucun autre. »

IV.

C'est une chose bien hasardeuse que les futuritions. Il faut en croire le vainqueur de Rossbach. « Que sont les projets des hommes? a-t-il dit. L'avenir leur est caché; ils ignorent ce qui doit arriver demain; comment pourraient-ils prévoir les événemens que l'enchaînement des causes secondes amènera dans six mois? » Il disait encore : « Le monde ne se gouverne que par compère et par commère. Quelquefois, quand on a assez de données, on devine l'avenir; souvent on s'y trompe. » Il en concluait qu'il est bon de se défier de soi et de compter avec les caprices « de sa sacrée majesté le hasard. »

Il est cependant des probabilités qui équivalent à des certitudes. On peut affirmer, par exemple, qu'une situation qui ne satisfait personne, ni les intérêts ni la logique, a peu de chances de se perpétuer. On peut affirmer aussi que la clé ou le nœud des affaires d'Allemagne est à Berlin, qu'il dépend de la Prusse de modifier entièrement l'état de la question allemande. Si Berlin venait à changer, tout changerait. Berlin changera-t-il? Il lui est impossible de ne pas changer. Quand changera-t-il? Ceci est du ressort de sa majesté le hasard.

Les vrais libéraux prussiens, dont nous avons parlé plus d'une fois, groupe d'excellens esprits, intelligente galerie qui assiste aux événemens sans y prendre part, et qu'on traite de boudeurs ou de frondeurs parce que Sadowa ne les a pas grisés et qu'ils sont ré-

fléchis et clairvoyans, se préoccupent de l'avenir que l'homme nécessaire prépare à leur pays. Ils sentent tout ce qu'il y a d'irrégulier, de menaçant dans la situation présente, les contradictions où l'on s'est engagé, l'impossibilité d'étendre à toute l'Allemagne un régime de haute pression, qui n'assure de garanties sérieuses ni à la souveraineté des états, ni à la liberté. Ils tiennent pour maxime qu'il faudra se résoudre à faire le choix qu'on n'a pas voulu faire à Nikolsbourg, à savoir, détacher nettement la Prusse de l'Allemagne, garder sous sa main les petits états qui sont dans la dépendance naturelle de Berlin et laisser à lui-même le reste en l'aidant à s'organiser, — ou bien défaire en partie l'œuvre et la constitution de M. de Bismarck, renoncer à la dictature et se placer à la tête d'une Allemagne réunie sous des institutions libres et vraiment fédératives.

On assure que ce dernier choix est en faveur dans l'entourage de celui qui héritera un jour de la couronne de Prusse et que lui-même y incline. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la droiture de son esprit et de ses intentions, la générosité de son caractère, ont inspiré de chaudes espérances au libéralisme prussien. Quelqu'un a dit de lui : « C'est un Hohenzollern, mais un Hohenzollern qui se cherche et qui se trouvera. » En se cherchant, il a rencontré son siècle et il a fait connaissance avec lui. Berlin, en 1857, célébra son mariage comme un événement propice, comme un favorable augure. Ce mariage amenait en Prusse une princesse qui joint aux grâces de la femme une âme forte, une intelligence élevée, et la Prusse n'ignore point que dans ce sage pays d'Angleterre, — où la liberté est non une fièvre intermittente, mais le battement régulier d'un pouls ferme et bien portant, — les princesses royales sucent avec le lait de leur nourrice le respect des idées constitutionnelles. Dans un certain monde, on reprochait autrefois au prince royal de Prusse de ne pas porter aux choses militaires cet intérêt exclusif ou dominant qu'on attend d'un Hohenzollern; son esprit chercheur était occupé d'autres questions. Depuis la guerre de 1866, on ne saurait l'accuser de n'être pas un soldat; le courage brillant qu'il y a déployé, l'importance du commandement qui lui était confié, son arrivée opportune et décisive sur le champ de bataille de Kœniggraetz, tout le dispense de démontrer qu'il sait la guerre, et qu'il est capable de l'aimer. Il pourra impunément donner des gages à la paix et à la liberté; la Prusse lui en saura gré comme l'Europe. Nous avons rapporté ce que disent les sceptiques : « ne changera-t-il pas d'idée? trouvera-t-il des hommes? peut-on défaire ce qui s'est fait? » Il est aussi téméraire de trop douter que de trop croire; mais supposez qu'un jour la Prusse se mît à parler un langage libéral et pacifique, qu'elle se montrât disposée à rétablir le concert européen, — supposez qu'appuyant ses paroles par des actes, on la vît réparer son odieuse in-

justice envers le Danemark en réglant avec lui la question du Slesvig, entreprendre courageusement la réforme de la constitution fédérale, remanier ses lois, et, pour commencer, soumettre ses tribunaux militaires au régime de la publicité, cette sauvegarde de la justice (1), les sentimens des peuples et des gouvernemens ne tarderaient pas à changer. La question allemande prendrait une face nouvelle, et les nouvelles questions demandent de nouvelles solutions.

C'est un long chapitre que celui des futurs contingens. Puisse l'Europe les attendre en paix, c'est-à-dire dans le *statu quo!* Aujourd'hui la Prusse est un homme, et l'on sait que cet homme a de bonnes raisons pour être pacifique; mais on sait aussi que, son parti fût-il pris là-dessus, il devrait se garder le secret, et qu'à ceux qui lui demandent ou la liberté ou l'Allemagne, il ne peut répondre : « Vous n'aurez ni l'une ni l'autre. » Quelques-uns de ses ennemis se plaisent à dire que son sac est vide, qu'il a osé tout ce qu'il est capable d'oser. Propos imprudens et légers ! M. de Bismarck se plaignait récemment au *Reichstag* que les hommes de ce siècle sont prompts à censurer autrui, mais qu'ils craignent d'agir et d'avoir des comptes à rendre, que la peur des responsabilités est la grande maladie de notre époque de critique et d'impuissance. A coup sûr, c'est une contagion qu'il n'a pas subie. Il est peu d'hommes dans l'histoire qui aient tant pris sur eux, qui aient consenti à répondre de tant de choses devant leurs contemporains et devant la postérité; mais ses audaces ont pour contre-poids une merveilleuse intelligence politique. Il voit clair dans les situations, il sait tout ce qu'elles permettent, et l'événement a justifié ses apparentes témérités. On lui peut appliquer le mot de Polonius : il a de la méthode dans sa folie. Sadowa en fait foi. Au XVIIe siècle, les Turcs étaient de grands maîtres en diplomatie, et le chevalier Quirini, baile de Venise à Constantinople, les admirait fort. Il avait remarqué que leur politique n'était point renfermée en des maximes et des règles, qu'elle consistait toute dans le bon sens, que cette politique, qui n'avait ni principes ni théories, était comme inaccessible, — et il avouait de bonne foi « que la conduite du vizir Achmed-Pacha était un abîme pour lui. » — Ce grand-vizir, ajoute Chardin, qui nous a rapporté ce jugement, avait un esprit étendu, pénétrant, ouvert; *il*

(1) Dans le courant de l'été 1869, un lieutenant de l'armée prussienne s'est pris de paroles pour un motif futile avec un employé de chemin de fer et l'a tué raide d'un coup d'épée. Il a été jugé secrètement par un tribunal militaire, la sentence a été secrètement révisée ou confirmée par le roi. On sait que le condamné doit passer quelques mois ou quelques années dans une forteresse; mais on ne sait comment le tribunal a qualifié son action, ni ce que porte l'arrêt, ni à quoi se monte la peine. Le docteur Gneist a-t-il tort de prétendre que l'armée forme en Prusse un état dans l'état?

allait droit aux choses. Qui a-t-il peint par ce mot, Achmed-Pacha ou M. de Bismarck?

« Je n'irai pas chercher les Allemands du sud, disait un jour à un diplomate le chancelier de la confédération du nord; mais, s'ils viennent à moi, je les recevrai, dussé-je me mettre toute l'Europe sur les bras! » C'est à peu près ce qu'il a répété devant le *Reichstag* dans la séance du 24 février dernier. Interpellé à l'improviste par l'un de ces impatiens qui demandent l'accession immédiate de Baden, par l'un de ces imprudens dont on a dit qu'ils mettraient le feu à deux maisons pour se faire cuire deux œufs, que lui a-t-il répondu? A-t-il allégué le traité de Prague? Il n'aurait garde. Il s'est contenté de déclarer que, dans l'intérêt même de l'unité allemande, il importait d'avoir patience et de ne point ressembler à ce personnage de comédie qui, après avoir tué une douzaine d'Écossais, se plaignait de son désœuvrement, trouvait la vie monotone et ennuyeuse. Il a représenté au *Reichstag* qu'il est de mauvaise politique « d'écrémer le pot au lait et de laisser s'aigrir le reste, » que dans l'état des choses Baden était à même d'exercer une heureuse influence sur ses voisins et de rendre des services dans toutes les affaires que les états du sud peuvent avoir à traiter soit entre eux, soit avec la confédération du nord, — ce qui revient à dire qu'on est bien aise de se servir de Baden pour avoir des nouvelles et pour donner des conseils. M. de Bismarck est convenu que la Bavière et le Wurtemberg n'exécutaient pas leur réforme militaire avec tout l'empressement désirable, et qu'il était à croire que leur zèle se ralentirait d'autant plus que *les vents d'ouest* leur paraîtraient moins menaçans; mais il a déclaré nettement que l'union de l'Allemagne devait s'accomplir sans menace, sans pression, et que, plutôt que d'employer la contrainte, « il préférerait attendre tout le temps qui s'écoule d'une génération à l'autre. » Que faut-il inférer de cet éloquent discours, assaisonné d'une agréable ironie? Pour emprunter un mot que le concile a mis en circulation, M. de Bismarck est *opportuniste*, et ce fut probablement en son temps la politique d'Achmed-Pacha.

Ce n'est pas sans raison que l'Europe suit d'un œil attentif ce qui se passe à Munich et à Stuttgart. La paix et la guerre dépendent des états du sud. Le traité de Prague les a investis d'une périlleuse dignité, il a mis dans leurs mains les plus graves intérêts. Leurs gouvernemens l'ont senti dès la première heure; ils ont été avisés et prudens, à quoi les a aidés le bon sens des populations. Après tout, ils ont traversé les années difficiles, ils ont eu le temps de s'accoutumer à ce qu'avait d'étrange leur nouvelle situation. « Nous commençons à nous reconnaître et à nous asseoir, » disait un de leurs ministres dirigeans. Ce qui peut rassurer l'Europe, c'est que

les intérêts allemands sont d'accord avec les siens. Si les états du sud, dans un aveugle entraînement, avaient consenti à se donner sans conditions, c'en était fait de l'avenir de l'Allemagne. En supposant qu'il se fût trouvé une majorité pour solliciter l'accession du Wurtemberg et de la Bavière à la confédération du nord, les opposans seraient encore si nombreux et si redoutables que la Prusse, pour garder le midi, devrait le tenir pendant un demi-siècle sous le régime du sabre. Triste résultat et pour l'Allemagne, et pour l'Europe, et pour la Prusse elle-même! Les gouvernemens du sud ont compris qu'ils ne peuvent entrer en arrangement qu'avec une Prusse libérale et disposée à respecter la liberté d'autrui, que leur rôle est d'attendre et d'encourager par leur attitude les résipiscences de Berlin. Que deviendrait la patrie des grands penseurs et des consciences hardies, si elle se résignait à faire litière de ses franchises et des droits de souveraineté de ses états? Nous trouvons dans un livre plein de vérités neuves et exquises sur le génie de la Grèce antique (1) les lignes que voici : « Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que tout ayant en Grèce les proportions municipales, rien n'y était municipal par le fond et par la manière de voir. Le plus petit bourg se sentait un peuple. La Grèce n'était pas une grande nationalité compacte, enserrant une foule de petites villes bornées dans leurs vues, mesquines dans leurs passions. C'était plutôt une grande famille disséminée, enveloppant et reliant par l'unité de langue une foule d'états complets. » Aucune nation moderne ne s'est plus rapprochée que l'Allemagne de cette constitution de l'ancienne Grèce, et l'Allemagne représente en ce siècle deux grandes choses, l'instruction populaire et la liberté intellectuelle. Quiconque la connaît sait qu'elle a beaucoup à perdre. Puisse-t-elle ne pas lâcher la proie pour l'ombre! Que lui parle-t-on *des vents de l'ouest,* qui, grâce à Dieu, sont rentrés dans l'outre? Si les vents du nord lui apportaient le despotisme militaire, ils la dessécheraient jusqu'à la moelle des os.

Mais ce n'est pas seulement de leur avenir et des destins de l'Allemagne que répondent en ce moment le Wurtemberg et la Bavière. Le sort de tous les petits états de l'Europe est attaché et comme suspendu au leur. Si le rêve du *parti* s'accomplissait, si Baden devenait un grand Waldeck, si Munich et Stuttgart étaient convertis un jour en préfectures prussiennes, les voisins de l'Allemagne, coûte que coûte, prendraient leurs sûretés, et l'on verrait se réaliser cette politique des *grandes agglomérations*, qui nous a été proposée comme un idéal, et qui serait un recul et un péril. Il est naturel assurément de souhaiter l'union toujours plus intime des peuples, l'abaissement

(1) *Philosophie de l'architecture en Grèce,* p. 14, par Émile Boutmy, professeur à l'école spéciale d'architecture, Paris 1870.

des frontières, la facilité croissante des transactions, l'unité des poids, des mesures et des monnaies, l'émancipation des marchandises, l'échange plus fréquent et plus rapide des inventions et des idées; mais c'est aussi le caractère original de l'Europe moderne que, partagée en un grand nombre d'états indépendans, on y voit une civilisation générale et commune affecter les formes les plus variées. Elle mérite cet éloge qui a été fait de la Grèce de Périclès : « son génie avait la féconde chaleur qui sort de foyers multiples, la majesté d'une seule grande flamme battant de l'aile à découvert. » Unité, multitude, disait Pascal en parlant de l'église, et il traitait de confusion la multitude qui ne se réduit pas à l'unité, de tyrannie l'unité qui ne dépend pas de la multitude.

Les petits états ont beaucoup fait jadis pour la civilisation et le progrès; ceux qui subsistent encore auraient mauvaise grâce à se rappeler trop leur passé, à nourrir des prétentions égales à la grandeur de leurs souvenirs; mais ils ne sont pas au bout de leur rôle. En vérité, l'Europe gagnerait-elle beaucoup si l'on supprimait d'un trait de plume, avec Baden, le Wurtemberg et la Bavière, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suisse? Ces pays ne lui donnent-ils rien et n'a-t-elle rien à apprendre d'eux? Sa paix intérieure sera-t-elle plus affermie quand elle ne comptera dans son sein que quatre ou cinq empires se touchant coude à coude et n'ayant plus de neutres à ménager? Sa politique sera-t-elle plus humaine ou plus barbare quand elle n'aura plus à exercer cette vertu suprême des grandes nations, la générosité dans l'emploi de la force, les égards pour les faibles et le respect des petites légitimités? Dans un temps où les peuples, devenus exigeans, donnent la première place à l'épineuse question du bonheur, n'est-il pas désirable qu'on puisse juger à l'œuvre et comparer entre elles les pratiques diverses et les diverses solutions? Aujourd'hui que la liberté est un besoin universel et que le va-et-vient des événemens la condamne dans les grands pays à une existence incertaine ou à de redoutables éclipses, n'est-il pas heureux qu'elle possède un asile assuré chez les petits peuples, qui ne s'en peuvent passer? Ils en vivent, et rien ne les dédommage de sa perte. — C'est là le point, nous disait récemment l'un des hommes d'état de l'Allemagne du sud. A l'Europe de savoir si elle peut sans inconvénient pour elle-même sacrifier les états secondaires et tertiaires. S'accordera-t-elle à les exproprier pour cause d'utilité publique? Ou lui semble-t-il avantageux de les conserver, royaumes, principautés ou républiques, parce qu'ils sont à la fois des coussinets de sûreté dans le grand jeu de la machine européenne, des laboratoires politiques et sociaux dans un temps d'inquiétudes, de recherches, d'essais et d'expériences?

VICTOR CHERBULIEZ.

EXPLORATION

DU MÉKONG

VIII.

L'INSURRECTION MUSULMANE EN CHINE ET LE ROYAUME DE TALI (1).

Si l'Europe n'a désormais rien à craindre de l'islamisme, relégué chez elle dans un empire décrépit, l'Afrique et l'Asie sont moins heureuses : sur le premier de ces deux continens, il a si bien su nous démontrer son énergie, que nous avons toujours répondu par des concessions aux révoltes qu'il suscitait contre nous. Ce n'est pas seulement l'Afrique septentrionale que l'étendard du prophète couvre de son ombre mortelle. Celle-ci enveloppe déjà une multitude de peuplades de l'Afrique centrale, épaississant ainsi le voile qui malgré d'héroïques efforts dérobe encore à l'œil de la science cette mystérieuse contrée. Les causes qui ont assuré ailleurs la victoire du croissant ont amené des effets identiques dans certaines parties très reculées de l'Asie. Porté après la mort de Mahomet par les guerriers et par les commerçans arabes jusqu'aux extrémités de l'ancien monde, l'islamisme séduisit ou soumit un grand nombre des peuples belliqueux du littoral ou de l'intérieur. On s'explique le succès qu'il a obtenu chez les Malais, ces féroces écumeurs des mers dont la vapeur déconcerte aujourd'hui la cupidité; mais, non content de courber sous le joug les nomades et les sauvages, les

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1870.

pasteurs et les pirates, voici qu'il s'attaque aux plus vieux empires, menaçant de renverser de son souffle puissant des édifices qui ont défié les âges. Dès les premières années du XIIIe siècle, des mosquées s'élevèrent dans le Bengale à côté des temples de Brahma, le mahométisme ayant pris racine sur les bords des fleuves sacrés de l'Inde. Il vient d'éclater en Chine, où le vieux colosse se débat sous l'étreinte d'une rébellion qui doit au sentiment religieux une partie de sa force. C'est là un spectacle qui n'est pas sans enseignemens.

Accoutumé à professer à l'égard de toutes les religions une indifférence dédaigneuse, le gouvernement de Pékin n'a point hésité, comme nous l'avons vu, à confier le commandement supérieur des troupes envoyées contre les rebelles à un homme qui, ne pouvant manquer de sympathiser avec ses coreligionnaires, semble se trouver conduit par sa foi à favoriser les progrès de ceux que son devoir politique l'obligerait à combattre : étrange aveuglement qui provoque dans le Yunan même, chez les rares généraux dévoués à l'empereur, un blâme discret, toujours étouffé par le bruit des protestations retentissantes que Ma-Tagen transmet à la cour abusée. Les Chinois font tout bas le récit de certaines batailles où les régimens impériaux ne comptaient jamais un blessé dans leurs rangs, et tiraient eux-mêmes en l'air pour reconnaître les bons procédés de l'ennemi. Ils ajoutent en souriant qu'un lieutenant de Ma-Tagen, observateur défiant, demanda un jour à son chef de changer d'enseignes avec lui. Le général n'osa refuser, et battit en retraite après avoir vu quelques-uns de ses gardes tomber autour de lui. Comme si ce n'était point assez, pour attester la méprise ou l'incurie du gouvernement impérial, d'une armée inactive sous un général complice de l'ennemi (1), le seul homme du Yunan qui ait été prier sur le tombeau du prophète continue, bien qu'il ait été compromis dans une première révolte, de toucher un gros traitement et de loger à Yunan-sen dans un palais! Nous avons pu constater qu'il n'ignorait pas sa puissance, et qu'il ne songeait à cacher ni ses relations avec les rebelles de l'ouest, ni son influence sur les musulmans demeurés jusqu'à présent fidèles à l'empereur. A voir la façon dont ces derniers traitent les Chinois, il est d'ailleurs impossible de ne pas reconnaître

(1) Je dois dire cependant que des renseignemens qui me sont parvenus très récemment ne confirment pas l'opinion que je m'étais formée sur les lieux touchant l'attitude probable de Ma-Tagen. Peu après notre départ de Yunan-sen, l'armée des rebelles investit cette ville. Tous les soldats mahométans commandés par Ma-Tagen passèrent à l'ennemi; mais celui-ci tint ferme à son poste, massacra ceux de ses lieutenans dont la fidélité lui paraissait douteuse, et soutint vaillamment l'assaut avec le reste de son armée. Il a été blessé sur les murs. — Peut-être son cœur a-t-il changé, suivant l'expression chinoise, peut-être est-il jaloux du rôle et de l'importance du sultan de Tali.

en eux des hommes pleins de confiance dans leurs forces. Ils ne forment pas le dixième de la population totale dans la partie du Yunan qu'ils ont soumise; mais ils sont plus braves que leurs ennemis, ils ont l'orgueil, l'enthousiasme et la foi. Les généraux qu'on leur oppose, gens sans honneur ou sans courage, commandent à une plèbe dont aucun sentiment patriotique ne secoue l'inertie. Lorsqu'on songe d'ailleurs que le souverain de 300 millions d'hommes n'a pu, sur le champ de bataille de Sagawane, opposer plus de 15,000 soldats aux armées européennes qui menaçaient sa capitale, on ne s'étonne plus du succès d'une poignée de rebelles dans la province la plus reculée de l'empire. Si ces derniers acceptaient pour limites du royaume indépendant qu'ils aspirent à fonder les limites mêmes du Yunan, le gouvernement de Pékin agirait sagement en renonçant, malgré les richesses qu'il contient, à un territoire demeuré si longtemps en dehors de l'unité chinoise; mais on peut craindre qu'il n'en soit pas ainsi. Cette révolte, et c'est là ce qui la rend redoutable, est condamnée par sa double nature à suivre son cours; il ne dépend pas de ceux qui la dirigent de l'arrêter, tant qu'elle aura des infidèles à combattre, car si la politique peut assigner d'avance des bornes à ses conquêtes, il n'en est point ainsi pour la propagande religieuse. On affirme en effet que le nouveau sultan de Tali aurait dédaigneusement repoussé les offres de l'empereur de Chine, et répondu aux ouvertures conciliantes de celui-ci en expulsant les ambassadeurs chargés de les lui adresser. S'engager à respecter les frontières des provinces voisines du Yunan alors que chacune d'elles renferme un germe de dissolution, ce serait trahir le prophète et attirer sur soi les châtimens de Dieu. Le Koueï-tcheou, par exemple, n'est guère moins troublé que le Yunan par l'insurrection des Miaotse, ces rudes montagnards, ces *fils des champs incultes*, souvent battus, jamais domptés, et toujours prêts à secouer un joug que les mains débiles du Fils du Ciel ne sont plus en mesure de maintenir. Le Setchuen lui-même n'est pas épargné par la guerre civile, sans cesse rallumée dans cette belle contrée par les Mauseu, chassés il y a moins de deux siècles de Souitcheou-Fou, leur capitale, et refoulés dans le Léanchan, région montagneuse à travers laquelle coule le Fleuve-Bleu.

Au temps de la prospérité de l'empire, ces barbares vivaient insoumis, abrités par les contre-forts de l'Himalaya, descendant parfois dans la plaine et regagnant bientôt après leurs repaires, où ils se partageaient le butin. Leur audace s'accroît aujourd'hui dans la mesure où la répression s'affaiblit, et leurs efforts secondent trop bien les desseins des musulmans pour n'être pas favorisés par ceux-ci. Déjà les musulmans du Yunan, exploitant les rancunes des tribus autochthones, se sont servis des Minkias comme des Lolos, sauf à

réduire et à désarmer ces bons sauvages, qui prétendaient être traités après la victoire en auxiliaires, non en esclaves. Ce n'est pas seulement de ce côté qu'est survenu aux musulmans un secours inespéré. Sans parler de la guerre sociale des *taïpings*, qui a paralysé dans le sud les forces de l'empire et menacé l'existence même de la monarchie, sans rappeler la prise de Pékin, qui a détruit le prestige nécessaire aux souverains absolus, il est certain que les révoltés du Yunan ont rencontré un appui matériel chez leurs coreligionnaires fixés dans les parties septentrionales de la Chine, comme le Chensi et le Kansiou; en outre ils ont trouvé au moins un concours moral chez leurs frères du Turkestan oriental, qui ont pris les armes en même temps qu'eux. La coïncidence de ces divers mouvemens a-t-elle été fortuite, ou bien résulte-t-elle d'un accord secret? C'est une question sur laquelle la lumière n'est pas faite encore, et qu'il serait téméraire de trancher. Cependant la dernière hypothèse paraît vraisemblable quand on sait, ce que des renseignemens particuliers me permettent de confirmer, que l'islamisme recrute des adhérens jusque dans le Thibet, attaquant le bouddhisme au cœur dans la ville sainte des lamas. Ce sont ces ennemis implacables du nom chrétien qui soulèvent en ce moment les passions populaires contre nos missionnaires, récemment repoussés de Bounga (1) par les bonzes, tandis que les mahométans s'emparent peu à peu à Lhassa même du pouvoir effectif, en usant adroitement, suivant l'occasion, de la violence ou de la ruse. Ils ont des communications fréquentes avec les rebelles du Yunan, et le sultan de Tali fait répandre dans leurs montagnes des proclamations, écrites en arabe, où il s'efforce d'expliquer dans un langage mystique le véritable caractère de la révolution qui s'accomplit. « Le vrai Dieu, dit-il, va triompher des idoles, et le royaume des croyans s'établira sur les ruines d'un empire souillé par les abominations séculaires des infidèles. »

A quelle époque l'islamisme a-t-il été introduit dans l'empire du Milieu, et quelle est l'origine des mahométans chinois? Questions connexes qu'il ne me semble pas inutile d'aborder brièvement, sans autre prétention que d'apporter, pour la solution définitive, le secours de quelques renseignemens pris sur les lieux.

De tout temps, les songes ont été un moyen fort employé par les puissances célestes pour communiquer avec les hommes. La fable nous en offre bien des exemples, et la Bible elle-même en fournirait au besoin. Encore qu'elles soient écrites par des lettrés et qu'elles aient à retracer l'histoire d'une société que le scepticisme

(1) Poste avancé des missions catholiques au Thibet, évacué à la suite du meurtre de deux prêtres français massacrés par les lamas.

dévore, les annales de la Chine n'en sont pas moins remplies de récits merveilleux. L'empereur Ming-Ti, ayant aperçu pendant son sommeil un homme resplendissant d'or qui s'avançait vers lui, comprit, et cela fait honneur à sa sagacité, qu'il y avait dans les contrées situées à l'occident de la Chine un être extraordinaire plus fort que les rois et plus sage que les lettrés. Il envoya aussitôt chercher la statue du maître inconnu et les livres renfermant sa doctrine. Les ambassadeurs trouvèrent dans l'Inde les images et les préceptes de Bouddha, et rapportèrent ces trésors. Voilà comment le bouddhisme pénétra dans l'empire au VII[e] siècle avant notre ère. Au dire de plusieurs mahométans que j'ai consultés dans le Yunan, l'islamisme y fit une entrée à peu près semblable. Rien n'est stérile comme l'imagination des peuples barbares; enfantant toujours les mêmes chimères, elle a éternellement recours aux mêmes plagiats. Qu'au lieu d'habits dorés on revête le fantôme de vêtemens arabes, qu'à la place d'une simple curiosité d'esprit on veuille bien supposer chez l'empereur auquel le fantôme apparut un besoin pressant de secours contre des troubles intérieurs et des fléaux extraordinaires, et l'on aura l'explication légendaire du fait historique qui nous occupe. Ce serait donc un empereur de Chine qui, dans une circonstance critique, aurait attiré chez lui les premiers musulmans. Quand ces auxiliaires eurent cessé d'être utiles, on peut bien penser qu'ils devinrent dangereux, et que, suivant une pratique toujours usitée en Orient à l'égard des masses embarrassantes, ils furent dispersés dans l'empire et confinés dans des provinces éloignées, où ils se sont multipliés. Les musulmans du Yunan n'ont en effet sur leur origine que des idées très confuses; mais on démêle dans tous leurs récits, au milieu de fables qui les rattacheraient aux démons, — filiation que les malheureux Chinois seraient d'ailleurs très disposés à admettre, — un vague souvenir d'assistance fournie à l'empire, de triomphes obtenus sur des rebelles, triomphes payés d'ailleurs par l'ingratitude. L'histoire confirme ces traditions.

La nation chinoise n'a pas toujours été cette nation laborieuse et d'humeur paisible, voulant vivre seule et pour elle seule, uniquement occupée à repousser l'invasion des idées étrangères en opposant une résistance désespérée à la force qui l'entraîne dans l'universelle gravitation des peuples. Elle a souvent porté ses armes fort au-delà de ses immenses frontières, et l'on peut dire qu'il n'y a pas de région dans l'Asie continentale qui n'ait été contrainte à respecter son nom. Sous les Thang, elle exerçait une suzeraineté réelle jusqu'à la Perse et à la mer Caspienne à l'ouest, et au nord jusqu'aux monts Altaï. Elle recevait des ambassadeurs du Népaul, de l'Inde et de l'empire romain, et protégeait le roi de Perse contre les

Arabes au VIIe siècle de notre ère (1). Dès le VIIIe siècle, elle entrait directement en lutte avec les califes. Ceux-ci infligeaient même aux troupes de l'empereur de Chine une sanglante défaite à l'époque où les Maures succombaient à Poitiers sous les coups de Charles Martel; mais malgré ces récens souvenirs, en l'année 757, Sout-song, menacé par une insurrection formidable, n'hésita point à faire appel aux musulmans et à solliciter l'appui des califes contre ses propres sujets révoltés. Abou-Abbas et Abou-Giafar-Almanzor, chefs de la famille des Abbassides et fondateurs de Bagdad, expédièrent en Chine des troupes que le père Gaubil suppose avoir été des bandes arabes tenant garnison sur les frontières orientales du Khorassan et du Turkestan. Ces forces, réunies à l'armée chinoise, à un corps de Tartares occidentaux et au contingent fourni par les Oïgours, formèrent un effectif assez puissant pour permettre à Sout-song de tailler en pièces ses ennemis. La bataille eut lieu dans le Chensi, non loin de Si-ngan-fou, qui était à cette époque la capitale de l'empire. Taïssoung fut contraint, comme son père, d'invoquer le secours des étrangers, dont un grand nombre, lassés de leurs longs voyages à travers l'Asie, se fixèrent sur le sol qu'ils étaient venus défendre.

D'un autre côté, les Chinois eurent avec les peuples de l'Occident des relations commerciales, présentées souvent, il est vrai, dans les annales chinoises comme des rapports obligés de vassaux à suzerain, mais dont le véritable caractère ne saurait être contesté. Parmi ces peuples qui, dès les temps les plus reculés, envoyèrent des marchands dans l'empire, les Arabes ont toujours eu une importance particulière, et au temps où leurs coreligionnaires combattaient dans le nord sous l'étendard impérial, ils ne craignaient pas de piller et d'incendier Canton, cité déjà très commerçante, avec laquelle ils entretenaient par mer des rapports lucratifs. Le négoce et la guerre, voilà donc les deux grandes causes qui plusieurs fois durant le cours des siècles mirent en contact les Chinois et les musulmans; ceux-ci ont fait irruption dans l'empire à des époques diverses et par des chemins différens. Cette conclusion générale ressort également de traditions altérées, mais vivantes encore dans le pays, et de l'étude des faits; en la soumettant au lecteur, je n'ai plus qu'à le renvoyer aux sources, s'il est curieux d'étudier de près ces formidables chocs de nations dont la vieille Asie a été le théâtre et dont l'Europe a souvent ressenti le contre-coup.

Les musulmans étaient déjà si nombreux dans le Yunan au XIIIe siècle que Marco-Polo, écrivant en 1295, représente la popu-

(1) Klaproth, *Tableaux historiques de l'Asie.*

lation de Yachi comme étant « un mélange d'indigènes idolâtres, de chrétiens nestoriens et de Sarrasins ou mahométans (1). » La ville que l'illustre voyageur appelle Yachi paraît être la même que Tali, nommée Y-tchéou par Han-outi, qui la fonda après avoir porté ses armes au-delà du Gange. Cette cité célèbre, qui est aujourd'hui le centre de la révolte, reçut le nom de Yao-tchéou sous la dynastie des Thang, puis celui de Nan-tchao (2) quand elle eut secoué le joug des Chinois; elle prit enfin, après qu'elle eut été conquise par le petit-fils de Gengis-Khan, le nom de Tali, qu'elle porte encore aujourd'hui. Depuis cette époque, les dynasties ont changé en Chine, les Mongoux ont été remplacés par des souverains nationaux, ceux-ci ont été renversés à leur tour par les Tartares-Mantchoux; mais le pays de Tali n'en est pas moins demeuré pendant six siècles incorporé à l'empire. C'est en 1857 qu'il s'en est détaché de nouveau; pour quels motifs et dans quelles circonstances? Je vais essayer de le dire.

Les doctrines de l'islam ne se sont pas répandues sur la Chine à la suite des prédications qu'aurait pu y faire un apôtre voyageur, elles s'y sont perpétuées, sans s'étendre sensiblement d'ailleurs par la voie des conversions, chez les descendans d'anciens émigrés fixés dans le Céleste-Empire. Il y a lieu de penser que le christianisme dégénéré des nestoriens et l'islamisme modifié de ceux que Marco-Polo appelle Sarrasins se sont fondus en une seule doctrine, basée sur le dogme de l'unité divine, et que cette croyance commune a entretenu chez les adeptes, à l'égard des athées et des polythéistes, un mépris facile à convertir en haine. Ces sentimens se sont traduits cent fois par des révoltes partielles qui auraient suffi pour éclairer sur les causes et l'étendue du danger un gouvernement moins aveugle que le gouvernement chinois.

Les premiers désordres paraissent avoir éclaté en 1855, parmi des mineurs maltraités par les mandarins préposés à la surveillance des travaux. Le plus grand nombre des ouvriers appartenait à la religion mahométane; exaspérés par la violence et se sentant en force, ils assassinèrent les officiers chinois et se répandirent en bandes armées dans la campagne en appelant à eux leurs coreligionnaires. A la suite de ce mouvement, les musulmans redoublèrent partout

(1) Le savant éditeur du *Tong-kien-kang-mou* donne les plus curieuses indications sur les différentes religions pratiquées à la cour du tartare Manko-Khan, religions que Marco-Polo trouva en vigueur dans la ville de Tali, et principalement sur la secte chrétienne fondée au v[e] siècle par Nestorius.

(2) Le royaume de Nan-tchao est l'un des quatre que les Chinois appellent les fléaux de l'empire. — Depuis la révolte musulmane, il a conquis des droits nouveaux à cette qualification.

d'insolence, refusèrent les impôts, bravèrent les agens de l'autorité, en témoignant un dédain profond pour la population chinoise; ils détruisirent les porcs au nom du prophète et violèrent les filles au nom d'Allah. En 1856, ils tentèrent d'assassiner à la fois tous les mandarins chinois de Yunan-sen. C'est alors qu'un homme énergique, nommé Changsou, qui avait fait ses preuves en combattant les taipings dans le Kouang-si, crut le moment venu de frapper un coup décisif. Gouverneur de Hokin, ville située à un jour de marche dans le sud de Likiang et non loin de Tali, il résolut, de concert avec le mandarin de Likiang et un autre chef chinois, d'organiser pour le même jour le massacre en masse des musulmans dans toute la province du Yunan. Il en fit périr en effet quelques centaines aux environs de Hokin, cruauté trop incomplète pour n'être pas dangereuse, et provoqua ainsi une insurrection générale. Par représailles, les mahométans, nombreux dans Tali, égorgèrent tous les officiers chinois de cette ville et se disposèrent à la lutte. Le mandarin de Hokin vint, en 1857, mettre le siége devant cette place, la seconde du Yunan, la première peut-être au double point de vue militaire et commercial. Il agissait au nom du gouvernement contre des rebelles abhorrés déjà, auxquels le temps avait manqué pour se préparer des ressources et pour se procurer des armes, et cependant il fut battu. Une sortie opérée par une vingtaine de musulmans déterminés suffit pour disperser l'armée assiégeante, composée de gens sans aveu, plus accoutumés à la fumée de l'opium qu'à celle de la poudre. Le fils d'un marchand de chevaux, lettré d'assez bas étage, originaire de Monghoa et portant le nom de Tou, fut alors proclamé souverain. Les mahométans l'ont appelé Soliman, les Chinois ont ajouté à son nom le titre de Uen-soai, et il gouverne à l'aide d'un conseil composé de quatre mandarins civils et de quatre mandarins militaires. Toute la partie occidentale de la province est rapidement tombée sous ce joug. Dans le premier enivrement de la victoire, ses troupes se sont avancées en plein Laos birman jusqu'à Sientong; mais, repoussées par le roi de ce pays, elles se sont portées, comme nous l'avons vu, dans le midi du Yunan, sur Seumao et Poheul, qu'elles ont prises et perdues, et elles continuent de tenir en échec le brave gouverneur de Lin-ngan. Les musulmans n'ont gardé Yunan-sen que le temps nécessaire pour ruiner en partie cette grande et belle ville (1). Plus puissans par le courage que par le nombre, ils rè-

(1) Ainsi que je l'ai dit dans une note précédente, ils l'ont investie de nouveau. Ce second siége a duré plus de dix-huit mois. Je viens d'apprendre qu'ils ont été repoussés enfin à plus de trente lieues de cette capitale, et qu'ils ont été contraints de se replier sur Tali. De cette alternative de succès et de revers, on peut inférer que cette portion de l'empire est vouée pour longtemps à l'anarchie.

gnent par la terreur qu'ils inspirent. On dit qu'ils enterrent ou écorchent vifs les prisonniers tombés entre leurs mains. Partout où ils ont des coreligionnaires, ils ont des partisans; leurs ennemis, frappés dans l'ombre au milieu de leurs propres soldats, meurent par le poignard ou par le poison. C'est ainsi qu'ils se sont défaits de leur implacable adversaire, le mandarin de Hokin. Celui-ci, enfermé à Ten-huen-chen dans un camp retranché, se prit de querelle avec ses généraux. Les soldats mirent à profit pour se débander ces contestations, issues de rivalités personnelles, et peu de temps après le terrible Changsou fut trouvé assassiné dans son lit.

Sans exposer en détail toutes les tentatives faites par le gouvernement de Pékin pour arrêter les progrès de l'insurrection, on peut dire qu'elles n'ont servi, en prouvant l'impuissance ou la vénalité des Chinois, qu'à redoubler la confiance de leurs ennemis. Les mandarins militaires s'approprient l'argent qu'on leur confie pour lever une armée, ou pactisent avec les rebelles. C'est le cas de Léan-Tagen, gouverneur de Tong-tchouan, chez lequel nous étions, comme on l'a vu, au mois de janvier 1868. A la suite de brillans succès, il s'est enfui sans profiter de sa victoire, après avoir laissé massacrer ses soldats (1). Redoutant de nous voir entrer en rapports avec les musulmans, qui pouvaient nous éclairer sur sa conduite, il ne cessa de faire à notre voyage dans l'ouest une opposition désespérée; mais notre détermination était prise. Les sombres peintures, les prédictions sinistres demeuraient sans effet sur nos imaginations accoutumées à tout cela. Si nous n'avions pas senti, au moment des adieux, la main du commandant de Lagrée trembler dans la nôtre, si nous n'avions pas vu pâlir d'émotion le visage du docteur Joubert, demeuré seul près du malade, le jour de notre départ aurait été un jour de joie.

J'ai déjà dit que, d'après l'usage en vigueur depuis le Cambodge jusqu'en Chine, les étrangers ne sont pas admis à visiter ces contrées, s'ils n'ont eu la précaution de se pourvoir de passeports. Nous ignorions, au moment de notre départ de Saïgon, l'existence du royaume naissant de Tali, et nous n'aurions eu d'ailleurs aucun moyen de communiquer avec ce pays. D'un autre côté, parmi les Chinois de Tong-tchouan, nous n'en trouvâmes pas un seul qui osât nous précéder chez les musulmans pour y porter une lettre. Nous partîmes donc un peu à l'aventure, sans autre garantie que le billet écrit en arabe par le vieux *papa*, de Yunan-sen, et sans trop compter sur le succès. Il était possible cependant que le même sentiment qui faisait envisager notre voyage avec un déplaisir très vif par les fonctionnaires chinois nous ménageât un bon accueil de la

(1) Il a été depuis révoqué de ses fonctions, cassé de son grade et exilé au Setchuen.

part des autorités musulmanes. Une poignée d'hommes résolus en lutte contre un immense empire pouvaient faire bon accueil aux envoyés de l'un de ces gouvernemens européens dont les peuplades les plus sauvages admirent, à travers le voile de récits fabuleux, la puissance merveilleuse, et il n'était pas impossible que les rebelles se montrassent empressés de nouer des relations avec eux. Les principaux événemens de la guerre de Chine sont connus d'ailleurs, en dépit de tous les mensonges officiels, jusqu'aux extrémités de l'Empire-Céleste, et si certains épisodes de cette mémorable campagne ont pu confirmer les Chinois dans l'idée que nous étions des *barbares*, nous avons fait au moins preuve de force et d'audace, deux qualités très estimées à Tali. La guerre ayant rendu impraticable la route directe de Tong-tchouan à Tali, il fut convenu que nous contournerions le pays des rebelles avant d'y pénétrer, et que nous approcherions le plus près possible de leur capitale, en suivant les frontières de la province chinoise de Setchuen.

Notre caravane, réduite à quatre officiers (1) et à cinq hommes d'escorte, se met en marche le 30 janvier 1868, à dix heures du matin. Nous entrons de nouveau dans la vallée que nous avons suivie longtemps avant d'arriver à Tong-tchouan. Les montagnes qui l'encaissent sont toujours rougeâtres et désolées. Cependant, lorsqu'on les voit s'étager derrière soi et fermer l'horizon, on ne les contemple pas sans plaisir, inévitable effet du lointain, dont les choses profitent comme les hommes. La route, sentier rocailleux tracé sur le bord de la rivière ou dans la montagne elle-même, est encombrée de chaises à porteurs, de piétons, de cavaliers enrubannés et en habits de fête. C'est la manière en Chine comme en Europe de souhaiter la bienvenue au nouvel an. Il n'est pas jusqu'aux chevaux et aux mulets chargés de sel qui ne portent au front des festons et des banderoles. Nous faisons notre première halte dans un petit village occupé à se fortifier. L'auberge est chétive et malpropre; les lits, toujours dressés, sont en pierre, avec oreillers sculptés. Nous étendons nos nattes sur ces couches de granit, car nous n'avons pas eu jusqu'à présent, comme les voyageurs chinois, la ressource de porter sur la selle de nos chevaux couvertures, matelas et édredons. Cependant, comme M. de Lagrée nous a mesuré les jours d'une main avare, et qu'il faut, pour obtenir un résultat tout en restant dans les limites de temps imposées par les instructions de notre chef, marcher avec une rapidité extrême, nous nous décidons à nous procurer des montures. Dans le Yunan, rien n'est plus aisé. Les chevaux sont très abondans dans cette province montagneuse,

(1) MM. Garnier, Delaporte, Thorel et de Carné. L'escorte était composée de deux Tagals et de trois Annamites, en tout neuf personnes.

moins bien pourvue de cours d'eau navigables que d'autres contrées de la Chine, et où les transports se font à dos d'hommes ou d'animaux. Ces chevaux sont « petits, de basse taille pour la plupart, mais forts et hardis (1). » — « C'est probablement à la même race, écrit Marsden, qu'appartiennent les chevaux du Bas-Thibet qu'on mène vendre dans l'Hindoustan. Les habitans du Boutan dirent au major Rennel qu'ils faisaient venir leurs chevaux d'un pays situé à trente-cinq jours de marche au-delà de leurs frontières (2). » Si tardive qu'ait été cette acquisition, elle nous a évité bien des fatigues. De Crachè (3) à Tong-tchouan, M. de Lagrée avait toujours été contraint de se renfermer dans les bornes étroites d'un budget insuffisant; il avait plus souffert qu'aucun de nous d'une économie qu'il pratiquait en toute occasion en déplorant qu'elle fût nécessaire. L'emprunt heureusement conclu avec Ma-Tagen nous plaçait, sous le rapport financier, dans une situation meilleure, et nous permettait d'acheter des chevaux. Je n'ai conservé, pour ma part, que des souvenirs charmans de ces premiers jours de marche, pendant lesquels j'avançais en rêvant à mon aise, sans nul souci de la route, car mon cheval, accoutumé à se guider lui-même, me portait avec autant d'assurance qu'il portait auparavant des sacs de sel ou des ballots de coton.

Au commencement du mois de février, la terre, toute frémissante de son travail intérieur, recélait encore les germes dans son sein et demeurait uniformément grise. C'était à peine si de loin en loin quelque gramen indiscret venait révéler la prochaine éclosion, l'immense et universelle explosion de vie. Les arbres fruitiers, très nombreux autour de nous, bordaient la route. Tous bourgeonnaient; la séve montante faisait éclater l'écorce, et les plus précoces étaient déjà couverts de fleurs blanches ou rosées. Une forêt de pommiers, d'abricotiers et d'amandiers se préparait à semer de neige le tapis que les rizières naissantes allaient bientôt dérouler à leurs pieds. Ces tableaux rians ne tardèrent pas à être remplacés par des scènes d'un tout autre caractère. Arrivés par une pente insensible jusqu'à un col resserré, nous eûmes soudainement devant les yeux comme un énorme entassement de montagnes grises, nues et ravinées. Nous sentions les approches d'un grand fleuve vers lequel une force invincible attirait tous les torrens grondant au fond des gorges. Quelque chose de solennel annonçait sa présence. La main de Dieu semble avoir entouré les grandes artères du monde physique de barrières infranchissables, de même qu'elle a pris soin d'enfermer dans plus d'ombre et de mystère les vaisseaux essentiels du corps

(1) Martini.
(2) Marsden, *Travels of Marco Polo.*
(3) Lieu de notre départ en 1866.

humain. Il nous faut descendre lentement dans le gouffre par d'étroits sentiers suspendus aux flancs des montagnes. D'un côté, la muraille lisse, taillée parfois en demi-voûte, s'avançait au-dessus de nous, ou bien nous passions sous une sorte de portique semblable à ceux que creuse la mer en battant les falaises; de l'autre côté, nous avions un abîme à donner le vertige. Si imparfaite qu'elle soit, une telle route a dû coûter bien des peines à construire. Ouverte dans la roche calcaire, qui forme en grande partie la carcasse des montagnes, elle est souvent glissante au point d'ajouter un péril de plus aux dangers du voyage. Sur un espace immense, les pentes sont trop raides pour maintenir les terres, et la pierre affleure partout en rocs aigus et bleuâtres comme la lave figée d'un volcan qui aurait détruit sur son passage jusqu'au plus humble germe de vie. On se sent écrasé soi-même par ces proportions démesurées de la nature inerte, entre ces colosses qui semblent peser sur votre tête et ces abîmes qui vous attirent. Les caravanes apparaissent au loin comme des fourmis hâtant le pas pour achever l'étape avant la nuit. Chevaux et mulets indisciplinés, marchant à l'aventure et prompts à s'effrayer, roulent souvent dans le précipice quand ils se rencontrent aux endroits périlleux. Aussi, avant de s'y engager, les mandarins font-ils parcourir ces routes par un éclaireur qui intime aux négocians l'ordre de se garer dans certains lieux disposés à cet effet. Le gouverneur de Tong-tchouan avait spontanément, sans nous en prévenir, pris pour nous cette précaution nécessaire.

Posées sur de petites terrasses comme des nids d'aigles collés aux rochers, des cases chétives abritent une pauvre famille qui vit du sapèque déposé par chaque voyageur auprès du bol de thé froid qu'il absorbe en passant. Les chaleurs sont en effet très fortes, même au mois de février. Toutes ces murailles de pierre exposées aux rayons ardens du soleil, qui ne rencontrent pas une feuille d'arbre pour les briser, s'échauffent vite, et l'on respire à peine dans l'atmosphère embrasée de cette immense fournaise. Enfin, après une marche longue et pénible, nous voyons, au fond du berceau que lui forment deux montagnes abruptes, le Yang-tse-kiang étendre, malgré la qualification de Fleuve-Bleu, ses eaux vertes comme celle d'une mer endormie dans une anse. Tout pleins du souvenir du Mékong, nous nous attendions à voir le Yang-tse bouillonnant et limoneux comme lui; il est au contraire tranquille et tout imprégné de lumière. Nous saluons avec transport ce fleuve qui anime à lui seul une région où tout est mort, qui nous donne une image de la vie paisible et féconde au milieu d'une nature stérile et tourmentée. Il paraît d'ailleurs, d'après les renseignemens qu'on nous a donnés, que des roches hérissent le lit du fleuve à une courte distance en-deçà et au-delà de Manko, village où nous avons pris une

journée de repos. Ce village, station forcée des voyageurs qui se rendent au Setchuen par cette route, a presque l'importance d'une petite ville. Cependant il n'y réside aucun fonctionnaire qui ait le droit de requérir pour nous des porteurs de bagages. Nous nous hâtons d'en louer, et au prix de 2 francs 25 centimes par jour nous avons des hommes qui marcheront avec courage, que nous n'aurons ni la fatigue de stimuler, ni l'ennui de surveiller constamment. Les corvéables s'échappent souvent, quand ils espèrent se dérober à la peine dont la loi les frappe dans ce cas. Il faut en outre les harceler sans cesse, disputer avec eux sur le choix des lieux de halte, la durée des étapes, toutes choses impossibles pour nous, car nous étions partis de Tong-tchouan absolument livrés à nous-mêmes, sans un interprète quelconque, sans un homme auquel nous pussions nous confier au milieu de ce monde inconnu.

Le lendemain, après une heure d'attente que je passai sur la rive, regardant couler le Fleuve-Bleu à 500 lieues de son embouchure, un gros bateau quitta la berge opposée et s'avança lentement vers nous. Notre caravane, chevaux compris, y entra tout entière. Cette lourde machine, à laquelle des troncs d'arbre à peine équarris servaient d'avirons, se mit alors en mouvement, et nous porta de l'autre côté du fleuve profond (1) qui sert de limites aux deux provinces les plus occidentales de l'empire chinois, le Setchuen et le Yunan. Alors commença l'une de nos ascensions les plus longues et les plus pénibles. Nos chevaux s'engagèrent dans un sentier qui semblait à peine praticable pour les chèvres, et nous nous élevâmes presque en droite ligne, ayant toujours à nos pieds le fleuve semé de bancs de sable étincelans. Les champs de canne à sucre faisaient sur les rives des taches vertes et régulières. Manko se montrait toujours directement au-dessous de nous; mais dans des proportions qui diminuaient à vue d'œil, et cette diminution constatait seule pour nous les progrès de notre marche. Enfin le chemin s'enfonça en corniche au-dessus d'une vallée latérale, la pente se fit plus douce, nous redevînmes sensibles aux beaux spectacles, et nous admirâmes, en reprenant haleine, le magnifique panorama des hautes montagnes qui marquaient le cours du fleuve derrière nous. Celui-ci nous apparaissait encore par intervalles comme un mince serpent vert aux écailles luisantes glissant avec mollesse et tournant sans s'irriter les obstacles qu'il ne pouvait franchir. C'est le matin surtout que j'aimais à contempler les montagnes, quand l'aurore, immortelle magicienne, jetait l'or et la pourpre sur la nudité osseuse de ces enfans de l'Himalaya; leurs têtes, peu à peu sorties de l'ombre,

(1) Une corde longue de dix brasses, munie d'une pierre et jetée au milieu du fleuve, ne rencontra pas le fond.

s'entouraient d'une éclatante auréole, et, la lumière déchirant enfin tous les voiles, les masses entières resplendissaient à la fois en se reflétant dans le fleuve comme dans un miroir d'émeraude. Nous montions toujours. Après avoir eu sur les bords du Yang-tse-kiang plus de 25 degrés de chaleur, nous grelottions dans nos manteaux, surpris par ce brusque changement de température comme des baigneurs plongés dans la vapeur et qu'on inonderait ensuite d'eau glacée. Elle a quelque chose d'étrange, la sensation qu'on éprouve à une grande hauteur; là, hors le murmure du vent, nul bruit n'arrive; on se sent plus léger, et les couches de l'atmosphère semblent acquérir une transparence sensible. Ce calme, ce bien-être intime, ne sont point altérés par l'aspect tourmenté de la terre au-dessous de soi; les gorges sans fond, les roches de toute nature entassées pêle-mêle, témoins éloquens des grands bouleversemens du passé, tout cela vous laisse indifférent; quand on n'a sur la tête que l'azur du ciel, on participe à cette sérénité. Pas un être vivant n'habite volontairement au milieu de ce chaos. J'aperçois seulement à une grande distance au-dessous de moi un troupeau de moutons jaunes poussés par un pâtre et cherchant une maigre pâture d'herbes brûlées. Ils s'agitent lentement au milieu des rocs bleuâtres qui percent le sol, et ils semblent ramper; on dirait de la vermine sur l'habit troué d'un mendiant. Mon cheval, pour éviter les graviers du sentier, a l'habitude de marcher sur l'étroite bande gazonneuse où le précipice commence; je le laisse faire, il tient à l'existence autant que moi, et je me fie bien moins à ma raison qu'à son instinct.

Le village de Ta-cho se présente à merveille avec son pont de bois et ses maisons blanches ombragées par de grands arbres. Un peu de verdure et un petit paysage bourgeois font tant de plaisir après les spectacles grandioses offerts aux yeux par la zone sauvage et nue que nous venons de parcourir! Nous logeons dans une des nombreuses hôtelleries de ce village, où les caravanes s'arrêtent. De vastes écuries abritent un nombre considérable de chevaux et de mulets. Le soir, en face de nous, un long serpent de feu illumine les ravins creusés dans la montagne, en dévorant le peu de végétation qui s'était réfugiée là. Depuis la Cochinchine jusqu'ici, nous avons rencontré partout des traces de cette dévastation sans but qui détruit en quelques heures les ressources que la nature met des siècles à créer. L'hiver rappelle périodiquement aux Chinois la nécessité de se chauffer, et ils seraient probablement plus ménagers du bois s'ils n'avaient presque partout, dans le pays que nous avons visité, du combustible minéral facile à extraire.

Non loin de Ta-cho, le sentier s'enlace encore aux flancs escarpés des montagnes; le froid nous saisit de nouveau; un vent glacé nous souffle au visage, effeuillant la couronne de neige que les pics

les plus élevés portent au front. Ces crêtes, où se développe une végétation toute spéciale, sont le dernier asile de certaines tribus sauvages qui ne se rencontrent plus dans les plaines. Vêtus d'un manteau de feutre raide et à plis réguliers, la tête couverte d'un haut bonnet en hélice, ces derniers représentans d'une race opprimée nous regardent passer, immobiles, accroupis au milieu des rhododendrons et de pins rabougris. Ils bâtissent leurs pauvres villages dans les plis du terrain et cultivent les pentes; mais la moisson manque souvent sur ces versans abrupts, entraînée par la pluie au fond de l'abîme avec la terre qui la portait. Après avoir vaincu ces malheureux, les Chinois les insultent; d'odieuses peintures couvrant les écrans des pagodes représentent un de ces beaux sauvages en costume national, enchaîné et sans armes, essuyant les outrages d'un groupe de soldats chinois : vengeance bien digne du peuple lâche qui s'y complaît!

Nos porteurs de bagage, venus de Tong-tchouan à Manko comme corvéables, mais loués depuis ce dernier point, sont encore gais et agiles malgré ces horribles montées, qui ont mis sur les dents nos chevaux et nous-mêmes. Ils ont le pied d'une étonnante sûreté, et, bien que chargés lourdement, ils ne chancellent jamais, même dans ces chemins à pic dont le dallage, à tout instant interrompu, forme une longue succession d'escaliers et de fondrières. La plupart des auberges étaient des antres nauséabonds encombrés de voyageurs. Dans l'une d'elles, la chambre d'honneur, où il fallait allumer de la lumière en plein midi, n'avait d'ouverture que sur l'écurie, appentis étroit qui servait à la fois de porcherie et de lieu d'aisances. Au village de Tchang-tchou, nous avons été plus heureux, et nous nous sommes installés avec joie dans des chambres qui donnaient sur une galerie élevée au-dessus d'une cour intérieure. Les misères, les rudes fatigues du jour sont bien vite oubliées le soir, lorsqu'on a retrouvé *bon souper* et *bon gîte;* quant au *reste*, en vérité nous n'y songions guère. A Tchang-tchou cependant, où nous arrivons transis après une longue marche sous la neige, nous essayons de faire un punch avec la mauvaise eau-de-vie du pays. La flamme s'élève, se balance, livrée au caprice du vent qui pénètre par les cloisons mal jointes; chacun se laisse aller aux souvenirs que rappellent ces feux légers aux teintes mobiles qui ont jeté sur tant de scènes de jeunesse le même éclat éphémère; mais la réalité chassa le rêve lorsque le moment fut venu de déguster ce breuvage exécrable, qui ne blessait pas moins l'odorat que le goût. Les curieux, voyant à travers le papier déchiré qui garnissait nos fenêtres, au milieu d'une chambre où toute autre lumière était éteinte, un homme à barbe longue et rousse agiter un feu fantastique qui semblait courir sur la table, nous prirent pour des sorciers en train de composer un philtre, et

s'enfuirent épouvantés. L'aubergiste, pour se rendre favorable des étrangers versés dans les sciences occultes, commença sur-le-champ la sérénade dont il est d'usage d'honorer les mandarins; un vieux tambour et une vieille casserole en firent les frais.

En quittant Tchang-tchou, nous entrons dans une vallée encadrée par les montagnes, qui y poussent leurs contre-forts et la découpent en vertes lagunes. Le ciel est clair, et la neige, étincelant au soleil de midi comme une frange d'argent, tranche par son éclat métallique sur la blancheur vaporeuse des nuages. Les villages pullulent dans cette vallée, les maisons sont neuves ou fraîchement blanchies; de loin en loin, quelques groupes d'habitations rappellent les villas soignées de nos marchands retirés des affaires. Cette partie du Setchuen paraît respirer l'aisance et profiter du triste état de la province voisine, dépeuplée par la guerre, la peste et la famine.

A ces consolans symptômes de calme prospérité s'ajoutent, aux abords de Hoéli-tcheou, des signes d'animation et d'activité commerciales. Cette ville est entourée d'une forte enceinte; des bastions viennent d'être achevés, d'autres travaux de défense sont en cours d'exécution; d'ailleurs les événemens paraissent inquiéter très peu les habitans d'Hoéli-tcheou. Nous sommes à plus de dix jours du renouvellement de l'année, et ils célèbrent encore cet événement périodique. Des arcs de triomphe en bois peint, embrassant la largeur de la rue, s'élèvent à de courts intervalles du milieu de la foule grouillante. Les maisons, petites et basses, dont les façades en bois sont décorées de lanternes multicolores, ont l'apparence de baraques construites à la hâte pour un jour de foire; un acrobate, le visage caché par un masque grotesque, s'épuise en contorsions sur une pyramide de tréteaux; nous passons, et, malgré ses efforts pour retenir autour de lui les curieux, nous entraînons à notre suite la foule heureuse de voir si à propos une exhibition d'Européens véritables. Nos chevaux se fraient avec peine un passage jusqu'à l'hôtel où l'on nous conduit. Cet établissement a bonne mine, et ne manque pas extérieurement d'un certain air de propreté d'autant plus séduisante qu'elle est plus rare. Au-dessus d'une cour intérieure étroite et longue, une galerie avec balustrade en bois donne accès dans des cellules sans fenêtres, où règne une perpétuelle obscurité. Il semble que les Chinois en voyage ne s'arrêtent à l'hôtel que pour dormir ou fumer l'opium. Par les portes entre-bâillées, j'ai aperçu en effet, à la lueur de la petite lampe dont un fumeur d'opium ne se sépare jamais, des hommes étendus sur une natte aspirant la vapeur blanche qui exhale une odeur d'abord peu sensible, mais qui ne tardait pas à s'imposer en quelque sorte à mes sens, au point qu'il m'est souvent arrivé de m'arrêter comme pour dérober au fumeur endormi quelque chose de son ivresse.

Hoéli-tcheou est essentiellement une ville de transit, et elle s'est appropriée à cette destination. Les maisons sont de vastes magasins où s'entassent des blocs de cuivre et de sel, des balles de coton, des boîtes de plantes médicinales et tinctoriales. Des rues entières sont habitées par des fabricans de bâts, des vendeurs de harnachemens de chevaux et autres objets nécessaires aux caravanes. Le yamen du gouverneur que nous allons visiter ne répond guère à la réputation que s'est faite ce personnage, âpre au gain et concussionnaire émérite. Il prélève un droit considérable sur les négocians qui vont prendre un chargement aux mines de cuivre; il impose de sa propre autorité une foule d'industries, au point qu'on a cessé, dans les limites de sa circonscription, d'utiliser les barques sur les parties navigables du Fleuve-Bleu. Malgré toutes ces ressources extraordinaires, son yamen n'a qu'un ameublement très simple. Nous demeurons chez lui pendant le temps nécessaire pour placer les quelques mots chinois de notre vocabulaire appropriés à la circonstance. Cela est bientôt fait, et nous nous retirons, laissant un homme peu éclairé sur nos projets et visiblement inquiet de nos résolutions. Le soir, un messager nous apporte une lettre fort obscure, traduite à grand'peine par le plus lettré de nos Annamites. Dans cette lettre étrange, le gouverneur nous annonce qu'on a observé des étoiles se livrant dans le firmament aux pérégrinations les plus fantasques, et qu'elles avaient fini par disparaître. Cette consultation astronomique était-elle une allusion délicate à notre voyage à Tali, l'objet de toutes les préoccupations des autorités chinoises, et au sort qui nous était réservé chez les mahométans? Nous ne l'avons jamais bien su; mais, si cette interprétation est la vraie, il faut convenir que le mandarin de Hoéli-tcheou avait trouvé le moyen de rajeunir, par la forme flatteuse et imagée qu'il lui donnait, une prédiction qui nous avait été déjà bien souvent faite. Ce personnage a voulu d'ailleurs nous traiter en mandarins, et s'est permis de renvoyer, sans nous consulter, les porteurs de bagage dont nous avions loué les épaules, pour les remplacer, au moment de notre départ, par des corvéables mis en réquisition sur ses ordres. Nous nous sommes trouvés en outre escortés de cinq ou six petits chefs qui nous entouraient de soins, s'étudiaient à deviner nos désirs avant même qu'ils fussent formés, et ne nous laissaient seuls que lorsqu'il se présentait une occasion de boire. Ces hommes déguisaient mal leur qualité d'espions sous le masque de serviteurs empressés. Nous n'avions rien à cacher, et nous leur disions très haut que nous étions résolus à entrer dans Tali. C'était singulièrement faciliter leur tâche.

Le chemin continue d'être très accidenté. Les flancs des montagnes sont magnifiquement parés de buissons de camélias roses et de rhododendrons remarquables par leurs dimensions diverses

et leurs nuances variées. Parmi ces derniers arbustes, les uns sont couverts de fleurs rouges qui se détachent sur le fond sombre du feuillage avec tant de vigueur que l'œil en est ébloui; les autres ont des fleurettes touffues et blanches, d'une délicatesse exquise comme celle des azalées. Dans les plaines, les fleurs pâles du pavot, culture répandue sur d'immenses espaces, se balancent sur leur tige flexible et longue, charmant la vue et imprégnant l'air d'une senteur violente qui monte au cerveau. Les animaux eux-mêmes ne résistent pas, dit-on, au vertige; les abeilles, par exemple, butinent avec rage sur ces sirènes végétales; lorsque les pétales sont tombées et que l'homme a recueilli le poison pour lui-même, les abeilles, enivrées et blasées, dédaignent le suc des autres plantes et se laissent mourir d'inanition. Des rats qui avaient élu domicile dans une bouillerie d'opium ont été trouvés morts en grand nombre peu de jours après la clôture de cet établissement; accoutumés à respirer les vapeurs exhalées des chaudières, ils ont cessé de vivre dès qu'elles leur ont manqué. Les chevaux et les porcs qui ont goûté aux pavots refusent toute autre nourriture, et dépérissent après la récolte de l'opium, saisissante image des périlleux enivremens de la vie!

Nous sommes arrivés jusqu'au village de Hompousso sans interprète, mais devancés par une lettre du gouverneur de Tong-tchouan à celui de Hoéli-tcheou, de qui relève encore ce pays, et n'ayant en somme qu'à nous laisser transporter et conduire. Nous touchons ici à la limite des états soumis au gouvernement chinois; à quelques lieues de nous, la guerre continue, guerre terrible et sans merci, surtout pour l'habitant paisible, également pillé par les deux armées. Il importe de ne pas s'engager au hasard dans l'une des routes qui mènent à la capitale du royaume musulman. Les renseignemens nous manquent, et, en supposant qu'un Chinois voulût bien nous en fournir d'exacts, nous ne serions pas en mesure de les comprendre et de les contrôler. Nous avons appris à Yunan-sen qu'à deux jours de marche de Hompousso demeurait un prêtre catholique chinois; au milieu de notre embarras, c'était un bonheur inespéré; rien ne saurait exprimer l'émotion que j'ai ressentie en recevant le billet écrit en latin par lequel cet interprète inattendu nous annonçait son arrivée. Trouver un Chinois qui non-seulement parle une langue connue, mais qui soit, par la force des choses, en communion d'idées et de sentimens avec vous au milieu d'une foule curieuse et malveillante, dans un hameau perdu loin du monde civilisé, cela tient du prodige. A quelque croyance qu'on appartienne, ce grand résultat du catholicisme obtenu sans bruit, dans une obscurité si redoutée des œuvres humaines, frappe l'esprit d'admiration et de respect quand une circonstance fortuite le met

subitement en lumière. A peine entré dans notre maison, le père Lu est assailli de questions; il y répond avec une bonne grâce dont sa timidité augmente le charme. Il consent à nous accompagner jusqu'au village de Machan, où il réside; il ne pourrait aller plus loin sans interrompre la visite annuelle de ses chrétiens et sans se compromettre vis-à-vis du gouvernement impérial; des Chinois pris de vin lui ont déjà prodigué les menaces et les insultes parce qu'il rendait service à des Européens. Il est convenu que nous irons ensemble à Machan, et que là, avec le secours du père Lu, nous choisirons, entre les routes diverses qui mènent à Tali, sinon la plus directe, au moins la plus sûre.

Nous retrouvons le Yang-tse-kiang, dont les eaux toujours vertes coulent à travers un paysage moins beau que celui qui leur sert de cadre à Manko. Après quelques heures de marche pénible dans le sable du rivage, nous voyons le grand fleuve se bifurquer, et nous mettre en présence d'un problème géographique sur la solution duquel les Chinois disputent depuis des siècles sans parvenir à s'accorder. Il s'agit de savoir si c'est le bras venant du nord ou celui venant de l'ouest qui est le véritable Fleuve-Bleu. Les données générales de la science tranchent (1) la question en faveur du bras de l'ouest, qui prend le nom de Kin-cha-kiang (fleuve au sable d'or), tandis que son rival porte celui de Pe-shoui-Kiang (fleuve à l'eau blanche). Le nom de Yang-tse-kiang n'est appliqué qu'après le confluent aux deux fleuves réunis.

Sur la rive gauche du Kin-cha-kiang, sensiblement amoindri au-dessus du point de jonction, le charbon affleure en divers endroits dans la vallée. Nous avons visité un puits à deux lieues de Machan environ. Le combustible appartient au propriétaire du sol, qui vend 600 sapèques le droit d'en extraire 1,000 livres chinoises. Chacun vient prendre la quantité qu'il veut consommer et l'extrait lui-même à ses frais. Réduit en poudre agglutinée, en forme de gâteaux très employés pour la cuisine indigène, ce charbon se vend le double, 1,200 sapèques ou un demi-taël les 1,000 livres. On se dispense de pousser fort loin les travaux, et, sans creuser des galeries, on se borne en quelque sorte à écorcher la surface du sol. Un certain nombre des chrétiens du père Lu viennent à cheval au-devant de nous, et nous faisons à Machan une entrée solennelle. Machan est un pauvre village plusieurs fois détruit et souvent assailli par des bandes de loups féroces qui descendent des montagnes, enlèvent des animaux et des enfans, et souvent même étranglent des hommes. Nous prenons là un jour de repos en préparant notre départ.

(1) Le bras de l'ouest ne tarde pas d'ailleurs à remonter lui-même vers le nord, et à partir de Likiang il suit une direction longtemps parallèle à celle du Pe-shoui-kiang.

Nous étions sur la limite du Yongpé. Cette contrée appartient au Yunan, qui forme sur la rive gauche du Kin-cha-kiang une enclave bizarre dans le territoire du Setchuen. Ce pays est en grande partie peuplé par des sauvages turbulens, qui se sont révoltés en 1859 contre le gouvernement impérial et ont commis l'imprudence d'appeler à leur aide les musulmans. Ceux-ci ont fait irruption chez eux, et leur ont imposé un joug nouveau plus dur que l'ancien. En pénétrant dans cette région, que traverse la route ordinaire du Setchuen à Tali, nous aurions couru le risque de nous voir barrer le chemin par un chef timoré, placé trop loin du centre du royaume mahométan pour qu'il fût possible d'en appeler au besoin de sa décision au sultan de Tali. En offrant un prix très élevé, nous parvenons enfin à réunir des hommes courageux qui consentent à nous servir de porteurs et de guides. Ils nous indiquent une route presque déserte, très longue et très dépourvue de ressources, mais qui, n'étant pas fréquentée par les soldats, n'a d'autre inconvénient que d'être exposée aux incursions des brigands, et notre expérience nous porte à redouter beaucoup moins les voleurs que les gens de guerre chargés de les surveiller. Nous aurons à faire 300 kilomètres environ au lieu de 200, que l'on compte au maximum par le chemin de Yongpé. Bien qu'ils soient ardemment secondés par le père Lu, nos efforts pour trouver un messager qui veuille bien porter à Tali une lettre et le billet en arabe du *papa* demeurent infructueux.

Par leur persévérance encore plus peut-être que par leur hardiesse, les Anglais ont acquis comme explorateurs du globe une réputation prépondérante, et ce n'est pas un médiocre sujet de plaisir de réussir là où ils ont constamment échoué. Cette satisfaction, qui prend sa source dans une pensée d'émulation féconde et non dans un sentiment de vanité puérile, nous l'avions éprouvée déjà en passant les premiers de l'Indo-Chine en Chine, du Laos dans le Yunan. Au moment où nous allons mettre le pied sur le territoire musulman, il n'est pas sans intérêt, à ce point de vue, de rappeler les obstacles devant lesquels avait jugé nécessaire de s'arrêter le colonel Sarel, chef de la dernière expédition anglaise qui ait remonté, en partant de Shang-haï, le cours du Fleuve-Bleu. Cet officier ne dépassa point Pinshang, limite extrême de la navigabilité du Yang-tse-kiang, dont il nous a été donné de reconnaître et de suivre le cours à plus de 300 milles au-delà de ce point. Ce résultat n'est pas sans importance, on peut en juger par les paroles mêmes du docteur Barton, l'un des membres de l'expédition anglaise. Celui-ci, après avoir dit pour quels motifs le colonel Sarel dut s'arrêter à Pinshang, s'exprime dans ces termes, où l'on sent respirer, malgré la déception finale, une sorte de patriotique orgueil : « Ainsi, après avoir remonté le Yang-tse-kiang durant 1,800 milles en explorant et en

observant 900 milles de plus que tout autre Européen, excepté les jésuites revêtus du costume chinois, après avoir pénétré à la plus extrême frontière occidentale de l'empire, car nous n'étions qu'à quelques milles du pays occupé par les tribus indépendantes, nous nous vîmes forcés d'abandonner toute espérance d'accomplir notre plan primitif, d'atteindre l'Inde par la voie du Thibet, et nous dûmes retourner à Shang-haï après une absence de cinq mois (1). » En fait, dit un écrivain anglais très admirateur du colonel Sarel, cet officier n'abandonna son entreprise que lorsqu'il eut atteint une contrée plongée dans la rébellion et l'anarchie, et à travers laquelle aucun guide ne voulait s'aventurer avec lui.

Quoi qu'il en soit, avant de nous aventurer nous-mêmes dans un pays en proie à la rébellion et à l'anarchie, nous jouissons tout un jour de l'hospitalité du père Lu. Ce jeune prêtre nous comble de soins délicats et d'attentions charmantes. Il n'hésite pas à se dépouiller en notre faveur du seul flacon de vin de Porto (2) qui, en dehors de la réserve nécessaire aux besoins du culte, constitue toute sa cave, liqueur précieuse qui lui a été donnée par un ancien évêque du Yunan, résidant aujourd'hui sur la frontière du Thibet, et dont le meilleur johannisberg ou le plus pur tokay n'égalera jamais pour nous la saveur. — L'église du père Lu est située à une lieue du village de Machan. Elle est pauvre, ornée seulement de quelques grossières images, et sert successivement de salon, puis de salle à manger dès que les mouchoirs d'indienne qui figurent la nappe d'autel ont été repliés, après la messe, par le sacristain indigène. La chambre du missionnaire touche à son église. J'ai passé des heures trop vite écoulées dans cette modeste cellule, scrutant la bibliothèque, toute contenue dans un étroit bahut, et dévorant les livres au hasard. La Bible, le livre par excellence, est le premier qui me soit tombé sous les yeux. Ces pages, tout imprégnées d'austère philosophie et de poésie ardente, où l'idée religieuse, tour à tour douce et terrible, se montre tantôt sous la forme sévère d'un Dieu courroucé dictant ses lois au milieu des orages, tantôt sous les traits d'une belle Juive appelant sur elle les brûlans baisers d'un amant, ce mélange de gravité solennelle et de grâces mystiques, tout cela produisit sur moi, après une si longue abstinence de toute nourriture morale, un effet que j'essaierais vainement de décrire. Que d'idées vagues, que de sensations mystérieuses se heurtent en tumulte dans le cerveau d'un jeune Chinois méditant devant l'image de sainte Madeleine

(1) *Journal of the Royal geographical Society*, volume the thirty-second; *Notes on the Yang-tsze-kiang, from Hankow to Pingshang*, by lieutenant-colonel Sarel and doctor Barton. London 1862.

(2) En Chine, c'est le vin de Porto qui sert aux missionnaires pour célébrer la messe. Il se conserve facilement dans ces climats.

après la lecture du Cantique des cantiques! Le père Lu s'est *déchinoisé* au séminaire, et j'imagine, à voir sa douce figure, qu'une phthisie commençante n'y a pas à elle seule répandu tant de pâleur. Les êtres charmans qu'il n'a connus que par ses livres ne peuvent manquer parfois dans ses rêves de prendre un corps à ses yeux. Bien qu'habitué dès l'enfance à tout rapporter à Dieu, surtout l'amour, je le soupçonne de pleurer sur lui-même et d'honorer, avec une tendresse qui ne supporterait peut-être pas l'analyse d'une orthodoxie rigoureuse, ces saintes d'une autre race aux cheveux blonds et aux yeux d'azur qui lui semblent sans doute beaucoup plus près des anges que les tristes femmes de son pays. C'est en latin que nous causons avec le père Lu, et dans un latin à faire frémir, si loin qu'ils reposent, Virgile et Cicéron. Le matin de notre départ, cet excellent missionnaire, devenu bien vite notre ami, nous recommande de charger avec soin nos *catapultas*, et, convaincu que nous jouons notre existence, il nous quitte tout ému pour aller à l'autel attirer sur nous les bénédictions de Dieu.

Nous traversons le Kin-cha-kiang dans de petites barques que le poids de deux chevaux fait chanceler au moindre mouvement de ces animaux. Les eaux du fleuve sont toujours vertes, les rives toujours déboisées. Les grandes forêts ne se retrouvent qu'à la hauteur de Hokin et de Likiang. Elles appartiennent au gouvernement, mais suivant un procédé usité, je crois, en Norvége, la compagnie qui exploite ces forêts lance les arbres dans le fleuve après les avoir marqués au sceau impérial, et les fait arrêter à Souitcheou-fou. Nous débarquons sur le territoire du Yunan. La route que nous nous sommes déterminés à prendre a peut-être existé jadis, mais il n'en reste aucune trace, et chacun de nous se fraie comme il peut un passage à travers les broussailles, escaladant les roches, s'accrochant aux racines et aux branches. Nos porteurs de bagage, loués très cher à cause des risques auxquels ils s'exposent, nous font la loi et demandent à s'arrêter, après une marche de quelques heures, dans une case isolée dont tous les habitans ont fui à notre approche. Sur cette frontière si souvent franchie par les bandes musulmanes, les gens paisibles sont encore plus timides qu'ailleurs. Une vieille femme, qui s'est exposée à tous les dangers pour ne point abandonner son logis, sort enfin de derrière un bahut; rassurée par nos manières, elle se met à rappeler son monde. Après une heure de cris persuasifs, six robustes gaillards quittent les gîtes où ils s'étaient blottis comme des lièvres, et, chacun s'évertuant, nous avons bientôt une table, des bancs, des lits en planches. Les chevaux prennent place sous un hangar, et je fais ouvrir un cercueil, meuble qui m'a déjà rendu bien des services en pareille occasion, pour y placer le fourrage de mon cheval; mais il était occupé par le

propriétaire. Les porcs habitent sous le même toit que ce cadavre, tout à côté se fait la cuisine. Après la récolte, lorsqu'ils auront du temps à perdre et de l'argent à dépenser pour les funérailles, nos hôtes songeront à enterrer leur père.

Le pays est absolument désert, et nous cheminons longtemps sans rencontrer un seul voyageur. Nous pénétrons enfin, non sans curiosité, dans le premier village du royaume musulman. Il est d'ailleurs fort tranquille et ne justifie point la frayeur de nos porteurs. Rien n'aurait empêché les insurgés de reculer leurs frontières jusqu'au fleuve; cependant ils ont laissé entre le Kin-cha-kiang et leurs domaines une sorte de zone neutre où le drapeau rouge des troupes impériales flotte encore pour la forme, mais où les fonctionnaires, peu soumis à une hiérarchie tombée d'elle-même par la fuite des mandarins, sont des habitans du pays, véritables chefs de garde nationale qui jouissent d'une demi-indépendance, et exercent sans contrôle le pouvoir dont ils se sont emparés. Il arrive souvent que les autorités constituées désignent elles-mêmes ces personnages militaires, destinés à les remplacer. Le motif qui a déterminé le nouveau sultan de Tali à suspendre le succès de ses armes est tout commercial, et ce motif est bon à noter parce qu'il éclaire un des côtés les plus originaux du caractère chinois. Le drapeau blanc, adopté par les rebelles, aurait pu effrayer le négoce, s'il avait été arboré sur les rives mêmes du fleuve, et il était habile de ménager une transition. Le gouvernement chinois n'a jamais essayé d'ailleurs d'enfermer ses ennemis dans ces barrières qui sont un des moyens les plus puissans employés en Europe par les nations belligérantes pour s'affamer ou s'appauvrir mutuellement. Il n'y a jamais eu de blocus. On combat les armées, on arrête les voyageurs, mais des deux côtés une pacotille est tenue pour une garantie plus sûre qu'un passeport.

La végétation se trouve bien de l'absence des hommes, et les forêts de pins, brûlées ailleurs, se montrent partout ici vigoureuses et verdoyantes sur les montagnes. Aspirant sous ces ombrages, dans les ravins qui furent des torrens, les derniers restes de l'humidité du sol, des buissons de rhododendrons et de camélias surprennent par leur bel aspect sauvage nos yeux, accoutumés à n'admirer leurs fleurs que sur les étroits gradins et dans l'atmosphère malsaine des serres chaudes. Nous avons à passer devant la première douane musulmane, autour de laquelle un grand nombre de marchands sont agglomérés. Un fonctionnaire visite les ballots, les paniers, les caisses, et perçoit les sapèques. Nous lui faisons comprendre que nous ne sommes pas des marchands, et il n'insiste pas pour soumettre nos bagages à la loi commune. Au village de Ngadati, la po-

pulation se mélange d'une notable quantité de sauvages de la race des Lissougn. Le costume des femmes de cette tribu se compose d'une jupe courte et plissée descendant jusqu'aux genoux, faite de toile de chanvre (1), et d'un corsage largement ouvert, orné comme la robe d'une bordure bleue. Leur coiffure est une sorte d'élégante mantille dont les pans multicolores retombent en arrière. Nous nous occupions d'apprivoiser, pour la mieux observer, cette intéressante fraction de la grande famille humaine, quand des coups de fusil, des cris et les éclats lugubres de la trompette chinoise nous annoncèrent l'arrivée du chef militaire de Ngadati. C'était le premier fonctionnaire musulman qui se rencontrât sur notre route. Il avait l'air dégagé, et de loin semblait vêtu comme un gentilhomme de la cour de Louis XV. Sous une espèce de chapeau à trois cornes, il portait une longue chevelure noire flottant des deux côtés sur ses épaules, et réunie seulement vers le milieu en une queue courte et mince. Le sultan, qui ne néglige pas les détails, s'est occupé déjà du costume de ses sujets. Il les a autorisés à porter la queue, à la double condition qu'ils ne se raseraient pas la partie antérieure de la tête, comme font les Chinois, et qu'ils n'ajouteraient pas à leur appendice naturel cette longue tresse de soie qui tombe jusqu'aux pieds des élégans dans le Céleste-Empire. Le chef militaire de Ngadati mit de l'empressement à venir nous visiter; il ne demanda pas à voir nos papiers et n'essaya nullement de nous inquiéter. On ne nous avait d'ailleurs annoncé, comme assez puissant pour nous créer des embarras sur cette route abandonnée, que le chef de Peyouti. Nous avons hâte de nous rendre à ce village et de nous voir aux prises enfin avec des difficultés sérieuses. On nous a prédit tant de périls que nous éprouvons une sorte de désappointement à ne pas rencontrer même d'obstacles. Il règne en effet dans tout ce pays un calme, une tranquillité que la pauvreté de la région explique, mais sur lesquels nous ne comptions pas. Quelques négocians nous précèdent ou nous suivent. Ils sont pour la plupart chargés de sel, denrée qui fait l'objet d'un commerce important, bien que local, car la loi chinoise, conservée par les musulmans, fixe à chaque saline des limites au-delà desquelles elle ne peut vendre ses produits. Le thé, l'opium, les métaux et les plantes médicinales fournissent seuls au commerce d'exportation du Yunan des élémens considérables. Le prestige qui s'attache à notre qualité d'Européens nous met à l'abri de toute tentative de la part des bandits, fort redoutés des voyageurs isolés dans ce pays façonné à souhait pour les embuscades. De rares indices nous révèlent seuls l'existence de ces invisibles ennemis. Des

(1) Le chanvre n'est d'un usage général que chez les sauvages. Les Chinois ne s'habillent guère que de soieries et de cotonnades.

potences, sorte de croix dont la traverse mobile est munie aux deux extrémités de crochets en fer, agitent leurs grands bras dans le vide comme pour appeler leur proie humaine. De loin en loin, un crâne dépouillé réfléchit les rayons du soleil comme un bloc de quartz arrondi, ou tache le ciel noir d'un point blanc qui n'a rien de trop sinistre. La pluie tombe fine et froide, tandis que la neige couvre les montagnes et produit aux branches des arbres verts ces heureux effets si souvent décrits. Dans cette région, l'on ne voit guère que des pâtres veillant sur leurs troupeaux, et des sauvages accroupis au bord d'un ruisseau, près d'un feu fumeux, et occupés à rouir du chanvre. La végétation est vigoureuse, car elle semble toujours être en Chine en raison inverse de la population.

Une dizaine de cases en terre semées sans ordre sur la croupe d'une montagne, autant de maisons en ruines, c'est là tout le village de Peyouti. Il présente un singulier aspect : les toits sont formés de planches juxtaposées, maintenues par de grosses pierres, de telle sorte qu'une grêle de cailloux semble être tombée sur ces pauvres habitations. Plusieurs fois déjà, même dans les grandes villes, nous avons vu employer ce système de toiture. On est si mal assuré de vivre dans le Yunan, qu'on n'y prend pas la peine de s'y construire un gîte. La pluie tombe à torrens dans la chaumière abandonnée où nous nous sommes établis, faute de pagode ou d'hôtellerie.

Quant au formidable chef que des gens mal informés ou pris de l'envie de rire à nos dépens nous avaient signalé, il n'a pas paru. Nous aurions pu, sans trop de peine, jeter son village dans la boue d'où il était sorti. Il faut monter bien longtemps pour quitter Peyouti, et suivre le lit d'un torrent qui dessine sur la neige fondante une ligne noire et sinueuse. Au point culminant de notre ascension, la vue embrasse un magnifique ensemble de sommets noyés dans des nuages semblables aux flocons de fumée échappés d'une usine, et ces nuages répandent sur le paysage des teintes livides. Beaucoup de paysans habitent avec leurs familles à la lisière de leurs champs, dans des huttes faites de branches entrelacées, où ils attendent, au sein d'une misère navrante, la paix, le soleil ou la mort. Ils s'écartent des routes battues sous peine de voir enlever par les soldats qui passent tout le produit de leur maigre récolte, et préfèrent la chance d'être pillés par les voleurs, moins exigeans et plus humains. Quelques hommes sont censés d'ailleurs, à des intervalles très éloignés, veiller à la sécurité publique. Ils se tiennent, sentinelles tremblantes, dans de fragiles guérites au nombre de trois ou quatre, mais ne disposent entre eux tous que d'une seule lance.

Après de longs jours de marche, tantôt dans des gorges profondes, tantôt au-dessus de ravins escarpés, à travers un pays très

pauvre et presque inhabité, nous arrivons à l'extrémité d'un promontoire d'où le regard plonge sur une plaine magnifique, telle que nous n'en avions pas vu depuis notre sortie de la Chine impériale. De nombreux îlots de maisons, sur les murailles desquelles nous ne tardons pas d'ailleurs à distinguer les traces funestes de la guerre, semblent baignés dans une mer de verdure. Des soldats impériaux venaient d'incendier récemment tout ce que des propriétaires persévérans avaient réédifié après un premier désastre. Nous parcourons successivement trois petites villes sans trouver une maison pour y passer la nuit à l'abri du vent et de la neige. Nous ne parvenons à nous loger que dans la place fortifiée de Pinchouan. Cette ville est populeuse; les rues sont remplies d'hommes remarquables par leurs costumes, leurs longs cheveux, leurs traits accentués, et je ne sais quel air d'insolence sauvage répandu sur leur physionomie. Rien qu'à leurs allures arrogantes, on reconnaîtrait des musulmans. L'un d'eux entre brusquement chez nous pendant notre repas; à l'injonction de se retirer, il répond en dégainant un coutelas. Sans attendre un ordre, notre sergent annamite, emporté par son courage et son indignation, fond sur l'impertinent, le désarme et le jette violemment à la porte. Le mandarin militaire de Pinchouan accourt sur ces entrefaites, et, après une conversation amicale, se fait donner lecture de la lettre du *papa*. A la cordialité qu'il nous avait témoignée d'abord s'ajouta, quand il eut entendu les éloges que le vieil astronome voulait bien faire de nous, une nuance visible de respect. Ce capitaine musulman a imaginé, pour attirer chez lui les commerçans, de les garantir contre les vols dont ils pourraient être victimes sur son territoire. Cette mesure pousse les habitans des villages, sur lesquels pèserait solidairement le poids des indemnités, à traquer les brigands et à faire la police.

Les montagnes qui courent le long du lac de Tali nous montrent déjà de loin leurs fiers sommets neigeux; les autres, plus près de nous, s'arrondissent et s'abaissent. Les petites plaines se multiplient et font pressentir la grande plaine. Dans celle de Pien-ho, pas un village ne reste debout; les ruines faites alternativement par les impériaux comme par les rebelles servent d'abri précaire à de nombreuses familles de cultivateurs qui consentent encore à semer parce qu'ils pourront récolter dans six mois, mais qui renoncent à bâtir. On nous conduit chez le père Fang, prêtre catholique chinois, court et trapu, à la face plate comme celle d'un Tartare; nous ignorions son existence, et lui n'était pas averti de notre arrivée. Nous le surprenons au milieu de la lecture de son bréviaire, et il serait difficile de peindre son étonnement. *Vox faucibus hæsit,* le latin restait figé dans sa gorge, ou n'en sortait que par monosyllabes absolument inintelligibles. Remis enfin de son émotion, il laissa de côté vêpres

et complies pour nous faire cordialement les honneurs de chez lui. Le père Fang possède la seule maison du village; il l'a construite lui-même. Ses talens d'architecte ont pu d'ailleurs se développer, car sa résidence actuelle est la quatrième que l'incendie l'a forcé d'élever. Les autres maisons ont été détruites par des soldats de passage en belle humeur. Nous couchons dans la chapelle, qui, comme celle du père Lu, sert, une fois la messe dite, à tous les usages profanes.

Le calendrier du père Fang nous apprit que nous étions au mardi gras. Moins heureux que le célèbre curé de Gresset qui put remplir dignement en trois jours tous les devoirs du carnaval et du carême, nous laissâmes s'écouler sans même les saluer d'un regret les dernières heures d'une journée marquée en Europe par tant de folles joies. Aussi peu enclin à fêter le bœuf gras qu'à partager les doctrines dont cet animal ventru semble être le symbole, j'ai toujours vivement goûté au contraire l'idée que l'église catholique oppose chaque année au culte de la force brutale et de la chair engraissée. Recevoir d'un prêtre chinois et en même temps que des Chinois les cendres qui affirment l'origine, la rédemption et la fin commune de l'humanité, quelle rude leçon pour cet orgueil si prompt à germer dans le cerveau de tout Européen hors de chez lui!

Le *memento homo quia pulvis es*, qui fait réfléchir partout, tire quelque chose de plus grave et de plus solennel encore du temps de malheur que traverse cette contrée. La guerre civile, les épidémies, la disette et l'émigration ont réduit, d'après des témoignages dignes de foi, la population du Yunan de près de moitié en dix ans. Pour peu que l'on s'écarte du chemin, on se heurte aux ossemens mutilés des victimes de meurtres ignorés ou impunis. Il m'est arrivé bien souvent, pour mon compte, de faire de ces découvertes qui, en France, comblent de joie les procureurs impériaux. A quelques lieues de la demeure du père Fang, séparé de celui-ci par une montagne, habite un autre prêtre, un Français, qui a caché son presbytère dans un pli de terrain, à mi-côte; il vit là au jour le jour, sans avoir vu depuis quatorze années aucun compatriote, adoptant des enfans, s'efforçant au milieu de tous les périls de relever le courage abattu des quelques chrétiens qui l'entourent et de grouper autour de lui assez de justes pour sauver Sodome. Les détails qu'il nous donne sur le jeune empire mahométan, à la formation duquel il assiste, font frémir d'horreur, et l'on ne sait s'il faut plus s'indigner contre les tyrans sanguinaires et lascifs que contre des populations dix fois plus nombreuses qui supportent un joug honteux, non sans se plaindre, mais sans le secouer.

Le père Leguilcher vit dans une retraite absolue, loin des routes, sans rapports avec les autorités musulmanes, contre lesquelles rien

ne le protége et qui ignorent presque son existence. Quand les bruits de la guerre, montant de la plaine jusqu'à son asile, deviennent trop menaçans, il cherche un refuge dans une caverne profonde, lieu sacré pour les Thibétains, qui y viennent en pèlerinage. Resté inviolablement attaché à la France, bien qu'il ait renoncé à l'espoir de la revoir jamais, le père Leguilcher consent, pour servir des Français, à sortir de la réserve que la prudence non moins que ses goûts lui ont imposée jusque-là, et à nous accompagner à Tali, où nous ne pouvions nous risquer sans interprète. Avoir en quelque sorte pénétré dans la banlieue de cette ville sans nous être fait annoncer, sans avoir demandé aucune autorisation, cela pouvait être considéré comme un peu téméraire; mais, aucun courrier n'ayant consenti à porter nos lettres, il n'y avait d'autre parti à prendre que celui de nous présenter nous-mêmes. Nous avons toujours été heureux depuis deux ans, et nous comptons sur notre étoile. Le père Leguilcher cependant n'avait qu'une confiance très limitée dans le succès de notre entreprise; mais, si celle-ci réussissait, elle aurait l'avantage de donner à sa situation de missionnaire une sorte de sanction officielle dont profiteraient ses chrétiens, unique objet de ses pensées. Cette considération acheva de le déterminer à partager notre fortune.

Pour atteindre, des hauteurs où le prêtre français a caché sa maison, le niveau des régions habitées, il faut descendre à l'aventure, car les capricieux zigzags du sentier qui mène à la plaine semblent tracés par l'écoulement des eaux plutôt que par le pied des hommes. Nos chevaux restent inutiles jusqu'au moment où nous rejoignons la route du Yongpé à Tali. Une citadelle occupée par un chef militaire important commande cette route. Nous nous faisons annoncer solennellement et nous pénétrons dans le fort sans donner au mandarin qui y réside le temps de se reconnaître. Celui-ci, surpris par notre brusque arrivée, laisse de côté sa pipe d'opium, se précipite au-devant de nous à demi hébété déjà et donne des ordres à ses gens, qui finissent par souffler à pleins poumons dans des clarinettes discordantes. Nous étions comblés d'honneurs. Le commandant de cette forteresse n'a pas embrassé l'islamisme. Il est resté tolérant et doux comme un Chinois et s'est opposé souvent, sans rien perdre de la confiance du sultan, aux violences de ses soldats. Une bande de ces guerriers musulmans lui ayant fait demander un jour, dans un dessein facile à comprendre, de remplacer par des jeunes filles les hommes qui portaient leurs bagages, il fit saisir et garrotter les insolens, ordonna qu'on les enduisît tout entiers de graisse de porc et leur dit : « Vous voulez abuser de nos femmes, commencez par user de nos cochons ! » Malgré les efforts de ce personnage, les villages sont détruits autour de la citadelle construite pour les pro-

téger, et des monceaux de briques marquent seuls l'emplacement qu'ils occupaient. Le soir venu, nous trouvons à grand'peine une maison debout, triste résidence, obscure et inhabitée. Nous plaçons nos chevaux dans la cour intérieure et nous nous couchons près d'eux sur les dalles, en redoublant de vigilance. Non loin de nous en effet, dans la montagne, habitent des sauvages nommés Chasu, qui dans tous les temps ont exploité les voyageurs. Les paysans leur paient un tribut annuel appelé en chinois la rente des voleurs, moyennant quoi ils sont assurés d'être remboursés de la moitié de la valeur de ce qui pourra leur être enlevé. Le cultivateur ne perd pas tout, il reste encore aux brigands un bénéfice honnête, et tout le monde est satisfait : singulière convention tacite, sorte de *camorra* respectée par le gouvernement et acceptée de tous comme une servitude naturelle pesant sur un certain rayon.

Le lendemain, notre route nous conduit à travers une série d'ondulations basses dans une vallée étroite et longue que la grande chaîne des monts Tien-song semble de loin fermer hermétiquement. Ceux-ci s'éloignent et se détachent à mesure que nous avançons. Nous apercevons enfin en face de nous dans tout leur magnifique développement les montagnes de Tali, dont le pied baigne dans un lac admirable, tandis que la tête, couronnée de neige, se perd dans les nuages. Sous nos yeux se déroule un immense tapis de verdure au milieu duquel des groupes de maisons en terre rouge, avec leurs toits en tuiles et leurs pignons blanchis, se détachent au soleil. Autour de nous, tout est couleur, lumière, limpidité. Fussions-nous contraints de nous arrêter là que nous ne regretterions pas nos longues marches, nos inquiétudes et nos fatigues. Après un premier élan d'admiration, la critique reprend ses droits. Si ce paysage n'est pas l'un des plus magnifiques qu'il soit possible de rêver, la faute en est aux Chinois, qui n'ont pas laissé subsister un arbre, ni sur les grandes montagnes, ni sur les monticules désolés qu'orneraient si bien de beaux ombrages. En revanche, la culture maraîchère est admirablement entendue, et nous reconnaissons, en approchant, des fèves, des choux et des légumes vulgaires; les rizières occupent aussi de vastes espaces. La population agricole qui vit autour du lac est une population indigène qui appartient en grande partie à la race des Minkias. D'ailleurs, sur les cinq cents villages qui existaient dans cette grande plaine avant la guerre, on n'en compte pas aujourd'hui plus de deux cent cinquante, et un seul sur ce nombre est exclusivement peuplé de Chinois.

Nous passons sur une longue chaussée à laquelle on travaille. C'est la première fois depuis mon entrée dans le Yunan que je vois construire ou réparer une route. Cette chaussée conduit à une forteresse dont les murailles, appuyées d'un côté à la montagne et prolongées

de l'autre jusque dans l'eau du lac, barrent absolument le chemin. Le commandant de la forteresse nous fait dire qu'il vient d'envoyer prendre les ordres du sultan, et nous somme de les attendre. A cela nous n'avons rien à répondre. Ces ordres arrivent le lendemain, et nous nous sentons tous soulagés d'un grand poids en apprenant qu'ils sont favorables. Nous traversons le fort, véritable souricière dans laquelle il eût été facile de nous emprisonner d'un seul coup; mais on nous a envoyé de Tali un mandarin et quelques soldats pour nous escorter, cette mesure nous rassure et nous empêche de soupçonner un piége. Au-delà du fort, la plaine s'épanouit, traversée par la route que nous suivons. Quand les murailles de la ville se montrent dans le lointain, dominées par des montagnes grandioses, la peur s'empare de nos porteurs; des chrétiens qui avaient voulu suivre le père Leguilcher rétrogradent prudemment, se proposant de rallier notre caravane après qu'ils auront connu l'accueil qui lui aura été fait. Des bruits sinistres nous sont rapportés : quatorze Européens auraient été récemment mis à mort, et nous allions bientôt, au dire de nos gens effrayés, voir leurs têtes sur les murailles. Tous les étrangers sont des Européens pour les Chinois. Les hommes massacrés par ordre du sultan étaient probablement des Birmans ou des Hindous, car ils avaient la peau presque noire. Nous entrons néanmoins sans obstacle dans la redoutable cité. La grande rue, d'abord presque déserte, se peuple peu à peu. Nous avançons toujours, serrés les uns contre les autres, l'œil aux aguets et la main sur nos armes. Un mandarin magnifiquement vêtu et monté sur un cheval de prix vient au-devant de nous, jette un regard dédaigneux sur nos costumes de laine fripés et sans dorure, sur nos chevaux petits et maigres, et nous invite à mettre pied à terre. Nous sommes alors assaillis par une foule énorme, excitée, hurlante, qui, débouchant de toutes les rues adjacentes, oscille comme les flots de la mer et menace de nous écraser. Des soldats se ruent sur nous par derrière et nous arrachent violemment nos chapeaux. Cette insulte fut suivie d'une rixe dans laquelle nous dûmes faire usage des crosses de nos fusils; nos quatre Annamites et nos deux tagals usèrent bravement de leurs sabres, et le mandarin, resté d'abord impassible, s'interposa tardivement, au moment où un soldat musulman tombait ensanglanté.

Cet incident dont les suites pouvaient être si funestes, et dont nous ignorions la cause, avait été provoqué par la curiosité du sultan. Celui-ci nous observait du haut des remparts de la citadelle, et c'était pour qu'il pût examiner à son aise nos visages européens que l'on nous avait brutalement décoiffés après nous avoir enjoint de descendre de cheval. Il donna l'ordre lui-même de nous conduire hors de la ville, dans un logement qu'il désigna. A peine y étions-

nous installés que des mandarins vinrent nous présenter les excuses du sultan, nous offrir de sa part une audience pour le lendemain, régler le cérémonial, sur lequel ils se montrèrent même très conciliants. Ils n'exigèrent qu'une chose, la promesse que nous nous présenterions sans armes. On causa ensuite du but de notre voyage; mais cette conversation, malgré la courtoisie des formes, était en réalité un véritable interrogatoire. Soit que le caractère exclusivement scientifique de notre expédition n'eût pas été de notre part assez soigneusement maintenu, soit que les têtes fussent trop dures, ainsi que nous l'avait prédit le grand-prêtre de Yunan-sen, pour supposer à une exploration pénible des motifs désintéressés, il est certain que le jour suivant nous trouvâmes absolument changées les bienveillantes dispositions annoncées la veille. A l'heure qui avait été fixée pour l'audience, un mandarin vint nous avertir qu'il restait encore des détails à régler, qu'il y avait lieu de s'expliquer d'une manière plus complète et plus claire; il finit par nous dire que le sultan demandait le père Leguilcher. Après l'heureuse issue des négociations antérieures, confians, pour en avoir déjà fait l'épreuve, dans l'intelligence et la sagesse du missionnaire, nous estimions l'entrevue souhaitée par le sultan avantageuse et sans danger. Le père Leguilcher, moins rassuré, s'y rendit néanmoins en homme accoutumé à braver tous les périls. Il revint après une absence d'une heure sain et sauf, mais ayant entendu proférer les plus violentes menaces contre lui d'abord pour avoir introduit dans Tali des gens *de notre espèce*, puis contre nous qui venions reconnaître les routes, mesurer les distances et dessiner le pays dans l'intention manifeste, quoique niée effrontément, de nous en emparer. « Va dire, avait ajouté le sultan, va dire à ces Européens qu'ils peuvent prendre toutes les terres arrosées par le Lant-san-kiang (Mékong) depuis la mer jusqu'au Yunan, mais qu'ils seront forcés de s'arrêter là. Ils auraient conquis la Chine tout entière que l'inexpugnable royaume de Tali serait encore une borne infranchissable à leur ambition. J'ai déjà fait mettre à mort un grand nombre d'étrangers; que ces insolens qui ont versé hier sous mes yeux le sang de l'un de mes soldats s'attendent, s'ils demeurent plus longtemps chez moi, à un sort pareil. Je les épargne parce qu'ils me sont recommandés par un homme vénéré des musulmans, mais qu'ils retournent sans retard au lieu d'où ils sont venus, et s'ils tentent d'aller reconnaître le fleuve dans lequel se déverse le lac de Tali (le Mékong), malheur à toi et à eux! »

Ce souverain qui règne par la terreur vit lui-même dans une terreur perpétuelle. Les murs de la citadelle, construite au centre de la ville, sont les plus beaux et les plus forts qu'on puisse voir; le sultan

demeure retiré derrière ces remparts. Deux canons constamment chargés sont braqués aux portes de la salle d'audience; personne ne l'approche, hors ses fidèles, et très peu de gens connaissent sa figure. On appelle les suspects un à un dans cet antre, et ils en sortent rarement vivans. Des chrétiens mêlés à la foule, en voyant passer le père Leguilcher qui se rendait à l'audience, ont éclaté en sanglots, bien convaincus qu'il allait à la mort. Il en avait été autrement, comme on vient de le voir. Après le récit du missionnaire, il fallait non-seulement renoncer à l'espoir de revoir le Mékong, mais même à visiter la ville, et demeurer exactement enfermés dans notre logis jusqu'au lendemain. Nous chargeons nos armes, tout est à craindre de la part d'un homme aussi effrayé que le sultan. Nous sommes autorisés, après l'inexplicable changement qui s'est déjà produit une fois dans ses dispositions, à redouter chez ce tyran fantasque un revirement nouveau qui aggraverait encore notre situation. Nous étions en effet absolument à sa merci, et, bien que résolus à nous défendre, il était impossible d'entretenir aucune illusion sur le résultat de la lutte, si celle-ci venait à s'engager. Le soir, notre maison tout entière, à l'exception du réduit où nous étions entassés, fut envahie par des soldats. Nos propres sentinelles durent alors se replier jusque dans notre chambre, et, sous le coup d'une anxiété qu'on trouvera naturelle, nous passâmes la nuit dans l'attente de quelque grave événement, observant les soldats, qui de leur côté surveillaient tous nos mouvemens. Aux premières lueurs de l'aube, nos geôliers descendirent dans la cour; ils n'opposèrent aucune résistance à notre départ, mais se mirent en devoir de nous escorter, armés jusqu'aux dents. Tout alla bien jusqu'à la forteresse qui donne accès dans la plaine. Le mandarin préposé à notre garde nous donna l'ordre de nous arrêter là, et s'éloigna rapidement. Craignant qu'il ne fût allé s'entendre avec le commandant de cette petite place, où nous pouvions soupçonner que l'on voulait nous enfermer pour se défaire de nous, nous rassemblâmes nos porteurs de bagage, et, les poussant devant nos chevaux, nous franchîmes au grand galop, malgré les réclamations des soldats intimidés et la consigne de leur chef, toutes les fortifications, très mal gardées d'ailleurs, qui barraient notre chemin; une fois sortis de ce périlleux passage, nous avions devant nous l'espace, et nous ne manquâmes pas d'en profiter.

A dix heures du soir, comme nous avions pris position, pour y passer la nuit, dans une maison déserte et facile à défendre, un certain nombre de soldats demandèrent pacifiquement à être introduits. Ils venaient informer le père Leguilcher que le commandant du fort, celui-là même dont nous avions reçu trois jours auparavant un si bon accueil, l'invitait à se présenter chez lui sur-le-champ.

Ils étaient chargés en outre d'acheter au nom du sultan de Tali le revolver que nous nous étions proposé d'offrir à ce capricieux personnage. Malgré l'insistance qu'ils apportèrent dans cette double négociation, ces ambassadeurs indiscrets furent éconduits. Laisser le missionnaire compromis à cause de nous s'éloigner en pleine nuit de notre petite colonne, c'eût été manquer de prudence, et vendre une arme à un homme qui n'avait ni su la mériter ni osé la prendre, c'eût été manquer de dignité. Les soldats nous quittèrent donc en murmurant, et nous passâmes la nuit à consolider nos barricades. Celles-ci d'ailleurs demeurèrent inutiles, et cette alerte fut la dernière. Le chef du nouvel empire musulman nous a épargnés par crainte de provoquer contre lui l'intervention des Européens, et ses fanatiques sujets ont été tenus en respect par la terreur secrète que nos armes leur avaient inspirée. En rentrant dans l'ermitage du père Leguilcher, nous reconnûmes bien vite à la consternation des visages que la nouvelle de notre insuccès nous y avait devancés. De tous les points de la montagne, les chrétiens affluaient au presbytère, remplissant la chambre et l'oratoire, se pressant autour du prêtre, qu'ils n'osaient interroger, silencieux comme des gens qui pressentent une grande douleur. Le lendemain, lorsque le père Leguilcher, dont un plus long séjour au milieu d'eux aurait mis la vie en péril, s'éloigna avec nous, des sanglots éclatèrent, les hommes et les enfans voulurent accompagner leur bienfaiteur. Quant aux femmes, c'était vraiment pitié de les voir avec leurs pieds mutilés s'efforçant de suivre le pas des chevaux et gravissant en pleurant la montagne à pic. Elles s'attachaient à la robe du prêtre, qui ne se détournait pas de peur de faiblir. Nous emportions l'âme de ce petit monde chrétien, entouré d'ennemis du côté du Thibet aussi bien que du côté de la Chine, et qui allait peut-être, après notre départ et par notre imprudence, être persécuté pour sa foi. C'était là une pensée amère qui, en se joignant à l'inévitable contagion de la douleur humaine sincèrement exprimée, nous arracha à nous-mêmes les premières larmes que nous eussions versées depuis deux ans. La montagne de Likiang montra bientôt à l'horizon ses formes imposantes; elle apparaissait au loin comme un blanc fantôme qui semble garder l'entrée du Thibet. Partis des plaines basses conquises sur la mer par les alluvions du Mékong, nous pouvions contempler enfin de hauts sommets, des neiges éternelles, et entrevoir la contrée brumeuse vers laquelle nous avaient si souvent entraînés nos rêves. Nous perdions en même temps l'espoir d'y pénétrer; mais les préoccupations qui nous assiégeaient alors laissèrent en nous peu de place aux regrets. Tant que dura notre marche en territoire musulman, il fallut presser le pas, ne camper qu'en lieux

sûrs et hors des villages populeux. Ce fut donc avec un vif contentement que nous arrivâmes enfin dans cette zone neutralisée par les belligérans d'un accord commun. L'itinéraire de notre retour fut, sauf une modification légère, le même que j'ai déjà décrit en conduisant le lecteur à Tali; je n'ai donc point à m'y arrêter. Nous eûmes la satisfaction d'obtenir du mandarin de Hoéli-Tcheou la punition d'un soldat qui avait insulté le père Lu, et la publication du dernier édit impérial favorable aux chrétiens, édit qu'on avait jusqu'alors laissé ignorer aux populations.

Cependant, grâce au missionnaire qui nous servait d'interprète, les conversations des voyageurs, des marchands, des aubergistes, races en tous pays curieuses et bavardes, n'étaient plus pour nous lettres closes. Nos aventures faisaient ordinairement tous les frais de ces récits, où déjà la vérité commençait à disparaître sous la légende. Nous écoutions ces propos sans y prendre part, et c'est ainsi qu'après une longue absence les premières nouvelles du malade de Tong-tchouan vinrent par hasard nous frapper au cœur. Une opération avait été pratiquée sur M. de Lagrée, voilà le fait que nous parvînmes à démêler au milieu des détails extravagans dont un fumeur d'opium embellissait sa narration. De quelle nature avait été cette opération, quel résultat avait-elle amené? A toutes les questions qui se pressaient sur nos lèvres, nulle réponse sérieuse n'était donnée. Ce fut seulement trois jours avant notre arrivée à Tong-tchouan que nos appréhensions se changèrent en certitude. M. de Lagrée était mort, le 12 mars 1868, d'une maladie de foie dont il souffrait depuis plus de soixante jours. Celui d'entre nous qui avait eu au plus haut degré l'amitié et la confiance de notre chef, le docteur Joubert, vint à notre rencontre. Miné lui-même par la fièvre et par le chagrin, il était encore sous l'impression des pénibles devoirs qu'il venait d'accomplir, l'autopsie et l'inhumation du cadavre. — L'intelligence ne s'était éteinte chez M. de Lagrée qu'avec la vie. Jusqu'au dernier moment, le sentiment de sa responsabilité ne l'abandonna point; en présence de la mort, l'une de ses plus grandes souffrances, c'était de rester dans l'ignorance de notre sort. Ce n'est pas ici le lieu de payer longuement à M. de Lagrée le tribut d'hommages qu'il a si justement mérité. Je dirai seulement aujourd'hui que le succès de notre long voyage à été son œuvre, et que l'honneur en revient tout entier à sa mémoire. Il nous restait à gagner Shang-haï. Le récit de ce rapide voyage à travers la Chine fera l'objet de la dernière partie de ce travail.

L.-M. DE CARNÉ.

UN PUBLICISTE

DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

DANIEL DEFOE, SA VIE ET SES ÉCRITS.

Daniel Defoe, his life and hitherto unknown writings, by William Lee; London 1869.

On se plaît souvent à rechercher dans une œuvre d'imagination le tableau ou tout au moins le reflet de la vie de l'auteur. Tout roman qui n'est pas écrit par une personne adonnée tout à fait à ce genre de littérature passe pour être une autobiographie, ou, si l'on ne veut rien exagérer, un recueil d'impressions personnelles. Le lecteur s'abandonne encore plus volontiers à cette tendance lorsqu'il lui tombe entre les mains un livre empreint d'une forte originalité, et lorsqu'il s'agit d'un auteur dont la réputation est encore debout sans que les détails de sa vie soient bien connus. D'aucuns prétendent reconnaître à la lecture quelle est la profession de l'écrivain; si cela est juste, les aventures si vraisemblables de *Robinson Crusoé* ne révéleront-elles pas quelque vieux marin habitué à courir les mers, qui a vu de ses yeux tout ce que les voyageurs du XVIIIe siècle connaissaient de la surface du globe? ou bien encore les réflexions pieuses et les allusions bibliques dont ce récit est parfois émaillé n'indiqueront-elles pas plutôt quelque ministre protestant qui a parcouru le monde en soutenant des thèses contre les hérétiques et en convertissant les infidèles? En tout cas, on s'étonnera d'apprendre que c'est l'œuvre d'un homme qui n'est presque pas sorti de l'Angle-

terre, qui, loin d'avoir éprouvé, comme son héros, les poignantes émotions de la solitude, a pris une part active au mouvement politique de son temps. Et cependant Defoe déclare quelque part que l'existence de Robinson présente un parallélisme presque complet avec la sienne. Dans quel sens emblématique il l'entendait, il nous serait difficile de le comprendre. S'il resta seul quelquefois, ce fut en prison et non dans une île déserte; s'il a connu la mauvaise fortune, ce fut à la suite d'entreprises commerciales malheureuses ou de polémiques trop vives; ses ennemis furent des créanciers ou des contradicteurs politiques, lesquels ne ressemblent guère à des cannibales; il a lutté contre la société et non contre la nature. C'est donc ailleurs que dans les immortelles aventures de Robinson Crusoé qu'il convient de rechercher ce que fut la vie de Defoe. Il y a lieu de regretter qu'un écrivain qui sut si bien analyser un caractère et peindre avec tant de vérité des pays qu'il n'avait jamais vus n'ait pas laissé de mémoires. Loin de là, il semblait éviter de parler de lui-même et il n'y a pas trace d'un événement personnel dans les innombrables écrits qui sont sortis de sa plume. Quand on aura pris connaissance des faits que ses biographes les plus bienveillans lui attribuent, on se demandera si ce ne fut pas la prudence plutôt que la modestie qui lui inspira cette réserve.

I.

Daniel Defoe naquit à Londres en 1661. Son père, boucher de son métier et bourgeois de la Cité, était, dit-on, un homme fort estimable, assez à l'aise pour assurer à ses enfans une bonne éducation, membre d'ailleurs de l'église dissidente, à laquelle il donna des témoignages de dévoûment en un temps où les dissentimens religieux étaient trop souvent un prétexte à persécution. Il s'appelait simplement James Foe. Le fils allongea-t-il le nom paternel au moyen d'une particule qui pouvait flatter sa vanité en paraissant le faire descendre d'une des familles de la conquête normande? Il semble plus probable que cette addition s'introduisit peu à peu et sans que l'on y prît garde, comme abréviation du prénom. Au reste, l'auteur de *Robinson Crusoé* a été certainement le premier et le dernier homme célèbre de sa famille; on ne l'entendit jamais émettre la moindre prétention généalogique. Vers quatorze ans, il entra dans une école ou académie de l'église dissidente; il y reçut sous la direction d'un savant maître, le révérend Charles Morton, une éducation distinguée, en même temps qu'il acquit les connaissances les plus étendues. Parens et amis l'engageaient à suivre la carrière ecclésiastique; mais à peine eut-il l'âge d'en ap-

précier les avantages et d'en peser les obligations qu'il y renonça de son plein gré, non sans avoir lutté sans doute contre les conseils de ceux qui l'entouraient. Peut-être le souvenir de cette première vocation irréfléchie, le contraste entre la vie calme d'un ministre anglican et les orages de sa propre carrière, lui inspirèrent-ils plus tard cette parole de regret que l'on retrouve dans un de ses opuscules : « ce fut un double désastre pour moi d'abord d'avoir été destiné à l'exercice du ministère sacré et ensuite d'en avoir été éloigné. »

Quoi qu'il en fût de ces projets d'avenir, Daniel Defoe sortit de l'école du révérend Morton avec un bagage de connaissances supérieur sans doute à celui de la plupart de ses condisciples. Il avait approfondi l'étude du grec et du latin; il traduisait convenablement l'espagnol, l'italien et le français, et avait quelques notions du hollandais. Quant à sa langue maternelle, il montra plus tard que personne ne savait mieux s'en servir. Il avait suivi avec succès un cours complet de théologie, comme il y parut dans les polémiques religieuses qu'il soutint plus tard. Nul ne connaissait mieux la constitution de l'Angleterre, et sur les diverses branches des sciences politiques et sociales il était probablement au niveau des contemporains les plus avancés. Les mathématiques et l'astronomie n'avaient pas été négligées dans son éducation, non plus que la géographie, pour laquelle il avait, suivant toute apparence, un goût particulier. Cette vaste instruction acquise dès le jeune âge prouve déjà que Defoe n'était pas un homme ordinaire; mais un trait de son caractère aidera mieux à comprendre l'usage qu'il fit en sa maturité de ces précoces études : il aimait la controverse, et il recherchait les luttes académiques avec d'autant plus d'empressement qu'outre un savoir très réel il excellait à y mettre une fine et mordante ironie qui confondait ses adversaires.

Heureux dans les entreprises commerciales, James Foe avait une disposition naturelle à faire entrer son fils dans le commerce. Le futur publiciste fut donc introduit, au sortir de l'académie, chez un gros marchand de bonneterie, afin de faire l'apprentissage indispensable avant de s'établir pour son compte. Il paraît probable que ces occupations ne l'empêchaient pas de suivre avec attention le mouvement des esprits. De graves événemens agitaient alors l'Angleterre. Dans les dernières années du règne de Charles II, la cour, le gouvernement et même l'église établie voyaient avec faveur un retour au catholicisme. Au contraire les classes moyennes attachées à la réforme, et surtout les citoyens qui appartenaient, comme Defoe, aux cultes dissidens, s'élevaient avec véhémence contre ce que l'on appelait déjà dans ce temps l'influence papale et le pouvoir

arbitraire. Les *meetings* étaient fréquens, et les orateurs populaires y attaquaient énergiquement les priviléges que le parti de la cour revendiquait comme étant de droit divin les prérogatives de la couronne. En 1685 (Daniel Defoe avait vingt-quatre ans et venait de terminer son apprentissage), la mort de Charles II fit arriver au trône son frère Jacques II, qui professait un entier dévoûment pour la cause catholique. Les façons d'agir du nouveau souverain firent de nombreux mécontens; l'agitation était au comble; le duc de Monmouth, frère naturel du roi, protestant zélé et, qui plus est, doué de qualités aimables qui le rendaient cher au peuple, leva l'étendard de la révolte. Ce fut une échauffourée sans graves conséquences; l'infortuné duc, qui avait débarqué en Angleterre le 15 juin, fut battu, fait prisonnier et exécuté dans le délai d'un mois. Libre de son temps, entraîné par les ardeurs populaires, par ses convictions religieuses et par l'exemple de nombreux amis, le jeune Defoe s'était joint aux révoltés. Il fit en volontaire cette funeste et courte campagne, et il eut le bonheur de s'en retirer sain et sauf sans avoir été signalé, grâce au rang obscur qu'il occupait, à l'attention du parti victorieux.

Ce premier succès enhardit Jacques II, qui envoya une ambassade au pape pour solliciter la réunion de l'Angleterre au saint-siége, et qui fit entrer dans l'armée bon nombre d'officiers catholiques en place d'officiers protestans. Peu après, le parlement, auquel on reprochait quelques velléités de résistance, fut congédié; puis le roi, afin d'isoler l'église établie, révoqua de sa propre autorité les lois contraires à l'existence des cultes dissidens. Quelque favorable que fût pour le moment aux intérêts de sa secte cet acte arbitraire, Defoe comprit que le danger dont ses adversaires religieux étaient menacés ce jour-là menaçait en même temps toutes les croyances non catholiques. Il eut le courage de refuser ce don compromettant. Ce fut, au dire de son biographe, M. Lee, le sujet de sa première publication. Au mois d'avril 1687, il parut à Londres un petit écrit de quatre pages que M. Lee croit avoir de bons motifs d'attribuer à l'auteur de *Robinson Crusoé*. Cet opuscule n'était ni daté ni signé et ne portait pas le nom de l'imprimeur, indice évident du péril auquel on s'exposait alors en publiant son opinion. Le courage du jeune publiciste fut assez mal récompensé; ses coreligionnaires lui surent mauvais gré d'avoir blâmé un acte royal favorable à la liberté de conscience; mais Defoe avait en tête à ce moment d'autres affaires qui le détournèrent un peu de la politique. Il venait de s'établir comme chef d'une maison de bonneterie, et il était en instance pour être admis sur les registres de la Cité de Londres, privilége auquel sa naissance lui donnait droit.

L'année 1688 vit s'accomplir, personne ne l'ignore, le dernier acte de la révolution d'Angleterre. Guillaume d'Orange, gendre de Jacques II, se rendant aux vœux des protestans anglais, débarquait le 4 novembre dans la Grande-Bretagne, et se mettait en marche vers Londres, où il fit une entrée triomphale le 18 décembre. A la première nouvelle de cet événement, que les amis des libertés politiques et religieuses accueillaient avec joie, Defoe quitte ses affaires, monte à cheval et rejoint à la hâte l'armée du prince d'Orange. A ses yeux, l'avénement du nouveau souverain était la victoire du parti national. Longtemps après, lorsqu'il se fut livré tout entier aux lettres, il ne laissait pas échapper une occasion de célébrer cette journée du 4 novembre, anniversaire de la délivrance d'un joug étranger. Jacques II, Anglais et catholique, était, suivant lui, un souverain étranger; Guillaume, Hollandais et protestant, était un souverain patriote. La révolution accomplie, il se remit aux affaires avec plus de bonne volonté que de succès. Il avait entrepris le commerce d'exportation, commerce gros d'incertitudes et de mauvaises chances. A cette occasion, il se rendit en Espagne, ce qui était alors un voyage long et périlleux. Ses spéculations ne furent pas heureuses; en 1692, il se vit insolvable et fut déclaré en état de faillite.

Au fait, Defoe n'avait pas le travail régulier ni l'esprit tranquille qui font le parfait négociant; les idées du dehors, non moins que les écarts d'une vive imagination, l'empêchaient sans doute de se livrer aux entreprises d'argent avec l'application soutenue qu'elles exigent. Il a décrit l'incompatibilité du génie littéraire avec le commerce en quelques lignes où il est permis de voir son propre portrait : « Quelle incongruité de la nature d'associer des caractères qui sont directement opposés! Un homme d'esprit devenir négociant! Nul lien ne le retiendra. C'est en vain qu'on l'enfermera dans un comptoir, il sera dehors en un instant. Il quittera le livre-journal et le grand-livre pour Horace et Virgile; il fera du drame d'un bout à l'autre, et s'il commence par la comédie, il finira par la tragédie; la faillite sera l'acte final, et la prison pour dettes servira d'épilogue. » Defoe eût mieux fait de s'avouer à lui-même que le négoce réclame, comme la poésie ou l'art militaire, certaines qualités d'esprit que ne possède pas tout le monde. Quoiqu'il n'ait guère écrit pendant ces premières années, il y a quelques indices qu'il s'abandonnait dès lors à son goût pour la polémique militante; mais surtout il réservait trop volontiers à un petit cercle d'amis, lettrés et éclairés comme lui, le temps qu'il eût dû consacrer aux affaires.

Les lois contre la banqueroute étaient alors d'une excessive sévérité. Aussi Defoe s'esquiva-t-il pour éviter les rigueurs de la pri-

son pour dettes; il ne tarda pas toutefois à entrer en arrangement avec ses créanciers, qu'il désintéressa complétement par la suite, nous assure M. Lee. Ce fâcheux événement explique pourquoi l'on n'entendit plus parler de lui de quelque temps. Des marchands qui avaient confiance en sa capacité voulaient lui donner la direction d'un comptoir à Cadix, car il avait la réputation de bien connaître l'Espagne, qu'il avait déjà visitée. Il s'y refusa par répugnance à quitter son pays. A cette époque, la guerre venait d'éclater entre la France et l'Angleterre, guerre nationale, puisqu'il s'agissait de défendre le roi Guillaume et la reine Marie contre Louis XIV, qui soutenait la dynastie déchue. L'enthousiasme était grand dans toute l'Angleterre; les anciennes distinctions de whig et de tory, d'église établie et d'églises dissidentes, s'effaçaient presque. Toutefois les jacobites se remuaient avec activité, et leurs efforts trouvaient un point d'appui favorable auprès du menu peuple dans l'élévation des impôts que les besoins de la guerre avaient fait augmenter. Defoe prit volontiers la plume afin de rendre populaire un monarque qu'il avait acclamé six ans auparavant. Le gouvernement reconnut ce service en conférant bientôt au publiciste un petit emploi qui le débarrassait des soucis de l'existence quotidienne.

Il y a quelque sujet de s'étonner qu'un homme si bien doué pour la controverse facile et légère n'eût pas trouvé l'occasion jusqu'alors de mettre plus souvent son talent en évidence. Sans doute il n'y avait pas encore de journal périodique; mais on y suppléait par de petites feuilles qui se vendaient dans les rues lorsqu'un événement soulevait l'intérêt du public. Un pamphlet de ce genre, écrit en vers (dans ces temps héroïques du journalisme, on mettait volontiers de la poésie dans la politique), parut en 1700; il était intitulé *les Étrangers*, et il attaquait avec la dernière violence la nation hollandaise en général et le roi Guillaume en particulier. Sous le titre, assez difficile à traduire, de *True born Englishman*, une réponse vigoureuse fut bientôt publiée. C'était une satire en vers : l'auteur anonyme reprochait à ses concitoyens leur ingratitude envers le roi. Recherchant les origines de la nation anglaise, il prouvait qu'elle est un mélange de toutes les races. Le véritable Anglais, disait-il, c'est une ironie, une fiction, une métaphore inventée pour désigner un homme allié à tous les peuples de l'univers. Certes le professeur Huxley, qui de nos jours vient de reproduire presque la même thèse avec les preuves bien autrement concluantes de l'ethnologie moderne, n'aura point le même écho que le pamphlétaire de 1701. *The True born Englishman* eut un succès prodigieux. Peut-être, depuis l'invention de l'imprimerie, aucun écrit n'avait-il été réédité autant de fois en une seule année. L'au-

teur en fit lui-même neuf réimpressions dans les premiers mois de la publication; mais, à côté de ces éditions authentiques, qui se vendaient à raison d'un shilling l'exemplaire, des imprimeurs sans scrupule en faisaient de nombreuses contrefaçons. On en débita 80,000 exemplaires dans les rues à six pence, à deux pence et même à un penny. Depuis le roi jusqu'au plus humble artisan, tout le monde voulut le lire. Il fut bientôt connu que Defoe était l'auteur de cette satire, qui lui assura tout de suite une brillante réputation, et le mit, ce qui était plus profitable, en relations bienveillantes avec le souverain régnant.

Il semble que Defoe, encouragé par ce grand succès, se soit senti dès lors en veine de devenir un écrivain populaire, car la collection de ses opuscules s'accroît rapidement; mais il n'y avait pas que de l'agrément à recueillir dans cette profession, et notre auteur, emporté par la fougue de ses convictions, dépassait souvent la juste mesure. Un premier incident l'avertit qu'il y a parfois péril à se montrer trop ardent. La chambre des communes, menée par quelques factieux, tenait en échec le roi et la chambre des lords, que la nation appuyait avec énergie. L'Angleterre ignorait encore que les difficultés de ce genre se résolvent par le libre jeu d'institutions parlementaires; elle n'avait pas eu le temps de s'y habituer. Le parti de la cour voulait soutenir les ennemis de Louis XIV; les communes s'opposaient à la guerre. Une pétition, signée de noms considérables, vint supplier la chambre de fournir au gouvernement des subsides suffisans pour sauvegarder les intérêts du royaume et appuyer les alliés de l'Angleterre; la chambre fit mettre en prison cinq des pétitionnaires. Là-dessus, Defoe adresse aux communes un pamphlet dont la conclusion se résume en ces phrases énergiques : « On espère, messieurs, que vous réfléchirez aux devoirs que vous avez à accomplir. Que si vous continuez à les négliger, soyez certains d'éprouver le ressentiment de la nation que vous injuriez, car les Anglais ne seront pas plus à l'avenir les esclaves d'un parlement que d'un roi. Notre nom est légion, et nous sommes nombreux. » Les communes n'eussent pas supporté sans doute cette revendication hautaine des droits du suffrage populaire, si elle ne se fût produite sous le voile prudent de l'anonyme. Au reste, les événemens donnèrent un autre cours au sentiment public. Jacques II étant mort le 16 septembre 1701, le roi de France et, à son exemple, le pape, le duc de Savoie et le roi d'Espagne proclamèrent roi d'Angleterre le fils du souverain défunt. Il n'y eut pas un bon Anglais qui ne s'indignât de ce que des étrangers eussent la prétention d'imposer un maître à la nation, le ton de la presse légère se ressentit de ce mouvement, les discordes intestines s'apaisèrent. Le parlement fut dis-

sous, et les nouvelles élections renforcèrent le parti ennemi de la France. Par malheur, Guillaume III ne survécut guère à cette crise. La reine Anne fut appelée au trône au mois de mars 1702.

La mort du roi Guillaume fut assurément une grande perte pour Defoe. Honoré de la confiance de ce souverain, dont il avait sans cesse défendu la cause, admis dans son intimité, le publiciste eût été sans doute appelé à continuer dans de hautes fonctions publiques l'influence qu'il avait acquise par ses premiers écrits. Le changement de règne fut suivi d'une révolution dans la politique. Il suffisait que l'on eût été cher au feu roi pour être suspect aux nouveaux conseillers de la couronne. Le revirement ne fut pas moins appréciable dans le monde religieux. En ces dernières années, la modération avait prévalu; la haute église ne reprit le dessus que pour manifester l'intolérance la plus étroite envers tous les hérétiques, y compris le corps nombreux des dissidens. Un certain docteur Sacheverell, prêchant devant l'université d'Oxford, arborait « le drapeau du sang et la bannière de la défiance » contre tous ceux qui étaient en désaccord avec l'église d'Angleterre. Ces provocations atteignaient les convictions religieuses de Defoe, de même que les tendances du nouveau gouvernement blessaient ses opinions politiques. Habile à saisir ses adversaires par leur côté faible, il leur répondit dans un pamphlet ironique où il s'appropriait leurs argumens en les exagérant pour en faire mieux comprendre la folie. Le titre même de cet opuscule était trompeur : *le Moyen le plus simple d'en finir avec les dissidens ou Projet pour l'établissement de l'église*. Quelques-uns y furent pris en effet, et les dissidens s'en effrayèrent à la première lecture; mais on ne tarda pas à découvrir la fine moquerie qui avait dicté ces pages. Après avoir applaudi, les partisans de l'église établie crièrent au scandale et demandèrent vengeance à l'autorité civile. On sut bientôt quel était l'auteur; le malheureux s'était caché, on le mit à prix. La chambre des communes condamna le livre à être brûlé par la main du bourreau, puis l'imprimeur et le libraire furent emprisonnés. Defoe vint alors se livrer aux vengeances de ses ennemis. Devant les juges, il eût pu plaider son innocence et invoquer, comme justification, les écrits provocateurs de la partie adverse. Mal conseillé, il se contenta de réclamer la clémence royale. Déclaré coupable d'avoir composé et publié un libelle séditieux, il fut condamné à deux cents marcs d'amende, à être exposé trois fois au pilori, et emprisonné aussi longtemps qu'il plairait à la reine.

La sentence était sévère, surtout si l'on songe qu'elle frappait un ancien confident de Guillaume III. Passer en moins d'un an du cabinet du roi à la prison de Newgate, c'était une chute pénible

qui atteignait Defoe non-seulement dans son honneur et son bien-être, mais encore dans sa fortune. Il s'était remis au commerce depuis trois ou quatre ans; il dirigeait une briqueterie importante à Tilbury, dans le comté d'Essex. Sa femme et six enfans qu'il en avait eus vivaient de cette entreprise, plus fructueuse que le métier d'écrivain. Il prétendit, avec une certaine exagération peut-être, avoir perdu 3,500 livres sterling dans cette catastrophe, ce qui était à coup sûr une grosse somme pour l'époque. Au reste, Newgate était en ce temps la moins agréable des résidences, même pour un condamné politique. Les prisonniers n'étaient classés ni par sexe, ni par nature de délits. Les moins coupables vivaient dans une déplorable promiscuité avec les voleurs et les assassins. Le lieu était malsain, la fièvre y régnait en toute saison. Comme le vol était souvent puni de mort, les malheureuses créatures qui étaient poursuivies pour ce méfait prétendaient toujours être enceintes, afin d'obtenir un sursis, et elles ne négligeaient rien pour que ce sursis fût justifié. Le supplice du pilori était dans les circonstances habituelles la plus infamante des punitions, puisque le condamné était exposé aux grossières injures de la populace. Defoe put reconnaître en ce jour que les amis ne lui manquaient pas. C'était en été; on lui jeta des fleurs, on but à sa santé; les gens du peuple qui étaient le plus rapprochés de l'échafaud le préservèrent des insultes et l'accompagnèrent de leurs applaudissemens lorsque l'exposition eut pris fin. A la honte de ses adversaires, le pilori se transformait pour lui en un triomphe.

Il semble probable que Defoe obtint bientôt quelque adoucissement au régime ordinaire de la prison, car il ne fit jamais preuve de plus d'activité littéraire. D'autre part, on doit convenir que la législation sur la presse était dans un temps d'innocence. Durant les vingt jours qui s'écoulèrent entre le jugement et la mise à exécution, Defoe avait eu le loisir de composer plusieurs pamphlets dont l'un, intitulé *Hymne au pilori*, se vendait à grands cris dans les rues tandis que l'auteur subissait le supplice de l'exposition publique. L'attitude de la foule était telle que le ministère n'osa poursuivre ce nouveau délit; bien plus, avant même de passer devant ses juges, pendant les premiers jours de sa claustration à Newgate, Defoe avait édité un recueil complet de ses œuvres, sans omettre le libelle à l'occasion duquel il était alors emprisonné.

En vérité, le règne de la reine Anne, vu à la lueur de ces petits événemens de la vie politique, présente un contraste bizarre d'intolérance et de licence qui déroute nos idées modernes d'équité. Peu de mois après que Daniel Defoe avait été, comme il vient d'être raconté, victime et héros d'un procès de presse, voici qu'un cer-

tain John Argill, avocat, homme de piété et de grand savoir, mais plus adonné à la lecture de la Bible qu'à celle des codes, s'avisa de publier une brochure pour démontrer que l'homme peut être quelquefois transféré de la terre au paradis sans mourir. C'était une bien innocente illusion, qui n'offensait personne; mais le parlement d'Irlande, dont John Argill était devenu membre cette même année, en jugea autrement. Le théologien malencontreux fut expulsé de son siége et déclaré incapable d'être élu de nouveau, sur quoi Defoe trouva matiere à écrire. Après avoir réfuté les principes de John Argill avec le respect que mérite un travail dont les livres sacrés ont fourni le sujet, il rappelle humblement aux bons Irlandais qu'il faut être miséricordieux pour les pauvres auteurs, et que celui qui s'adresse à eux a besoin de pitié plus que qui que ce soit.

Ce fut aussi pendant son séjour à Newgate que Defoe conçut et mit à exécution un projet qui mérite, bien plus que *Robinson Crusoé*, de faire passer son nom à la postérité. Si vive que fût devenue la polémique littéraire pendant les années de trouble qui précédèrent et suivirent la révolution de 1688, elle n'avait toujours qu'une existence précaire, qu'une allure imprévue, faute d'un organe périodique. En d'autres termes, les journaux étaient encore inconnus. Le premier des journalistes allait faire ses débuts du fond d'une prison, ce qui ne veut pas dire assurément que l'on aurait raison de rappeler trop souvent ses successeurs au souvenir de leur origine. Le 19 février 1704, Defoe fit paraître le premier numéro de la *Revue*, feuille périodique qui s'annonçait comme devant donner une fois la semaine les nouvelles de l'Angleterre et de l'étranger, les événemens politiques, les renseignemens commerciaux. Defoe comprenait bien du reste que de tels sujets n'intéresseraient qu'un petit nombre de lecteurs, et que pour réussir il fallait amuser. Il réservait donc une place aux faits divers, qu'il appelait brutalement *Scandal Club*. Exalter les actes de vertu, blâmer le vice et la folie, discuter les questions douteuses en théologie, en morale, en science, en poésie, c'était le vaste programme que devait remplir le *Scandal Club*. Le succès fut si grand que la *Revue* devint bi-hebdomadaire à partir du huitième numéro; puis elle eut trois numéros, cinq numéros par semaine, et cela dura pendant neuf ans malgré les entraves que la vie agitée du rédacteur semblait devoir apporter souvent à la publication.

Defoe était à cette époque dans toute la vigueur de son talent; mûri par l'expérience, maître de son style, habitué à la lutte, il savait être touchant parfois, satirique lorsqu'il y avait avantage à l'être, spirituel toujours. Il avait d'ailleurs une puissance de travail extraordinaire. La *Revue*, commencée à Newgate, où les loisirs

ne lui manquaient pas, fut continuée jusqu'à la fin par lui seul. Qu'il fût à Londres ou en Écosse, où il fit de longs séjours, chaque numéro n'en paraissait pas moins avec la régularité voulue. Les controverses que Defoe soutint contre ses adversaires en maintes occasions, de gros ouvrages qu'il écrivit dans le même temps, ne le détournèrent pas du labeur continu qu'il s'était imposé. Ce travail gigantesque n'a cependant contribué en rien à sa réputation. Qu'irait-on rechercher aujourd'hui dans un vieux journal d'il y a cent cinquante ans? Tout au plus exhumerait-on de cette volumineuse collection des récits piquans sur les personnages ou de fines appréciations sur les événemens contemporains; encore est-il probable que le nom de l'auteur ferait plus pour le succès de ces extraits que le mérite intrinsèque qu'ils présentent (1).

Il n'y avait pas longtemps que durait l'emprisonnement du pauvre journaliste lorsqu'un changement de ministère vint donner un autre cours à la politique de l'Angleterre. Faible et bonne, la reine Anne a vécu, depuis le commencement jusqu'à la fin de son règne, au milieu de révolutions du palais. Cette fois c'étaient les whigs, conduits par le duc de Marlborough et lord Godolphin, qui l'emportaient. Ils étaient en principe favorables à la liberté de conscience, et se gardaient par conséquent de persécuter les dissidens. Au nombre des nouveaux ministres se trouvait Harley, naguère président de la chambre des communes et l'un des protecteurs de Defoe. Il ne pouvait choisir de meilleur exemple que le procès de son ami pour montrer à la reine quelle avait été, depuis quelques années, l'intolérance de la haute église. Aussi le pamphlétaire eut sa grâce; il sortit de prison ruiné, harcelé par ses créanciers, haï de ses adversaires politiques, mais par compensation fort de l'amitié des puissans du jour.

II.

Il entrait dans la vie officielle; malheureusement c'était par une mauvaise porte. Il l'a dit lui-même avec une demi-franchise qui se prête à des interprétations fâcheuses. Il écrivait en effet dix ans plus tard : « Après m'avoir délivré de la détresse où j'étais, sa majesté, qui ne trouvait pas que ce fût assez d'un seul acte de générosité, eut la bonté de me prendre à son service. Je fus chargé, par l'in-

(1) Selon M. Lee, qui a recueilli avec un soin extrême les moindres opuscules de Defoe, il n'existe plus en Angleterre qu'un seul exemplaire complet de la *Revue*. A dire vrai, le XVIIe siècle avait déjà vu en France, en Italie, en Allemagne, et en Angleterre même, des feuilles périodiques, gazettes, nouvelles à la main; mais c'étaient de simples chroniques qui n'avaient pas la prétention d'arborer un drapeau politique.

termédiaire de mon premier bienfaiteur, de plusieurs missions honorables, quoique secrètes. » Ces derniers mots laissent une fâcheuse impression. Qu'étaient ces missions honorables, quoique secrètes? C'est ce que nous allons voir.

Les communes se montraient hostiles à la politique libérale et éclairée qui prévalait dans la chambre des lords. Après que la reine les eut engagées plusieurs fois en vain à plus de prudence et de modération, le ministère eut recours à une mesure radicale : le parlement fut dissous dans les premiers mois de l'année 1705. Au moment où les élections allaient avoir lieu, Defoe, que des difficultés d'argent contraignaient à s'éloigner de Londres, fut chargé par son ami Harley de visiter les comtés du sud-ouest, et d'y soutenir la candidature des hommes dont le ministère espérait avoir le concours dans la nouvelle chambre des communes. Entre les deux partis qui se disputaient le pouvoir, la querelle était religieuse autant que politique. Les succès que Marlborough remportait sur le continent donnaient au gouvernement un vernis de popularité. Les tories disaient et écrivaient que l'église était en danger, et que l'on ne pouvait la sauver qu'en réduisant à l'impuissance les whigs et les dissidens. Defoe, qui avait déjà mis sa plume au service du ministère, partit au milieu de cette effervescence générale. Voyager à cheval, — c'était à peu près le seul moyen de locomotion en ce temps, — assister aux *meetings*, faire des discours, visiter les personnes influentes de chaque bourg, tout cela ne l'empêchait pas de trouver assez de loisir pour expédier à Londres cinq fois la semaine le manuscrit de sa *Revue*, où les grosses questions du jour étaient débattues.

La façon dont libraires et imprimeurs en usaient alors avec lui montre assez quelle faveur obtenaient ses écrits. Un jour on le réimprimait sans lui en avoir demandé la permission, d'autres fois on mettait sous son nom, pour en faciliter la vente, quelque brochure scandaleuse que l'on criait à haute voix dans les rues, ou bien on prenait dans ses œuvres des phrases choisies de manière à exciter la crainte des gens paisibles, et l'on publiait cela sans scrupule. Il lui arriva pis encore à l'occasion d'un ouvrage sur lequel il avait fondé de grandes espérances. Durant son emprisonnement, il avait tracé le plan et commencé la rédaction d'une longue satire en vers sur le gouvernement. C'était une critique amère du parti tory, intitulée *Jure divino*. Par prudence, il s'était abstenu de publier cette satire tant que ses adversaires étaient au pouvoir, des amis lui ayant fait comprendre qu'un parlement tory supprimerait le livre et l'auteur; mais enfin en 1706, les circonstances étant changées, l'ouvrage fut édité avec luxe, accompagné d'un beau portrait de l'auteur, au prix

de 10 shillings. Le même jour, un libraire rival mettait en vente une contrefaçon à moitié prix; un ouvrier typographe avait dérobé les feuilles en épreuves à mesure qu'on les imprimait. Au surplus, l'auteur de cet acte de piraterie fut puni par où il avait péché, car il eut des imitateurs qui reproduisirent le *Jure divino* à un moindre prix encore.

Le projet d'union entre l'Angleterre et l'Écosse fournit à Defoe une nouvelle occasion de servir le gouvernement. Guillaume III avait rêvé, sa vie durant, d'accomplir ce projet; les troubles de l'époque l'avaient empêché d'y donner suite. Il eût été inutile d'y revenir au commencement du règne de la reine Anne, tant que les tories retenaient le pouvoir; par trop d'attachement à l'église épiscopale d'Angleterre, ce parti s'était rendu suspect à l'église presbytérienne d'Écosse. Le moment parut propice après l'élection d'une chambre des communes à tendances libérales et l'accession au pouvoir d'un ministère whig. Des commissaires furent nommés de part et d'autre pour s'entendre sur les conditions auxquelles l'union serait possible. Godolphin et Harley étaient au nombre de ces commissaires; ils appréciaient beaucoup l'un et l'autre les principes politiques et religieux de Defoe, qu'ils honoraient de leur amitié, ses façons courtoises, sa puissance de travail, ses connaissances en matières politiques et commerciales. Toutes ces qualités étaient de nature à produire une impression favorable sur le peuple écossais. Ils l'envoyèrent donc à Édimbourg avec mission d'y appuyer le projet de fusion. Le trajet entre Londres et Édimbourg était alors long et pénible; il n'y avait ni voitures publiques ni relais de poste; les voyageurs, obligés de louer des chevaux de ville en ville, restaient plusieurs semaines en route. Encore Defoe était-il plus embarrassé qu'un autre par la nécessité d'envoyer chaque jour à son éditeur de Londres la matière du journal périodique à la rédaction duquel il s'était consacré. A peine arrivé en Écosse, il se hâtait aussi d'y publier de petits opuscules sur l'utilité d'une alliance intime entre les deux royaumes. Eut-il une influence réelle sur les négociations préliminaires de ce traité? Faut-il croire, comme l'affirme son biographe, que ses écrits contribuèrent pour une bonne part à éteindre les préjugés nationaux qui y faisaient obstacle? C'est exagérer sans doute l'influence naissante de la presse, qui ne pouvait avoir encore acquis une action décisive sur les esprits. Quoi qu'il en soit de son intervention en cette affaire, où il ne joua peut-être que le rôle de la mouche du coche, le traité d'union, ratifié par les deux parlemens nationaux, fut revêtu de la sanction royale au mois de mars 1707. Defoe reçut sa part de félicitations, et en fut d'autant mieux placé dans l'estime des hommes qui étaient au pouvoir. Néanmoins il ne

quitta pas tout de suite l'Écosse; il y trouvait un abri contre les persécutions de cinq ou six créanciers trop exigeans qu'il aurait bien voulu faire passer pour des ennemis politiques.

Franchissons un espace de quelques années; aussi bien l'histoire intérieure de l'Angleterre ne présente jusqu'au décès de la reine Anne que le tableau de luttes incessantes entre les protestans et les jacobites, entre les partisans de l'église établie et ceux des églises dissidentes. Defoe, jadis l'un des champions du parti whig, était devenu suspect à ses anciens amis par une liaison trop intime avec Harley, qui, sous le nom de comte d'Oxford, était maintenant l'un des chefs du torysme. La mort de la reine, survenue le 1er août 1714, appelait au trône le prince de Hanovre, George Ier. Le choix de la nouvelle dynastie avait été l'œuvre des whigs; le couronnement du nouveau roi fut leur triomphe, et ils en abusèrent. Les anciens ministres, traités en criminels d'état, furent enfermés à la Tour de Londres, on parlait même de les envoyer à l'échafaud; puis, du haut en bas de l'échelle administrative, depuis les plus grands dignitaires jusqu'aux simples ouvriers typographes de la *Gazette officielle*, le personnel du gouvernement fut renouvelé. Defoe fut enveloppé dans cette disgrâce, quoiqu'il eût plaidé avec plus de chaleur que qui que ce fût la cause de la dynastie de Hanovre. Il était le protégé du comte d'Oxford, il avait joui de la confiance de la reine; la mort de l'une et la disgrâce de l'autre furent le signal de sa propre ruine. Bientôt après, il était poursuivi pour un article de journal assez insignifiant, lorsque survint entre lui et ses persécuteurs une transaction dont l'histoire, paraît-il, était restée presque inconnue jusqu'à nos jours.

Les biographes de Daniel Defoe ont cru longtemps que le rôle politique de ce brillant pamphlétaire avait pris fin peu après l'avénement de George Ier. Il semble avoir disparu de l'arène vers 1715, pour se livrer pendant les dernières années de sa vie à de pacifiques travaux littéraires, qui lui ont fait une réputation plus durable que les œuvres éphémères de la polémique militante. Il avait alors cinquante-six ans, sa plume lui assurait une honnête aisance; l'accession au trône d'un souverain allemand rompait les liens qu'il avait eus avec la cour. Il venait de publier en brochure un *Appel à l'honneur et à la justice* où l'on voulait voir en quelque sorte son testament politique. Personne ne s'étonnait que, fatigué de la lutte, il se fût mis à l'écart; mais en 1864 on découvrit dans les archives du royaume quelques lettres écrites de sa main d'où jaillit la preuve qu'après cette retraite supposée il était resté le collaborateur assidu de plusieurs journaux politiques. Guidé par ces documens, M. Lee a compulsé les publications de l'époque, et il en

a tiré des révélations nombreuses qui n'ajouteront rien certainement à la gloire de Defoe, mais qui mettent en lumière le caractère instable de cet homme que l'âge et l'adversité ne pouvaient abattre.

Vers la fin de l'année 1715, l'Angleterre était encore agitée par les factions. Le gouvernement venait de comprimer des émeutes dans les rues de Londres. Les journaux tories et jacobites attaquaient le ministère avec violence et ne respectaient pas même la personne du roi. Les poursuites judiciaires ne semblaient point être efficaces; il était peu probable que le parlement consentît à restreindre la liberté de la presse. Or, on le sait, Defoe était alors menacé d'une condamnation pour avoir publié un pamphlet hostile au gouvernement. Par un appel pathétique aux sentimens de conciliation qui avaient été la règle de sa vie en maintes occasions, il réussit, croit-on, à émouvoir les juges dont dépendait son sort, et sut convaincre lord Townshend, secrétaire d'état, que personne n'était plus attaché que lui au roi régnant et au parti politique en faveur. De fait, malgré son amitié pour les ministres de la veille, il est juste de reconnaître qu'il avait toujours été le fervent défenseur des whigs, sauf des dissentimens accidentels que les événemens du jour expliquaient. Réconcilié avec le pouvoir, il se sentit en goût de le défendre. Lord Townshend, heureux de rallier un écrivain de si rares qualités, lui offrit d'entrer au service du gouvernement. Seulement son concours, pour obtenir plus de crédit, devait être occulte. On convint d'un arrangement amiable à l'insu du public. Defoe resterait en apparence l'ennemi des whigs et conserverait l'attitude d'un mécontent.

Quelle allait être son rôle dans cette situation ambiguë? Ici, rappelons-nous que l'histoire dont il s'agit se passait il y a cent cinquante ans, que le niveau moral de la nation avait été déprimé par de trop longues dissensions, et qu'on était encore bien rapproché de l'époque où Louis XIV se vantait de ne trouver que des consciences vénales en Angleterre. Si les vices du temps n'excusent pas la conduite que tint Defoe, du moins elles en atténuent l'indignité. Le ministère aimait mieux prévenir les articles de journaux qui lui étaient désagréables que d'avoir à les punir, d'autant plus que l'auteur anonyme échappait à la condamnation, dont un malheureux imprimeur était seul à souffrir. Il fut entendu que Defoe prendrait ouvertement le parti des tories en vue d'amortir la violence de leur polémique et de la rendre par cela même innocente. L'une de ses lettres autographes récemment découvertes dévoile ce complot avec une naïveté ingénue. Voici ce qu'il écrit en effet dès 1718 à l'un des membres du gouvernement : « J'ai pris un engagement avec ce journal, de telle sorte que, quoique je n'en aie la propriété qu'en par-

tie, cependant la direction et la rédaction sont si bien de moi, que les morsures de cette feuille malfaisante sont devenues tout à fait inoffensives; cependant le style est resté tory afin que ce parti en fût amusé et qu'il n'eût pas l'idée de se créer un autre organe, ce qui aurait mis le projet à néant. » Il se trouve bien à plaindre d'avoir à faire un si vilain métier. « Je vis au milieu de papistes, de jacobites et de tories enragés, gens que mon âme abhorre; je suis obligé d'entendre des expressions haineuses et des mots outrageans pour sa majesté, pour le gouvernement et pour leurs plus fidèles serviteurs, et il faut sourire à tout cela, comme si j'approuvais. Je suis forcé de prendre chez moi tous les méchans écrits qui surviennent, comme si j'avais l'intention d'en extraire des matériaux. Souvent il m'arrive de laisser passer des choses un peu choquantes afin de ne pas me rendre suspect. »

Ce fidèle serviteur, qui avait à cœur de prouver son dévoûment par des actions plutôt que par des paroles, s'était réservé, par un reste de scrupule, la latitude de ne pas écrire un mot qui fût en opposition avec sa conscience ou avec les principes qu'il avait professés toute sa vie. M. Lee estime que cet engagement équivoque dura dix années environ, jusqu'en 1726, époque à laquelle la maison de Hanovre se vit assez consolidée pour ne plus craindre les prétentions rivales de l'ancienne dynastie. — Avec la complaisance d'un biographe, M. Lee loue son héros d'avoir ainsi contribué à établir dans la Grande-Bretagne un régime durable; il dit qu'à l'exclusion des autres écrivains politiques éminens, Swift, Arbuthnot, Prior, qui avaient appuyé comme lui le dernier ministère de la reine Anne, Defoe continua de défendre sous George Ier les vrais intérêts de sa patrie. Il appartient à chacun de juger avec sa conscience si ces éloges sont mérités, s'il est permis d'être utile à son pays par ces voies détournées.

La première punition de cette conduite singulière fut que Defoe n'osa plus, à partir de ce jour, signer de son nom ce qu'il écrivait. Jusqu'en 1700, les opuscules qu'il publiait étaient restés anonymes; tout au plus s'était-il permis d'apposer ses initiales au bas d'une préface ou d'une dédicace. Il était inconnu; son nom était sans valeur. L'apparition du pamphlet *the True born Englishman* fit époque dans sa vie. Citée dans la chaire et à la tribune, vendue par milliers d'exemplaires dans les rues, cette satire valut à l'ingénieux écrivain la faveur publique. Ses pamphlets subséquens et même les collections de ses œuvres se produisirent comme venant de l'auteur du *True born Englishman*. Il associa longtemps à son nom ce titre dont il était fier. Un peu plus tard, la popularité qu'obtint la *Revue* lui suggéra un autre nom de guerre : il publia diverses bro-

chures qui étaient signées par l'*auteur de la Revue*. Sous l'une ou l'autre de ces expressions, le lecteur savait à merveille qu'il fallait entendre Daniel Defoe; mais, à partir de 1715, ses écrits politiques devinrent réellement anonymes, et si les contemporains percèrent quelquefois le secret, comme on va le voir, on s'explique que les biographes, en racontant sa vie longtemps après, aient pu s'y tromper et fixer à cette même année la fin d'une carrière dont ils ne soupçonnaient pas la duplicité.

Il y avait alors d'assez nombreux journaux périodiques. L'un d'eux, qui s'intitulait *News Letter*, avait soutenu longtemps les intérêts du torysme et de l'église établie. C'était une feuille d'autant plus désagréable au gouvernement du jour qu'il était assez embarrassant de la traduire devant les tribunaux, car les copies en étaient manuscrites. L'éditeur, qui ne réussissait pas en ses affaires, vint proposer à Defoe de lui vendre une part de propriété et de lui abandonner la direction entière. Le publiciste accepta bien vite, après avoir pris auparavant l'avis de lord Townshend. Le journal conserva néanmoins la couleur politique qu'il avait eue précédemment, mais en devenant assez modéré pour ne plus être importun. Quelques mois après, Defoe s'introduisait de la même façon dans un autre journal du même parti. Le *Journal de Mist*, feuille hebdomadaire dont le premier numéro parut le 15 décembre 1716, était l'organe du prétendant; les propriétaires et les adhérens de cette feuille étaient tous papistes et jacobites; les nobles exilés à la suite de Jacques II le soutenaient de leur argent et lui envoyaient leurs correspondances. Defoe n'y fut admis d'abord qu'en qualité de traducteur des nouvelles étrangères; mais l'éditeur Mist lui laissa prendre une large part dans la rédaction habituelle, d'autant plus volontiers que la collaboration de Defoe contribuait d'une façon évidente au succès de l'entreprise. Ce journal paraissait le samedi en six pages de petit format. En tête figuraient les nouvelles de l'étranger, puis les lettres des correspondans, puis les nouvelles de l'intérieur et enfin les annonces. Defoe imagina d'ouvrir chaque numéro par une lettre dont il était presque toujours l'auteur anonyme, et relative à l'affaire la plus importante du jour. On appela « lettre d'introduction » cet article, qui donnait au journal une couleur tranchée, en quelque sorte une individualité. Les autres feuilles hebdomadaires adoptèrent bientôt cette coutume, qui fut une véritable révolution dans le journalisme.

Cependant Defoe sentait le poids de cette situation fausse. Sans cesse en rapport avec des hommes dont il se vantait ailleurs de ne pas partager les opinions, il avait aussi à lutter contre les intérêts pécuniaires de l'imprimeur et de l'éditeur, qui auraient voulu ac-

cuser plus énergiquement la couleur politique du journal. De plus le malheureux écrivain, fourvoyé au milieu de ses ennemis, s'apercevait avec regret qu'il n'avait au fond qu'une influence négative. Il lui était interdit de soutenir les principes qu'il souhaitait de faire triompher. Il avait exigé de l'éditeur Mist que sa collaboration fût tenue secrète; mais le secret ne fut pas si bien gardé que quelques personnes n'arrivassent à l'éventer, et Defoe se vit alors en butte à de violentes attaques de la part des journaux whigs. Désireux de reprendre quelque part sa liberté de penser, il lança un nouveau journal, le *Whitehall evening Post*, et abandonna peu après le *Journal de Mist*, où ses avis n'étaient plus écoutés; mais il y revint bientôt pour le quitter encore après de nouvelles difficultés.

III.

C'était en 1719; Defoe avait cinquante-huit ans. Indépendamment de ce prodigieux labeur quotidien qu'il avait accompli depuis l'origine de la presse périodique en Angleterre, il avait publié nombre de brochures sur des sujets d'un grand intérêt actuel, et aussi plusieurs ouvrages de longue haleine, aujourd'hui oubliés, entre autres une histoire de la réunion de l'Écosse à l'Angleterre et un récit des guerres de Charles XII, roi de Suède. Nul écrivain de ce temps n'avait produit autant que lui; cependant les douze dernières années de sa vie devaient être encore plus fertiles. En cinq ans, de 1719 à 1724, il va mettre au jour une quinzaine de gros volumes, vingt brochures ou pamphlets politiques, sans compter une publication commerciale mensuelle d'une centaine de pages chaque fois, un journal hebdomadaire, un autre paraissant trois fois la semaine, — et une partie du temps — un autre encore paraissant tous les jours. Ces œuvres innombrables sortent-elles bien de sa plume, même lorsqu'elles sont signées de son nom? Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'on y reconnaît l'empreinte de son esprit et aussi des formes ordinaires de style qui le distinguent assez de ses contemporains.

Robinson Crusoé, l'œuvre la plus connue de ce fécond écrivain, parut pour la première fois le 25 avril 1719. On sait quelle fut l'origine de ce charmant récit : Alexandre Selkirk, matelot écossais, qui faisait partie de l'expédition de Dampier dans les mers du sud, avait déserté dans l'île de Juan-Fernandez et y était resté seul quatre ans. Le capitaine Rogers, qui l'avait rapatrié, inséra dans l'histoire de son propre voyage une brève relation des aventures de Selkirk, qui, de retour à Londres, eut l'honneur de fixer un instant l'attention publique. Cet épisode était à peu près oublié, lorsque Defoe convertit un thème si simple en une longue et inimitable nar-

ration que nous relisons encore avec plaisir. Il ne se donnait au reste que comme l'éditeur d'une histoire réelle et véridique. Le livre eut un énorme succès; la première édition fut enlevée en dix-sept jours; la seconde, la troisième et la quatrième suivirent dans un intervalle de trois mois.

Le bienveillant accueil que *Robinson* avait reçu du public détermina-t-il l'auteur à poursuivre le récit des aventures de son héros imaginaire? Il faudrait admettre alors que Defoe composait avec une facilité merveilleuse, car la seconde partie vit le jour en août de la même année. Le succès de ce second volume égala le succès du premier. S'il y avait moins d'imagination, on se plaisait par compensation à y reconnaître plus de variété, avec un étalage d'érudition géographique qu'il était permis à peu de personnes de montrer. Puis, comme Defoe ne négligeait pas à l'occasion d'exploiter une mine jusqu'à ce qu'elle fût épuisée, on vit paraître bientôt une troisième partie sous un titre quelque peu mystique : *Réflexions sérieuses sur la vie et les aventures surprenantes de Robinson Crusoé, avec des visions du monde angélique, écrites par lui-même.* C'était, au dire de l'éditeur, la morale des paraboles contenues dans les deux premiers volumes. Le livre était religieux, doctrinal, métaphysique, et surtout moral autant qu'on pouvait le désirer; mais la veine était tarie, le public n'en voulut plus. Les traducteurs qui ont reproduit *Robinson Crusoé* dans les langues étrangères se sont abstenus d'y ajouter ce trop long épilogue dont peu de personnes soupçonnent maintenant l'existence.

Cet ouvrage, qui devint tout de suite populaire en Angleterre, et que les générations se transmettent sans en éprouver de satiété, est-il bien l'œuvre de Defoe? On l'a contesté. Sur la foi d'une correspondance inédite du XVIIIe siècle, qui fut publiée pour la première fois il y a vingt-cinq ans, on a prétendu que *Robinson Crusoé* est l'œuvre de Harley, comte d'Oxford, cet ami de Defoe qui n'était tombé du ministère à la mort de la reine Anne que pour devenir prisonnier d'état à la Tour de Londres. Lord Oxford fut enfermé deux ans, de juillet 1715 à juillet 1717. Qu'il ait eu le temps d'écrire pendant ce long loisir, on l'admettrait encore, s'il n'était constaté qu'il fut gravement malade durant son séjour en prison, et si l'on ne se sentait pas plus disposé à croire qu'un homme de ce rang, menacé d'une condamnation capitale, avait autre chose à faire que de rédiger les aventures fabuleuses d'un marin. Nous ne mentionnons cette supposition dont l'exactitude est sans contredit des plus contestables que parce qu'elle semble indiquer que Defoe, de son vivant même, passait pour avoir des collaborateurs, ce qui permettrait d'expliquer plus facilement l'abondance et la variété de ses productions.

Quoi qu'on pense en particulier de l'assistance que Defoe a pu recevoir de quelques amis lorsqu'il se fit l'éditeur des aventures de *Robinson Crusoé*, il n'y en a pas moins matière à s'étonner de ce qu'un écrivain entraîné dans le tourbillon de la vie politique ait possédé des connaissances géographiques d'une telle précision, et ait été si familier avec le langage et les habitudes des gens de mer. Il n'avait guère fait de voyages maritimes; ce serait donc dans les livres ou par la conversation des marins qu'il se serait formé. Cependant il a l'air d'être dans son élément quand il parle des manœuvres d'un navire ou qu'il décrit les terres lointaines; il prétendait connaître les deux hémisphères sur le bout du doigt. Où avait-il puisé ce savoir, encore plus rare peut-être en son temps que du nôtre? La littérature des voyages plaisait alors au public, il sut profiter de cette mode. Les guerres de la succession d'Espagne avaient produit une foule d'aventureux marins : boucaniers, corsaires ou pirates, on ne faisait pas entre eux grande différence. C'était à qui, parmi ces écumeurs de mer, se ferait la plus belle réputation par de hardis coups de main et par de riches prises. Vers la fin de 1719, Defoe publie encore une prétendue autobiographie d'un roi des pirates, le récit des entreprises fameuses du capitaine Avery, faux roi de Madagascar. Un peu plus tard, ce sont les aventures et pirateries du célèbre capitaine Singleton, qui colonise Madagascar, passe de là au Paraguay, revient à la côte d'Afrique, traverse ce continent d'une mer à l'autre, y rencontre un Anglais, citoyen de Londres, au milieu des tribus sauvages, et qui, victorieux des nègres et des bêtes féroces, rentre dans sa patrie comblé de richesses. En définitive, le retour au port avec d'immenses butins est l'inévitable conclusion de ces récits entremêlés de réflexions pieuses aussi abondantes que les méfaits des héros imaginaires; mais cette conclusion était faite pour plaire au gros public de l'époque. Il y a lieu de remarquer toutefois l'exactitude extrême que comportent ces ouvrages jusque dans les plus minutieux détails. Ce capitaine Singleton, dans son voyage à travers l'Afrique, entre Mozambique et la côte occidentale, rencontre des déserts stériles, des montagnes primitives et jusqu'à des lacs qu'il annonce être les sources du Nil, tout cela dans les parages mêmes où les expéditions récentes de Speke et de Livingstone en ont révélé l'existence. Il est donc bien certain que Defoe s'était enquis avec le plus grand soin des renseignemens obtenus dès lors sur ces contrées presque inconnues, que des voyageurs portugais parcoururent, dit-on, longtemps avant nos illustres contemporains.

Le goût que le peuple montrait au XVIIIe siècle pour les entreprises des flibustiers n'était après tout que la manifestation du besoin d'expansion que les Anglais de nos jours dépensent avec plus

d'à-propos au profit de leurs colonies lointaines. Les carrières d'aventures avaient alors tant d'attrait que les voleurs de grand chemin eux-mêmes étaient décorés d'un certain vernis de gloire par l'opinion publique. Le nombre en était considérable, comme on le vit toujours à la suite de longues guerres et d'interminables révolutions politiques. Il est difficile d'imaginer à quel degré le peuple était dépravé pendant les règnes de la reine Anne et du roi George Ier. Pirates en pleine mer, contrebandiers sur la côte, brigands à l'intérieur des terres, luttaient à l'envi contre les lois du royaume, et ce n'était pas seulement parmi les gens sans aveu que se recrutait l'armée du désordre; on y comptait des propriétaires, des gradués des universités, des hommes voués en apparence à des professions libérales. Toutes les classes de la société fournissaient au vice leur contingent, tandis que la police était faible et que les lois sanguinaires de l'époque ne faisaient plus peur à personne. Aux environs de Londres, on arrêtait les voitures en plein jour; les malles-poste étaient fréquemment pillées. Les récits de meurtres et de vols à main armée ou les exploits plus modestes des simples *pick-pockets* remplissaient les colonnes des journaux. Une fois la semaine régulièrement, on pendait à Tyburn les plus coupables de ces scélérats; mais ces supplices, trop souvent renouvelés, n'inspiraient plus à la foule une crainte salutaire. On y allait comme à un spectacle pour recueillir les dernières paroles des condamnés, et pour voir s'ils feraient bonne contenance devant la mort. D'autres étaient expédiés par centaines aux colonies pénales de la Nouvelle-Angleterre, où on les vendait comme des esclaves. Souvent ils trouvaient moyen de s'en échapper pour revenir en Angleterre continuer leurs méfaits, ou bien ils commettaient dans leur nouvelle patrie des crimes qui étaient enfin punis de la peine capitale.

D'après l'attention que la société instruite et polie de nos jours accorde avec tant d'engouement aux hauts faits et aux moindres gestes du premier criminel venu, ne comprendra-t-on pas quel attrait devaient avoir, il y a cent cinquante ans, les aventures de quelques scélérats célèbres? Defoe sut autant qu'aucun de ses contemporains exploiter cette littérature fructueuse. Y fut-il amené par les réminiscences du séjour qu'il avait fait dans la prison de Newgate? Ce n'étaient pas en tout cas des souvenirs de ce temps déjà vieux qu'il recueillait, car les gredins dont il se fait l'historiographe sont moins anciens, et d'ailleurs les nombreux écrits sortis de sa plume tandis qu'il était sous les verrous attestent qu'il ne s'attarda point à recueillir les mémoires de ses compagnons d'infortune. Se proposait-il de retenir les jeunes gens sur la pente du vice en leur montrant la conséquence fatale d'une vie de désordres? Quoi qu'en pense

M. Lee, qui voudrait bien purifier de toute souillure la mémoire de Defoe, nous avons peine à croire qu'aucun narrateur de crimes célèbres se soit jamais fait illusion sur l'influence immorale qu'exerce une telle lecture. Defoe ne songeait-il pas plutôt au profit de ces écrits faciles? Il devait être riche pourtant ou tout au moins à l'aise. Il avait liquidé ses dettes antérieures; la plupart de ses enfans étaient établis et ne lui étaient plus à charge. Auteur en renom, collaborateur assidu de trois ou quatre journaux, pensionnaire du gouvernement, il voyait les libraires se disputer ses ouvrages; en aucun temps de sa vie, il n'avait connu pareille prospérité.

Il existait alors une feuille périodique, *the Original Journal*, dont le propriétaire, M. Applebee, était en quelque sorte l'imprimeur officiel de Newgate. Les dernières paroles des condamnés à mort passaient pour véridiques quand elles sortaient de la boutique de M. Applebee, leurs confessions étaient tenues pour authentiques quand elles étaient insérées dans le journal de M. Applebee. Souvent même le récit de leurs aventures s'imprimait d'avance en brochure dans cette maison, et se vendait dans les rues le jour du supplice. Cette réputation n'était pas sans fondement, M. Applebee ayant obtenu pour lui et pour ses rédacteurs habituels des entrées de faveur à Newgate. Or Defoe fut pendant six ans l'un des écrivains assidus de l'*Original Journal*. Qu'après avoir un peu lu cette littérature du crime, il se soit dit que l'on pouvait faire mieux, il n'y a rien là qui nous étonne de sa part. Qu'après s'être convaincu que la nombreuse population des prisons, que le menu peuple et même bien des gens de la classe moyenne faisaient leur lecture favorite de brochures grossières et licencieuses, il ait eu l'idée d'entremêler de réflexions morales le récit de ces actions honteuses, c'était une excuse en apparence honnête des vilaines histoires qu'il allait se mettre à raconter. Jusqu'alors, les écrits de ce genre exaltaient leurs tristes héros, voleurs de grand chemin ou assassins, dont les hauts faits semblaient cités comme des modèles à suivre plutôt que comme des exemples à éviter. Si l'un d'eux se repentait et revenait à une vie meilleure, on avait l'air de le traiter de déserteur. Defoe commence par raconter les aventures d'un certain Jack, qui, né d'une famille honnête, vécut vingt-six ans comme un voleur de profession, et fut pour cette cause déporté en Amérique. Arrivé dans la colonie de la Virginie, Jack se fait négociant, il se marie cinq fois, devient militaire, fait preuve d'une extrême bravoure; on le nomme colonel, et l'histoire s'arrête au moment où le héros se jure à lui-même de mourir dans la peau d'un général. Moll Flanders est une héroïne du même sang. Tour à tour prostituée, voleuse, déportée en Virginie, elle trouve moyen de se marier cinq fois, comme le colonel Jack; elle devient riche, hon-

nête, et meurt après avoir fait pénitence des péchés de sa jeunesse. Un titre alléchant, beaucoup de vice au début, une conversion à la fin, telles étaient les trois conditions à remplir pour faire réussir ces petits livres populaires qu'un père prudent se serait gardé de laisser entre les mains de ses enfans.

Instruit comme il l'était, Defoe n'était pas homme à se contenter des malfaiteurs de sa propre patrie. Il s'occupe bientôt de Cartouche, dont les crimes faisaient alors beaucoup de bruit en France; mais Cartouche et ses compagnons étaient des gens cruels, de vrais brigands, plus adonnés au meurtre qu'au vol : aussi le fécond journaliste revient-il vite aux scélérats moins sanguinaires de la Grande-Bretagne. Il aime évidemment à ne raconter que les aventures d'hommes dont les infamies ne sont pas tout à fait exécrables, et dont les infortunes laissent place à la pitié. John Sheppard, dans sa courte carrière, a toutes les qualités voulues. C'est un jeune voleur que l'on arrête; il se sauve, on le reprend; enfermé à Newgate, il franchit les portes, escalade les murs, et reconquiert sa liberté dans des circonstances fabuleuses. On le ressaisit encore, et quand on lui demande quelles personnes ont favorisé son évasion, il répond qu'il n'a eu d'autre aide que celle de Dieu tout-puissant. Malgré ses crimes, il suscite autant d'intérêt qu'homme du monde luttant pour sa vie et sa liberté. Enfin le jour de l'expiation arrive; monté sur l'échafaud, il parle au public, il remet à un assistant ses mémoires (s'il faut en croire le journal de M. Applebee qui est l'éditeur de ces mémoires), puis il fait ses dévotions et se livre au bourreau.

Si les liens qui attachaient Defoe au gouvernement du jour étaient devenus évidens, il n'avait pas cessé toute relation avec le journal jacobite de Mist. Ce malheureux éditeur était souvent victime des poursuites judiciaires que suscitait l'intempérance de ses correspondans étrangers; bien que Defoe lui vînt fréquemment en aide dans ces jours d'infortune, Mist finit par se convaincre que le censeur occulte des journaux était l'auteur de ses malheurs passés et présens. Rien ne prouve que Defoe, dans l'exercice de ses fonctions secrètes, ait joué le rôle d'un délateur; mais il en fut soupçonné, ce qui n'était qu'une juste punition de sa duplicité. Bientôt, mis à l'index par les éditeurs des feuilles périodiques, il vit ses articles politiques refusés partout.

Il ne fut pas pour cela oisif. Dans les dernières années de sa vie, il publie d'épais volumes sur les matières les plus variées. Tantôt c'est un voyage imaginaire autour du globe avec des détails d'une exactitude merveilleuse sur des contrées que l'on connaissait à peine en ce temps. Une autre fois c'est un manuel complet du négociant où, faisant allusion aux déboires de ses entreprises commerciales, il

remarque avec raison qu'un vieux navigateur qui a fait naufrage peut être néanmoins un bon pilote. Puis il édite plusieurs gros ouvrages de sorcellerie : une histoire politique du diable dans les temps anciens et modernes, un traité de la magie noire, un essai sur les apparitions, le tout entremêlé de réflexions religieuses et de vives descriptions dont les lecteurs de *Robinson Crusoé* se feront sans peine une idée. Enfin le poids des années vint lui commander le repos. Son bon sens était encore entier, son esprit était encore piquant, son imagination vive et pétillante; mais le corps, épuisé par deux maladies, la goutte et la pierre, ne lui laissait plus la liberté du travail. Il mourut le 26 avril 1731, en la soixante-onzième année de son âge.

Il est assez embarrassant de passer condamnation sur la carrière d'un écrivain dont la vie est mal connue. Il n'y a guère de doute que Daniel Defoe ait joué un rôle mensonger à l'égard du parti tory pendant les premières années du roi George. On se surprend aussi à penser que la prodigieuse fécondité dont quelques biographes lui font honneur n'est que le produit d'un brocantage littéraire dont de pauvres collaborateurs inconnus étaient les victimes, quoique, à vrai dire, il n'y en ait pas de preuves directes. A cela près, l'auteur de *Robinson Crusoé*, pamphlétaire en vogue, fondateur de la presse périodique, restera l'un des écrivains les plus marquans de l'Angleterre au XVIII[e] siècle. Il a manqué à ce gladiateur d'esprit d'avoir le sens droit ou tout au moins la mesure. Ses œuvres si variées, depuis le pamphlet aux vertes allures jusqu'aux gros traités pleins de recherches minutieuses, se ressentent de l'inconstance d'une vie dont le travail, autant que l'agitation, a élargi le cercle; mais si l'on se reporte au temps où Defoe existait, on aura peut-être un peu d'indulgence pour des défauts que partageaient tous les hommes de la même époque; on oubliera la versatilité de ses opinions pour ne plus songer qu'à la merveilleuse industrie de sa plume. On lui tiendra compte de ces innombrables écrits, poésies et satires, pamphlets et thèses religieuses, voyages et romans, livres populaires et dissertations savantes, où l'idée morale se dégage toujours à certain moment, et, loin de réformer le jugement favorable qui lui est acquis, on continuera d'éprouver une vive sympathie pour l'immortel auteur de *Robinson Crusoé*.

H. BLERZY.

L'ART ITALIEN

ET SES

NOUVEAUX HISTORIENS

I. *Les Chefs-d'œuvre de la peinture italienne*, par Paul Mantz.
II. *Les Sculpteurs italiens*, par Charles C. Perkins. — III. *Les Vierges de Raphaël*, par F.-A. Gruyer.

Le temps n'est pas encore fort loin de nous où l'histoire de l'art ancien n'intéressait guère dans notre pays que les érudits de profession et un petit groupe de curieux. Rien de moins populaire assurément, malgré tout leur mérite, que les travaux d'Émeric David ou de Quatremère sous le premier empire et sous la restauration. Pour citer des exemples plus récens, les ouvrages sur la sculpture, la peinture ou la gravure au moyen âge ou à l'époque de la renaissance que publiaient, il y a vingt ans, MM. Didron, Léon de Laborde, Renouvier et quelques autres, ne réussissaient le plus ordinairement à trouver un public que dans le cercle des académies. Les choses ont bien changé depuis lors. Toute une école s'est formée, qui a entrepris, dans les recueils périodiques ou dans les livres, de débarrasser l'histoire pittoresque d'un appareil trop expressément archéologique. De leur côté, les « honnêtes gens, » comme on aurait dit au XVIIe siècle, se sont familiarisés de plus en plus avec des faits ou des œuvres dont il semblait qu'on voulût autrefois leur interdire même l'examen, et les progrès ont été tels de part et d'autre qu'on serait sans doute aussi mal venu à se reprendre sur

ce point aux anciennes coutumes littéraires qu'à prétendre enrayer ce mouvement général des esprits vers les sources d'informations sûres et les traditions de bon aloi.

L'art italien en particulier, — et certes c'était justice, — est devenu de nos jours l'objet d'investigations assez suivies, d'études assez attentives pour s'accréditer pleinement même dans ses phases les moins connues naguère, et pour occuper les souvenirs du public aussi bien que la plume des critiques ou des historiens. On peut maintenant sans apparence de pédantisme, sans crainte de heurter des préjugés ou de ne rencontrer que l'indifférence, parler de Nicolas de Pise ou de Duccio, de Michelozzo ou de Jean de Fiesole, parce que les ouvrages comme les noms de ces vieux maîtres ont cessé d'appartenir à la pure érudition. A-t-on par malheur une admiration médiocre pour ces talens et ces monumens primitifs, ou même un sentiment tout contraire à l'admiration, il n'est plus permis en pareil cas de compter être cru simplement sur parole, et le président De Brosses, qui, sans scandaliser personne, pouvait au XVIIIe siècle appeler tout uniment Giotto « un barbouilleur, » serait tenu aujourd'hui de renoncer à ces procédés sommaires et de donner au moins ses raisons.

Quant aux époques ou aux travaux qui de tout temps ont eu le privilége de représenter par excellence l'art italien, d'en résumer pour ainsi dire la gloire classique et officielle, on a appris à les juger d'autant mieux qu'on s'est rendu un compte plus exact des progrès qui les avaient préparés et de la décadence qui devait les suivre. Depuis que les peintures des *quattrocentisti* florentins nous ont expliqué les chefs-d'œuvre prochains de Léonard et de Raphaël, depuis que Michel-Ange lui-même ne nous apparaît plus, après la venue de Luca Signorelli, comme un miracle sans prophète, comme un messie de l'art sans précurseur, — ni Léonard, ni Raphaël, ni Michel-Ange n'ont pu pour cela déchoir de leur rang ou démériter de la postérité. Ils n'en gardent pas moins leur autorité souveraine, leur importance incomparable, parce qu'en continuant à quelques égards le passé ils en transforment les traditions et les dégagent de toute équivoque, parce que l'attention qu'ils prêtent à certains exemples ne fait que stimuler en eux les forces secrètes de l'invention, parce qu'enfin et surtout ils agissent avec la toute-puissance du génie là où leurs devanciers s'étaient comportés seulement en hommes de bonne volonté ou de talent. Voilà ce qui ressort pour tout le monde des rapprochemens établis depuis quelques années entre les merveilles du XVIe siècle et les monumens des époques précédentes, voilà aussi d'où nous viennent sur la période finale de l'art italien, sur la valeur relative de l'école bolonaise par exemple,

des notions plus saines que ne l'étaient, au temps de Watelet et des encyclopédistes, les admirations de confiance pour les héritiers des Carrache et pour les faux chefs-d'œuvre qu'ils ont produits.

I.

Le livre dans lequel M. Paul Mantz vient de retracer les phases principales que la peinture a traversées en Italie nous semble très propre à confirmer ces progrès généraux de l'opinion en conseillant utilement les esprits pressés, ceux qui, faute de dispositions spéciales ou de loisir, entendent s'en tenir aux aperçus d'ensemble et au simple résumé des choses. Le nouvel ouvrage sur *les Chefs-d'œuvre de la peinture italienne* n'est pas, — son titre l'indique suffisamment, — une histoire de tous les événemens pittoresques, de tous les talens qui se sont succédé pendant quatre siècles en Toscane ou en Ombrie, à Venise ou à Rome, à Naples ou à Milan : c'est une sorte de précis historique ou, comme on aurait dit autrefois, de *Discours* dans lequel la chronologie des faits est exposée en termes succincts, mais substantiels, et le caractère des différens progrès défini par quelques illustres exemples. Je ne parle ici toutefois que des formes de la démonstration littéraire. Les mérites qui distinguent le travail de l'écrivain dans *les Chefs-d'œuvre de la peinture italienne* ne recommandent pas au même degré les reproductions chromolithographiées de ces chefs-d'œuvre, et il n'est pas besoin d'un fort long examen pour reconnaître ce que l'exécution des planches publiées en regard du texte a trop souvent d'imparfait en soi, ou d'insuffisamment conforme aux apparences des modèles.

En face de pareils types d'ailleurs, convenait-il bien de recourir au procédé chromolithographique? Passe encore s'il s'était agi seulement de nous rendre l'aspect calme et le coloris sans complication des peintures appartenant au XIVe ou au XVe siècle. Cette sobriété même, cette franchise dans l'harmonie qu'offrent les fresques de la vieille école florentine, pouvaient jusqu'à un certain point autoriser l'emploi d'un moyen peu différent de l'enluminure, et les reproductions de quelques scènes peintes par Ghirlandaïo et par Jean de Fiesole ne laissent pas de donner une idée assez exacte de la physionomie propre aux œuvres originales; mais comment, par la simple application de teintes plates sur la pierre, arriver à une imitation satisfaisante de cette souplesse dans le modelé ou dans le ton, de ces nuances infinies, de ces mille modulations pittoresques qui font le charme d'un tableau de Léonard, de Raphaël ou de Corrége? Des chromolithographies comme celles où l'on a entrepris de représen-

ter *la Vierge et sainte Anne, le Sommeil de Jésus, le Mariage de sainte Catherine*, sont loin de fournir une heureuse solution du problème. Comme les âpres gravures en bois à côté desquelles elles sont placées, comme ces fâcheuses photographies dont on nous inflige ailleurs et à tout propos le spectacle, elles prouvent que, pour interpréter des morceaux de cet ordre, il faut mieux que les combinaisons strictement mécaniques, mieux que l'adresse involontaire d'un appareil ou d'un outil; il faut que l'instrument dont on se sert, au lieu de tout subordonner à lui-même et à ses propres fins, s'assouplisse aux exigences intimes, aux conditions les plus subtiles de la tâche. Le burin, en raison même des calculs imposés à celui qui le manie, a précisément cette destination nécessaire et cet office; c'est donc au burin qu'on doit confier la traduction des maîtres, sous peine de n'obtenir autrement que l'effigie sans âme, le simulacre inerte et muet des beautés qui, dans leurs tableaux, expriment si éloquemment la vie de la pensée.

La pensée! est-elle jamais absente des œuvres de l'art italien? Même dans celles où l'élément pittoresque semble le plus ouvertement prédominer, l'intention morale ne cesse pas de relever jusqu'au caprice ou d'animer jusqu'aux formules conventionnelles. C'est là ce qui caractérise avant tout le génie des écoles italiennes et ce qui en constitue au fond l'unité malgré la diversité des talens dont elles se composent, malgré le nombre et quelquefois le radicalisme apparent des tentatives successivement accomplies. Nous ne prétendons pas pour cela attribuer la signification d'un argument philosophique à tout tableau peint à Florence ou à Rome avant la fin de la renaissance, ni transformer en dialecticien tout artiste né à cette époque de l'autre côté des Alpes. Ce que nous voulons dire seulement, c'est que dans l'histoire de l'art italien chaque perfectionnement matériel est déterminé par un progrès de l'esprit, chaque changement extérieur par une préoccupation idéale, et que, contrairement à ce qui se passe ailleurs, — en Flandre ou en Allemagne par exemple, — les innovations les plus hardies se concilient avec certaines inclinations permanentes et le respect de certains souvenirs.

Il est assez difficile sans doute de reconnaître dans Rubens un descendant des van Eyck, ou de rattacher la seconde génération des élèves d'Albert Durer à celui-ci et à Martin Schoen; en revanche, quoi de moins équivoque que la parenté intellectuelle des maîtres qui se succèdent depuis Giotto jusqu'aux derniers représentans de la renaissance italienne? Dans toute la série de leurs travaux, si dissemblables qu'en soient les formes, qu'y a-t-il sinon les témoignages d'une volonté commune, d'un désir persévérant d'améliorer les moyens d'expression sans rien sacrifier ni compromettre des

conquêtes déjà faites et des droits acquis de la pensée? Le mouvement *naturaliste* qui s'opère au xve siècle sous l'influence de Masaccio confirme bien plutôt qu'il ne dément les efforts tentés dès le siècle précédent pour arriver à persuader l'intelligence par une image plus vraisemblable des choses. La grâce un peu mondaine de Filippino Lippi continue, en les rajeunissant, les traditions de l'art délicat pratiqué par Benozzo Gozzoli, comme les énergiques exemples d'Orgagna, repris et commentés par Luca Signorelli, aboutissent, de développement en développement, aux terribles fresques de la Sixtine. Enfin lorsque Raphaël apparaît, lorsque « le peintre à l'âme élue et bienheureuse, » comme dit Vasari, vient répandre sur le monde le trésor de ses inspirations, le passé de l'art national, loin de disparaître ou de s'effacer, ne fait que se résumer dans cette incarnation suprême. Les chefs-d'œuvre que Raphaël a laissés n'attestent pas seulement l'excellence de ses aptitudes personnelles, ils sont aussi le dernier mot, la conclusion logique des entreprises poursuivies en Italie par six générations d'artistes, et, sans attenter à la gloire du plus grand des peintres, on peut dire que, pour arriver à faire mieux qu'on n'avait fait encore et qu'on ne devait jamais faire, il n'a guère moins recueilli qu'il n'a deviné.

Un des mérites du livre de M. Mantz est de nous retracer clairement, dans l'histoire de la peinture italienne, cette marche toujours progressive vers un but entrevu dès les premiers pas, puis, lorsque ce but si unanimement poursuivi a été atteint, de nous montrer le succès même engendrant les abus, l'esprit de système et la convention se substituant aux recherches sincères, jusqu'au jour où l'art, désormais vaincu par la routine, achève de s'immobiliser et s'éteint. A quoi bon dès lors compliquer de questions secondaires ou de menus détails la description de ces faits généraux? Fallait-il, suivant un usage à peu près consacré, multiplier les classifications, parquer en quelque sorte les écoles dans les limites de la fatalité originelle, et subordonner bon gré mal gré le rôle des artistes à l'orthographe de leurs noms ou à la lettre de leur acte de naissance? — Rien de moins utile au fond et souvent rien de plus contraire à la vérité que cette prétendue rigueur historique. « Lorsque l'on voit, dit avec raison M. Mantz, en des lieux qui semblent si divers, s'opérer simultanément les transformations les plus radicales,... on doit reconnaître que, malgré certaines divergences apparentes, les écoles italiennes n'en forment qu'une, qu'il est arbitraire de séparer ce qui a été si intimement uni, et que dans ces réveils, dans ces triomphes, dans ces défaillances, qui se produisent partout à la fois, il n'y a qu'une seule et même histoire. »

C'est la juste physionomie de cette histoire qu'un écrivain a pour devoir principal de dégager. Si autrefois des erreurs ont été commises, ce sont les erreurs intéressant la nature même et les titres essentiels des talens qu'il lui appartient surtout de rectifier; le reste demeure affaire de curiosité archéologique. On a eu beau, depuis quelques années, déposséder des noms sous lesquels ils avaient été si longtemps célèbres, Arnolfo di Lapo et Simone Memmi, pour établir, pièces en main, que l'un s'appelait en réalité Simone di Martino, l'autre Arnolfo del Cambio; on a eu beau, en Italie surtout, nous avertir qu'il n'était plus permis de confondre avec les peintres florentins tel maître né à quelques milles du territoire de Florence, ou que, en dehors des grandes écoles jusqu'ici reconnues, nombre de petites villes du Milanais, de la Romagne, de l'Ombrie, avaient, elles aussi, leurs droits à faire valoir et leur part d'honneur à revendiquer : le tout ne modifie pas assez l'ensemble des faits pour que l'opinion et la critique doivent pour cela se renouveler. Que l'on distingue, au XIVe siècle, des groupes d'artistes travaillant côte à côte, ici ou là, des écoles si l'on veut, et des écoles aussi nombreuses que les provinces, soit : toujours est-il qu'à cette époque tous les efforts tendent au même but, que partout on accepte et on pratique les mêmes doctrines, qu'en un mot l'autorité et les exemples d'un seul homme, Giotto, suffisent pour régir l'art pendant près de cent ans d'un bout à l'autre de l'Italie. Il n'en va pas autrement des mouvemens ou des progrès qui s'opèrent dans les siècles suivans. Même en se produisant à distance, ces progrès participent les uns des autres; même sous la diversité des dehors, ils ont un caractère d'homogénéité, parce qu'ils résultent des conditions qu'imposent, à un moment donné, certaines exigences du sentiment ou du goût public. Quand Mantegna travaille à Padoue, Carpaccio à Venise, Lorenzo Costa à Ferrare, Pollaiuolo ou Botticelli à Florence, il est clair que ces maîtres, comme les autres *quattrocentisti*, n'obéissent pas à un mot d'ordre, et qu'ils ne songent pas à se copier réciproquement. D'où vient pourtant que, jusqu'à un certain point, leurs œuvres se ressemblent? Comment expliquer, sinon par les influences de l'heure et de l'atmosphère, ces prédilections communes pour l'expression mélancolique plutôt que majestueuse, pour des raffinemens d'intentions et de style dont personne ne se serait avisé sous l'austère discipline de Giotto?

On pourrait aisément multiplier les exemples et opposer bien d'autres faits à ce système d'impartialité à outrance, à ces procédés plus géographiques que de raison qui tendent à découper le domaine de l'art en circonscriptions de municipalités ou de districts, et, sous prétexte d'ordre, à introduire l'anarchie dans l'his-

toire. Singulier contraste d'ailleurs! c'est depuis que l'Italie travaille avec le plus de zèle à constituer son unité politique qu'une école d'écrivains italiens s'est formée pour recueillir minutieusement et raviver les souvenirs de l'ancien antagonisme provincial, pour relever, à l'honneur de chaque petite république, les noms des artistes qu'elle a vus naître ou les œuvres qu'elle a payées de ses deniers, pour isoler enfin les uns des autres, pour cantonner dans leurs origines locales ou dans la sphère de leurs travaux particuliers des talens dont l'action collective s'est étendue pourtant fort au-delà de ces limites.

La critique française a des coutumes plus synthétiques, et le livre de M. Mantz en fournit une nouvelle preuve. Peut-être même le désir de généraliser les choses et de réduire l'histoire de la peinture italienne à un petit nombre d'exemples ou de principes s'accuse-t-il parfois dans cet ouvrage avec une opportunité contestable; peut-être les divisions établies par l'écrivain pour déterminer les phases que l'art a successivement traversées ne correspondent-elles pas toujours à l'importance des progrès accomplis ou aux principales étapes de la marche. Que M. Mantz consacre un chapitre entier à Léonard, dont le prodigieux génie résume et condense en quelque sorte toutes les aspirations, tous les essais, tous les rêves du XVe siècle, rien de mieux. Que dans d'autres chapitres les noms de Giotto, de Michel-Ange, de Titien, personnifient chacun toute une époque, tout un ordre de travaux et de découvertes, il n'y a rien là non plus qui ne soit en proportion avec les souvenirs laissés par ces grands maîtres et avec leur rôle de chefs d'école; mais pourquoi avoir procédé de même à l'égard de Jean de Fiesole, qui ne représente, lui, qu'un admirable talent personnel, — on dirait presque la manière d'être d'une âme, et qui, sans influence sur ses contemporains, n'a laissé après lui ni continuateurs, ni disciples? En revanche, suffisait-il de mentionner parmi les plus habiles peintres de leur temps des initiateurs tels que Masaccio et Jean Bellin, et ne fallait-il pas au contraire mettre sous le couvert de leurs noms deux des plus fécondes réformes que l'art italien ait jamais subies? N'insistons pas au surplus. Quelques réserves que puissent autoriser certains détails dans l'ordonnance ou certaines appréciations partielles, l'ensemble du travail sur *les Chefs-d'œuvre de la peinture italienne* a ce mérite, assez rare pour qu'on le signale, d'être conçu dans un ordre d'idées supérieur aux simples questions d'inventaire ou aux recherches purement biographiques. Ce n'est pas que, le cas échéant, l'auteur se refuse à faire justice des préjugés ou des légendes; tout en s'attachant de préférence à l'examen des faits généraux, il ne néglige pas de recueillir des renseignemens sur quelques particularités caractéristiques et parfois des renseigne-

mens tout contraires aux traditions universellement acceptées, témoin ce qu'il nous raconte d'Andrea del Castagno et des méprises dont il a été l'objet jusqu'à nos jours.

On sait l'abominable renommée que, sur la foi de Vasari, la postérité a faite au peintre du portrait équestre de *Niccolo da Tolentino* dans la cathédrale de Florence, de la fresque représentant *saint Jean-Baptiste et saint François* à Santa-Croce, d'autres morceaux encore à la fois savans et bizarres où l'énergie du style dégénère souvent en âpreté farouche, et la recherche de la précision en curiosité presque furieuse. Hargneux, envieux, mauvais compagnon à tous égards, Andrea del Castagno, au dire de Vasari, diffamait de son mieux ses rivaux, les rouait de coups à l'occasion, ou, pour se venger du talent dont ils avaient fait preuve, égratignait leurs œuvres avec ses ongles. Jusque-là rien que d'assez vraisemblable, de bien conforme même à l'expression sauvage et tourmentée qui caractérise les travaux du maître; mais on ne prête qu'aux riches, et Vasari, une fois en train d'énumérer les méfaits d'Andrea, n'hésite pas à en grossir la liste d'un crime qu'en réalité celui-ci n'a point commis. Suivant lui, l'artiste toscan aurait tué Domenico Veneziano, qui lui avait révélé les procédés de la peinture à l'huile, afin de rester, grâce à ce meurtre, seul en possession du secret. Or Andrea n'aurait rien gagné de ce côté à se débarrasser de Domenico, puisque nombre de gens à Florence savaient de reste à quoi s'en tenir sur les prétendus mystères de la peinture à l'huile. Le traité de Cennino Cennini, dans lequel ces mystères sont expliqués aussi formellement que ceux de la détrempe et de la fresque, d'autres documens, antérieurs à la seconde moitié du xve siècle, prouvent que, si le crime a eu lieu, il n'a pu du moins avoir pour mobile le calcul que suppose Vasari; mais voici mieux. Il se trouve aujourd'hui, — M. Mantz le démontre par le rapprochement des dates authentiques, — que Domenico Veneziano travaillait encore à une époque où Andrea del Castagno n'existait plus, en sorte que, par un étrange phénomène, ce serait la victime qui aurait survécu plusieurs années à l'assassin. Prenons-en désormais notre parti : la tragique aventure tant de fois citée comme un spécimen de la férocité des mœurs italiennes au moyen âge, tant de fois exploitée par les romanciers et les dramaturges, cette épouvantable histoire est une fable dont il n'y a plus même à s'occuper, et qui doit aller rejoindre dans le magasin des légendes hors d'emploi les contes sur Masaccio empoisonné par des peintres jaloux de sa gloire, — sur Michel-Ange perçant d'un coup d'épée son modèle pour étudier plus sûrement l'expression de la douleur, ou sur Francia mourant de désespoir en voyant la *Sainte Cécile* de Raphaël.

Il faut donc savoir gré à M. Mantz d'avoir, en ce qui concerne la

mémoire calomniée d'Andrea del Castagno comme dans plusieurs autres occasions encore, vengé la vérité historique et rétabli des faits jusqu'ici mal connus ou défigurés. Nous le répétons toutefois, son livre tend bien moins à fixer notre attention sur ces faits épisodiques qu'à nous montrer dans l'application générale les principes en vertu desquels l'art italien, malgré ses variations apparentes, agit sans incertitude au fond, sans démenti. D'où vient néanmoins qu'en constatant à très juste titre l'unité des diverses écoles italiennes, M. Mantz semble oublier d'en indiquer, sinon la cause principale, au moins un des élémens caractéristiques? Il omet presque de rappeler l'influence exercée en tout temps sur ces écoles par les souvenirs de l'antiquité : c'est là pourtant un fait considérable et d'autant plus digne de remarque qu'ailleurs les choses se passent tout autrement. Aucune statue grecque ou romaine n'aurait survécu que les van Eyck et Rogier van der Weyden dans les Pays-Bas, Wolgemüt et les siens en Allemagne, les peintres verriers ou les miniaturistes du moyen âge dans notre pays n'en auraient pas moins donné à leurs œuvres les apparences qu'elles ont. En Italie au contraire, la peinture, même dans la période de ses débuts, procède si bien de la tradition antique, que celle-ci, et celle-ci seule, réussit presque à vivifier des formes matériellement invraisemblables. Que l'on jette les yeux, au musée du Louvre, sur la grande *Madone* peinte par Cimabue : la draperie qui enveloppe cette figure rachète par la noblesse tout antique du style les sauvages incorrections que présentent les autres parties du tableau, — comme les mosaïques exécutées vers la même époque à Rome par Jacopo da Turrita et Gaddo Gaddi reproduisent, à défaut de la nature, quelque chose des majestueux monumens de la statuaire. Giotto lui-même, quelles qu'aient été la puissance de son initiative et l'indépendance de son génie, — Giotto et à son exemple les peintres du XIVe siècle n'ont eu garde de méconnaître dans la pratique de leur art les enseignemens auxquels le sculpteur Nicolas de Pise avait demandé la régénération du sien. Tout en s'efforçant de rendre fidèlement la réalité, tout en introduisant dans leurs tableaux l'expression dramatique et l'imitation de la vie contemporaine, ils n'ont pas laissé, pour ce qui regardait la dignité des lignes, de s'inspirer ailleurs, et l'on peut dire que de ce côté les préoccupations archéologiques leur ont été presque aussi habituelles que les intentions *naturalistes* elles-mêmes.

Est-il besoin de rappeler la passion de *classicisme* qui, au temps des premiers Médicis, s'empara des artistes comme des lettrés et le zèle avec lequel les monumens retrouvés de l'art grec furent à cette époque étudiés et reproduits, non-seulement à Florence, mais jus-

que dans les villes italiennes les plus éloignées de ce centre de la renaissance? On sait cela de reste aussi bien que ces manies archaïques d'une autre sorte qui poussent tantôt les chefs d'une conspiration contre Galéas Sforce à signer préalablement leurs lettres des noms d'Harmodius et d'Aristogiton, tantôt un prêtre, l'évêque de Gubbio, à écrire au pape qu'un de ses parens, en recevant le saint viatique, a voulu ainsi « apaiser les dieux. » Peu s'en faut qu'à un certain moment du xve siècle la religion de l'antiquité ne dégénère en une superstition aveugle, et qu'à force de se modeler quant aux formes sur les exemples du paganisme, l'art chrétien n'arrive à perdre sa propre signification. Enfin, lorsque les abus si éloquemment combattus par Savonarole commencent à s'user en raison de leur violence même, lorsque la fièvre d'imitation qui possédait l'école tout entière ne travaille plus déjà que les faux savans ou les obstinés, surviennent les maîtres immortels, et avec eux les sages compromis entre l'ancien mysticisme et les excès d'un hellénisme prétentieux. L'art redevient sincère en face de la réalité sans répudier pour cela les suprêmes traditions du beau, comme il réussit à traduire la pensée chrétienne sans en immobiliser l'expression sous la raideur des vieilles formules. Jamais les enseignemens de l'antiquité n'ont été mieux compris et mieux pratiqués qu'au commencement du xvie siècle; jamais l'érudition pittoresque ne s'est montrée moins entachée de pédantisme, et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, dans les œuvres appartenant à cette grande époque, de l'esprit d'émancipation qui les anime, ou de la science profonde avec laquelle les souvenirs du passé y sont utilisés et rajeunis.

II.

Si le respect, même exagéré parfois, des traditions antiques est dans l'histoire de la peinture italienne une coutume permanente, un élément constant d'inspiration, à plus forte raison l'histoire de la sculpture en Italie présente-t-elle les témoignages habituels des mêmes préférences ou de la même docilité. Quoi de moins surprenant en effet? Lorsque, à l'exemple de Nicolas de Pise, les sculpteurs du xiiie siècle interrogeaient les bas-reliefs des sarcophages pour y découvrir les secrets du beau style, ou lorsque, à un autre moment de la renaissance, Ghiberti, Donatello, les Rossellini et leurs émules allaient à Rome recueillir des enseignemens plus sûrs et plus précieux encore, ils n'avaient pas, comme les peintres, à interpréter leurs modèles en changeant les moyens d'exécution. Les monumens qu'ils étudiaient appartenaient, par la nature des pro-

cédés matériels, au même ordre d'art que leurs propres travaux, et ce que leur avaient révélé ces monumens de marbre ou de bronze, c'était avec le bronze ou avec le marbre qu'ils entreprenaient de le mettre en pratique à leur tour. De là l'éclat et la rapidité des progrès accomplis dès la première phase de la réforme, et plus tard l'habileté continue des sculpteurs qui se succèdent depuis la fin de l'école pisane jusqu'au règne de Michel-Ange.

On sait quelle belle part revient à Florence dans le nombre des talens appartenant à cette époque et de combien d'œuvres fortes ou charmantes le xve siècle a enrichi cette ville privilégiée. Nous-même, en résumant ici l'histoire de la sculpture florentine au temps de la renaissance, nous avons eu l'occasion de rappeler les titres d'une école féconde entre toutes (1); mais ce que l'on connaît moins en général, c'est la marche suivie pendant la même période par les écoles rivales, ce sont les mérites personnels, les noms peut-être de certains maîtres bien dignes pourtant d'occuper la postérité et de s'imposer à ses souvenirs ou à sa gratitude. Il semble qu'en ce qui les concerne l'habitude soit prise de s'en tenir à une sorte d'estime indivise. L'ensemble des sculptures, par exemple, qui ornent la chartreuse de Pavie est, de l'aveu de tous, une des plus curieuses merveilles de l'Italie; quiconque a visité les églises de Saint-François à Rimini, de Saint-Antoine à Padoue, de Saint-Pétrone à Bologne, ne saurait oublier l'impression reçue en face de cette multitude de statues ou de bas-reliefs attestant à la fois l'imagination des artistes qui les ont produits et le goût particulier ou les mœurs de ceux auxquels de pareils ouvrages étaient destinés : combien de gens toutefois seraient en mesure de rattacher ces travaux à des faits historiques ou biographiques aussi certains que peuvent l'être pour la plupart d'entre nous les faits relatifs à la sculpture toscane? Vasari et dans notre siècle Cicognara nous ont soigneusement informés de tout ce qui intéresse celle-ci; mais les documens fournis par eux sont loin de suffire quant au reste, et, bien que le second des deux écrivains ait intitulé son livre *Histoire de la sculpture*, cette histoire, dans les limites où il l'a circonscrite, a plutôt une signification épisodique que le caractère d'un récit général.

Le tableau des variations de l'art aux diverses époques et dans les différentes villes de l'Italie restait donc encore à tracer. Un écrivain américain, M. Charles Perkins, s'est imposé cette tâche difficile, et le complément qu'il vient de donner à son précédent ouvrage sur *les Sculpteurs toscans* a le double mérite d'introduire la

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1865, *la Sculpture florentine avant Michel-Ange*.

clarté dans des questions obscures ou équivoques, l'ordre dans une série d'œuvres et de talens envisagés pêle-mêle jusqu'à présent. *Les Sculpteurs italiens*, avec les nombreuses planches qui accompagnent le texte et que M. Perkins a gravées lui-même, ne laissent rien à désirer du côté de l'authenticité historique et de l'exactitude des informations. Il n'y aurait par conséquent nulle exagération à dire qu'un pareil livre a épuisé le sujet, si la part des aperçus critiques n'y était parfois trop étroitement mesurée, et l'analyse des doctrines un peu sacrifiée à la chronologie ou à la nomenclature.

Pourquoi ces abstentions ou ces scrupules? On a d'autant mieux le droit de les regretter que, lorsqu'il arrive à l'auteur des *Sculpteurs italiens* de se départir de sa réserve habituelle, il prouve que chez lui le goût est aussi sûr que l'érudition est solide. Le chapitre entre autres qu'il a consacré à Donatello et les jugemens en général qu'il porte sur les chefs-d'œuvre de l'école florentine montrent bien qu'il sait, quand il le veut, rattacher les conséquences aux principes et dégager le sens secret des choses; mais ailleurs sa méthode est moins pénétrante, et son procédé d'exposition plus succinct. Est-ce assez, par exemple, à propos des riches sculptures de la chartreuse de Pavie, de nous donner l'âge de l'édifice ou de nous représenter tout uniment celui qui le visite aujourd'hui « absorbé dans la contemplation des objets dont il est entouré? » Est-ce assez d'autre part d'ajouter à la description de certains monumens funéraires à Bergame et à Venise une simple remarque sur « l'absurde mode de couronner les tombeaux de la statue équestre du défunt? » Encore faudrait-il que, tout en laissant le visiteur à sa « contemplation » muette, on nous fît pressentir quelque peu les caractères de ce qu'il regarde, ou qu'en relevant ailleurs les témoignages du faux goût, on ne négligeât pas de nous dire en quoi consistent les fautes commises et quelles lois ont été transgressées. Il nous aurait semblé opportun surtout que l'auteur des *Sculpteurs italiens* s'appliquât davantage à déterminer la physionomie particulière de chaque école, et qu'à la liste si savamment dressée par lui des artistes et des travaux dignes de mémoire il joignît plus souvent les observations, les commentaires, qu'autorisaient, qu'exigeaient même les exemples ou les documens produits.

Nous rappelions tout à l'heure la permanence de l'empire exercé sur l'art florentin par les souvenirs de l'art antique : cette action n'est ni moins évidente ni moins continue dans les œuvres appartenant aux écoles du nord de l'Italie; seulement elle se complique ici de certaines conditions inhérentes au génie de chaque race ou aux mœurs de chaque province. En prétendant à la pureté classique du style, des artistes tels que Bambaja, Tullio Lombardo et Riccio, —

pour ne citer que ceux-là parmi les plus célèbres, — ne craignent pas de pousser l'élégance jusqu'à la recherche fastueuse, et même avant l'époque où travaillent les trois maîtres, c'est-à-dire avant la première moitié du XVIe siècle, ce goût instinctif pour le luxe est déjà bien près de prédominer. On pourrait dire en général que la sculpture dans les états lombards ou vénitiens se rapproche de la sculpture florentine par le respect systématique et préconçu des mêmes principes, mais qu'en appliquant ces principes elle les modifie involontairement, et les transforme en raison de certaines inclinations innées, persistantes, et se faisant jour malgré tout.

Veut-on des preuves de ces influences toutes locales, qu'on jette les yeux sur les monumens sculptés même par des artistes florentins à Venise ou dans quelque ville voisine. Il semble qu'en travaillant dans un pareil milieu, ces maîtres aient senti le besoin de renouveler jusqu'à un certain point leur manière, qu'ils se soient imposé le devoir d'accentuer des intentions dont ils auraient ailleurs formulé l'expression avec plus de retenue. Si la statue équestre du condottiere Gattamelata à Padoue avait dû s'élever sur une des places de Florence, Donatello se serait-il autant préoccupé des moyens de donner à son travail un caractère de somptuosité? Aurait-il prodigué ainsi sur les diverses parties de l'armure ou du harnachement les figurines en haut-relief, les ornemens compliqués, tous ces détails plus propres en réalité à surcharger les lignes qu'à en accroître la majesté? Verrocchio de son côté, en modelant à Venise sa statue de Bartolomeo Coleoni, — la plus belle figure équestre d'ailleurs qu'aient produite les temps modernes, — Verrocchio ne démentait-il pas quelque peu ses ouvrages antérieurs et son origine florentine par la violence même de l'attitude choisie et par l'animation presque excessive du style?

De nos jours, il est vrai, quelques écrivains ont voulu restreindre la part attribuée jusqu'ici au maître florentin dans l'exécution de ce monument célèbre, et M. Perkins à son tour, dans un des chapitres les plus intéressans de son livre, a scrupuleusement discuté la question. Par la production ou le rapprochement de certaines dates et de certains témoignages, il est arrivé à peu près à établir que Verrocchio était mort non-seulement, — comme on le savait déjà, — avant que la statue de Coleoni fût coulée en bronze, mais même avant que le modèle eût été mis en état de subir cette opération dernière. Fort bien; mais lors même que le sculpteur vénitien Alessandro Leopardi serait, ainsi que le pense M. Perkins, intervenu dans l'entreprise à une époque où elle n'était encore que commencée, il n'aurait fait en tout cas que poursuivre les projets d'autrui, et mener à fin une œuvre dont l'invention ne lui appartenait pas.

Les études dessinées par Verrocchio qui subsistent, — l'*Étude de cheval*, entre autres, conservée au musée du Louvre, — prouvent qu'il avait recueilli tous les documens nécessaires, accompli tous les travaux préparatoires, et, quant au modèle lui-même, il est certain qu'en le laissant inachevé il en avait au moins déterminé l'aspect assez nettement pour légitimer déjà l'admiration. Les termes de l'acte officiel qui désigne le successeur du maître et le charge de « mettre la dernière main (*perficere*) au cheval et à la statue actuellement en si glorieux cours d'exécution (1) » ne permettent pas le doute à cet égard.

Il semble au surplus que ce penchant, assez ordinaire de notre temps, à se défier des traditions consacrées et à s'accommoder du moindre incident pour accuser la crédulité de nos pères, que ce besoin de prendre l'histoire en faute et les historiens en flagrant délit de légèreté ait eu pour résultat principal d'habituer au scepticisme les gens qu'on prétendait convertir. Nous avons vu depuis quelques années tant de vieux maîtres dépossédés de leurs titres au profit d'artistes oubliés ou ignorés, tant d'œuvres illustres suspectées et de maigres talens mis en honneur, que nous en sommes à peu près venus, de guerre lasse, à n'accepter qu'avec une confiance provisoire la plupart de ces soi-disant actes de justice. Qui sait si à un moment donné de nouvelles recherches n'aboutiront pas à des découvertes nouvelles, et si les bonnes raisons manqueront pour démentir les solutions proposées aujourd'hui, pour déplacer une fois de plus les étiquettes? A ne parler que des faits intéressant notre art national, puisque, suivant les décisions de certains érudits, Jean Cousin a cessé d'être le sculpteur du tombeau de l'amiral Chabot, et que Pierre Lescot lui-même n'est plus pour rien dans l'architecture du Louvre, on a bien le droit de s'attendre à d'autres nouveautés encore et de pressentir la possibilité d'autres évictions tout aussi hardies.

Le mal ne serait pas fort grand, en vérité, s'il n'y avait au fond de tout cela que de simples mutations de noms propres et des rectifications de catalogue; mais cette manie de révision, cette aversion systématique pour les croyances admises se manifeste à propos de questions plus graves, et se donne carrière en plus haut lieu. Les œuvres du génie elles-mêmes et l'admiration unanime qu'elles ont conquise lui servent souvent de stimulant ou de prétexte, et si ceux qui prétendent en pareil cas nous instruire consentent encore à admirer, ce n'est qu'à la condition d'éviter soigneusement toute complicité apparente avec l'opinion commune. Pour mieux prouver leur

(1) *Registres du conseil des Dix.* Année 1490.

clairvoyance, ils loueront plus volontiers les mérites du coloris dans les tableaux d'un grand dessinateur, l'expression d'une pensée philosophique dans les témoignages du talent le plus ouvertement pittoresque. Ils s'extasieront, — je n'exagère rien, — devant le ton de la *Joconde*, et trouveront en revanche qu'en peignant *les Noces de Cana* de la manière que l'on sait Paul Véronèse a fait surtout acte de moraliste. S'agit-il même de Raphaël, c'est-à-dire du peintre le plus propre à décourager l'esprit de système et la critique par la perfection des intentions aussi bien que des formes, par l'harmonie évidente de toutes les qualités, on ne craint pas maintenant de dénaturer sa gloire, d'en restreindre ou d'en bouleverser les conditions; on s'est lassé de la subir toute faite, comme on se lassait à Athènes de la bonne renommée d'Aristide, et, pour la rajeunir tout au moins, on s'est avisé de l'expliquer par des motifs que les historiens n'avaient eu garde de soupçonner, ni les générations passées d'apercevoir.

III.

A en croire M. Taine et quelques écrivains de la même école, Raphaël aurait été tout bonnement un excellent *portraitiste* de « l'animal humain, » un habile ouvrier ne se proposant d'autre tâche que de représenter dans ses tableaux « des corps et des attitudes, » dans les *Loges* des morceaux capables de réjouir les regards du pape « quand après son dîner il venait ici prendre le frais, » et qu'il « apercevait de loin en loin un groupe, un torse, si par hasard il levait la tête. » De là ce brevet de « peintre païen » qu'on délivre sans marchander, comme un certificat de bon sens ou comme l'exacte récompense de ses services, à celui que pendant plus de trois siècles l'univers entier avait cru tout différemment inspiré. D'autres critiques au contraire, particulièrement en Italie, s'évertuent à démontrer que la méprise a été grande d'attribuer à Raphaël la moindre arrière-pensée en dehors des intentions strictement dogmatiques. A leurs yeux, le « cygne d'Urbin » n'est pas un peintre préoccupé d'allier l'image du beau à l'expression de la poésie chrétienne; c'est un théologien, presque un controversiste, dont chaque œuvre est une thèse, et dont l'unique souci est de disserter à sa manière sur des points de doctrine ou de foi.

Ainsi, pas de milieu, ou il ne faut voir dans les peintures de Raphaël que la pure glorification de la chair, ou bien ces peintures doivent être étudiées et vénérées au même titre que l'*Imitation de Jésus-Christ* ou la *Somme* de saint Thomas d'Aquin. Entre ces deux systèmes absolus et pareillement inacceptables, n'y a-t-il pas

place pour une opinion qui, tout en faisant dans les œuvres de Raphaël une juste part à l'inspiration religieuse, ne refuserait point d'y reconnaître l'empreinte aussi peu équivoque d'une intelligence éprise des vérités terrestres et des belles réalités? En se tenant à égale distance de ceux qui exagèrent l'ascétisme de l'art pratiqué par le maître et de ceux qui le condamnent à n'exprimer que la matière, on arriverait très probablement à mécontenter à la fois les deux partis; mais on rallierait à sa cause assez d'esprits désintéressés pour se consoler de cet échec, pour se résigner à l'inconvénient apparent de n'avoir su en pareil cas dire que ce que tout le monde pense et résumer ce que tous les âges ont senti.

C'est à ce public de juges sans parti-pris, c'est à ces hommes curieux des belles choses plutôt que des théories qu'elles suscitent que s'adressent les trois nouveaux volumes par lesquels M. Gruyer a complété la longue et consciencieuse série de ses études sur Raphaël (1). Trois volumes exclusivement consacrés aux *Vierges*, c'est beaucoup, dira-t-on. — Oui, si l'auteur n'avait cru devoir parler des *Vierges de Raphaël* que dans les termes de l'inventaire ou de la description technique, s'il s'était proposé seulement de relever dans chaque tableau les particularités de l'ordonnance, des ajustemens ou du coloris; mais, tout en insistant sur des détails de cette sorte, il se garde bien de n'examiner et de ne recommander à notre propre attention que les surfaces des quarante ou cinquante chefs-d'œuvre produits par Raphaël depuis la *Vierge Connestabile*, à Pérouse, jusqu'à la *Madone de Saint-Sixte*, à Dresde. Il en scrute l'esprit, la signification historique ou morale, la correspondance intime avec les différentes phases de la vie du maître ou avec les émotions successives de son génie. En un mot, malgré les exigences de la tradition mystique, malgré l'uniformité pittoresque des données, les *Vierges* de Raphaël expriment, aux yeux de M. Gruyer, les variations fécondes d'une imagination perpétuellement en quête du mieux, la merveilleuse souplesse « d'un sentiment personnel toujours nouveau, quoique toujours identique à lui-même. » Rien de plus juste, à ne considérer que l'art infini avec lequel cette suite de scènes semblables quant au fond est diversifiée dans les types, dans les attitudes, dans la combinaison d'un petit nombre d'élémens forcément immuables et prescrits d'avance par le sujet; mais les commentaires que suggère à M. Gruyer l'emploi même de ces

(1) La première partie de ces études comprend les peintures des *Stanze* et des *Loges*; la seconde, sous le titre de *Raphaël et l'antiquité*, rappelle à la fois l'influence générale des traditions antiques sur l'art italien et l'action particulière qu'elles ont exercée sur le génie du maître. Voyez à ce sujet, dans la *Revue* du 1er juillet 1868, *l'OEuvre païenne de Raphaël*, par M. Charles Lévêque.

moyens ou plutôt le sens secret qu'ils impliquent nous paraissent quelquefois dépasser un peu la limite qui sépare les délicatesses du goût critique des interprétations subtiles.

Je sais le néant ou le ridicule d'une certaine théorie qui, supprimant les calculs de la pensée dans les œuvres des maîtres, prétend tout expliquer par des facultés inconscientes, par la simple influence de l'instinct ou du tempérament. C'est sans doute comprendre bien incomplétement Raphaël, c'est le louer à faux que de lui attribuer uniquement, comme on l'a fait de nos jours, des priviléges indépendans de sa volonté, une sorte d'aptitude fatale, pareille à celle de l'oiseau qui chante ou de la plante qui fleurit; en revanche, n'est-ce pas vouloir le comprendre un peu trop que de deviner une arrière-pensée morale ou métaphysique jusque dans les moindres objets figurés par son pinceau, jusque dans les rapprochemens ou les contrastes établis pour ajouter au charme des lignes, ou pour en pondérer les mouvemens? Quelles que soient en général la justesse de ses appréciations et l'élévation de ses vues, l'auteur du nouveau livre sur les *Vierges* ne s'est pas, à notre avis, toujours préservé de cet excès. Est-il bien sûr, par exemple, de traduire exactement l'intention que Raphaël a entendu formuler dans la *Vierge de la maison d'Orléans* en nous montrant ici « Dieu cachant l'avenir à la Vierge, et Jésus se détournant d'elle pour lui en dérober la tristesse? » Dans le chapitre qu'il a consacré à la *Vierge au diadème*, du Louvre, avait-il bien le droit de supposer qu'en groupant tout au fond de la scène quelques petits personnages auprès d'un monument en ruine, le peintre ait voulu nous faire pressentir « la disproportion qui existe entre la taille de l'homme et la grandeur orgueilleuse de ses vues? » Encore une fois, l'on ne saurait trop énergiquement protester contre la doctrine des écrivains qui ne reconnaissent aux belles œuvres qu'un charme d'accident et une origine toute fortuite; mais on ne saurait non plus absoudre complétement ceux qui, dans l'application de la doctrine contraire, se laissent aller à des raffinemens littéraires d'autant plus imprudens qu'ils peuvent compromettre la notion des vraies conditions pittoresques et des ressources exactes de l'art.

Ces réserves une fois faites sur les caractères d'un livre qui n'aurait en somme que le tort d'être trop rempli, il n'y a plus qu'à louer l'érudition et la précision avec lesquelles les détails relatifs au maître lui-même et à l'histoire de son talent sont exposés ou rappelés. Assurément tout n'est pas et ne pouvait pas être entièrement neuf dans un travail de cette sorte. Depuis les premières indications fournies par les écrivains italiens du XVIe siècle jusqu'aux documens publiés, il y a quelques années, en Allemagne,

assez de biographies et de biographes nous ont rendu familières les particularités d'une vie dont chaque souvenir d'ailleurs est perpétué par une œuvre illustre; mais, malgré cette abondance de renseignemens, plus d'une recherche utile pouvait être entreprise encore, plus d'une vérité nouvelle signalée. Il restait à nous représenter Raphaël dans la situation que lui avaient préparée les générations d'artistes précédentes aussi bien que dans le milieu où il a vécu; il restait à interroger la série de ses tableaux pour y découvrir et nous montrer à la fois le résumé des progrès accomplis avant lui et le développement non interrompu de sa propre originalité.

C'est ce double enseignement que contient l'ouvrage de M. Gruyer. Tel qu'il l'a conçu et exécuté, son travail est certainement le plus complet qui ait paru jusqu'ici sur la matière, et nous doutons qu'il ne décourage pas, au moins pour longtemps, quiconque serait tenté d'aborder le même sujet. Quoi qu'il advienne à cet égard, et pour nous en tenir aux termes de comparaison que le présent peut nous fournir, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Raphaël*, par Quatremère de Quincy, et même les deux savans volumes de Passavant sur *Raphaël d'Urbin et son père Giovanni Santi*, ne se recommandent pas à autant de titres que les études publiées par M. Gruyer. Plus sérieusement historiques que le premier de ces ouvrages, plus littéraires que le second dans l'esprit et dans la forme, elles embrassent assez d'idées et de faits, elles résolvent assez de questions pour satisfaire à toutes les exigences. Telle partie de ce vaste travail, — l'*Iconographie de la Vierge* par exemple, depuis les premiers âges chrétiens jusqu'à la fin du XVe siècle, — constitue à elle seule un véritable traité d'archéologie pittoresque, tandis que des morceaux de pure critique, comme les chapitres consacrés à la grande *Sainte Famille*, du Louvre, et à la *Madone de Saint-Sixte*, font nettement ressortir les beautés de ces incomparables ouvrages et la sereine toute-puissance du génie qui les a créés.

Nous devons dire un mot en finissant d'une objection qu'a soulevée le livre de M. Gruyer, ou plutôt qu'il a ressuscitée, car plus d'une fois déjà cette objection s'est produite, soit dans des cas à peu près pareils, soit là même où il s'agissait des conditions ou des devoirs de l'art contemporain. On a reproché à l'auteur des *Vierges de Raphaël* de s'être trop habituellement et trop ouvertement placé, pour envisager son sujet, au point de vue des idées religieuses. Singulier reproche à l'adresse d'une étude sur les chefs-d'œuvre de l'art religieux! Voulait-on qu'il n'y fût tenu aucun compte des doctrines que ces chefs-d'œuvre résument et de la foi qui les a inspirés? Nous accusions, il y a un instant, les emportemens d'imagination de certains érudits italiens qui font à peu près de Raphaël un moderne

père de l'église. Les écrivains français qui, en parlant de lui, oublieraient ou refuseraient de rattacher ses travaux aux traditions sacrées ne nous sembleraient en réalité ni plus excusables, ni plus judicieux. Et d'ailleurs tout appartient-il au passé dans les idées, dans les sentimens, dans les croyances que l'art de Raphaël représente? Est-ce que dans notre civilisation, chrétienne seulement de nom, ces idées sont mortes, ou ne doivent exister désormais qu'à l'état de souvenirs historiques? Est-ce que les tableaux qui s'élèvent au-dessus des autels ne sont plus que des objets décoratifs? est-ce que ces autels eux-mêmes ont perdu leur vertu? Si vous le pensez, dites-le. Attaquez franchement le dogme chrétien au lieu de le traiter en suspect, et ne dérobez pas vos défiances secrètes sous les dehors d'une tolérance banale ou sous une réserve d'emprunt.

Que si au contraire les sujets traités par Raphaël et par les autres maîtres du même temps ou de la même école répondent encore aux aspirations de notre intelligence, aux sérieux besoins de notre cœur, quoi de plus naturel et de plus opportun que de demander à ces sujets mêmes le secret des beautés qu'ils comportent et de l'éloquence pittoresque qui les traduit? Bien des gens, il est vrai, entendront distinguer ici entre l'habileté de l'artiste et la sincérité de ses convictions, entre l'austérité de la morale qu'il professe et les facilités ou les défaillances de sa vie privée. On ne manquera pas d'opposer les souvenirs de la Fornarina et de la cour de Léon X à la confiance que mériterait la sainteté apparente des intentions transcrites sur la toile, et l'on s'autorisera du tout pour avancer que la piété du peintre des *Vierges* était un rôle, la chasteté de son pinceau un faux-semblant. Rien de moins concluant que ces réminiscences biographiques, et même dans un certain sens rien de plus étranger à la question. « Que Raphaël, dit justement M. Gruyer, n'ait pas mis toute sa vie morale en parfait accord avec sa religion, cela nous est en réalité indifférent... Ce qui reste de l'artiste, c'est son œuvre. Si cette œuvre élève et fortifie, elle est belle et sainte; si elle abaisse et énerve, elle est basse et vile : voilà le *criterium* infaillible. Dès lors une seule chose nous importe, l'impression que nous éprouvons devant les *Vierges* de Raphaël. Cette impression ayant été constamment noble et saine, nous pouvons affirmer que ces tableaux eux-mêmes contiennent les sentimens qu'ils inspirent. »

Non, quoi qu'on dise ou quoi qu'on fasse, rien ne pourra prévaloir en pareil cas sur l'influence directe des ouvrages et sur les émotions qu'ils procurent, pas plus que dans le domaine de la théorie on ne réussira, au nom de besoins nouveaux, à changer les conditions de l'art lui-même. Les novateurs en esthétique ou en critique

auront beau arguer des progrès de la raison humaine et gourmander un prétendu esprit de routine ; ils ne feront pas que ce qui a mérité d'être admiré depuis des siècles ait perdu aujourd'hui sa raison d'être, ou que Ingres et Flandrin, en continuant sous nos yeux la tradition des maîtres, n'aient prolongé que des souvenirs stériles, servi qu'une cause sans avenir; ils ne feront pas que l'immortelle vérité cesse avec la vie d'une race ou d'un homme, que la beauté dépende des mœurs d'une époque, et que cette parole de Platon ne demeure éternellement applicable aux œuvres de l'art, quels qu'en soient d'ailleurs l'âge, la nationalité ou les origines : « il y a une sympathie intime entre la pureté, la vérité et la beauté; ce qu'il y a de plus pur est essentiellement ce qu'il y a de plus vrai et ce qu'il y a de plus beau. » Or Raphaël a réalisé dans ses œuvres la conciliation souveraine de ces élémens de la perfection. C'est parce qu'il a été le plus pur des peintres qu'il en a été aussi et qu'il en demeure le plus grand, — comme l'école italienne occupe le premier rang parmi les écoles modernes parce qu'elle a su, mieux qu'aucune autre, donner à l'image des actions ou des formes humaines un caractère à la fois idéal et vivant. Des livres tels que ceux dont nous venons de parler sont propres à rappeler ces faits, et par cela même ils sont utiles. Tout en paraissant exclusivement consacrés à la mémoire de quelques talens ou à la description de quelques œuvres, ils remettent en lumière les principes en vertu desquels ces œuvres ont mérité de survivre, ces talens d'exercer encore aujourd'hui leur influence. Voilà pourquoi de pareils travaux participent de l'histoire proprement dite et contiennent mieux que des souvenirs sans écho. En matière d'art comme ailleurs, l'histoire n'a pas pour objet unique de contenter notre curiosité : les informations qu'elle nous livre sont aussi des avertissemens et des exemples que nous avons le devoir de mettre à profit.

HENRI DELABORDE.

LE

VOL DES OISEAUX

Mémoire sur le vol des insectes et des oiseaux, par M. Marey; Paris 1870.

On attribue à un roi d'Angleterre une plaisanterie bien spirituelle. Ayant convoqué ses savans, il les pria de lui expliquer pourquoi un seau d'eau n'augmentait pas de poids lorsqu'on y plaçait un poisson. Les savans demandèrent du temps pour répondre; au bout de quelques jours, ils arrivèrent chacun avec un volumineux mémoire où le problème se trouvait résolu par de subtiles déductions. Alors le roi fit apporter un seau d'eau, un poisson et une balance; le seau fut posé sur l'un des plateaux, on l'équilibra par une tare, enfin on y jeta le poisson, et tout le monde vit le plateau descendre; le seau était devenu plus lourd. Cette histoire, vraie ou fausse, est l'image fidèle de ce qui se passe tous les jours dans le monde savant. On peut dire, sans crainte d'exagérer, que la moitié de la force vive qui se dépense en travaux scientifiques est employée à raisonner sur des faits imaginaires, à expliquer ce qui n'existe pas. Le vol des insectes et des oiseaux est peut-être l'un des problèmes qui ont le plus exercé la sagacité des théoriciens de cabinet. Il offre un double intérêt : un phénomène mystérieux à faire rentrer sous les lois connues de la physique et une application importante à obtenir, application qui n'a cessé de hanter les rêves des inventeurs depuis Icare. Toutefois, si, d'après Schopenhauer, les ailes poussent à l'oiseau par l'effet de sa volonté, il faut avouer que jusqu'ici l'homme n'a point encore assez voulu. On ne compte plus les mécanismes ingénieux ou simplement bizarres qui ont été proposés pour lui per-

mettre de quitter la glèbe à laquelle la nature semble l'avoir rivé; mais l'on en est venu à croire la solution du problème impossible. Au lieu de s'épuiser en stériles efforts d'imagination, n'eût-on pas mieux fait d'approfondir l'étude des forces que la nature met tous les jours en œuvre dans l'insecte et dans l'oiseau? « On a voulu inventer l'art du vol, dit M. d'Esterno, comme s'il n'était pas connu et pratiqué, au vu et au su de tous, depuis la création du monde, par des milliards de créatures ailées. Que dirait-on d'un homme qui voudrait aujourd'hui inventer la vapeur, au lieu d'aller voir simplement fonctionner une locomotive? » Cette étude indispensable, un physiologiste français dont je puis me dispenser de louer le mérite, M. Marey, vient de l'aborder avec toutes les ressources de la science moderne. Il a déjà publié une partie des résultats auxquels il est parvenu, il en a fait le sujet d'un cours au Collége de France; on nous saura gré d'en donner ici un résumé substantiel. Avant de décrire les méthodes de M. Marey et d'exposer les faits qu'il a constatés, je rappellerai brièvement ce que l'observation nous avait déjà appris sur le vol des oiseaux. On verra ensuite jusqu'à quel point les faits connus peuvent autoriser l'espoir d'une application pratique.

I.

A l'époque où la fauconnerie était en vigueur, les habitudes d'un certain nombre d'oiseaux ont été étudiées avec un soin assez intéressé pour qu'il soit permis d'accepter comme bien établi ce que la tradition nous a transmis à cet égard. Les oiseaux de proie qui étaient employés à la chasse se divisaient en oiseaux de *haute volerie*, tels que le gerfaut, le faucon, le hobereau, et en oiseaux de *basse volerie*, comme l'autour et l'épervier; le reste se classait dans la tribu des *ignobles*, ainsi nommés parce qu'il n'y avait aucun profit à en tirer. Huber, de Genève, qui a publié en 1784 un curieux ouvrage sur ce sujet, divise les mêmes espèces en *rameurs* et *voiliers;* les premiers comprennent les oiseaux de haute volerie, les oiseaux de basse volerie sont les voiliers saillans, les ignobles les voiliers communs. Ces divisions s'appliqueraient peut-être avec avantage aux oiseaux en général, elles répondent à des aptitudes différentes et bien caractérisées. L'aile qu'on appelle *rameuse* offre une forme découpée, elle est faite pour frapper l'air avec force et fréquence; l'aile *voilière* est large, émoussée, et plus propre que l'aile rameuse à servir de voile ou de parachute. Les pennes de l'aile rameuse ont peu de largeur et se terminent en pointe adoucie; les pennes de l'aile voilière sont très larges vers le milieu, et les cinq principales sont échancrées de manière à laisser passer l'air

librement par l'extrémité de l'aile. On constate aussi que les pennes voilières sont beaucoup plus molles que les pennes rameuses, ce qui se reconnaît à un signe extérieur assez constant : la fermeté des pennes se trahit par une bigarrure vive et tranchée, tandis que les pennes molles sont comme lavées uniformément de noir vers le bout et d'un blanc uniforme vers la base. Grâce à ces dispositions naturelles, le coup d'aile du rameur doit avoir plus de ressort que celui du voilier, car chez ce dernier l'extrémité de l'aile est déchiquetée et par suite sans force, tandis qu'elle est pleine et ferme chez le rameur; or c'est précisément vers l'extrémité que la surface de l'aile peut produire le plus d'effet en frappant l'air, parce que la vitesse de l'aile y atteint son maximum.

Il y a d'ailleurs une remarque générale à faire sur le coup d'aile de l'oiseau : pour avancer, il frappe droit sous lui, tandis que les rames d'un bateau frappent d'avant en arrière. La différence d'action de l'aviron et de l'aile s'explique aisément par la flexibilité de cette dernière; c'est une remarque que déjà Borelli a faite dans son *Traité du mouvement des animaux* (1). Quand l'aile s'abaisse, dit-il, les pennes cèdent à la résistance de l'air et s'infléchissent de manière que l'ensemble des deux surfaces forme un coin, et le ressort de l'air agissant sur les deux plans obliques produit à la fois une impulsion verticale qui soutient l'oiseau contre la pesanteur et une impulsion horizontale qui le pousse en avant. — Huber, qui reproduit ce raisonnement, ajoute que la détente de l'aile, d'abord ployée par la résistance de l'air, prolonge l'action après la fin du coup d'aile proprement dit. Ainsi l'oiseau qui se tient dans une position horizontale et qui bat de l'aile de haut en bas s'imprime une propulsion d'avan en arrière en même temps qu'une certaine force ascensionnelle.

Le coup d'aile périodique dont l'effet immédiat vient d'être expliqué est sans doute le moyen principal mis en jeu par l'oiseau; mais, s'il n'avait pas d'autres ressources, sa locomotion aérienne serait bien compromise, ses forces n'y suffiraient pas. Nous allons voir qu'il peut monter sans faire d'autre effort que de tenir ses ailes déployées; elles produisent alors l'effet de deux voiles tendues à l'aide desquelles il transforme en force ascensionnelle soit la vitesse horizontale qu'il s'est procurée par des battemens répétés, soit le choc du vent. C'est ainsi que le cerf-volant s'élève lorsque la brise le prend en dessous. Le choc de l'air donne naissance à une pression perpendiculaire à la surface du cerf-volant, pression qui peut s'évaluer à 140 grammes par mètre carré pour un vent très faible dont

(1) Borelli, *De motu animalium*, chap. XXII, prop. 196; Rome 1680.

la vitesse est d'environ 1 mètre par seconde, mais qui croît comme le carré de la vitesse; elle serait, par exemple, égale à 3$^{kil.}$500 pour un vent assez fort qui ferait 5 mètres en une seconde. Cette pression ne diminue pas beaucoup, si le cerf-volant, au lieu d'être vertical, s'incline sur le vent de manière à le recevoir en dessous; mais la direction de la pression, toujours perpendiculaire à la surface du papier, devient alors oblique par rapport à l'horizon; si l'appareil est suffisamment léger, elle en neutralise le poids et le soutient dans l'air par une traction assez forte qui tend la corde du cerf-volant. Cette tendance ascensionnelle, l'oiseau l'éprouve également lorsqu'il se dirige contre le vent, ou lorsqu'il est projeté contre l'air calme par sa propre vitesse horizontale; il faut seulement qu'il présente ses ailes de manière que l'air qu'elles rencontrent tende s'échapper en dessous. Une fois lancé horizontalement, l'oiseau peut donc monter, tout en continuant sa route, par la simple action de ses ailes déployées et immobiles; mais la vitesse horizontale se ralentit en même temps, la résistance de l'air diminue, et l'oiseau retomberait, s'il ne se donnait pas une impulsion nouvelle par quelques coups d'aile. Lorsqu'il vole de droit fil contre le vent, il profite de la vitesse horizontale de l'air pour se hausser; mais le vent le ferait infailliblement dériver en arrière, s'il ne se procurait pas une impulsion d'arrière en avant par des battemens énergiques et répétés.

D'après Huber, les oiseaux rameurs sont relativement plus lourds que les voiliers; c'est ce qui les oblige à emprunter au vent une grande partie de leur force ascensionnelle et à jouer de l'aile presque sans relâche. Lorsqu'un rameur, le faucon par exemple, veut atteindre un but placé droit au-dessus de lui, il ne monte jamais verticalement : il prend sa route dans le vent, pousse une « carrière » oblique qui le porte au niveau du but, tourne queue, et se dirige vent arrière vers le but avec une vitesse double ou triple de celle de la carrière. Si le point qu'il vise est au-dessus du vent, il y arrive en droite ligne en faisant simplement une carrière. Si le but qu'il s'agit d'atteindre est un voilier qui fait « sa diligence » vent arrière, le faucon poussera sa carrière jusqu'à un niveau supérieur à celui de sa proie, puis fondra sur cette dernière en revenant sur ses pas avec une vitesse d'autant plus grande qu'il se sera élevé plus haut. Souvent, lorsque la montée le fatigue, il revient en arrière par un « degré » horizontal, puis recommence une nouvelle carrière, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il domine sa proie d'assez haut pour pouvoir fondre sur elle. La carrière est plus ou moins oblique, elle a généralement une inclinaison de 15 à 30 degrés; ce n'est que pour une « entreprise de courte haleine » que l'oiseau

monte sous des angles de 45 degrés. Il faut d'ailleurs croire que les rameurs ont un instinct particulier pour distinguer la direction du moindre souffle alors que l'air nous paraît absolument calme; lorsqu'ils sont en nombre, on les voit s'élever tous dans le même sens. Les voiliers au contraire sont peu aptes à forcer le vent. Pour atteindre un but au-dessus du vent, le voilier monte en dérivant à un niveau supérieur, puis il plonge contre le vent, la vitesse de la chute l'aidant alors à avancer malgré la résistance de l'air, ou bien il arrive par bordées, en fermant de temps à autre ses ailes pour donner tête baissée dans le vent. Lorsqu'un oiseau de proie rameur entreprend un voilier, ce dernier détale à vau-le-vent pendant que le premier pousse des carrières en sens opposé. S'il réussit à s'élever à un niveau d'où il domine le voilier, il fond sur lui et l'amène à terre, à moins que le voilier, ce qui arrive souvent, n'esquive le coup par un mouvement latéral. Dans ce dernier cas, le rameur déploie brusquement les ailes, qu'il avait serrées pendant la descente, et, s'en servant comme d'un parachute, il glisse sur l'air et remonte à une certaine hauteur d'où il renouvelle sa tentative; c'est ce qu'on appelle une « ressource, » du latin *resurgere*. On ne saurait admettre avec Huber que dans ces « passades » l'oiseau remonte sans effort au même niveau d'où il était parti, mais il est probable que le travail exigé par ces mouvemens est considérablement diminué par l'élasticité de l'air. Les *voiliers saillans*, tels que l'autour et l'épervier, se distinguent par la faculté qu'ils ont de s'élever subitement par une espèce de saut; leurs ailes sont plus fortes, leurs muscles plus vigoureux que ceux des autres voiliers; ils montrent une grande adresse à saisir leur proie.

Les mouvemens que je viens de décrire s'expliquent sans difficulté par les effets du coup d'aile et par la résistance que l'air exerce contre l'oiseau lancé dans une direction donnée. Ce qui se comprend moins, c'est le vol sans battement d'ailes ou vol planant, tel qu'il est décrit par beaucoup d'auteurs. « Les albatros, dit M. de Tessan (1), planent presque continuellement, surtout quand le vent est très fort. Ils sont alors quelquefois plus de cinq minutes et jusqu'à un quart d'heure sans donner de coups d'aile... Habituellement, quand le vent est frais sans être très fort, les battemens d'ailes se succèdent à des intervalles de deux à trois minutes. » Or le poids de l'albatros est de 8 ou 9 kilogrammes, tandis que la surface de ses ailes très longues ($1^m,40$) n'est que le tiers d'un mètre carré, et la surface de l'animal entier, ailes comprises, à peu près le double. Avec ces données, il est assez difficile de se rendre compte

(1) *Voyage autour du monde sur la frégate Vénus*, t. V, p. 111.

de la suspension prolongée de l'oiseau, et M. de Tessan émet l'hypothèse qu'elle est due à des trépidations rapides et presque imperceptibles des ailes (1). Il est encore moins aisé d'expliquer comment l'aigle et le condor peuvent planer à des hauteurs de plusieurs kilomètres, où la rareté de l'air les prive d'une partie des avantages qu'ils rencontreraient près du sol. Le vol sans battement paraît d'ailleurs être l'apanage des oiseaux de grande taille, car les pigeons et l'hirondelle, qui planent aussi, ne se soutiennent que très peu de temps dans cette situation.

La question la plus obscure de toutes celles que soulève le vol des oiseaux, c'est l'évaluation du travail qu'ils dépensent pour se soutenir contre la pesanteur. On se rappelle les résultats absurdes auxquels Navier s'est vu conduit par une analyse en apparence rigoureuse : la force d'un homme développée par une hirondelle, 26 chevaux-vapeur par un aigle, et ainsi de suite. Les relations constantes et bien connues qui existent entre le poids d'un animal, sa nourriture et le travail qu'il peut fournir, ne permettent pas de s'arrêter un instant à de semblables fantaisies; on s'assure d'ailleurs aisément que Navier était parti d'hypothèses erronées sur les mouvemens des ailes. Il y a quelques années, M. Liais a présenté sur le même sujet des considérations très justes. Il a rappelé que l'aile qui s'abaisse change de plan, le bord antérieur s'inclinant toujours en avant pendant que le bord postérieur se relève; il a fait voir qu'en remontant l'aile doit couper l'air par sa tranche et ne rencontrer qu'une résistance insignifiante, ou même emprunter à la résistance horizontale une légère force ascensionnelle; enfin il a rappelé que la résistance peut suivre des lois particulières qui facilitent beaucoup l'explication du vol. Envisagé sous ce jour nouveau, le problème ne paraît plus offrir les mêmes difficultés. Néanmoins il était temps de sortir du domaine des hypothèses et d'analyser par des moyens d'observation précis toutes les circonstances du mouvement des oiseaux. C'est ce qui fait l'objet des derniers travaux de M. Marey, que je vais essayer de résumer.

II.

La découverte du microscope ouvrit à l'homme les portes d'un monde nouveau, le monde de l'invisible, de l'impalpable. La perspective sur l'immensité de l'espace fut ainsi prolongée en sens inverse. Il restait à faire pour le temps ce qui était fait pour l'espace :

(1) Un vent très fort, qui fait 20 mètres en une seconde, peut cependant exercer une pression verticale de 10 kilogrammes sur un albatros qui se tient peu incliné sur l'horizon.

il fallait pouvoir arrêter l'instant fugitif, saisir les durées insaisissables, gagner de vitesse les rayons de lumière. Ce n'est que depuis une trentaine d'années que les différentes méthodes qui permettent d'obtenir de pareils résultats ont pris place parmi les procédés habituels des expérimentateurs, et déjà elles ont transformé la physiologie et la biologie. On reconnaît maintenant combien étaient grossières les notions que nos sens nous fournissaient sur la durée des phénomènes; on commence à se familiariser avec les centièmes, avec les dix-millièmes de seconde.

Le procédé le plus important de ceux qu'on peut employer à l'étude des phénomènes rapides, c'est le tracé automatique des mouvemens. S'agit-il d'obtenir la représentation fidèle d'une vibration, il suffit d'armer le corps vibrant d'une lame fine et flexible et d'en appuyer la pointe sur une glace enfumée que l'on fait glisser dans une direction perpendiculaire à celle des oscillations; la pointe creusera dans la poussière noire un sillon sinueux qui permettra d'analyser à loisir toutes les péripéties du mouvement en question. Au lieu d'une glace enfumée qui se déplace en ligne droite, il est plus commode d'employer un cylindre tournant sur lequel on colle une feuille de papier noircie à la flamme fuligineuse d'une lampe. On approche le style vibrant de la surface du papier, on tourne la manivelle, et l'on voit naître sur le cylindre un sillon blanc de forme sinueuse, aussi fin que s'il était fait au burin. Le tracé obtenu, on décolle le papier et on le trempe dans un bain d'alcool; le noir de fumée se fixe alors, et l'épreuve peut se conserver sans altération comme un dessin ordinaire. Dans ces diagrammes, la longueur du sillon représente la durée totale de l'expérience, durée qui se trouve ainsi en quelque sorte grossie par sa transformation en espace. On peut la subdiviser en secondes et fractions de secondes en disposant près du cylindre un chronomètre à pointage dont l'aiguille marque les secondes à côté du tracé. Le papier noir, en se déplaçant sous la pointe, emporte pour ainsi dire avec lui chaque phase du mouvement vibratoire et la conserve inscrite à sa place dans l'ordre des temps; un simple coup d'œil jeté sur la ligne serpentante du tracé nous révèle les positions successives que la pointe occupait pendant ses oscillations, et qu'il eût été impossible à l'œil de suivre à cause de leur rapidité. C'est ainsi que l'écriture musicale représente par des notes échelonnées sur une portée une suite de sons dont la hauteur et la durée sont figurées par la position et par la forme des signes. Les coupures verticales qui correspondent aux mesures indiquent des intervalles de temps égaux, et en regardant les croches et les doubles croches qui se pressent dans l'espace d'une mesure, l'œil d'un musicien saisit immédiatement le caractère du passage

qu'elles expriment. De même un expérimentateur exercé lit à livre ouvert les hiéroglyphes d'un tracé fourni par un appareil enregistreur.

La méthode graphique, dont je viens d'expliquer les procédés, a été imaginée pour l'étude des vibrations sonores, mais elle n'a pas tardé à jouer un grand rôle dans la physiologie expérimentale. Le *kymographion* de Ludwig, qui devait enregistrer la pression du sang dans les artères, le *myographe* d'Helmholtz, destiné à l'étude des mouvemens musculaires, les différens *sphygmographes* qui écrivent les battemens du pouls, les *cardiographes* qui s'appliquent sur le cœur, les *pneumographes* qui explorent la respiration, tous ces appareils ingénieux qui permettent d'étendre à la biologie les méthodes rigoureuses de la physique, on peut dire qu'ils ont inauguré une ère nouvelle pour la plus obscure des sciences. M. Marey en a fait une application des plus heureuses à l'étude de la circulation du sang, et c'est grâce à ses efforts que la méthode graphique a commencé à se généraliser parmi les physiologistes français.

Il y a d'ailleurs d'autres procédés qui permettent d'analyser des mouvemens trop rapides pour nos yeux; ils se fondent presque tous sur le principe de la persistance des impressions que reçoit la rétine. On sait que l'œil a la faculté de conserver une image instantanée pendant un vingtième ou même un dixième de seconde; il en résulte que, si un point lumineux mobile met moins d'un dixième de seconde à parcourir son chemin, toute la trajectoire nous paraît illuminée. C'est pour cette raison qu'un charbon ardent que l'on fait tourner en fronde dessine dans l'air un cercle flamboyant. M. Wheatstone a profité de cette remarque pour rendre sensibles à l'œil les oscillations d'une tige élastique; il suffit pour cela de fixer à l'extrémité libre de la tige une perle brillante d'acier poli dont l'œil peut suivre le sillon lumineux lorsque la tige entre en vibration.

Ce sont ces méthodes que M. Marey a mises en œuvre pour étudier le mécanisme du vol. Il a commencé par les insectes, qui étaient plus faciles à manier que les oiseaux. Il fallait d'abord déterminer la fréquence des coups d'aile. On sait qu'elle varie beaucoup d'une espèce à l'autre; l'oreille nous en avertit par la hauteur musicale du bourdonnement. On entend un son aigu pendant le vol de certaines mouches; la note est plus grave pour l'abeille et le bourdon, plus grave encore pour les macroglosses et les sphinx; les autres lépidoptères ont un vol silencieux. Quelques auteurs (Chabrier, Burmeister) attribuent le bourdonnement à l'air qui pénètre dans les trachées et qui en sort; pour eux, ce serait donc une voix véritable, et non pas une conséquence du frémissement des ailes. Un de

leurs argumens, c'est que le son devient plus aigu lorsqu'on coupe une portion des ailes; mais cela s'explique par la facilité plus grande avec laquelle l'insecte peut mettre en mouvement des ailes plus courtes. Le son cesse d'ailleurs quand les ailes sont enlevées complétement; il semble donc plus naturel de l'attribuer aux vibrations de ces organes. Quoi qu'il en soit, la méthode graphique nous renseigne d'une manière précise sur la fréquence et la forme des battemens. On commence par noircir une feuille de papier qu'on applique ensuite sur un cylindre auquel un mouvement d'horlogerie imprime une rotation assez rapide; avec une pince délicate, on saisit l'insecte par l'abdomen et on l'approche du cylindre de façon que l'une des ailes vienne frôler le papier. La trace blanche qui se dessine sur le fond noir indique les révolutions de l'aile. Pour les compter avec plus de facilité, on dispose à côté un diapason muni d'une pointe flexible qui fait 100 ou 200 vibrations par seconde; le tracé qu'il fournit représente l'échelle des durées, divisée en centièmes ou deux-centièmes de seconde. Voici quelques chiffres qui donneront une idée des variations que présente la rapidité des battemens d'une espèce à l'autre :

Mouche commune.	330	battemens par seconde.
Bourdon..	240	— —
Guêpe.	110	— —
Macroglosse du caille-lait..	72	— —
Libellule.	28	— —
Papillon (piéride du chou).	9	— —

Pour arriver à connaître les différentes positions que l'aile occupe pendant une révolution complète, M. Marey a eu d'abord recours à la méthode optique. Il a doré les extrémités des grandes ailes d'une guêpe, afin d'en pouvoir suivre la trace lumineuse. Ce ne fut pas facile, car la brusquerie de ces mouvemens est telle qu'elle projette au loin les paillettes qu'on a essayé de fixer. M. Marey parvint cependant à les faire tenir, et, plaçant la guêpe dans un rayon de soleil, il constata que le bout de chaque aile décrivait un 8 très allongé. En dorant seulement la face supérieure des ailes, on s'assure encore qu'elles s'inclinent en avant pendant la descente, et en arrière pendant l'ascension; on le reconnaît aux variations d'éclat qu'elles éprouvent, et qui ont pour cause la réflexion plus ou moins complète de la lumière incidente. Le trait plein du chiffre 8 représente la moitié brillante de l'orbite, où l'aile s'abaisse et se trouve vigoureusement éclairée; le trait délié correspond à l'ascension, où l'aile reçoit moins de lumière parce qu'elle penche alors en arrière. Il est donc prouvé que l'aile tourne lorsqu'elle descend et lorsqu'elle remonte. Cette flexion, qui est due à la résistance de

l'air, a une grande importance pour la théorie du vol, car elle donne naissance à une force propulsive *parallèle à l'axe du corps.* C'est ainsi que la godille, qui frappe l'eau par un plan oblique, pousse le bateau d'arrière en avant. La queue des poissons agit d'une manière tout analogue; celle du castor produit le même effet en oscillant dans un plan vertical. L'hélice des bateaux à vapeur est également un propulseur basé sur le principe du plan incliné.

M. Marey a vérifié ses conclusions au moyen d'un insecte artificiel construit de la manière suivante : deux ailes composées d'une nervure rigide et d'un voile flexible sont articulées sur les deux faces d'un tambour qui représente le thorax de l'animal. Ce tambour est fixé à l'extrémité d'un tube qui permet de le gonfler et de le dégonfler tour à tour, ce qui a pour effet de faire battre les ailes aussi rapidement qu'on veut. Le tube peut tourner librement sur un support. Avec cet appareil, M. Marey a constaté qu'il suffit d'imprimer aux deux ailes un mouvement vertical de haut en bas et de bas en haut pour faire marcher l'insecte artificiel dans le sens horizontal. Les ailes s'infléchissent sous le choc de l'air, et produisent une impulsion horizontale par un effet de plan incliné. En donnant au tube du tambour des positions plus ou moins obliques, on s'assure que l'insecte artificiel soulève le tube lorsqu'il bat des ailes horizontalement, la tête en haut, et qu'il tend à descendre lorsqu'il frappe horizontalement, la tête en bas. Quand l'axe du corps est oblique, l'insecte monte en même temps qu'il tourne dans son manége. C'est ainsi que les choses se passent sans doute dans la nature. La force d'impulsion créée par le battement est presque parallèle à l'axe du corps quand l'aile s'abaisse et lorsqu'elle remonte; pour s'élever, l'insecte doit se tenir à peu près debout, et c'est là en effet la position que les mouches affectent ordinairement dans le vol. Les abeilles s'inclinent généralement à 45 degrés; les papillons préfèrent la position horizontale, mais la grande étendue relative de leurs ailes leur permet de se soutenir avec une force ascensionnelle minime, qu'ils peuvent acquérir en abaissant l'aile plus vite qu'ils ne la remontent. Ils volent d'ailleurs en culbutant et par saccades.

Pour l'oiseau, les conditions de la locomotion aérienne sont très différentes. La résistance de l'air est ici plus grande pendant la phase descendante de l'aile que pendant la phase ascendante. Cela tient d'une part à la disposition des pennes, qui s'imbriquent de façon à fermer tout passage à l'air inférieur, tandis que l'air supérieur peut traverser l'aile en fléchissant les barbes des plumes. D'autre part, la forme de l'aile, convexe en dessus, concave en dessous, établit une grande différence entre les résistances que les deux faces peuvent développer. Enfin nous avons déjà dit que l'aile

qui remonte coupe l'air par sa tranche, et peut même en glissant sur l'air transformer en force ascensionnelle une fraction de la vitesse horizontale acquise par le battement descendant. Lorsqu'elle s'abaisse, l'aile est d'abord inclinée d'avant en arrière, mais l'humérus tourne ensuite de manière que le bord antérieur descend plus vite que le bord postérieur; à ce moment, la pression de l'air soulève l'oiseau en même temps qu'elle le porte en avant. Vers la fin du battement, l'aile, qui a été fléchie, se détend comme un ressort et reprend sa position primitive, ce qui prolonge l'effet du coup; elle remonte enfin en restant parallèle à elle-même, et il est facile de s'assurer que la résistance qu'elle rencontre pendant cette phase est très faible, ou même dirigée de bas en haut.

La méthode graphique, dont l'emploi était facile avec les insectes, ne peut plus s'appliquer dans les mêmes conditions lorsqu'il s'agit d'un canard ou d'un pigeon, parce que l'oiseau ne vole que si on le laisse libre. Il fallait donc établir entre l'oiseau et l'appareil enregistreur une transmission de signaux. Cette transmission, M. Marey l'a obtenue de plusieurs manières, et d'abord par l'électricité. L'appareil fixe représentait un poste central de télégraphie de campagne, l'oiseau était le *poste volant*. La grande salle de l'ancienne Comédie-Française, que M. Marey a convertie en laboratoire de physiologie, offrait pour ces expériences tout l'espace nécessaire. L'oiseau emportait un câble fin et souple qui contenait deux fils conducteurs; les deux bouts des fils communiquaient avec un jeu de soupape attaché à l'une des ailes, qui ouvrait le circuit électrique quand l'aile s'élevait, et le fermait lorsqu'elle s'abaissait. En même temps le télégraphe traçait sur le cylindre tournant une ligne crénelée qui reproduisait les alternatives rapides des mouvemens alaires. C'est ainsi que M. Marey a pu compter avec précision le nombre des battemens que divers oiseaux exécutent dans l'espace d'une seconde : il a trouvé en moyenne 13 battemens par seconde pour le moineau, 9 pour le canard sauvage, 8 pour le pigeon, 5 pour la chouette effraie, 3 pour la buse, et ainsi de suite. La fréquence des battemens varie du reste suivant que l'oiseau est au départ, en plein vol ou prêt à se poser. Quelques oiseaux offrent des temps d'arrêt où ils ne font que planer. Ces expériences ont encore montré que la durée de l'abaissement de l'aile est en général plus longue que celle de l'élévation. M. Liais croyait au contraire avoir constaté que l'aile descendait plus vite qu'elle ne s'élevait; pour les frégates, il avait trouvé la durée de l'ascension cinq fois plus longue que celle de la descente. Il est possible que le rapport des deux temps varie avec les circonstances, et d'une espèce à l'autre.

Un autre procédé employé par M. Marey repose sur l'observation du gonflement et du relâchement successifs des muscles du thorax

pendant le vol. Un muscle ne peut diminuer de longueur sans se gonfler, ni s'allonger sans s'amincir; il en résulte que les contractions qui produisent les mouvemens des membres peuvent être constatées par l'enflure subite des muscles. Voici comment ce fait bien connu a été mis à profit. Avant de jeter un pigeon en l'air, on lui mettait un petit corset; entre l'étoffe bien tendue et les muscles pectoraux, on glissait une cuvette de cuivre fermée par une membrane de caoutchouc sous laquelle était un ressort à boudin. Cette « ampoule exploratrice » communiquait avec un tube très léger dont l'autre extrémité aboutissait à une ampoule semblable, le *récepteur* des signaux. Le gonflement des muscles, en comprimant le ressort de l'ampoule exploratrice, chassait l'air par le tube de transmission dans le récepteur; ce dernier s'enflait et mettait en mouvement un levier dont la pointe écrivait sur le cylindre enfumé pendant que le pigeon s'envolait dans la direction de la volière. Les tracés obtenus de cette manière montrent constamment deux ondulations pendant chaque battement; la première, la plus forte des deux, correspond à la contraction du grand pectoral, qui abaisse l'aile; la seconde, moins accentuée, représente la contraction du pectoral moyen, ou élévateur de l'aile. Toutefois, comme les deux muscles se touchent, les deux ondulations ne sont pas nettement séparées, et il resterait quelque incertitude sur le point d'origine de chaque mouvement, si M. Marey n'avait pas eu soin de munir ses télégraphistes volans à la fois de l'ampoule exploratrice et du câble électrique.

Pour bien apprécier la signification de ces tracés, il fallait encore déterminer par des expériences indépendantes la forme des contractions musculaires qui répondent à des résistances données. Or, avant d'aborder le problème du vol, M. Marey avait déjà fait une étude très complète des déformations que les muscles présentent dans les différens cas, suivant le travail qu'on leur impose (1). Si l'on fait agir l'électricité ou un autre excitant sur le nerf d'un muscle, on provoque une espèce de secousse ou d'onde passagère dont la durée varie beaucoup d'une espèce à l'autre; elle dure une seconde et plus chez la tortue, six ou huit centièmes de seconde chez l'homme, et quatre centièmes de seconde seulement chez l'oiseau, qui devient ainsi capable de mouvemens beaucoup plus brusques. La forme de cette intumescence diffère selon la résistance que le muscle doit vaincre; le tracé graphique s'élève rapidement quand le muscle est libre, s'aplatit lorsqu'il rencontre un obstacle fixe, s'infléchit d'une certaine façon, si l'obstacle est élastique. Pour mieux se rendre compte de l'influence de ces conditions sur les

(1) *Du Mouvement dans les fonctions de la vie*, par É.-J. Marey; Paris 1868.

tracés de son appareil, M. Marey appliquait le petit tambour explorateur sur son biceps à l'aide d'une bande roulée, puis exécutait des mouvemens variés; il soulevait des poids, étirait un ruban de caoutchouc, ou frappait contre le dessous d'une lourde table qui arrêtait brusquement la main. La comparaison des tracés rend manifeste l'existence d'un obstacle élastique pendant la descente de l'aile, tandis que la courbe de l'élévateur est celle d'un muscle qui soulève un poids : l'obstacle élastique est l'air comprimé; le poids, c'est la masse inerte de l'aile. On peut voir là une preuve nouvelle de la fidélité avec laquelle les appareils myographiques reproduisent toutes les phases des mouvemens volontaires.

Nous avons déjà vu que le va-et-vient de l'aile est accompagné d'un pivotement de l'humérus autour de son articulation. Pour constater cette rotation de l'aile, M. Marey a imaginé d'attacher sur le dos de l'oiseau un petit appareil fort ingénieux, composé de plusieurs leviers et de deux ampoules rectangulaires qui communiquaient par deux tubes flexibles avec l'appareil récepteur. La discussion des tracés ainsi obtenus a montré que la pointe de l'aile d'une buse décrit pendant chaque battement une espèce d'ellipse avec une petite inflexion au début qui rappelle le coup de fouet du bras d'un nageur.

Il restait à enregistrer les soubresauts que la réaction des coups d'aile fait décrire au corps de l'oiseau. A cette fin, M. Marey fixait sur le dos du volatile un petit tambour à peau très lâche, lestée d'une masse de plomb. L'inertie du plomb l'empêchait de suivre les mouvemens brusques imprimés au tambour; il déprimait la membrane quand le tambour était soulevé, il restait en arrière quand le tambour descendait, et il en résultait tour à tour une compression et une dilatation de l'air intérieur qui se transmettaient à l'appareil récepteur par un tube de communication. Appliqué à plat sur le dos de l'oiseau, le tambour accusait donc les oscillations verticales du corps de l'animal; appliqué de champ, il trahissait les alternatives de la vitesse horizontale. Les curieux tracés de ce télégraphe aérostatique permettent de reconnaître l'existence de deux ondulations ascendantes du corps pour chaque révolution de l'aile chez un canard sauvage; chez la buse, le busard, la chouette, la seconde oscillation se trouve à peine indiquée. D'après M. Marey, cette seconde montée plus faible se produit au moment où l'aile revient, et s'explique par l'impulsion ascensionnelle que l'aile emprunte à la résistance de l'air aux dépens de la vitesse horizontale. Cette hypothèse serait confirmée par les tracés, car on y voit la progression horizontale se ralentir au moment où l'aile remonte, et ces alternatives, assez faibles au départ, s'accusent plus nettement quand l'oiseau est lancé, et que sa vitesse de progression de-

vient considérable. Il me semble que cette théorie laisse encore prise au doute. La vitesse due à une force accélératrice atteint son maximum au moment où la force cesse d'agir; il s'ensuit que le maximum de la vitesse ascensionnelle que l'oiseau se procure en frappant l'air de haut en bas devra coïncider avec la fin du coup d'aile et s'ajouter à la poussée verticale que l'aile remontante peut gagner aux dépens de la vitesse horizontale. Le résultat devra toujours être que l'oiseau s'élève pendant que les ailes reviennent, et l'on a quelque peine à comprendre que la grande oscillation ascendante puisse commencer quand l'aile s'abaisse, c'est-à-dire au moment où la vitesse ascendante doit être épuisée et où le ressort du coup d'aile n'est pas encore développé. Il y a là, je crois, une difficulté que des expériences ultérieures pourront seules éclaircir.

La différence très sensible que les tracés graphiques font reconnaître entre le vol du canard sauvage et celui de la buse est d'ailleurs révélée par l'aspect même de leurs mouvemens, car le premier de ces oiseaux agite ses ailes de manière à leur faire décrire des angles de 90 degrés, tandis que le coup d'aile de la buse a très peu d'amplitude; en la regardant de profil, c'est à peine si l'on voit la pointe de l'aile dépasser les limites de la silhouette du corps. Le canard sauvage est un *rameur*, la buse un *voilier*. L'étude anatomique des muscles nous apprend encore que ce contraste, qui saute aux yeux, repose sur une différence de structure; chez les voiliers, le grand pectoral, qui abaisse l'aile, est gros et court; chez les rameurs, il est long et grêle. On peut conclure de l'ensemble de ces faits qu'un rameur et un voilier de même taille ou de même poids exécutent à peu près le même travail pour se mouvoir dans l'air, car le rameur compense par un grand parcours et une vitesse plus considérable de l'aile ce que les petites dimensions de ce membre lui font économiser en efforts contre la résistance de l'air.

Borelli avait essayé d'évaluer la force que les muscles de l'oiseau développent pendant le vol, en tenant compte de la longueur des bras de levier où ils sont attachés; il avait ainsi trouvé que la puissance musculaire de l'oiseau surpassait dix mille fois son poids. Un calcul analogue l'avait conduit à admettre que l'homme devait employer pour sauter une force environ trois mille fois plus grande que son poids. Dans un livre publié en 1784, un ecclésiastique allemand, Silberschlag, arrivait cependant à des évaluations beaucoup moins monstrueuses; il estimait à 150 kilogrammes la force musculaire développée à chaque coup d'aile par un aigle qui pesait 4 kilogrammes, ce qui donnerait 38 pour le rapport de la force au poids. M. Marey a essayé d'élucider cette question par des mesures directes. En physiologie, on appelle *force statique* d'un muscle

le poids maximum qu'il peut soulever. D'après Weber, la force statique des muscles de la grenouille est de 1 kilogramme par centimètre carré de section; pour l'homme, elle est de 5 à 7 kilogrammes par centimètre d'après Henke et Koster. Il fallait obtenir la donnée analogue pour un oiseau; voici comment M. Marey s'y prit pour l'avoir. Il avait déjà vu qu'un pigeon couché sur le dos ne pouvait soulever un poids de 1 kilogramme posé sur l'aile au niveau de l'articulation du bras avec l'avant-bras; on pouvait en conclure que la force du grand pectoral de l'oiseau n'est pas énorme. L'expérience suivante confirme cette déduction. Une buse chaperonnée fut placée sur le dos, les ailes étendues. L'application du chaperon plonge ces animaux dans une sorte d'hypnotisme, et permet de faire sur eux toute sorte d'opérations sans qu'ils trahissent leur douleur autrement que par des mouvemens réflexes. M. Marey dénuda les muscles de l'aile jusqu'à l'avant-bras, lia l'artère et désarticula le coude en faisant l'ablation du reste de l'aile. Une corde fut alors fixée à l'extrémité de l'humérus, et au bout de la corde un plateau où l'on versa de la grenaille de plomb pendant que le muscle était excité par l'électricité; la force de contraction ne fut surmontée que lorsque le poids supporté par cette espèce de peson s'éleva à 2^{kil},380. Un calcul très simple montre que la force réelle du muscle était de 12^{kil},600; la section de ce muscle étant de 9 centimètres 1/2, on obtient environ 1^{kil},300 pour sa force relative. Nous voilà bien loin des chiffres fantastiques de Borelli! En admettant même que le résultat de cette détermination soit trop faible de moitié ou qu'il faille le tripler pour tenir compte de certaines causes d'erreur, nous n'avons toujours qu'une force statique de même ordre que celle des mammifères. Ce qui fait la supériorité des oiseaux, c'est la rapidité d'action. La secousse musculaire provoquée par un excitant quelconque ne dure chez l'oiseau que 4 centièmes de seconde, la moitié du temps qu'elle exige chez l'homme, le tiers de celui qu'elle prend chez la tortue. Cette rapidité est une condition essentielle du vol; elle est indispensable pour créer dans un fluide tel que l'air un point d'appui suffisant. C'est ainsi qu'on traverse un marais en courant sur les pierres ou les troncs d'arbre qui se montrent à la surface; on enfoncerait, si on s'arrêtait un moment de trop. Chez le poisson, qui se meut dans l'eau, l'acte musculaire est déjà plus bref que chez les animaux qui foulent la terre; mais il l'est moins que chez l'oiseau, qui a pour domaine un milieu plus mobile encore. Pour comprendre la production si rapide du mouvement dans les muscles de l'oiseau, il faut admettre que les actions chimiques y naissent et se propagent avec une facilité exceptionnelle. C'est ainsi qu'il y a des poudres de guerre qui brûlent plus

vite, et par conséquent agissent plus brusquement que d'autres sur les projectiles.

En tenant compte de la fréquence des battemens, de l'amplitude des coups d'aile et de la surface de l'oiseau, on arrive également à cette conclusion, que le travail dépensé dans le vol doit être beaucoup moindre que ne l'ont supposé quelques auteurs. Et cependant l'oiseau nous étonne par les prodiges qu'il accomplit : nous voyons les rapaces faire aisément leurs 45 kilomètres à l'heure; le faucon du roi Henri II, qui s'égara pendant une chasse à Fontainebleau, fut pris le lendemain à Malte, ce qui suppose une vitesse d'au moins 75 kilomètres par heure. Les hirondelles ne mettent, dit-on, que huit jours à traverser l'Europe et la Méditerranée. Si l'on se rappelle enfin les oiseaux de mer que les navigateurs rencontrent souvent à plus de 300 lieues de terre, on conviendra qu'un vol aussi soutenu serait inexplicable, s'il était entièrement dû au ressort des coups d'aile. Prenons un exemple numérique. Un pigeon qui pèse 300 grammes peut offrir à l'air une surface de 750 centimètres carrés. S'il fait 8 battemens par seconde, la descente de l'aile dure, d'après M. Marey, 7 ou 8 centièmes de seconde, et, le parcours de la pointe étant de 30 centimètres, on trouve une vitesse moyenne de 4 mètres. Si la surface entière se déplaçait avec cette vitesse supposée uniforme, elle éprouverait une résistance de 110 grammes; mais, comme la vitesse va en diminuant de la pointe de l'aile vers l'attache, la résistance réelle est à peine de 40 grammes. Or, pour vaincre le poids de l'oiseau et pour lui donner une impulsion de bas en haut, il faudrait une pression de 400 ou 500 grammes. Où prendre d'abord cette pression nécessaire? On dira que la forme concave des ailes permet d'augmenter le coefficient de résistance; mais nous aurons beau le doubler ou le tripler, nous n'arriverons pas à 500 grammes. Il faut donc renoncer à l'hypothèse d'une vitesse uniforme des ailes. Les expériences de MM. Piobert, Morin et Didion nous ont appris que la résistance de l'air est très différente pour une vitesse accélérée, parce que le corps mobile entraîne alors une certaine masse d'air qui lui constitue une poupe et une proue fluides. Les formules montrent que la résistance qui en résulte peut devenir très considérable sans que le travail augmente dans la même proportion. Malheureusement il est presque impossible, dans l'état actuel de la science, d'appliquer avec certitude les données expérimentales au calcul des pressions qui se développent sous l'aile d'un oiseau. Tout ce qu'on peut en conclure, c'est que la loi de la résistance varie énormément avec les conditions dans lesquelles a lieu le mouvement. Il est très probable que l'élasticité de l'aile modifie ces conditions à tel point qu'avant tout calcul il faudra d'abord instituer des expériences spéciales sur la résistance que les fluides

opposent au mouvement d'une lame flexible. N'oublions pas d'ailleurs que jusqu'à présent on a toujours observé des mouvemens continus : dans ces cas, il s'établit une sorte de régime des courans d'air qui s'écoulent autour du corps solide; mais les choses se passent peut-être tout autrement quand la surface qui frappe rencontre à chaque instant une masse d'air nouvelle dont elle est obligée de vaincre l'inertie. On sait qu'il faut plus d'effort pour ébranler une voiture que pour en entretenir le mouvement. Quelque chose d'analogue doit avoir lieu pour les masses d'air sur lesquelles passe l'oiseau en les frappant de coups secs; la résistance qu'il obtient doit être plus considérable que celle que subit une lame rigide en parcourant un chemin continu. Il est vrai qu'avec la résistance le travail augmente aussi, de sorte que l'on se retrouve en face d'une nouvelle difficulté qui ne peut être éludée. Il faudra de toute nécessité admettre que le travail de l'oiseau n'est qu'intermittent, qu'il se repose en planant, et qu'il profite du vent pour s'élever à peu de frais.

Il est assez naturel de se demander si les résultats de ces nouvelles recherches sur le mécanisme du vol nous autorisent à songer à des applications pratiques. Une réponse affirmative serait prématurée; mais l'on peut dire que les calculs par lesquels on a voulu établir l'impossibilité d'une machine volante reposent sur des données qui ne rendent pas même compte de la suspension de l'oiseau. Vers 1808, un horloger de Vienne, Jacob Degen, s'était construit deux ailes d'une surface totale de 10 mètres carrés, avec lesquelles il s'élevait en 30 secondes à la hauteur de 16 mètres quand le poids de son corps était réduit à 35 kilogrammes par une corde lestée d'un contre-poids, ou bien il se faisait hisser par un petit ballon jusqu'à une hauteur de 100 ou de 200 mètres, et descendait ensuite doucement, avec des temps d'arrêt et en profitant parfois du vent pour remonter un peu. Assurément le résultat n'était pas encore très brillant, mais il ne faut pas oublier que l'oiseau lui-même a besoin de faire un apprentissage avant de prendre sa volée. Lorsqu'on rapproche tous les faits connus sur le vol des oiseaux, on ne peut se défendre de penser que c'est affaire d'équilibre au moins autant qu'effort des ailes. Ce sont les questions de cet ordre que les recherches ultérieures de M. Marey ne tarderont point à élucider après avoir déjà dévoilé le véritable mécanisme des mouvemens alaires. La sévérité de sa méthode permet d'espérer que les mystérieux phénomènes du vol n'auront bientôt plus de secret pour nous. On vient de voir l'expérimentateur à l'œuvre, sa persévérance déjà aguerrie triomphera des dernières difficultés.

R. Radau.

CROQUIS ITALIENS

L'air doux n'est troublé d'aucun bruit,
Il est midi, Parme est tranquille;
Je ne rencontre dans la ville
Qu'un abbé que son ombre suit.

Sa redingote fait soutane
Et lui tombe jusqu'aux talons.
Il porte un feutre aux bords très longs,
Culotte courte et grande canne.

Cet abbé chemine en priant,
Et seul, au milieu de la rue,
Tout noir, il fait sa tache crue
Sur le ciel tendre et souriant.

Parme, octobre 1866.

FRA BEATO ANGELICO.

Avant le lever du soleil,
Quand aux yeux il n'apporte encore
Qu'un pressentiment de l'aurore,
Et qu'il blanchit plus qu'il ne dore
Les champs émus d'un lent réveil,

Au jour qui commence de croître,
La vitre luit sous les barreaux,
Et les colonnettes du cloître
Sentent l'éveil des passereaux;

Le laurier, la rose trémière,
Qui fleurissent autour du puits,
Se redressent vers la lumière
En distillant les pleurs des nuits,
Et le jardin fait sa prière.

C'est l'heure où, bénissant le jour
Dont sa paupière se colore,
Fra Beato sent le retour
Des paradis avec l'aurore.

Et voici qu'un long trait de feu,
Violet, jaune, rouge et bleu,
Par la grille de la cellule
Vient nacrer la pâleur du mur,
Comme une vive libellule
Qui se pose sur un lis pur.

Et le moine, ouvrant les prunelles,
Avec ce rayon pour pinceau,
Fait les anges brillans et frêles
Qui forment de leurs fines ailes
Sur la Vierge un splendide arceau.

Florence, octobre 1866.

LE JOUR ET LA NUIT.

SAN-LORENZO.

Au-dessus du tombeau trône un guerrier nu-tête
Qui dresse un front de roi sur un buste d'athlète.
Tuniques et manteaux jusqu'aux hanches tombés
Laissent voir la poitrine aux grands muscles bombés,
Virils témoins d'un âge où la force est bien mûre,
Et, sous le beau travail d'une opulente armure,
Les épaules, malgré le fardeau de l'airain,
Gardent l'aplomb tranquille et le contour serein.
Mais, un pied retiré, l'autre en avant du siége,
Toujours prêt à surgir comme un dieu qui protége,
Et sans quitter le sceptre en paix sur ses genoux,
Tournant la tête, il parle à de plus forts que nous.

Plus bas, sur le versant d'une corniche étroite,
Un géant, c'est le Jour, couché, la tête droite
Et de face, le front brutal et soucieux,
Remonte son épaule au niveau de ses yeux.

Il s'accoude en arrière et par-devant ramène
L'autre bras, et telle est sa pose surhumaine
Qu'il montre en même temps son ventre aux plis profonds
Et son dos formidable où se croisent des monts,
Et, sur son genou droit posant son talon gauche,
Il lève des yeux d'ombre où le réveil s'ébauche.

A côté, cette femme effrayante qui dort,
Et se dompte à l'oubli par un si grand effort
Qu'on s'étonne, en voyant sa torpeur, qu'elle puisse
De son coude obstiné rejoindre ainsi sa cuisse,
C'est la Nuit. Elle songe entre hier et demain,
Le visage dans l'ombre incliné sur la main,
Abritant un hibou sous sa jambe ployée
Et l'épaule au rocher près d'un masque appuyée.
Vainement à son frère elle tourne le dos,
Le souvenir du jour obsède son repos.
Ah! maître, quand tu mis l'horreur dans cette pierre,
Tu savais que c'est peu de fermer la paupière,
Tu le savais : rêver, c'est encore souffrir,
Et nul ne dort si bien qu'il n'ait plus à mourir.

Florence, octobre 1866.

LA PESCHERIA.

A Rome, le mardi, se rendent au marché,
Pour vendre leur poisson dans le Tibre pêché,
Les grands paysans bruns et les filles trapues.
Ils ont fait leur abri de deux voûtes rompues,
Dont l'une dans sa chute a longtemps hésité,
Et par un vieil instinct de sa caducité
Reste, comme un dormeur qui sans tomber chancelle.
Le poisson tout humide et palpitant ruisselle
Sur de longs blocs de pierre alignés en étal,
Débris de quelque ancien dallage impérial;
Le sol gras est jonché d'écailles et d'ouïes,
Et ces infectes chairs à l'air épanouies
Sous les yeux des chalands croupissent par monceaux.
Il fait sombre en plein jour sous ces tristes arceaux,
Un réverbère y dort d'un air mélancolique,
Tous les coins y sont noirs de l'ordure publique.
On voit au fond la rue étroite et claire fuir,
Et mainte ménagère à la bourse de cuir,

Parmi la marchandise éparse et dégoûtante
Fouille, et débat le prix du morceau qui la tente.

Cependant au soleil, dans la brique enchâssés,
Tout blancs encore après dix-huit cents ans passés,
Trois chapiteaux, honneur d'un ciseau de Corinthe,
Des gloires de ce lieu gardent la pure empreinte!

Rome, janvier 1866.

TORSES ANTIQUES.

Le long des corridors aux murailles de pierre,
Les marbres déterrés et dégagés du lierre
Offrent leur grand désastre à la pitié des yeux.
Peuple autrefois sacré de héros et de dieux,
Ils tombèrent, gardant leur attitude auguste.
La chute a fait rouler la tête loin du buste,
Mais il semble que l'âme, ayant quitté le chef,
Palpite encore autour du plus vague relief,
Ou que plutôt l'artiste, inculquant sa pensée,
L'avait dans tout le corps noblement dispensée :
— De l'épaule à la hanche et du pouce à l'orteil
Apollon tend son arc et lance du soleil.
— Au tourment qui raidit ce nerveux pentélique,
Je sens durer l'effort d'une lutte athlétique.
— Ce tronc jeune, encor blanc comme un tronc de bouleau,
C'est Narcisse amoureux qui s'admire dans l'eau.
— Et je te reconnais, forme humaine et divine,
Aphrodite, c'est toi, le désir te devine :
De ta bouche un barbare a meurtri le dessin,
Mais tu me souris toute en la fleur de ton sein.
— Planté dans un fourreau comme un terme podagre,
Coureur de sangliers, tu vis, ô Méléagre !
Cette poitrine lisse et ces bras accomplis
Sont les tiens; ce col droit portait un front sans plis.
— Je nomme Antinoüs les débris de ce torse :
Il eut seul tant de grâce unie à tant de force.
— Et sans doute cet autre au nonchalant contour,
C'est Bacchus glorieux célébrant son retour,
Ceint de pampre, appuyé sur le chœur qui l'acclame,
Le seul dont le corps mâle ait des ampleurs de femme.

On dirait qu'au sortir des mains qui les ont faits
Ces grands décapités n'étaient pas plus parfaits,

Et qu'obstinée à vivre en ce peu de matière
Leur beauté paraît mieux en ruines qu'entière!

Rome, novembre 1866.

LES MARBRES.

Ce qui rend les villas charmantes,
C'est, plus encor que les gazons,
Et la grâce des horizons,
Et le rêve des eaux dormantes,

C'est plus que l'air délicieux
Et le vert sombre des vieux arbres,
C'est le candide éclat des marbres
Sur l'azur intense des cieux:

Ceux que l'Attique et la Toscane
Baignent d'un jour immense et clair,
Le paros, beau comme la chair,
Le pentélique diaphane,

Et le carrare aux fins cristaux
Qu'un rayon de soleil irise,
Blocs de neige que divinise
La sainte audace des marteaux!

Qu'on polisse le rouge antique,
Le turquin bleu, le noir portor
Où serpentent des veines d'or,
Et le cipolin granitique,

L'antin jaune ou couleur de sang,
Le vert de Florence et de Suse,
Celui de Gênes qui ne s'use
Que limé par un bras puissant,

Qu'ils quittent la nuit des carrières
Pour l'ombre d'un palais chagrin,
J'aime mieux dans l'éther serein
Le marbre blanc, ce lis des pierres!

Jeune, éblouissant, virginal,
Et façonné par le génie,
Il est le seul qui montre unie
La matière au pur idéal!

Villa Borghèse, janvier 1860.

LA PLACE SAINT-JEAN-DE-LATRAN.

Au mois de novembre, à midi,
Je foulais cette large place
Au sol vague, formant terrasse
Sur la campagne à l'infini.

A gauche, un aqueduc s'allonge
Par-dessus les plis du désert,
Et dans les montagnes se perd
Aussi loin que le regard plonge ;

Vieil échanson que n'use point
La soif des races, il commence
A mes pieds par une arche immense
Et finit là-bas par un point...

A droite, des vergers, des vignes,
Des toits plats, des murs blancs, des pins,
Et, tout au loin, les monts sabins
Aux sereines et fermes lignes.

Tel le fond d'un lac azuré,
A travers l'eau tranquille et belle,
Voilé, mais non terni par elle,
Semble grandir transfiguré,

Tel, dans les campagnes romaines,
Sous la fine écharpe de l'air
Paraît plus doux et non moins clair,
Et plus grand, l'horizon des plaines,

Et cet air magique et subtil
Est tiède : ici l'été s'achève
Comme un printemps nouveau qui rêve
En attendant son mois d'avril.

Rome, novembre 1866.

SULLY PRUDHOMME.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1870.

Tout ce qui simplifie les choses et dégage les situations, tout ce qui dissipe une équivoque ou met fin à une incertitude est d'une bonne et prévoyante politique. C'est à ce titre que la lettre adressée le 21 mars par l'empereur à M. le garde des sceaux a été un acte d'heureuse et intelligente décision accompli à propos. Elle tombait au milieu de toute sorte de controverses vagues sur le pouvoir constituant, sur le rôle du sénat dans les institutions nouvelles, sur les attributions définitives du corps législatif. Toutes ces questions restaient par le fait indécises, même après le sénatus-consulte du 8 septembre 1869, même après l'avénement du ministère du 2 janvier. Elles passaient comme des ombres provoquantes dans les discussions du corps législatif; au sénat, on les pressentait et on les craignait à la fois; elles pesaient, en un mot, sur l'esprit public, qui, dans son impatience de logique, avait hâte d'arriver à cette étape nouvelle marquée d'avance. La lettre impériale avait le mérite de répondre à cette attente et d'éclairer tout le monde, en chargeant M. le garde des sceaux de préparer un sénatus-consulte et en précisant avec une suffisante clarté le sens de ce complément de révolution pacifique.

Imprimer un caractère définitif aux réformes politiques déjà réalisées, restreindre les dispositions véritablement constitutionnelles au strict nécessaire, en plaçant désormais ces dispositions fondamentales sous la sanction du plébiscite, ou, pour parler autrement, en rendant à la nation elle-même le pouvoir constituant, — rejeter tout le reste dans le domaine des lois ordinaires, faire du sénat une chambre haute partageant avec l'autre assemblée toutes les attributions législatives, — tel était l'objet multiple de l'œuvre que l'empereur retraçait à grands traits dans sa lettre du 21 mars. Jusque-là cependant ce n'était qu'un programme livré aux méditations des ministres. Que s'est-il passé depuis ce moment? Il est vraisemblable que les questions indiquées par la lettre

impériale et quelques autres encore qui en dépendent, comme par exemple celle de la formation du sénat, ont été mûrement examinées et vivement discutées; il est possible qu'il y ait eu quelques divergences entre les ministres. M. Rouher, sans être appelé à un véritable conseil de gouvernement, a du moins été consulté, et il a émis des opinions qui ont été écoutées, notamment au sujet de la limitation du nombre des sénateurs qui pourront être promus dans le courant d'une année. De son côté, l'empereur a pu hésiter jusqu'au dernier moment sur certains points, tels que l'article 33 de la constitution, qui a fini par disparaître. Toujours est-il que de cette intime et laborieuse délibération est sorti le projet que M. le garde des sceaux a porté, il y a quatre jours, au sénat, et qu'il a commenté d'avance par un brillant exposé de motifs. Il était impossible de proposer à une assemblée de s'exécuter elle-même dans un meilleur langage. M. Émile Ollivier a même offert à ceux des sénateurs qui pouvaient avoir un peu trop de mélancolie dans l'âme la consolation de leur citer Polybe, Aristote, Paruta, Paolo Sarpi et Joseph de Maistre. En fin de compte, c'est un pas de plus de cette révolution pacifique et libérale qui s'accomplit. La constitution de 1852 disparaît, c'est la constitution de 1870 qui se dégage aujourd'hui de nos luttes, et lorsque ces jours derniers, dans le corps législatif, un membre de l'opposition à la voix retentissante faisait la plaisanterie de dire que c'était le dernier effort du pouvoir personnel pour se concentrer et se relever, M. Émile Ollivier a eu grandement raison de lui répondre qu'il était le seul à le croire. Telle qu'elle est, même avec les imperfections qu'elle garde encore, cette constitution remaniée et refondue est évidemment un progrès décisif; elle réalise les conditions essentielles d'un gouvernement libre, elle les réalise surtout par la disparition du pouvoir constituant du sénat et par cette égalité des deux chambres, qui est la marque distinctive du sénatus-consulte présenté le 28 mars.

Au fond d'ailleurs, cette disparition du pouvoir constituant n'était plus qu'une affaire de temps et de mesure. On en a parlé beaucoup, on en parle tous les jours. Dans une des dernières séances du corps législatif, on a voulu saisir l'occasion du sénatus-consulte pour engager une discussion à laquelle M. le garde des sceaux s'est prudemment refusé. Pour tout esprit réfléchi, la disparition du pouvoir constituant et la transformation du sénat étaient l'invincible conséquence des derniers événemens; il n'y avait plus même un doute depuis le jour où l'on était entré dans la voie parlementaire. Comment s'expliquer en effet, dans un ensemble d'institutions libres, ce fonctionnement d'une assemblée spécialement vouée à la procréation constituante, faisant des sénatus-consultes sans avoir le droit de faire une loi? Comment concilier ce pouvoir irresponsable, tour à tour exorbitant ou inerte, avec un pouvoir ministériel responsable, sorti d'une assemblée populaire, appuyé sur une majorité vi-

vace et active? Quel est le mécanicien de génie qui se serait chargé de faire marcher cette machine sans qu'il y eût une explosion au premier pas? Et en réalité le sénat lui-même aurait dû être le premier à proposer cette réforme qu'il reçoit aujourd'hui des mains de l'empereur et du ministère du 2 janvier. A quoi lui a servi ce pouvoir constituant qui n'a été que la décoration fastueuse de son inaction? Il l'a eu pendant vingt ans, il n'en a pas retiré une grande gloire. Il a fait les sénatus-consultes qu'on lui a demandés, mais par quel acte d'initiative propre s'est-il signalé? Quel projet nouveau d'intérêt national a-t-il produit au grand jour pour s'illustrer? Le gouvernement lui-même s'est cru obligé, dans une circonstance, de le gourmander et de lui reprocher son inertie. Ce n'était peut-être pas sa faute, c'était la faute du rôle assez extraordinaire qu'on lui avait imposé. Ce n'est point assurément aujourd'hui que le sénat serait en mesure de revendiquer ce rôle, et qu'il pourrait avoir quelque raison de le regretter.

A tout prendre, la métamorphose à laquelle il va se soumettre ne le diminue nullement; elle le replace au contraire à son vrai rang, elle lui rend les moyens d'exercer réellement et efficacement cette fonction de pouvoir modérateur qui est celle des chambres hautes dans tous les pays. Il ne perd que ce qu'il n'aurait pas pu garder, il redevient ce qu'il aurait dû être toujours. Et, qu'on le remarque bien, la réforme actuelle, dès qu'elle a été reconnue nécessaire, tranchait d'avance cette question de l'article 33 de la constitution, sur laquelle on paraît avoir hésité jusqu'à la dernière heure. Cet article, on ne l'ignore pas, laissait à l'empereur le droit de prendre, de concert avec le sénat, toutes les mesures d'urgence pour la marche du gouvernement dans le cas de dissolution du corps législatif; en d'autres termes, c'était en quelque sorte une possibilité de dictature temporaire légalisée par anticipation. Autrefois, sous le régime de 1852, cette disposition n'était pas plus extraordinaire que bien des choses du même genre. Aujourd'hui, après tout ce qui s'est passé, cela eût produit tout simplement l'effet de l'article 14 de la charte de 1815, transporté dans la constitution nouvelle. C'eût été l'apparence survivante d'une arrière-pensée d'omnipotence allant inévitablement provoquer dans l'opinion une arrière-pensée de défiance. Nous ajoutons que c'eût été une précaution aussi inutile que dangereuse. Le régime parlementaire ne reste point apparemment désarmé dans les circonstances exceptionnelles. Si, dans un moment où le corps législatif serait dissous, il arrivait quelque événement inattendu de nature à nécessiter une détermination immédiate, il y aurait un ministère pour la conseiller, pour l'adopter, en gardant devant les assemblées la responsabilité de ses actions. Croit-on par hasard que dans le cas prévu par l'article 33 les mesures d'urgence que pourrait prendre l'empereur seul seraient moins regardées comme un coup d'état, parce qu'elles auraient la légalisation du sénat? Le pays y verrait toujours un acte de

dictature qui remettrait tout en question, et on a certes sagement agi en écartant ce danger, en effaçant ce dernier vestige de droit constituant et d'omnipotence, en épargnant à tout le monde cette tentation périlleuse. Est-ce à dire que le pouvoir constituant enlevé au sénat doive aller se réfugier dans le corps législatif, et dans le corps législatif seul, comme l'a proposé M. Jules Favre avec ses amis? Ce serait une exagération d'un autre genre, ce serait tout bonnement une autre forme de dictature. M. Jules Favre a l'esprit trop pénétrant pour n'avoir pas été le premier à sentir la faiblesse de sa proposition, et peut-être, comme on dit, ne demandait-il le plus que pour avoir le moins.

Le pouvoir constituant n'est plus désormais ni dans l'autorité du souverain, ni dans le sénat, ni dans le corps législatif. A qui appartient-il donc? où réside-t-il? Mon Dieu, c'est un de ces points qu'il ne faut jamais serrer de trop près, surtout en certains momens. Qui peut dire au juste comment se manifeste le pouvoir constituant? Il est partout, et il n'est nulle part. Depuis bientôt un an, où a-t-on pu le saisir sous une forme précise? Et cependant il est certain qu'il est dans l'air, il s'exerce avec quelque énergie, il est la force génératrice des réformes qui s'accomplissent. En fin de compte, il est bien clair que dans un pays où la souveraineté populaire est le principe de tout, où la monarchie elle-même a pour fondement le suffrage universel, le dernier mot du droit constituant appartient à la nation, et le mieux est peut-être d'en parler le moins possible, de ne pas trop prétendre organiser ce qui échappe souvent à toutes les prévisions. C'est ce qui fait que les meilleures constitutions sont les plus courtes, parce qu'en mettant à l'abri ce qu'on est convenu de ne point mettre en discussion à tout instant, elles laissent la porte ouverte à un travail permanent de réforme. C'est bien là aussi ce qu'on a essayé de réaliser dans le sénatus-consulte récemment présenté. On a élagué une multitude d'articles d'un ordre véritablement secondaire dans une loi fondamentale, et on s'est borné à imprimer le sceau de l'invariabilité à quelques points essentiels, sur lesquels la nation seule aura une souveraine juridiction. En un mot, on a élargi le domaine législatif en resserrant la sphère constitutionnelle, dans la pensée de concilier la stabilité des institutions avec le mouvement naturel des choses. Sous ce rapport, le sénatus-consulte est certainement l'œuvre d'une juste et prévoyante inspiration.

L'œuvre en elle-même est bonne et libérale, nous en convenons; elle est seulement obscure et incomplète en certaines parties, même un peu inconséquente en d'autres. Cette constitution concentrée et réduite qu'on nous donne comme le traité d'alliance définitif de l'empire et de la liberté, cette constitution ne pourra désormais être modifiée que par un plébiscite, et l'empereur seul a le droit de provoquer ce plébiscite. Or c'est là justement ce qui aurait besoin d'être un peu éclairci, et nous nous expliquons maintenant ce mot d'un sénateur au sortir de la séance

où il venait d'entendre l'exposé des motifs de M. le garde des sceaux. On lui demandait ce que contenait le sénatus-consulte, et il répondait naïvement qu'il faudrait trois ou quatre jours pour le comprendre. Quel est par le fait le sens de cette disposition sur le recours plébiscitaire? L'empire est naturellement consacré par la constitution nouvelle, cela va tout seul. L'empereur est le chef de l'état, il garde toutes les prérogatives de la suprême puissance exécutive, rien de plus simple encore; mais l'empereur est aujourd'hui un souverain constitutionnel. Il va avoir auprès de lui deux assemblées, sans lesquelles il ne peut rien faire; il a un ministère responsable, qui a son rôle naturel et décisif dans la solution des grandes affaires de l'état. Veut-on dire que l'empereur seul, sans le concours des assemblées, sans le concours d'un ministère sorti d'une majorité législative, a le droit de s'affranchir de la légalité ordinaire par un appel au peuple? Alors, il n'y a point à se le dissimuler, c'est un droit qu'il est vraiment superflu d'inscrire dans une constitution; un souverain est toujours libre de jouer cette terrible partie à ses risques et périls, de mettre à la loterie des coups d'état et des révolutions. C'est bien assez de ne pouvoir l'empêcher sans lui donner la tentation perpétuelle de ce redoutable jeu. Veut-on dire que l'empereur, en certaines circonstances exceptionnelles, peut être auprès du peuple l'organe d'une grande délibération de tous les pouvoirs publics sur la nécessité d'une révision constitutionnelle? Alors pourquoi ne pas l'expliquer, et pourquoi ne pas environner de toutes les garanties les préliminaires de cette révision reconnue nécessaire? Qu'on y prenne bien garde : c'est un point délicat, nous ne l'ignorons pas, mais digne de fixer l'attention de ceux qui, sans rien refuser aux prérogatives légitimes d'une souveraineté constitutionnelle, voudraient cependant ne pas laisser le nouveau régime à la merci d'une équivoque.

Il y a un autre point qui n'est pas sans importance. Le sénatus-consulte, tel qu'il a été proposé, débarrasse la constitution d'un certain nombre de dispositions qui n'avaient à coup sûr rien de particulièrement fondamental. Il était au moins inutile de donner le caractère constitutionnel au chiffre du traitement des conseillers d'état et même à la façon de nommer les maires des trente-sept mille communes de France. La constitution nouvelle ne contiendra plus des particularités de ce genre; elle en contient peut-être encore trop, notamment sur la formation du sénat et sur le corps législatif. La formation du sénat par voie de nomination directe de l'empereur est assurément une doctrine qui a sa valeur; M. Émile Ollivier l'a soutenue par des raisons sérieuses, et il a indiqué avec autant de finesse que de précision la différence qu'il y a au point de vue social et politique entre la France et les États-Unis; mais enfin, si la nomination des sénateurs est laissée aujourd'hui au souverain, d'autres idées peuvent prévaloir d'un commun accord. Pourquoi se lier d'avance? Est-il bien nécessaire de placer la nomination des sé-

nateurs sous le sceau d'une loi fondamentale qui ne pourra plus être changée que par un plébiscite? Est-il nécessaire aussi de mettre dans la constitution qu'il y aura un député par groupe de trente-cinq mille électeurs, qu'on appliquera tel ou tel mode de scrutin? Remarquez bien que sur ce dernier point la constitution se trouvera trancher une question qui serait plus naturellement du domaine d'une loi électorale, et que le corps législatif, qui est le principal intéressé, n'aura pas même à examiner. Pourquoi ne pas revoir ces anomalies et ne pas compléter le travail d'épuration ou de rectification qui a été commencé? On veut faire aujourd'hui une œuvre définitive; le meilleur moyen de lui donner ce caractère, c'est de la faire simple et nette, de réaliser dans toute sa vérité ce programme qui consiste à ne placer que les deux ou trois choses essentielles sous la garantie de l'inviolabilité, en laissant pleine et entière liberté sur tout le reste.

Nous entrons, et pour longtemps sans doute, dans une voie laborieuse où chaque jour aura sa peine, c'est-à-dire ses difficultés nouvelles, nées des questions qui se succèdent et s'imposent, des incidens qui éclatent à l'improviste et agitent un instant l'opinion. Les incidens, ils ont à coup sûr leur gravité, ne fût-ce que parce qu'ils ressemblent presque toujours à un défi jeté par l'imprévu à la fermeté et à la sagesse des hommes; ils peuvent être embarrassans, surtout lorsqu'ils viennent à la mauvaise heure comme cette tragique affaire d'Auteuil, dont le dernier mot a été dit par la haute cour de justice réunie à Tours; mais enfin les incidens passent comme passe tout ce qui tient à une surexcitation accidentelle et violente. Il y a des questions qui sont d'un ordre bien autrement sérieux, qui prennent un caractère de permanence redoutable parce qu'elles sont inhérentes à un état de société, et avec lesquelles il faut bien désormais que notre temps s'accoutume à vivre sans illusion et sans faiblesse : ce sont tous ces problèmes de l'industrie, du salaire, du travail, qui renaissent à chaque instant. Pour cela, il n'y a pas d'arrêt de haute cour qui en décide, il n'y a pas de sénatus-consulte qui puisse en avoir raison. Le mal est plus profond. Ce qui arrive au Creuzot en est un frappant exemple. Il y a quelques semaines tout au plus, une première grève éclatait; on avait de la peine à calmer cette effervescence de toute une population ouvrière, à remettre en mouvement cette immense machine que dix mille bras font marcher. Aujourd'hui une crise nouvelle vient de forcer le président du corps législatif, M. Schneider, à reprendre en toute hâte le chemin de son grand établissement industriel pour tenir tête à des difficultés d'autant plus menaçantes qu'elles sont insaisissables et indéfinies. C'est là en effet ce qu'il y a de caractéristique dans cette recrudescence fiévreuse qui vient de se manifester au Creuzot. Jusqu'ici, tout semble assez mystérieux. La grève n'est que partielle au premier abord; en réalité, elle est pourtant assez étendue pour gêner le travail, pour entretenir surtout l'exci-

tation des esprits et pour laisser craindre d'heure en heure une aggravation du mal. La cause vraie et sérieuse de la crise, on ne la saisit pas bien; ce que veulent les grévistes, on ne le sait pas au juste. On ne parle plus de l'administration de la caisse de prévoyance, qui a été représentée comme la raison de la dernière grève; les prétentions des ouvriers ne sont pas nettement formulées. C'est un qui-vive prolongé entre des chefs vigilans occupés à préserver un des centres industriels les plus importans de la France et des meneurs invisibles qui conduisent cette guerre avec une certaine supériorité de tactique, entre une partie de la population qui manifestement ne demanderait pas mieux que de continuer à travailler, qui s'effraie surtout des affreuses perspectives du chômage, et une autre partie plus mobile, plus ardente, qui court à la grève comme à la bataille, comme à un jeu de hasard. La politique a fini sans doute par se mêler à ces agitations pour les envenimer; au fond, c'est un incident d'une crise industrielle et sociale.

Si ce qui se passe au Creuzot n'était en effet qu'une question de salaires ou une affaire locale, ce ne serait rien, ou du moins ce ne serait qu'une de ces maladies qui éprouvent quelquefois l'industrie et qui n'ont après tout rien de mortel; mais il est bien clair aujourd'hui que l'événement du Creuzot n'est que l'expression saisissante d'un mouvement plus général. La grève devient une habitude, une sorte de conjuration pacifique; elle se propage et s'étend à presque toutes les industries dans certaines contrées, comme les pays du Rhône et de la Drôme par exemple. Il y a des grèves un peu partout, et d'un autre côté, dans l'esprit de ceux qui sont les inspirateurs de ces mouvemens, les questions de salaire ne sont plus qu'un détail, un prétexte. Ce qu'on veut, c'est mettre pour ainsi dire en état de siége la société industrielle telle qu'elle est constituée et la forcer à capituler par les diminutions de travail combinées avec l'accroissement de salaires, par l'égalité des rétributions entre les ouvriers laborieux et ceux qui ne le sont pas, entre les capables et les incapables, par le droit de dominer le patron et de lui imposer des conditions de travail, des règlemens, le mode de recrutement de ses apprentis, jusqu'à un outillage déterminé. Il est bien facile de voir où l'on va par ce chemin. La prétendue égalité des salaires étouffe l'émulation, et par le fait le nombre des ouvriers intelligens et habiles diminue sensiblement dans certaines industries. Les menaces de crises incessantes produisent l'insécurité et la stagnation. On ne veut pas se risquer, on évite de se livrer aux grandes opérations, on va tout droit à une déperdition inévitable de richesse et de force dont tout le monde subit les conséquences. Les ouvriers qui se laissent égarer et exploiter par des meneurs intéressés ne s'aperçoivent pas qu'ils font un métier de dupes, que tout ce qui diminue la production nationale retombe sur eux, qu'ils peuvent à la vérité ruiner un patron, mais qu'ils sont les premiers ruinés. Là où le patron perd un million, les ouvriers

perdent 2 ou 3 millions de rémunérations. Supposez que, par une de ces inspirations de désespoir qui ont saisi quelquefois de grands industriels anglais, M. Schneider se décidât à fermer ses ateliers, préférant à une mort lente la mort brusque et sans phrases, qu'arriverait-il? M. Schneider serait atteint dans sa fortune, ce n'est pas douteux; il verrait s'écrouler sur lui l'édifice qu'il a élevé par son énergie et son intelligence. Qu'aurait gagné la population du Creuzot? Elle perdrait même le bénéfice de l'aisance qu'elle a pu acquérir, des améliorations qui ont transformé le pays depuis trente ans. Il en serait ainsi partout où des chefs d'industrie se verraient conduits à ces résolutions extrêmes.

Faire la loi au patron, lui imposer de dures conditions, c'est fort bien; mais, comme le chef d'industrie n'a pas une mine inépuisable de capital pour suffire à tout, il faut bien que ce surcroît de charges qu'il accepte retombe sur quelqu'un; ce quelqu'un, c'est le consommateur, et comme les ouvriers sont, eux aussi, des consommateurs en même temps que des producteurs, il se trouve qu'ils sont obligés de rendre d'une autre manière ce qu'ils ont obtenu par une pression artificielle et violente. Ils n'en sont pas plus riches, ils ont paralysé l'essor de l'industrie qui les fait vivre. La commission du corps législatif qui poursuit en ce moment son enquête sur le régime économique, et qui entend toute sorte de dépositions des plus intéressantes, ne ferait qu'une œuvre incomplète, si elle n'étendait pas son examen à ces questions du salaire et du travail, qui ne sont point certainement étrangères aux pénibles crises de l'industrie française. Le remède n'est point sans doute facile à trouver. Il y a cependant un fait frappant dans toutes ces luttes où s'exténue la production nationale : il est évident que la plupart des grèves qui éclatent procèdent d'une inspiration commune; il y en a qui ont des raisons d'être toutes locales, le plus souvent elles se relient à un même plan, à un système qui les envenime et les dénature en les généralisant. Nos ouvriers sont exposés à être, sans le savoir, les instrumens obscurs d'une association qui, sous prétexte d'être internationale, a la prétention de se constituer en gouvernement universel, et qui dans tous les cas est un gouvernement étranger. Or c'est une question de savoir jusqu'à quel point on peut laisser s'étendre un système qui a pour effet d'affilier nos classes laborieuses à une association étrangère, de mettre pour ainsi dire notre industrie à la merci d'un mot d'ordre étranger, d'une industrie rivale déguisée au besoin sous un voile humanitaire. Que la libre concurrence s'exerce, que nos ouvriers restent maîtres de discuter leurs intérêts, soit; mais ce n'est plus cela, il y a quelque chose de plus grave et d'absolument extraordinaire dans ce fait, qu'une main étrangère et invisible puisse disposer du travail national et provoquer tout à coup des crises meurtrières pour la production française. C'est là ce qui imprime un caractère nouveau et exceptionnel aux grèves qui tendent

à se multiplier. Un conseiller d'état qui a été chargé l'an dernier d'une mission dans le bassin de la Loire, M. Charles Robert, a fait récemment une conférence sur ce sujet, sur les crises de l'industrie, sur les associations, sur la participation des ouvriers aux bénéfices de l'entreprise à laquelle ils coopèrent. La conférence de M. Charles Robert, devenue un petit livre, *la Suppression des grèves,* est une étude instructive, scrupuleuse, substantielle, de ces délicates et cruelles questions que les événemens du Creuzot ravivent aujourd'hui, qui restent à coup sûr l'élément le plus sérieux de la situation de la France.

Et quant à cette affaire d'Auteuil dont nous parlions, elle est maintenant dénouée. La haute cour a mis fin au drame, elle a de son autorité souveraine absous le prince Pierre Bonaparte de ce meurtre qui a été la tragique diversion des premiers jours du ministère actuel. Là où la justice a passé, il ne faut plus rien dire; il n'y a plus qu'à se souvenir du singulier spectacle des débats qui ont précédé cette sentence. Que l'accusé eût été condamné, qu'il ait été absous, c'est du reste absolument la même chose au point de vue moral. Il restera toujours surprenant qu'on ait voulu faire un événement public d'un incident déplorable et vulgaire. Il a fallu une surexcitation violente qui s'est renouvelée jusque devant le tribunal, et ceux qui s'indignent le plus aujourd'hui d'un acquittement sont probablement ceux qui ont le plus contribué à ce résultat. Les jurés de Tours n'ont pas précisément absous un meurtre, ils ont peut-être bien condamné les déchaînemens de passion qui ont poussé vers la mort le malheureux jeune homme victime du coup de pistolet d'Auteuil. A parler franchement et sans flatterie aucune, c'est M. le procureur-général Grandperret qui seul a dit le vrai mot de cette affaire dans un réquisitoire juste, élevé, sévère et presque émouvant, sans faiblesse pour le prince accusé et sans acharnement contre lui. L'honorable M. Grandperret n'a pas parlé seulement en magistrat, il a parlé en moraliste et même en politique supérieur lorsqu'il a caractérisé les violences qui engendrent tout naturellement de tels faits, qui au fond sont sans danger pour la paix publique, mais qui sont une altération du génie, du goût, des facultés intellectuelles de la France, de tout ce qui a fait jusqu'ici l'éclat et la séduction du caractère français. En vérité, s'il y a quelque chose d'étrange, c'est ce qui est apparu là pendant quelques jours. On n'a vu que des hommes jouant avec des revolvers, toujours prêts à porter la main sur une arme. C'est un monde un peu bizarre, tout à fait propre à justifier l'existence des gendarmes, car enfin sans ces honnêtes gendarmes voilà des citoyens qui pourraient bien s'entre-dévorer sous prétexte que ce sont là les mœurs américaines. Et voilà ce qu'on voudrait faire de notre pays! Grand merci, nous aimons tout autant notre brillante et chevaleresque France, qui n'a pas besoin d'abdiquer ses qualités d'autrefois pour être une grande, juste et libre démocratie.

Où donc la politique n'est-elle pas aujourd'hui? La politique, elle est un peu partout; elle est dans ce triste procès de Tours comme elle est au Creuzot avec cette recrudescence d'agitation ouvrière qui vient d'éclater, elle est à Rome avec le concile aussi bien qu'à Paris, elle est au sénat, au corps législatif et même à l'Académie. Dans cette renaissance du moment, l'Académie sent le besoin de ne pas rester immobile et silencieuse; elle est tout occupée de recevoir ses derniers élus, de préparer des nominations nouvelles pour remplacer ceux de ses membres que la mort vient d'enlever. L'Académie, elle aussi, veut marcher, et récemment, pour se mettre au ton du jour, elle a décidé que désormais elle discuterait dans la liberté de ses séances les titres des candidats qui se présentent à ses suffrages. Qui donc sera élu aux prochaines assises académiques? Quels sont dans les lettres les privilégiés qui seront appelés à occuper les cinq fauteuils laissés vides par la mort de M. de Lamartine, de M. Sainte-Beuve, de M. de Pongerville, de M. le duc de Broglie, de M. de Montalembert? Déjà la bataille est engagée, à ce qu'il paraît; les avenues du scrutin sont bien gardées, le génie des combinaisons est à l'œuvre, et c'est ici que la politique reprend son rôle. On dit, — que ne dit-on pas en temps d'élections? — on assure que l'Académie est en travail d'une candidature imprévue, merveilleuse, conquérante, la candidature de M. le garde des sceaux en personne! Par la même occasion, afin de faire quelque chose pour la littérature, on donnerait un fauteuil à un écrivain qui n'a jamais visé au ministère, et M. Émile Ollivier serait appelé d'une voix unanime à recueillir l'héritage de M. de Lamartine. Le mot a été dit, ce serait le *Lamartine pratique*. Ainsi marcheraient les deux élections les plus prochaines; mais n'est-ce pas un bruit que font courir les esprits malicieux qui se plaisent à surprendre l'Académie dans ses faiblesses et les flatteurs qui ne demandent pas mieux que de brûler un peu d'encens devant la jeune fortune d'un ministre?

A quel propos l'Académie se hâterait-elle aujourd'hui de nommer M. le garde des sceaux? Est-ce pour son talent, pour son éloquence? M. Émile Ollivier avait tout autant d'éloquence, tout autant de talent il y a quelques années, et l'Académie n'a pas songé à le choisir, quoiqu'il eût alors un mérite de plus, celui de soutenir avec une persévérante fermeté un combat dont il ne connaissait pas l'issue. Est-ce le succès ou le pouvoir qui le désignerait aux dignités académiques? Dans tout cela, l'Académie aurait un peu trop l'air d'avoir fait une pénitence de vingt ans et de se montrer tout à coup impatiente de se réconcilier, de rentrer en grâce. Et pour M. le garde des sceaux lui-même cette candidature soudaine, inattendue, ne serait pas beaucoup mieux imaginée. M. Émile Ollivier est assurément un homme de talent, de courage, d'un esprit élevé, et la meilleure preuve, c'est que jusqu'ici il a grandi à ce poste d'honneur et de péril qu'il a conquis patiemment. Académicien,

il le sera, s'il le veut, à son heure. Pour le moment, il ne pourrait pas même se faire illusion : ce qu'on nommerait en lui, ce ne serait pas l'homme de talent, ce ne serait ni l'auteur du livre du *19 Janvier* ni l'orateur éloquent; ce serait tout simplement le premier ministre, c'est-à-dire qu'il solliciterait et accepterait une distinction qui s'adresserait moins à sa valeur personnelle qu'à sa situation. Ce ne serait pas très flatteur pour son orgueil. D'ailleurs M. le garde des sceaux a bien d'autres choses à faire : il a une réforme politique à réaliser jusqu'au bout, sans la laisser flotter dans le vague, sans la laisser dégénérer; il a, s'il le peut, à être un ministre actif, habile et heureux, assez bien inspiré pour ne pas mêler à la préoccupation des grandes choses la poursuite des petits succès d'amour-propre. Sait-on ce qui arriverait? M. Émile Ollivier s'exposerait à ce qu'on pût croire que l'autre jour il avait sa candidature en tête, qu'il adressait un appel mystérieux à ceux qui disposent des élections académiques, lorsqu'à propos de l'augmentation prochaine du nombre des sénateurs il disait, en accentuant ses paroles, que cette mesure offrirait « des facilités nouvelles à ces réconciliations et à ces rapprochemens qui, loin de mettre l'empire en péril, sont pour lui une force et un honneur. » C'est déjà un mal qu'on ait pu chercher quelque préoccupation personnelle dans l'exposé des motifs d'une grande mesure politique. S'il y avait dans ces suppositions quelque vérité, il y aurait un académicien de plus, le ministre n'en serait pas plus grand. On voit bien que tout cela ne peut convenir ni à l'Académie ni à M. Émile Ollivier. Quelque jour, plus tard, lorsque M. le garde des sceaux ne sera plus au ministère, l'Institut lui préparera un fauteuil qui cette fois sera bien donné à l'homme de mérite, — et en attendant l'Académie poursuit le cours de ses réceptions. Aujourd'hui même M. le comte d'Haussonville raconte dans un ingénieux et piquant discours la biographie de M. Viennet, le spirituel vieillard, le poète-soldat qui a eu tant de tragédies, d'épopées et d'épîtres tuées sous lui, et qui n'est pas moins arrivé allègrement à ses quatre-vingt-dix ans, quoiqu'il eût *Arbogaste* et *la Franciade* sur la conscience. M. d'Haussonville raconte cette aimable existence d'un tour très vif qui contraste le mieux du monde avec la sévérité de ses récits des luttes de Napoléon et du pape Pie VII, et M. Saint-Marc Girardin, qui reçoit M. d'Haussonville, n'est pas homme à se laisser dépasser dans ces tournois de l'esprit.

Que se passe-t-il en Allemagne? Après les ébranlemens de ces dernières années, la politique a visiblement quelque peine à reprendre son équilibre. Elle est toujours agitée de troubles secrets et de perpétuelles luttes d'influences qui produisent dans la vie publique des divers pays d'incessantes oscillations. C'est ce qui explique ces crises du pouvoir qui éclatent un peu partout, et dont la cause dominante, essentielle, est la situation précaire où reste l'Allemagne du sud. On ne peut pas douter que depuis quelque temps il n'y ait dans les contrées méridio-

nales de l'Allemagne un certain déchaînement de la passion d'autonomie, ou pour mieux dire une assez vive réaction contre la prépondérance prussienne. C'est le secret de toutes les coalitions des partis qui se forment, des luttes parlementaires comme aussi des crises ministérielles qui se succèdent. Il y a peu de temps, c'était le président du conseil de Munich, le prince de Hohenlohe, qui était obligé de quitter le pouvoir, vaincu par une majorité aux yeux de laquelle il était suspect de ne point défendre assez l'indépendance bavaroise, de se livrer trop complétement à la prépotence prussienne. Maintenant c'est dans le Wurtemberg, à Stuttgart, que vient d'éclater une crise toute semblable qui a mis à l'épreuve l'ascendant du chef du cabinet, de M. Varnbühler. Dès l'ouverture des chambres, il y a quelques semaines, on avait pu voir se dessiner l'orage qui menaçait le cabinet, et surtout le ministre de la guerre. L'opposition parlementaire, appuyée par de nombreux pétitionnaires, par une agitation extérieure assez vive, engageait surtout la campagne sur le terrain des dépenses militaires et même de l'organisation de l'armée. A Stuttgart comme à Munich, l'on se faisait contre le gouvernement une arme des traités d'alliance offensive et défensive avec la Prusse. On interpellait vivement M. de Varnbühler, qui ne répondait pas, il faut le dire, d'une manière bien nette; mais c'est surtout à l'occasion du budget que la lutte s'est engagée sérieusement. L'opposition demandait sur les dépenses de la guerre une réduction de 700,000 florins et une réforme de l'armée. Or l'opposition, c'était par le fait la majorité dans la chambre. Au premier moment, le ministre de la guerre, le général de Wagner, soutenu par le roi, a fait quelque résistance; on a essayé de négocier avec quelques-uns des membres du parti démocratique qui avaient signé la motion sur l'armée. En définitive, on en est bientôt venu à une démission apparente du cabinet pour sortir d'embarras. Quelques-uns des ministres se sont retirés. Le général de Wagner a été remplacé par le général de Suckow, et bien entendu M. Varnbühler est resté plus que jamais à la tête du ministère. Ce changement est-il une concession à l'opinion ou à la chambre? Ce n'est nullement certain, et voilà justement le côté curieux de la crise wurtembourgeoise. Le général de Wagner était accusé d'être trop prussien; son successeur, M. de Suckow, l'est encore plus, et le premier acte de M. Varnbühler a été de proroger la chambre au plus vite pour se donner du temps. M. Varnbühler est un habile homme, qui sait manœuvrer entre les partis. Il n'est pas moins vrai, et c'est le seul fait à noter, que dans toutes ces luttes, dans ces émotions, éclate un sentiment énergique, qui pour longtemps encore tiendra l'Allemagne du sud séparée de la Prusse et de l'Allemagne du nord.

Il y a quelques années à peine, la France s'est retirée d'une triste affaire qui a laissé de pénibles souvenirs; elle a quitté le Mexique, non

sans dommage, mais en évitant du moins le danger de s'obstiner dans une entreprise impossible. Depuis ce temps, on aurait dit que le Mexique avait cessé d'exister pour nous, qu'il avait disparu comme une île engloutie dans quelque océan lointain. Le Mexique existe cependant; la preuve, c'est qu'il retombe plus que jamais dans ses révolutions habituelles. Le président Juarez est toujours à Mexico sans doute, il est même dictateur; il inflige sommairement des amendes aux journaux, il fait la *presse* dans les rues pour avoir des soldats. Tous ces moyens sont en définitive la preuve de l'extension et de la gravité de la révolution actuelle. L'insurrection a éclaté en effet un peu partout, à San-Luis, dans le nord, à Zacatecas, à Queretaro, à Jalisco, même à Puebla, sur la route de la Vera-Cruz. Le gouvernement de Mexico semble cerné de toutes parts. Les autorités des provinces se joignent aux insurgés, les généraux se prononcent avec leurs soldats, et, par un étrange retour des choses, un des chefs insurgés a même déjà rendu un décret condamnant Juarez et ses ministres à être passés par les armes. Il pourrait bien en être ainsi, à moins que ce ne soit Juarez qui fasse fusiller le chef insurgé. Certes c'était une singulière illusion de croire que nous n'avions qu'à paraître pour guérir le Mexique du mal des révolutions, et c'était une illusion plus bizarre encore de se figurer que nous n'avions qu'à nous en aller pour laisser la république mexicaine en paix. On le voit aujourd'hui, à peine remis d'une invasion, le Mexique est occupé à se déchirer lui-même, et le chef d'une guerre d'indépendance est décrété de mort comme un malfaiteur dont on met la tête à prix; mais cette fois heureusement la France n'a rien à y voir, elle n'a tout au plus qu'à effacer les traces de ce passé pour reprendre la place de simple protectrice de ses intérêts nationaux dans un pays où les révolutions du lendemain font oublier les révolutions de la veille. CH. DE MAZADE.

REPRISE DE *DALILA*.

Le vieux musicien Sertorius et sa fille Marthe vivent heureux au bord du golfe de Naples, lorsqu'un soir, après le repas, le maestro, en parcourant un journal, apprend que son élève chéri, André Roswein, débute le soir même au théâtre Saint-Charles par un opéra en trois actes dont il a composé les paroles et la musique. Et cependant André Roswein n'a rien annoncé à son vieux maître, à celui qui l'a traité en fils, qui a « fécondé son génie au feu le plus ardent de son âme. » Sertorius, sourd aux douces remontrances de sa fille, s'indigne, tempête, maudit la légèreté des artistes en général et l'ingratitude de son élève en particulier, lorsque « l'*Angelus* sonne aux Camaldules, » et André Roswein, entrant tout à coup, se jette dans les bras du vieux composi-

teur, qui bientôt est calmé. Le jeune musicien est charmant de jeunesse et d'ardeur. « Je m'entends parler et marcher, dit-il, comme si je marchais et parlais sous une voûte d'une sonorité particulière. Dans ces trois dernières nuits, j'ai refait mon ouverture, et cependant il me semble que de ma vie je n'aurai plus besoin de dormir. Je me sens la légèreté d'un oiseau, et je ne sais pas pourquoi je ne m'envole pas, car j'ai une belle peur. — Povero! reprend le maître, aussi ému que le débutant; mais tu es satisfait, eh?... Ton ténor, ta prima donna, ton orchestre, ça va-t-il un peu, tout ça? » Ce début est plein de fraîcheur et de charme, et quoique le talent de M. Febvre soit en opposition complète avec le rôle de Roswein, ce que nous expliquerons tout à l'heure, quoique aussi la nature particulièrement nerveuse de M. Lafontaine enlève au rôle de Sertorius son caractère de bonhomie, ce premier tableau, si joli à la lecture, conserve à la scène toute sa saveur. Cependant l'heure avance, Marthe arrive parée pour le théâtre, et Sertorius va revêtir en hâte son jabot de dentelle; mais au moment de sortir, se touchant le menton : « Dis-moi, fillette, il me semble, à moi, que cette barbe pourrait fort bien aller? — Oh! mon père! — Au fait, la cour y sera, je ne veux point passer pour un démagogue; je vais me raser. » Les deux jeunes gens se trouvent en présence. Au souvenir de leur heureux passé, l'émotion les gagne, et pour la première fois André acquiert la certitude qu'il est aimé par Marthe. « Or ça, que chacun ici me considère à loisir, dit Sertorius en rentrant. Ah! ah! tu as l'air tout effaré, mon garçon! tu ne m'avais jamais vu si beau, eh! » Et comme le jeune homme le plaisante un peu sur sa mise : « Partons, ma fille, allons siffler ce jeune insolent... Fume si tu veux en attendant Carnioli; je te permets, vu la gravité de la circonstance, d'empoisonner ma maison.

Ce Carnioli, qui a élevé Roswein et le protége avec une sollicitude jalouse, est un homme du monde, un *dilettante*, un raffiné fantasque, étrange, charmant d'un bout à l'autre, et M. Bressant joue ce rôle d'une façon achevée : on n'a pas plus de distinction, d'aisance et de brusquerie. A peine Roswein a-t-il prononcé le nom de Marthe devant son protecteur que celui-ci s'indigne. « Songerais-tu au mariage? plat coquin que tu es! Je ne souffrirai pas qu'un éteignoir se pose sur ton génie... Je te brûlerais la cervelle... C'est l'amour d'une princesse qu'il te faut, ingrat, va-nu-pieds! »

La princesse annoncée, qui s'appelle Leonora, nous apparaît dans l'acte suivant. Nous sommes au théâtre Saint-Charles, dans le salon d'une loge dont le rideau soulevé nous laisse apercevoir la salle. Le second acte du nouvel opéra vient de se terminer au milieu des acclamations enthousiastes. « Eh bien! fait Carnioli en entrant dans la loge. — C'est un succès de rage, vous êtes heureux, j'espère. — Je suis exaspéré!.. Mon cygne est une poule mouillée, un oison!.. Mais quel génie,

hein! Le fat! J'ai failli l'étrangler de mes mains tout à l'heure. — Bah!.. et à quel propos? dit la princesse Leonora. — Il aime la fille du vieux Sertorius. » Et soulevant le rideau, Carnioli montre à la grande dame la blonde Marthe, qui est à l'autre extrémité de la salle. « Elle est drôlement fagotée, pauvre fille! — Possible! mais le physique est bien. — Et il l'aime fort? — A deux genoux. — Eh bien! que voulez-vous que j'y fasse? — Princesse, ce lien funeste que je n'ai pu briser ni par prières ni par menaces, un seul de vos regards suffirait à le réduire en cendres. »

Il faudrait transcrire ce second acte tout entier pour faire comprendre tout ce qu'il y a de finesse, d'esprit, de grâce délicate et de vivacité. Toutes les qualités charmantes de M. Feuillet sont là dans leur vrai jour. — Bref, l'opéra est terminé; la salle éclate en bravos, et Roswein s'avance sur le théâtre. « Vous ne lui jetez pas votre bouquet? dit Carnioli. — Si ça peut vous être agréable... » La princesse se penche en dehors de la loge et se recule précipitamment en éclatant de rire. « Qu'est-ce qui arrive donc? — Oh! mon Dieu! mon mouchoir qui est parti avec le bouquet! J'avais enveloppé la queue de ce bouquet avec mon mouchoir... Vous comprenez. — Je comprends très bien, » murmure Carnioli.

Ces deux premiers actes sont ravissans, pleins de naturel et de mouvement. Je dois avouer maintenant qu'il y a dans le reste de la pièce un léger parfum de romantisme qui surprend un peu tout d'abord, et avec lequel il faut se familiariser. L'étude exacte de la nature, qui depuis des années pénètre dans les arts avec excès peut-être, nous rend plus difficiles à accepter sans marchander l'irrésistible passion qui naît d'un regard fatal. Et il n'y a pas à dire, le regard que la princesse lança en même temps que son mouchoir au jeune maestro était incontestablement fatal, car lorsqu'à l'acte suivant nous voyons arriver chez Leonora Roswein, qui tout naturellement rapporte le fameux mouchoir, le pauvre garçon est chancelant, pâle, déjà blessé mortellement, et nous sommes obligés de comprendre que quelque esprit infernal l'a touché de son aile. « Étrange regard! dit-il, un incendie dans la nuit! Sa noire prunelle roule dans ses profondeurs de chaudes effluves et des parcelles d'or, comme une mer sombre incrustée d'étoiles... Son œil s'est ouvert soudain comme un nuage qui lance la foudre;... elle m'a couvert de flammes. (Il tire de son sein le mouchoir de Leonora.) Ce misérable chiffon de dentelle me brûle la poitrine! » Cependant la princesse raille ce malheureux qui, sur le point de s'évanouir, tombe sur une chaise. Il faut dire que M. Febvre, qui est un excellent comédien, je le répète, mais est porté vers les teintes sombres et a du goût pour les éclats, accentue un peu trop le côté fatal de sa situation. Sa physionomie énergique, sévère, le timbre cuivré de sa voix extrêmement rapide, se prêtent malai-

sément aux nuances et aux transitions. Dès le premier tableau, alors que je me le figure entrant chez son vieux maître, jeune, ardent, mais un peu timide, le cœur plein de délicatesse et d'émotion, M. Febvre a le visage d'un conspirateur; il est déjà dramatique et vigoureux alors que dans cette scène de comédie touchante et intime il ne devrait être que gai, tendre et souriant.

Est-ce bien cet homme solide, aux traits accentués, qui peut s'évanouir en se trouvant pour la première fois en présence d'une princesse à laquelle il rapporte un mouchoir tombé peut-être par mégarde? Est-ce de ce capitaine aux larges épaules, aux allures déterminées, que Dalila pourra dire en le voyant se pâmer : « mon Dieu! mais c'est un enfant tout à fait. » Dans l'esprit de M. Octave Feuillet, le jeune musicien a, j'en suis sûr, quelque chose de féminin, de délicat; il est impressionnable à l'excès, nerveux, sensible, frémissant; c'est une victime, et jusqu'en ses colères il faut qu'on devine la faiblesse de cet être un peu nuageux, mais charmant. M. Febvre ne peut changer sa nature, — je n'accuse donc que la fatalité, qui lui a imposé ce rôle, — il accentue ses résistances, il voudrait lutter davantage, et l'on sent aux éclats de sa vigueur que, si on le laissait faire, c'est Dalila qui bientôt serait écrasée par lui.

Quoi qu'il en soit, le jeune musicien revient à lui, et la grande dame, toujours railleuse, lui dit : « Pianotez-moi quelque chose pour achever de vous remettre. » Il y consent et prend place devant l'orgue. Ici, une longue scène muette que joue Mme Favart avec un talent consommé. Les portes de la salle sont ouvertes sur une large terrasse, la lune éclaire le parc, et, tandis que les sons de l'orgue, d'abord lents et religieux, puis tendres et passionnés, se font entendre, Leonora s'approche lentement, erre autour de sa victime, et, comme suffoquée par l'émotion, s'éloigne de quelques pas... Rien n'est joli comme la silhouette de cette belle créature s'accoudant sur la balustrade et restant là, songeuse, immobile, — puis, la tête renversée, pâle, prête à perdre connaissance, s'appuyant contre une colonne. Le jeune maestro quitte l'orgue tout à coup et se précipite vers elle... Cette scène, jouée avec une science et un art exquis, a produit le plus grand effet. Le tableau qui vient ensuite nous ramène dans la maison de Sertorius qui soupe joyeusement en compagnie de sa fille; mais tandis que le vieillard, rajeuni par le succès de son élève, bavarde avec complaisance, la pauvre enfant, encore émue par la scène du bouquet, est envahie par de lugubres pressentimens. « Je ne mourrai pas tranquille, dit-elle en interrompant son père, si vous ne me promettez que je reposerai en Allemagne sous le même gazon que ma pauvre mère. » Au moment où le vieux maestro cherche à distraire sa fille, on entend une voiture qui passe sous la fenêtre. C'est peut-être lui, pense Marthe; elle se penche au dehors, pousse un cri et

tombe sans mouvement. Sertorius se précipite au secours de sa fille, regarde, lui aussi, par la fenêtre, et aperçoit dans la voiture Roswein et Leonora. « Misérable! s'écrie le vieillard dans un élan de désespoir que M. Lafontaine a parfaitement rendu, misérable! il m'a pris mon enfant, il m'emporte mon enfant! »

Durant l'entr'acte, huit mois se sont écoulés, nous pénétrons dans le ménage des deux amans, et nous assistons à l'agonie de l'artiste, vaincu, brisé, crachant le sang, et sans force pour résister aux cruautés de sa maîtresse, qui déjà en aime un autre. Vainement Carnioli, qui s'introduit par une fenêtre, fait des efforts héroïques pour arracher son protégé, son enfant, à l'influence de plus en plus fatale de la princesse, vainement il lui prouve l'infamie de cette femme : Leonora, tantôt féroce et tantôt passionnée, pare tous les coups, et sort enfin plus triomphante que amais. Et ce combat désespéré aboutit à une lettre ainsi conçue : « Mon cher maestro, je quitte quand il me plaît; mais on ne me quitte pas. Adieu. — Leonora. »

La dernière scène de ce drame se passe au bord de la mer; il fait nuit, le site est terrible. Roswein, suivi de Carnioli, est à la poursuite de la princesse qui fuit vers Gaëte et doit passer ici même au pied de cette falaise. C'est là qu'il veut la tuer. On entend en effet le bruit d'une voiture : Roswein se jette à la tête des chevaux, la portière s'ouvre, et, au lieu de la princesse, apparaît le vieux Sertorius, imposant comme un fantôme. « Que me voulez-vous, messieurs? C'est ma fille, mon unique enfant, je l'emporte en Allemagne. — Monsieur, n'ayez aucune crainte, dit Carnioli. — Je ne crains rien... Vous êtes des voleurs, des bandits... vous n'êtes pas des artistes. Je ne crains que les artistes, messieurs. C'est un artiste qui a tué ma fille. » La voiture s'éloigne, et Roswein tombe sans vie sur le rocher, tandis que la voix de Leonora, qui chante en joyeuse compagnie, se fait entendre au loin. « Le cygne expire, et tu chantes... canaglia! » s'écrie Carnioli.

Telle est la donnée de cette pièce célèbre, dont la reprise vient d'avoir à la Comédie-Française un succès éclatant et mérité. Dès la première scène, on est séduit par la délicatesse et la pureté de ce joli langage, et si plus tard, vers le milieu de l'œuvre, on est un peu troublé par la trace d'efforts trop apparens, c'est qu'en ce milieu facile, charmant, exquis, la moindre ombre fait tache, la moindre dissonance blesse l'oreille.

C. Buloz.

de sa fille,
Roswein et
sespoir que
non enfant,

ons dans le
iste, vaincu,
autés de sa
i s'introduit
on protégé,
cesse, vaine-
ôt féroce et
nphante que
nçue : « Mon
e quitte pas.

mer; il fait
la poursuite
e au pied de
e bruit d'une
e s'ouvre, et,
osant comme
, mon unique
cune crainte,
des bandits...
s, messieurs.
e, et Roswein
ra, qui chante
e expire, et la

rise vient d'a-
é. Dès la pre-
eté de ce jeu
n peu troublé
u facile, char-
sonance blesse

BULOZ.